

Histoire de France 1180-1304 (Volume 3/19)

Michelet

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

IX.)]

Le voilà lancé sur la terre; il parcourt les forêts en chantant les louanges du Créateur. Des voleurs l'arrêtent et lui demandent qui il est: «Je suis, dit-il, le héraut qui proclame le grand roi.» Ils le plongent dans une fondrière pleine de neige; nouvelle joie pour le saint; il s'en tire et poursuit sa route. Les oiseaux chantent avec lui; ils les prêche, ils écoutent: Oiseaux, mes frères, disait-il, n'aimez-vous pas votre Créateur, qui vous donne ailes et plumes (p. 121) et tout ce qu'il vous faut? Puis, satisfait de leur docilité, il les bénit et leur permet de s'envoler[123]. Il exhortait ainsi toutes les créatures à louer et remercier Dieu. Il les aimait, sympathisait avec elles; il sauvait, quand il pouvait, le lièvre poursuivi par les chasseurs, et vendait son manteau pour racheter un agneau de la boucherie. La nature morte elle-même, il l'embrassait dans son immense charité. Moissons, vignes, bois, pierres, il fraternisait avec eux tous et les appelait tous à l'amour divin[124].

[Note 123: Th. Cellan.: «Fratres mei aves, multum debetis laudare creatorem, etc...» Un jour que des hirondelles l'empêchaient de prêcher par leur ramage, il les pria de se taire: «Sorores meæ hirundines, etc.» Elles obéirent aussitôt.]

[Note 124: Th. Cellan.: «Segetes, vineas, lapides et silvas, et omnia speciosa camporum... terramque et ignem, aërem et ventum ad divinum monebat amorem, etc... Omnes creaturas _fratres_ nomine nuncupabat; _frater_ cinis, _soror_ musca, etc.»]

Cependant, un pauvre idiot d'Assise s'attacha à lui, puis un riche marchand laissa tout pour le suivre. Ces premiers franciscains et ceux qui se joignirent à eux, donnèrent d'abord dans des austérités forcenées, comparables à celles des faquirs de l'Inde, se pendant à des cordes, se serrant de chaînes de fer et d'entraves de bois. Puis, quand ils eurent un peu calmé cette soif de douleur, saint François chercha longtemps en lui-même lequel valait mieux de la prière ou de la prédication[125]. Il y serait encore, s'il ne se fût avisé de consulter sainte Claire et le frère Sylvestre; ils le décidèrent pour la prédication. Dès lors, il n'hésita plus, se ceignit les reins (p. 122) d'une corde et partit pour Rome. «Tel était son transport, dit le biographe, quand il parut devant le pape, qu'il pouvait à peine contenir ses pieds, et tressaillait comme s'il eût dansé[126].» Les politiques de la cour de Rome le rebutèrent d'abord; puis le pape réfléchit et l'autorisa. Il demandait pour grâce unique de prêcher, de mendier, de n'avoir rien au monde, sauf une pauvre église de Sainte-Marie-des-Anges, dans le petit champ de la _Portioncule_, qu'il rebâtit de ce qu'on lui donnait. Cela fait, il partagea le monde à ses compagnons, gardant pour lui l'Égypte où il espérait le martyre; mais il eut beau faire, le sultan s'obstina à le renvoyer.

[Note 125: _Vie de saint François_, par saint Bonaventure.]

[Note 126: _Vie de saint François_, par saint Bonaventure.]

Tels furent les progrès du nouvel ordre, qu'en 1219 saint François réunit cinq mille franciscains en Italie, et il y en avait dans tout le monde. Ces apôtres effrénés de la grâce couraient partout pieds nus, jouant tous les mystères dans leurs sermons, traînant après eux les femmes et les enfants, riant à Noël, pleurant le Vendredi saint, développant sans retenue tout ce que le christianisme

a d'éléments dramatiques. Le système de la grâce, où l'homme n'est plus rien qu'un jouet de Dieu, le dispense aussi de toute dignité personnelle; c'est pour lui un acte d'amour de s'abaisser, de s'annuler, de montrer les côtés honteux de sa nature; il semble exalter Dieu d'autant plus. Le scandale et le cynisme deviennent une jouissance pieuse, une sensualité de dévotion. L'homme immole avec délices sa fierté et sa pudeur à l'objet aimé.

C'était une grande joie pour saint François d'Assise de faire (p. 123) pénitence dans les rues pour avoir rompu le jeûne et mangé un peu de volaille par nécessité. Il se faisait traîner tout nu, frapper de coups de corde, et l'on criait: «Voici le glouton qui s'est gorgé de poulet à votre insu!» À Noël il se préparait, pour prêcher, une étable comme celle où naquit le Sauveur. On y voyait le boeuf, l'âne, le foin; pour que rien n'y manquât, lui-même il bêlait comme un mouton, en prononçant Bethléem, et quand il en venait à nommer le doux Jésus, il passait la langue sur les lèvres et les léchait comme s'il eût mangé du miel[127].

[Note 127: Le foin de l'étable fit des miracles; il guérissait les animaux malades.]

Ces folles représentations, ces courses furieuses, à travers l'Europe, qu'on ne pouvait comparer qu'aux bacchanales ou aux pantomimes des prêtres de Cybèle, donnaient lieu, on peut le croire, à bien des excès. Elles ne furent même pas exemptes du caractère sanguinaire qui avait marqué les représentations orgiastiques de l'antiquité. Le tout-puissant génie dramatique qui poussait saint François à l'imitation complète de Jésus, ne se contenta pas de le jouer dans sa vie et sa naissance; il lui fallut aussi la passion. Dans ses dernières années on le portait sur une

charrette, par les rues et les carrefours, versant le sang par le côté, et imitant, par ses stigmates, celles du Seigneur.

Ce mysticisme ardent fut vivement accueilli par les femmes, et, en revanche, elles eurent bonne part dans la distribution des dons de la grâce. Sainte Clara d'Assise commença les Clarisses[128]. Le dogme (p. 124) de l'immaculée conception devint de plus en plus populaire[129]. Ce fut le point principal de la religion, la thèse favorite que soutinrent les théologiens, la croyance chère et sacrée pour laquelle les Franciscains, chevaliers de la Vierge, rompirent des lances. Une dévotion sensuelle embrassa la chrétienté. Le monde entier apparut à saint Dominique dans le capuchon de la Vierge, comme l'Inde l'a vu dans la bouche de Crishna, ou comme Brama reposant dans la fleur du lotus. «La Vierge ouvrit son capuchon devant son serviteur Dominique, qui était tout en pleurs, et il se trouvait, ce capuchon, de telle capacité et immensité qu'il contenait et embrassait doucement toute la céleste patrie.»

[Note 128: Cet ordre obtint de saint François, en 1224, une règle particulière. Agnès de Bohême l'établit en Allemagne.]

[Note 129: L'Église de Lyon l'avait instituée en 1134. Saint Bernard lui écrivit une longue lettre pour la tancer de cette nouveauté (Epist. 174). Elle fut approuvée par Alain de Lille et par Petrus Cellensis (L. VI, epist. 23; IX, 9 et 10). Le concile d'Oxford la condamna en 1222.--Les Dominicains se déclarèrent pour saint Bernard, l'Université pour l'Église de Lyon. Bulæus, Hist Univers. Paris, II, 138, IV, 618, 964. Voyez Duns Scot, Sententiarum liber III, dist. 3, qu. I, et dist. 18, qu. I. Il disputa, dit-on, pour l'immaculée conception, contre deux cents Dominicains, et amena l'Université à décider: «Ne ad ullos gradus scholasticos

admitteretur ullus, qui prius non juraret se defensurum B. Virginem a noxa originaria.» Wadding., Ann. Minorum, ann. 1394. Bulæus, IV, p. 71.

Acta SS. Theodor. de Appoldia, p. 583. «Totam coelestem patriam amplexando dulciter continebat.»--Pierre Damiani disait que Dieu lui-même avait été enflammé d'amour pour la Vierge. Il s'écrie dans un sermon (Sermo XI, de Annunt B. Mar., p. 171): «O venter diffusior coelis, terris amplior, capacior elementis! etc.»--Dans un sermon sur la Vierge, de l'archevêque de Kenterbury, Étienne Langton, on trouve ces vers:

Bele Aliz matin leva, Sun cors vesti et para, Ens un vergier s'en entra, Cink fleurettes y truva; Un chapelet fit en a De bele rose flurie. Pur Dieu trahez vus en là, Vus ki ne amez mie!

Ensuite il applique mystiquement chaque vers à la mère du Sauveur, et s'écrie avec enthousiasme:

Ceste est la belle Aliz, Ceste est la flur, Ceste est le lys.

Roquefort, Poésie du XIIe et du XIIIe siècles.

On a attribué au franciscain saint Bonaventure le Psalterium minus et le Psalterium majus B. Mariæ Virginis. Ce dernier est une sorte de parodie sérieuse où chaque verset est appliqué à la Vierge. Psalm. I: «... Universas enim foeminas vincis pulchritudine carnis!»]

Nous avons remarqué déjà à l'occasion d'Héloïse, d'Éléonore de Guienne et des Cours d'amour que, dès le XIIe siècle, la femme prit sur la terre une place proportionnée à l'importance nouvelle qu'elle (p. 125) avait acquise dans la hiérarchie céleste. Au XIIIe, elle se trouve, au moins comme mère et régente, assise

sur plusieurs des trônes d'Occident. Blanche de Castille gouverne au nom de son fils enfant, comme la comtesse de Champagne pour le jeune Thibaut, comme celle de Flandre pour son mari prisonnier. Isabelle de la Marche exerce aussi la plus grande influence sur son fils Henri III, roi d'Angleterre. Jeanne de Flandre ne se contenta pas du pouvoir, elle en voulut les honneurs et les insignes virils; elle réclama au sacre de saint (p. 126) Louis le droit du comte de Flandre, celui de porter l'épée nue, l'épée de la France[130].

[Note 130: Par une singulière coïncidence, en 1250, une femme succédait, pour la première fois, à un sultan (Chegger-Eddour à Almoadan).]

Avant d'expliquer comment une femme gouverna la France et brisa la force féodale au nom d'un enfant, il faut pourtant se rappeler combien toute circonstance favorisait alors les progrès du pouvoir royal. La royauté n'avait qu'à se laisser aller, le fil de l'eau la portait. La mort de Philippe-Auguste n'y avait rien changé (1218). Son fils, le faible et maladif Louis VIII, nommé, ce semble ironiquement, Louis le Lion, ne joua pas moins le rôle d'un conquérant. Il échoua en Angleterre, il est vrai, mais il prit aux Anglais le Poitou. En Flandre, il maintint la comtesse Jeanne, lui rendant le service de garder son mari prisonnier à la tour du Louvre. Cette Jeanne était fille de Baudouin, le premier empereur de Constantinople, qu'on croyait tué par les Bulgares. Un jour, le voilà qui reparaît en Flandre; sa fille refuse de le reconnaître, mais le peuple l'accueille, et elle est obligée de fuir près de Louis VIII, qui la ramène avec une armée. Le vieillard ne pouvait répondre à certaines questions; et vingt ans d'une dure captivité pouvaient bien avoir altéré sa mémoire. Il passa pour

imposteur, et la comtesse le fit périr. Tout le peuple la regarda comme parricide.

La Flandre se trouvait ainsi soumise à l'influence française; il en fut bientôt de même du Languedoc. Louis VIII y était appelé par (p. 127) l'Église contre les Albigeois, qui reparaissaient sous Raymond VII[131]. D'autre part, une bonne partie des méridionaux désiraient finir à tout prix, par l'intervention de la France, cette guerre de tigres, qui se faisait chez eux depuis si longtemps. Louis avait prouvé sa douceur et sa loyauté au siége de Marmande, où il essaya en vain de sauver les assiégés. Vingt-cinq seigneurs et dix-sept archevêques et évêques déclaraient qu'ils conseillaient au roi de se charger de l'affaire des Albigeois. Louis VIII se mit en effet en marche à la tête de toute la France du Nord; les cavaliers seuls étaient dans cette armée au nombre de cinquante mille. L'alarme fut grande dans le Midi. Une foule de seigneurs et de grandes villes s'empressèrent d'envoyer au-devant, et de faire hommage. Les républiques de Provence, Avignon, Arles, Marseille et Nice, espéraient pourtant que le torrent passerait à côté. Avignon offrit passage hors de ses murs; mais en même temps, elle s'entendait, avec le comte de Toulouse, pour détruire tous les fourrages à l'approche de la cavalerie française. Cette ville était étroitement unie avec Raymond; elle était restée douze ans excommuniée pour l'amour de lui. Les podestats d'Avignon prenaient le titre de bayles ou lieutenants du comte de Toulouse. Louis VIII insista pour passer par la ville même, et sur son refus, il l'assiégea. Les réclamations de Frédéric II, en faveur de cette ville impériale, ne furent point écoutées. Il (p. 128) fallut qu'elle payât rançon, donnât des otages et abattit ses murailles. Tout ce qu'on trouva dans la ville, de Français et de Flamands, fut égorgé par les assiégeants. Une grande partie du Languedoc

s'effraya; Nîmes, Albi, Carcassonne, se livrèrent, et Louis VIII établit des sénéchaux dans cette dernière ville et à Beaucaire. Il semblait qu'il dût accomplir dans cette campagne toute la conquête du Midi. Mais le siége d'Avignon avait été un retard fatal; les chaleurs occasionnèrent une épidémie meurtrière dans son armée. Lui-même il languissait, lorsque le duc de Bretagne et les comtes de Lusignan, de la Marche, d'Angoulême et de Champagne s'entendirent pour se retirer; ils se repentaient tous d'avoir aidé au succès du roi; le comte de Champagne, amant de la reine (telle est du moins la tradition), fut accusé d'avoir empoisonné Louis, qui mourut peu après son départ (1226).

[Note 131: Voy. la lettre des évêques du Midi à Louis VIII. Preuves de l'Histoire du Lang., p. 289, et les lettres d'Honorius III, ap. Ser. fr. XIX, 699-723.]

La régence et la tutelle du jeune Louis IX eût appartenu, d'après les lois féodales, à son oncle Philippe le Hurepel (le grossier), comte de Boulogne. Le légat du pape et le comte de Champagne, qu'on disait également favorisés de la reine mère, Blanche de Castille, lui assurèrent la régence. C'était une grande nouveauté qu'une femme commandât à tant d'hommes; c'était sortir d'une manière éclatante du système militaire et barbare qui avait prévalu jusque-là, pour entrer dans la vie pacifique de l'esprit moderne. L'Église y aida. Outre le légat, l'archevêque de Sens et l'évêque de Beauvais voulurent bien attester que le dernier roi avait, sur son lit de mort, nommé sa veuve régente. Son testament, que nous avons encore, n'en fait aucune (p. 129) mention[132]. Il est douteux, d'ailleurs, qu'il eût confié le royaume à une Espagnole, à la nièce du roi Jean, à une femme que le comte de Champagne avait prise, dit-on, pour l'objet de

ses galanteries poétiques. Ce comte, ennemi d'abord du roi, comme les autres grands seigneurs, n'en fut pas moins le plus puissant appui de la royauté après la mort de Louis VIII. Il aimait sa veuve, dit-on, et, d'autre part, la Champagne aimait la France; les grandes villes industrielles de Troyes, de Bar-sur-Seine, etc., devaient sympathiser avec le pouvoir pacifique et régulier du roi, plus qu'avec la turbulence militaire des seigneurs. Le parti du roi, c'était le parti de la paix, de l'ordre, de la sûreté des routes. Quiconque voyageait, marchand ou pèlerin, était, à coup sûr, pour le roi. Ceci explique encore la haine furieuse des grands seigneurs contre la Champagne, qui avait de bonne heure abandonné leur ligue. La jalousie de la féodalité contre l'industrialisme, qui entra pour beaucoup dans les guerres de Flandre et de Languedoc, ne fut point certainement étrangère aux affreux ravages que les seigneurs firent dans la Champagne pendant la minorité de saint Louis.

[Note 132: _Archives du royaume_, J., carton 401, Lettre et témoignage de l'archevêque de Sens et de l'évêque de Beauvais.--J. carton 403, _Testament de Louis VIII_.]

Le chef de la ligue féodale, ce n'était point Philippe, oncle du jeune roi, ni les comtes de la Marche et de Lusignan, beau-père et frère du roi d'Angleterre, mais le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, descendu d'un fils de Louis le Gros. La Bretagne, relevant de la Normandie, (p. 130) et par conséquent de l'Angleterre aussi bien que de la France, flottait entre les deux couronnes. Le duc était d'ailleurs l'homme le plus propre à profiter d'une telle position. Élevé aux écoles de Paris, grand dialecticien, destiné d'abord à la prêtrise, mais de coeur légiste, chevalier, ennemi des prêtres, il en fut surnommé _Mauclerc_.

Cet homme remarquable, certainement le premier de son temps, entreprit bien des choses à la fois, et plus qu'il ne pouvait: en France, d'abaisser la royauté; en Bretagne, d'être absolu, malgré les prêtres et les seigneurs. Il s'attacha les paysans; leur accorda des droits de pâture, d'usage du bois mort, des exemptions du péage. Il eut encore pour lui les seigneurs de l'intérieur du pays, surtout ceux de la Bretagne française (Avaugour, Vitré, Fougères, Châteaubriant, Dol, Châteaugiron); mais il tâcha de dépouiller ceux des côtes (Léon, Rohan, le Faou, etc.). Il leur disputa ce précieux droit de _bris_, qui leur donnait des vaisseaux naufragés. Il luttait aussi contre l'Église, l'accusait de simonie par-devant les barons, employait contre les prêtres la science du droit canonique qu'il avait apprise d'eux-mêmes. Dans cette lutte, il se montra inflexible et barbare; un curé refusant d'enterrer un excommunié, il ordonna qu'on l'enterrât lui-même avec le corps[133].

[Note 133: Elle lui écrivit, dit-on: «Sire Thibaud de Champaigne, j'ai entendu que vous avez convenance et promis à prendre à femme la fille au comte Perron de Bretaigne. Partant vous mande que si ne voulez perdre quan que vous avez au royaume de France, que vous ne le faites. Si cher que avez tout tant qua amez au dit royaume, ne le faites pas. La raison pourquoy vous sçavez bien. Je n'ai jamais trouvé pis qui mal m'ait voulu faire que luy.» D. Morice, I. 158.]

Cette lutte intérieure ne permit guère à Mauclerc d'agir (p. 131) vigoureusement contre la France. Il eût fallu du moins être bien appuyé de l'Angleterre. Mais les Poitevins qui gouvernaient et volaient le jeune Henri III, ne lui laissaient point d'argent pour une guerre honorable. Il devait passer la mer en 1226; une ré-

volte le retint. Mauclerc l'attendait encore en 1229, mais le favori de Henri III fut corrompu par la régente, et rien ne se trouva prêt. Elle eût encore l'adresse d'empêcher le comte de Champagne d'épouser la fille de Mauclerc. Les barons, sentant la faiblesse de la ligue, n'osaient, malgré toute leur mauvaise volonté, désobéir formellement au roi enfant, dont la régente employait le nom. En 1228, sommés par elle d'amener leurs hommes contre la Bretagne, ils vinrent chacun avec deux chevaliers seulement.

L'impuissance de la ligue du Nord permit à Blanche et au légat qui la conseillait d'agir vigoureusement contre le Midi. Une nouvelle croisade fut conduite en Languedoc. Toulouse aurait tenu longtemps, mais les croisés se mirent à détruire méthodiquement toutes les vignes qui faisaient la richesse du pays. Les indigènes avaient résisté tant qu'il n'en coûtait que du sang. Ils obligèrent leur comte à céder. Il fallut qu'il rasât les murs de sa ville, y reçut garnison française, y autorisât l'établissement de l'inquisition, confirmât à la France la possession du bas Languedoc, promît Toulouse après sa mort, (p. 132) comme dot de sa fille Jeanne, qu'un frère du roi devait épouser[134]. Quant à la haute Provence, il l'a donnait à l'Église: c'est l'origine du droit des papes sur le comtat d'Avignon. Lui-même il vint à Paris, s'humilia, reçut la discipline dans l'église de Notre-Dame, et se constitua, pour six semaines, prisonnier à la tour du Louvre. Cette tour, où six comtes avaient été enfermés après Bouvines, d'où le comte de Flandre venait à peine de sortir, où l'ancien comte de Boulogne se tua de désespoir, était devenu le château, la maison de plaisance, où les grands barons logeaient chacun à son tour.

[Note 134: Voyez les articles du Traité, inséré au tome III des Preuves de l'Histoire du Languedoc, p. 329, sqq., et au tome XIX

du recueil des Historiens de France, p. 219, sqq.]

La régente osa alors défier le comte de Bretagne et le somma de comparaître devant les pairs. Ce tribunal des douze pairs, calqué sur le nombre mystique des douze apôtres, et sur les traditions poétiques des romans carlovingiens, n'était point une institution fixe et régulière. Rien n'était plus commode pour les rois. Cette fois, les pairs se trouvèrent l'archevêque de Sens, les évêques de Chartres et de Paris, les comtes de Flandre, de Champagne, de Nevers, de Blois, de Chartres, de Montfort, de Vendôme, les seigneurs de Coucy et de Montmorency, et beaucoup d'autres barons et chevaliers.

Leur sentence n'aurait pas fait grand'chose, si Mauclerc eût été mieux soutenu par les Anglais et par les barons. Ceux-ci traitèrent séparément avec la régente. Toute la haine des seigneurs, forcés de céder (p. 133) à Blanche, retomba sur le comte de Champagne; il fut obligé de se réfugier à Paris, et ne rentra dans ses domaines qu'en promettant de prendre la croix en expiation de la mort de Louis VIII; c'était s'avouer coupable.

Tout le mouvement qui avait troublé la France du Nord s'écoula pour ainsi dire vers le Midi et l'Orient. Les deux chefs opposés, Thibaut et Mauclerc, furent éloignés par des circonstances nouvelles, et laissèrent le royaume en paix. Thibaut se trouva roi de Navarre par la mort du père de sa femme; il vendit à la régente Chartres, Blois, Sancerre et Châteaudun. Une noblesse innombrable le suivit. Le roi d'Aragon, qui, à la même époque, commençait sa croisade contre Majorque et Valence, amena aussi beaucoup de chevaliers, surtout un grand nombre de _faidits_ provençaux et languedociens; c'étaient les proscrits de la guerre des Albigeois. Peu après, Pierre Mauclerc, qui n'était

comte de Bretagne que du chef de sa femme, abdiqua le comté, le laissa à son fils, et fut nommé par le pape Grégoire IX, général en chef de la nouvelle croisade d'Orient.

Telle était la favorable situation du royaume à l'époque de la majorité de saint Louis (1236). La royauté n'avait rien perdu depuis Philippe-Auguste. Arrêtons-nous un instant ici, et récapitulons les progrès de l'autorité royale et du pouvoir central depuis l'avénement du grand-père de saint Louis.

Philippe-Auguste avait, à vrai dire, fondé ce royaume en réunissant la Normandie à la Picardie. Il avait, en quelque sorte, fondé Paris, (p. 134) en lui donnant sa cathédrale, sa halle, son pavé, des hôpitaux, des aqueducs, une nouvelle enceinte, de nouvelles armoiries, surtout en autorisant et soutenant son université. Il avait fondé la juridiction royale en inaugurant l'assemblée des pairs par un acte populaire et humain, la condamnation de Jean et la punition du meurtre d'Arthur. Les grandes puissances féodales s'affaissaient; la Flandre, la Champagne, le Languedoc, étaient soumis à l'influence royale. Le roi s'était formé un grand parti dans la noblesse, si je puis dire: je parle des cadets; il fit consacrer en principe qu'ils ne dépendraient plus de leurs aînés.

Le prince dans les mains duquel tombait ce grand héritage, Louis IX, avait vingt et un ans en 1236. Il fut déclaré majeur, mais dans la réalité il resta longtemps encore dépendant de sa mère, la fière Espagnole qui gouvernait depuis dix ans. Les qualités de Louis n'étaient pas de celles qui éclatent de bonne heure; la principale fut un sentiment exquis, un amour inquiet du devoir, et pendant longtemps le devoir lui apparut comme la volonté de sa mère. Espagnol du côté de Blanche[135], Flamand par son aïeule Isabelle, le jeune prince (p. 135) suça avec le lait une

piété ardente, qui semble avoir été étrangère à la plupart de ses prédécesseurs, et que ses successeurs n'ont guère connue davantage.

[Note 135: Il était parent par sa mère d'Alphonse X, roi de Castille; celui-ci lui avait promis des secours pour la croisade; mais il mourut en 1252, et saint Louis «en fut fort affligé.» Matth. Pâris, p. 565.--«À son retour, il fit frapper, dit Villani, des monnaies où les uns voient des menottes, en mémoire de sa captivité; les autres, les tours de Castille.» Ce qui vient à l'appui de cette dernière opinion, c'est que les frères de saint Louis, Charles et Alphonse, mirent les tours de Castille dans leurs armes. Michaud,

IV, 445.]

Cet homme, qui apportait au monde un tel besoin de croire, se trouva précisément au milieu de la grande crise, lorsque toutes les croyances étaient ébranlées. Ces belles images d'ordre que le moyen âge avait rêvées, le saint pontificat et le saint empire, qu'étaient-elles devenues? La guerre de l'empire et du sacerdoce avait atteint le dernier degré de violence, et les deux partis inspiraient presque une égale horreur. D'un côté, c'était l'Empereur[136], au milieu de son cortége de légistes bolonais et de docteurs arabes, penseur hardi, charmant poète et mauvais croyant. Il avait des gardes sarrasines, une université sarrasine, des concubines arabes. Le sultan d'Égypte était son meilleur ami[137]. Il avait, disait-on, écrit ce livre horrible dont on parlait tant: _De Tribus impostoribus_, Moïse, Mahomet et (p. 136) Jé-

sus, qui n'a jamais été écrit. Beaucoup de gens soupçonnaient que Frédéric pouvait fort bien être l'Antéchrist.

[Note 136: L'empereur d'Allemagne était alors Frédéric II de Hohenstaufen, petit-fils de Frédéric Barberousse. (_N. de l'Éd._)]

[Note 137: Extraits d'historiens arabes, par Reinaud (Bibl. des Croisades IV, 417, sqq.) «L'émir Fakr-Eddin était entré fort avant, dit Yaféi, dans la confiance de l'empereur; ils avaient de fréquents entretiens sur la philosophie, et leurs opinions paraissaient se rapprocher sur beaucoup de points.--Ces étroites relations scandalisèrent beaucoup les chrétiens... «Je n'aurais pas tant insisté, dit-il à Fakr-Eddin, pour qu'on me remît Jérusalem, si je n'avais craint de perdre tout crédit en Occident; mon but n'a pas été de délivrer la ville sainte, ni rien de semblable; j'ai voulu conserver l'estime des Francs.»--«L'empereur était roux et chauve; il avait la vue faible; s'il avait été esclave, on n'en aurait pas donné deux cents drachmes. Ses discours montraient assez qu'il ne croyait pas à la religion chrétienne; quand il en parlait, c'était pour s'en railler... etc... Un muezzin récita près de lui un verset de l'Alcoran qui nie la divinité de Jésus-Christ. Le sultan le voulut punir; Frédéric s'y opposa.»--Il se fâcha contre un prêtre qui était entré dans une mosquée l'Évangile à la main, et jura de punir sévèrement tout chrétien qui y entrerait sans une permission spéciale.--On a vu plus haut quelles relations amicales Richard entretenait avec Salaheddin et Malek-Adhel.--Lorsque Jean de Brienne fut assiégé dans son camp (en 1221), il fut comblé par le sultan de témoignages de bienveillance: «Dès lors, dit un auteur arabe (Makrizi), il s'établit entre eux une liaison sincère et durable, et tant qu'ils vécurent, ils ne cessèrent de s'en-

voyer des présents et d'entretenir un commerce d'amitié.» Dans une guerre contre les Kharismiens, les chrétiens de Syrie se mirent pour ainsi dire sous les ordres des infidèles. On voyait les chrétiens marcher leurs croix levées; les prêtres se mêlaient dans les rangs, donnaient des bénédictions, et offraient à boire aux musulmans dans leurs calices. Ibid., 445, d'après Ibn-Giouzi, témoin oculaire.]

Le Pape n'inspirait guère plus de confiance que l'Empereur. La foi manquait à l'un, mais à l'autre la charité. Quelque désir, quelque besoin qu'on eût de révérer encore le successeur des apôtres, il était difficile de le reconnaître sous cette cuirasse d'acier qu'il avait revêtue depuis la croisade des Albigeois. Il semblait que la soif du meurtre fût devenue le génie même du prêtre. Ces hommes de paix ne demandaient que mort et ruine, des paroles effroyables sortaient de leur bouche. Ils s'adressaient à tous les peuples, à tous les princes, ils prenaient tour à tour le ton de la menace ou de la plainte: ils demandaient, grondaient, priaient, pleuraient. Que voulaient-ils avec tant d'ardeur? la délivrance de Jérusalem? Aucunement. (p. 137) L'amélioration des Chrétiens, la conversion des Gentils? Rien de tout cela. Eh! quoi donc? Du sang. Une soif horrible de sang semblait avoir embrasé le leur, depuis qu'une fois ils avaient goûté de celui des Albigeois.

La destinée de ce jeune et innocent Louis IX fut d'être héritier des Albigeois et de tant d'autres ennemis de l'Église. C'était pour lui que Jean, condamné sans être entendu, avait perdu la Normandie, et son fils Henri le Poitou; c'était pour lui que Montfort avait égorgé vingt mille hommes dans Béziers, et Folquet dix mille dans Toulouse. Ceux qui avaient péri étaient, il est vrai, des hérétiques, des mécréants, des ennemis de Dieu; il y avait pour-

tant, dans tout cela, bien des morts; et dans cette magnifique dépouille, une triste odeur de sang. Voilà, sans doute, ce qui fit l'inquiétude et l'indécision de saint Louis. Il avait grand besoin de croire et de s'attacher à l'Église, pour se justifier à lui-même son père et son aïeul, qui avaient accepté de tels dons. Position critique pour une âme timorée; il ne pouvait restituer sans déshonorer son père et indigner la France. D'autre part, il ne pouvait garder, ce semble, sans consacrer tout ce qui s'était fait, sans accepter tous les excès, toutes les violences de l'Église.

Le seul objet vers lequel une telle âme pouvait se tourner encore, c'était la croisade, la délivrance de Jérusalem. Cette grande puissance, bien ou mal acquise, qui se trouvait dans ses mains, c'était là, sans doute, qu'elle devait s'exercer et s'expier. De ce côté, il y avait tout au moins la chance d'une mort sainte.

Jamais la croisade n'avait été plus nécessaire et plus légitime. (p. 138) Agressive jusque-là, elle allait devenir défensive. On attendait dans tout l'Orient un grand et terrible événement; c'était comme le bruit des grandes eaux avant le déluge, comme le craquement des digues, comme le premier murmure des cataractes du ciel. Les Mongols s'étaient ébranlés du Nord, et peu à peu descendaient par toute l'Asie. Ces pasteurs, entraînant les nations, chassant devant eux l'humanité avec leurs troupeaux, semblaient décidés à effacer de la terre toute ville, toute construction, toute trace de culture, à refaire du globe un désert, une libre prairie, où l'on pût désormais errer sans obstacle. Ils délibérèrent s'ils ne traiteraient pas ainsi toute la Chine septentrionale, s'ils ne rendraient pas cet empire, par l'incendie de cent villes et l'égorgement de plusieurs millions d'hommes, à cette beauté primitive des solitudes du monde naissant. Où ils ne pouvaient détruire les

villes sans grand travail, ils se dédommageaient du moins par le massacre des habitants; témoin ces pyramides de têtes de morts qu'ils firent élever dans la plaine de Bagdad[138].

[Note 138: Tamerlan, après avoir ruiné Damas de fond en comble, fit frapper des monnaies portant un mot arabe dont le sens était: DESTRUCTION.]

Toutes les sectes, toutes les religions qui se partageaient l'Asie, avaient également à craindre ces barbares, et nulle chance de les arrêter. Les sunnites et les schyytes, le calife de Bagdad et le calife du Caire, les Assassins, les chrétiens de Terre sainte, attendaient le Jugement. Toute dispute allait être finie, toute (p. 139) haine réconciliée; les Mongols s'en chargeaient. De là, sans doute, ils passeraient en Europe, pour accorder le pape et l'Empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France. Alors, ils n'auraient plus qu'à faire manger l'avoine à leurs chevaux sur l'autel de Saint-Pierre de Rome, et le règne de l'Antéchrist allait commencer.

Ils avançaient, lents et irrésistibles, comme la vengeance de Dieu; déjà ils étaient partout présents par l'effroi qu'ils inspiraient. En l'an 1238, les gens de la Frise et du Danemark n'osèrent pas quitter leurs femmes épouvantées pour aller pêcher le hareng, selon leur usage, sur les côtes d'Angleterre[139]. En Syrie, on s'attendait (p. 140) d'un moment à l'autre à voir apparaître les grosses têtes jaunes et les petits chevaux échevelés. Tout l'Orient était réconcilié. Les princes mahométans, entre autres le Vieux de la Montagne, avaient envoyé une ambassade suppliante au roi de France, et l'un des ambassadeurs passa en Angleterre.

[Note 139: «Ils avaient, dit Matthieu Pâris, ravagé et dépeuplé la grande Hongrie; ils avaient envoyé des ambassadeurs avec des lettres menaçantes à tous les peuples. Leur général se disait envoyé du Dieu très-haut pour dompter les nations qui lui étaient rebelles. Les têtes de ces barbares sont grosses et disproportionnées avec leurs corps, ils se nourrissent de chairs crues et même de chair humaine; ce sont des archers incomparables; ils portent avec eux des barques de cuir, avec lesquelles ils passent tous les fleuves; ils sont robustes, impies, inexorables; leur langue est inconnue à tous les peuples qui ont quelque rapport avec nous (quos nostra attingit notitia). Ils sont riches en troupeaux de moutons, de boeufs, de chevaux si rapides qu'ils font trois jours de marche en un jour. Ils portent par devant une bonne armure, mais aucune par derrière, pour n'être jamais tentés de fuir. Ils nomment khan leur chef, dont la férocité est extrême. Habitant la plage boréale, les Caspiennes, et celles qui leur confinent, ils sont nommés Tartares, du nom du fleuve Tar. Leur nombre est si grand, qu'ils semblent menacer le genre humain de sa destruction. Quoiqu'on eût déjà éprouvé d'autres invasions de la part des Tartares, la terreur était plus grande cette année, parce qu'ils semblaient plus furieux que de coutume; aussi les habitants de la Gothie et de la Frise, redoutant leurs attaques, ne vinrent point cette année, comme ils le faisaient d'ordinaire, sur les côtes d'Angleterre, pour charger leurs vaisseaux de harengs: les harengs se trouvèrent en conséquence tellement abondants en Angleterre, qu'on les vendait presque pour rien: même dans les endroits éloignés de la mer, on en donnait quarante ou cinquante d'excellents pour une petite pièce de monnaie. Un messager sarrasin, puissant et illustre par sa naissance, qui était venu en ambassade solennelle auprès du roi de France, principalement de la part du

Vieux de la Montagne, annonçait ces événements au nom de tous les Orientaux, et il demandait du secours aux Occidentaux, pour réprimer la fureur des Tartares. Il envoya un de ses compagnons d'ambassade au roi d'Angleterre pour lui exposer les mêmes choses, et lui dire que si les musulmans ne pouvaient soutenir le choc de ces ennemis, rien ne les empêcherait d'envahir tout l'Occident. L'évêque de Winchester, qui était présent à cette audience (c'était le favori d'Henri III), et qui avait déjà revêtu la croix, prit d'abord la parole en plaisantant. «Laissons, dit-il, ces chiens se dévorer les uns les autres, pour qu'ils périssent plus tôt. Quand ensuite nous arriverons sur les ennemis du Christ qui resteront en vie, nous les égorgerons plus facilement, et nous en purgerons la surface de la terre. Alors le monde entier sera soumis à l'Église catholique, et il ne restera plus qu'un seul pasteur et une seule bergerie.» Matth. Pâris, p. 318.]

D'autre part, l'empereur latin de Constantinople venait exposer à saint Louis son danger, son dénûment et sa misère. Ce pauvre Empereur s'était vu obligé de faire alliance avec les Comans, et de leur jurer amitié, la main sur un chien mort. Il en était à n'avoir plus pour (p. 141) se chauffer que les poutres de son palais. Quand l'impératrice vint, plus tard, implorer de nouveau la pitié de saint Louis, Joinville fut obligé, pour la présenter, de lui donner une robe. L'Empereur offrait à saint Louis de lui céder à bon compte un inestimable trésor, la vraie couronne d'épines qui avait ceint le front du Sauveur. La seule chose qui embarrassait le roi de France, c'est que le commerce de reliques avait bien l'air d'être un cas de simonie; mais il n'était pas défendu pourtant de faire un présent à celui qui faisait un tel don à la France. Le présent fut de cent soixante mille livres, et de plus, saint Louis donna le produit d'une confiscation faite sur les Juifs,

dont il se faisait scrupule de profiter lui-même. Il alla pieds nus recevoir les saintes reliques jusqu'à Vincennes, et plus tard fonda pour elles la Sainte-Chapelle de Paris.

La croisade de 1235 n'était pas faite pour rétablir les affaires d'Orient. Le roi champenois de Navarre, le duc de Bourgogne, le comte de Montfort, se firent battre. Le frère du roi d'Angleterre n'eut d'autre gloire que celle de racheter les prisonniers. Mauclerc seul y gagna quelque chose. Cependant, le jeune roi de France ne pouvait quitter encore son royaume et réparer ces malheurs. Une vaste ligue se formait contre lui; le comte de Toulouse, dont la fille avait épousé le frère du roi, Alphonse de Poitiers, voulait tenter encore un effort pour garder ses États, s'il n'avait pu garder ses enfants. Il s'était allié aux rois d'Angleterre, de Navarre, de Castille et d'Aragon. Il voulait (p. 142) épouser ou Marguerite de la Marche, soeur utérine d'Henri III, ou Béatrix de Provence. Par ce dernier mariage, il eût réuni la Provence au Languedoc, déshérité sa fille au profit des enfants qu'il eût eus de Béatrix, et réuni tout le Midi. La précipitation fit avorter ce grand projet. Dès 1242, les inquisiteurs furent massacrés à Avignon; l'héritier légitime de Nîmes, Béziers et Carcassonne, le jeune Trencavel, se hasarda à reparaître. Les confédérés agirent l'un après l'autre. Raymond était réduit quand les Anglais prirent les armes. Leur campagne en France fut pitoyable; Henri III avait compté sur son beau-père, le comte de la Marche, et les autres seigneurs qui l'avaient appelé. Quand ils se virent et se comptèrent, alors commencèrent les reproches et les altercations. Les Français n'avançaient pas moins; ils auraient tourné et pris l'armée anglaise au pont de Taillebourg, sur la Charente, si Henri n'eût obtenu une trêve par l'intercession de son frère Richard, en qui Louis révéra le héros de la dernière croisade, celui qui avait

racheté et rendu à l'Europe tant de chrétiens[140]. Henri profita de ce répit pour décamper et se retirer vers Saintes. Louis le serra de près; un combat acharné eut lieu dans les vignes, et le roi d'Angleterre finit par s'enfuir dans la ville, et de là vers Bordeaux (1242).

[Note 140: Matth. Pâris.]

Une épidémie, dont le roi et l'armée languirent également, l'empêcha de poursuivre ses succès. Mais le combat de Taillebourg n'en fut pas moins le coup mortel pour ses ennemis, et en général pour la féodalité. Le comte de Toulouse n'obtint grâce que comme cousin de la mère (p. 143) de saint Louis. Son vassal, le comte de Foix, déclara qu'il voulait dépendre immédiatement du roi. Le comte de la Marche et sa femme, l'orgueilleuse Isabelle de Lusignan, veuve de Jean et mère d'Henri III, furent obligés de céder. Ce vieux comte, faisant hommage au frère du roi, Alphonse, nouveau comte de Poitiers, un chevalier parut, qui se disait mortellement offensé par lui, et demandait à le combattre par-devant son suzerain. Alphonse insistait durement pour que le vieillard fit raison au jeune homme. L'événement n'était pas douteux, et déjà Isabelle, craignant de périr après son mari, s'était réfugiée au couvent de Fontevrault. Saint Louis s'interposa et ne permit point ce combat inégal. Telle fut pourtant l'humiliation du comte de la Marche, que son ennemi, qui avait juré de laisser pousser ses cheveux jusqu'à ce qu'il eût vengé son outrage, se les fit couper solennellement devant tous les barons, et déclara qu'il en avait assez.

En cette occasion, comme en toutes, Louis montrait la modération d'un saint et d'un politique. Un baron n'ayant voulu se rendre qu'après en avoir obtenu l'autorisation de son seigneur, le

roi d'Angleterre, Louis lui en sut gré, et lui remit son château sans autre garantie que son serment[141]. Mais afin de sauver de la tentation du parjure ceux qui tenaient des fiefs de lui et d'Henri, il leur déclara, aux termes de l'Évangile, qu'on ne pouvait servir deux maîtres, et leur permit d'opter librement[142]. Il eût voulu, pour ôter toute cause de (p. 144) guerre, obtenir d'Henri la cession expresse de la Normandie; à ce prix, il lui eût rendu le Poitou.

[Note 141: Matth. Pâris.]

[Note 142: Matth. Pâris.]

Telle était la prudence et la modération du roi. Il n'imposa pas à Raymond d'autres conditions que celles du traité de Paris, qu'il avait signé quatorze ans auparavant.

Cependant la catastrophe tant redoutée avait lieu en Orient. Une aile de la prodigieuse armée des Mongols avait poussé vers Bagdad (1258); une autre entrait en Russie, en Pologne, en Hongrie. Les Karismiens, précurseurs des Mongols, avaient envahi la Terre sainte; ils avaient remporté à Gaza, malgré l'union des chrétiens et des musulmans, une sanglante victoire. Cinq cents templiers y étaient restés; c'était tout ce que l'ordre avait alors de chevaliers à la Terre sainte; puis les Mongols avaient pris Jérusalem abandonnée de ses habitants; ces barbares, par un jeu perfide, mirent partout des croix sur les murs; les habitants, trop crédules, revinrent et furent massacrés.

Saint Louis était malade, alité, et presque mourant, quand ces tristes nouvelles parvinrent en Europe. Il était si mal qu'on désespérait de sa vie, et déjà une des dames qui le gardaient voulait lui jeter le drap sur le visage, croyant qu'il avait passé. Dès

qu'il alla un peu mieux, au grand étonnement de ceux qui l'entouraient, il fit mettre la croix rouge sur son lit et sur ses vêtements. Sa mère eût autant aimé le voir mort. Il promettait, lui faible et mourant, d'aller si loin, outre-mer, sous un climat meurtrier, donner son sang et celui des (p. 145) siens dans cette inutile guerre qu'on poursuivait depuis plus d'un siècle. Sa mère, les prêtres eux-mêmes le pressaient d'y renoncer. Il fut inflexible; cette idée, qu'on lui croyait si fatale, fut, selon toute apparence, ce qui le sauva; il espéra, il voulut vivre, et vécut en effet. Dès qu'il fut convalescent, il appela sa mère, l'évêque de Paris, et leur dit: «Puisque vous croyez que je n'étais pas parfaitement en moi-même quand j'ai prononcé mes voeux, voilà ma croix que j'arrache de mes épaules, je vous la rends... Mais à présent, continua-t-il, vous ne pouvez nier que je ne sois dans la pleine jouissance de toutes mes facultés; rendez-moi donc ma croix; car celui qui sait toute chose sait aussi qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche jusqu'à ce que j'aie été marqué de nouveau de son signe.»--«C'est le doigt de Dieu, s'écrièrent tous les assistants; ne nous opposons plus à sa volonté.» Et personne, dès ce jour, ne contredit son projet.

Le seul obstacle qui restât à vaincre, chose triste et contre nature, c'était le pape. Innocent IV remplissait l'Europe de sa haine contre Frédéric II. Chassé de l'Italie, il assembla contre lui un grand concile à Lyon[143]. Cette ville impériale tenait pourtant à la France, sur le territoire de laquelle elle avait son faubourg au delà du Rhône. Saint Louis, qui s'était inutilement porté pour médiateur, ne consentit pas sans répugnance à recevoir le pape. Il fallut (p. 146) que tous les moines de Cîteaux vinssent se jeter aux pieds du roi; et il laissa attendre le pape quinze jours pour savoir sa détermination. Innocent, dans sa violence, contrariait

de tout son pouvoir la croisade d'Orient; il eût voulu tourner les armes du roi de France contre l'Empereur ou contre le roi d'Angleterre, qui était sorti un moment de sa servilité à l'égard du saint-siége. Déjà, en 1239, il avait offert la couronne impériale à saint Louis pour son frère, Robert d'Artois; en 1245, il lui offrit la couronne d'Angleterre. Étrange spectacle, un pape n'oubliant rien pour entraver la délivrance de Jérusalem, offrant tout à un croisé pour lui faire violer son voeu[144].

[Note 143: Matth. Pâris.--«Écrasons d'abord le dragon, disait-il, et nous écraserons bientôt ces vipères de roitelets.»]

[Note 144: «Les barons anglais n'osaient passer à la Terre sainte, craignant les piéges de la cour de Rome (muscipulas Romanæ formidantes).» Matth. Pâris.]

Louis ne songeait guère à acquérir. Il s'occupait bien plutôt à légitimer les acquisitions de ses pères. Il essaya inutilement de se réconcilier l'Angleterre par une restitution partielle. Il interrogea même les évêques de Normandie pour se rassurer sur le droit qu'il pouvait avoir à la possession de cette province. Il dédommagea par une somme d'argent le vicomte Trencavel, héritier de Nîmes et de Béziers. Il l'emmena à la croisade, avec tous les faidits, les proscrits de la guerre des Albigeois, tous ceux que l'établissement des compagnons de Montfort avait privés de leur patrimoine. Ainsi il faisait de la guerre sainte une expiation, une réconciliation universelle.

Ce n'était pas une simple guerre, une expédition, que saint Louis (p. 147) projetait, mais la fondation d'une grande colonie en Égypte. On pensait alors, non sans vraisemblance, que pour conquérir et posséder la Terre sainte, il fallait avoir l'Égypte pour

point d'appui. Aussi il avait emporté une grande quantité d'instruments de labourage et d'outils de toute espèce[145]. Pour faciliter les communications régulières, il voulut avoir un port à lui sur la Méditerranée; ceux de Provence étaient à son frère Charles d'Anjou: il fit creuser celui d'Aigues-Mortes.

[Note 145: «Ligones, tridentes, trahas, vomeres, aratra, etc.» Matth. Pâris.]

Il cingla d'abord vers Chypre, où l'attendaient d'immenses approvisionnements[146]. Là il s'arrêta, et longtemps, soit pour attendre son frère Alphonse qui lui amenait sa réserve, soit peut-être pour s'orienter dans ce monde nouveau. Il y fut amusé par les ambassadeurs des princes d'Asie, qui venaient observer le grand roi des Francs. Les chrétiens vinrent d'abord de Constantinople, d'Arménie, de Syrie; les musulmans ensuite, entre autres les envoyés de ce Vieux de la Montagne dont on faisait tant de récits[147]. Les Mongols même parurent. Saint Louis, qui les crut favorables au christianisme (p. 148) d'après leur haine pour les autres mahométans, se ligua avec eux contre les deux papes de l'islamisme, les califes de Bagdad et du Caire.

[Note 146: Joinville: «Et quand on les véoit il sembloit que ce fussent moutaingnes; car la pluie qui avoit battu les blez de lonctemps, les avoit fait germer par dessus, si que il n'i paroit que l'erbe vert.»]

[Note 147: Il envoya demander au roi l'exemption du tribut qu'il payait aux hospitaliers et aux templiers. «Darière l'amiral avait un Bacheler bien atourné, qui tenoit trois coutiaus en son poing, dont l'un entroit ou manche de l'autre; pour ce que se l'amiral eust été refusé, il eust présenté au roy ces trois coutiaus,

pour li deffier. Darière celi qui tenoit les trois coutiaus, avoit un autre qui tenoit un bouqueran (pièce de toile de coton) entorteillé entour son bras, que il eut aussi présenté au roi pour li ensevelire se il eust refusée la requeste au Vieil de la Montaigne.» Joinville, p. 93.--«Quand le viex chevauchoit, dit encore Joinville, il avait un crieur devant li qui portoit une hache danoise à lonc manche tout couvert d'argent, à tout pleins de coutiaus ferus ou manche et crioit: Tournés-vous de devant celi qui porte la mort des rois entre ses mains.» P. 97.

Joinville, p. 37: «Le commun peuple se prist aus foles femmes, dont il avint que le roy donna congié à tout plein de ses gens, quand nous revinmes de prison; et je li demandé pourquoy il avoit ce fait; et il me dit que il avoit trouvé de certein, que au giet d'une pierre menue, entour son paveillon tenoient cil leur bordiaus à qui il avoit donné congié, et ou temps du plus grand meschief que l'ost eust onques été.»--«Les barons qui deussent garder le leur pour bien emploier en lieu et en tens, se pristrent à donner les grans mangers et les outrageuses viandes.»]

Cependant les Asiatiques revenaient de leurs premières craintes, ils se familiarisaient avec l'idée de la grande invasion des Francs. Ceux-ci, dans l'abondance, s'énervaient sous la séduction d'un climat corrupteur. Les prostituées venaient placer leurs tentes autour même de la tente du roi et de sa femme, la chaste reine Marguerite, qui l'avait suivi.

Il se décida enfin à partir pour l'Égypte. Il avait à choisir entre Damiette et Alexandrie. Un coup de vent l'ayant poussé vers la première ville[148], il eut hâte d'attaquer; lui-même il se jeta dans l'eau (p. 149) l'épée à la main. Les troupes légères des Sarrasins, qui étaient en bataille sur le rivage, tentèrent une ou deux

charges, et voyant les Francs inébranlables, ils s'enfuirent à toute bride. La forte ville de Damiette, qui pouvait résister, se rendit dans le premier effroi. Maître d'une telle place, il fallait se hâter de saisir Alexandrie ou le Caire. Mais la même foi qui inspirait la croisade, faisait négliger les moyens humains qui en auraient assuré le succès. Le roi d'ailleurs, roi féodal, n'était sans doute pas assez maître pour arracher ses gens au pillage d'une riche ville; il en fut comme en Chypre, ils ne se laissèrent emmener que lorsqu'ils furent las eux-mêmes de leurs excès. Il y avait d'ailleurs une excuse; Alphonse et la réserve se faisaient attendre. Le comte de Bretagne, Mauclerc, déjà expérimenté dans la guerre d'Orient, voulait qu'on s'assurât d'abord d'Alexandrie; le roi insista pour le Caire. Il fallait donc s'engager dans ce pays coupé de canaux, et suivre la route qui avait été si fatale à Jean de Brienne. La marche fut d'une singulière lenteur; les chrétiens, au lieu de jeter des ponts, faisaient une levée dans chaque canal. Ils mirent ainsi un mois pour franchir les dix lieues qui sont de Damiette à Mansourah[149]. Pour atteindre (p. 150) cette dernière ville, ils entreprirent une digue qui devait soutenir le Nil, et leur livrer passage. Cependant ils souffraient horriblement des feux grégeois que leur lançaient les Sarrasins, et qui les brûlaient sans remède enfermés dans leurs armures[150]. Ils restèrent ainsi cinquante jours, au bout desquels ils apprirent qu'ils auraient pu s'épargner tant de peine et de travail. Un Bédouin leur indiqua un gué (8 février).

[Note 148: «Il est vraisemblable que saint Louis aurait opéré sa descente sur le même point que Bonaparte (à une demi-lieue d'Alexandrie), si la tempête qu'il avait essuyée en sortant de Limisso, et les vents contraires peut-être, ne l'avaient porté sur la côte de Damiette. Les auteurs arabes disent que le Soudan du Caire, instruit des dispositions de saint Louis, avait envoyé des

troupes à Alexandrie comme à Damiette, pour s'opposer au débarquement.» Michaud, IV, 236.]

[Note 149: Bonaparte pensait que si saint Louis avait manoeuvré comme les Français en 1798, il aurait pu, en partant de Damiette le 8 juin, arriver le 12 à Mansourah, et le 26 au Caire.]

[Note 150: «Toutes les fois que nostre saint roi ooit que il nous getoient le feu grejois, il se vestoit en son lit, et tendoit ses mains vers notre Seigneur, et disoit en plourant: Biau Sire Diex, gardez-moy ma gent.» Joinville.]

L'avant-garde, conduite par Robert d'Artois, passa avec quelque difficulté. Les templiers qui se trouvaient avec lui, l'engageaient à attendre que son frère le rejoignît. Le bouillant jeune homme les traita de lâches, et se lança, tête baissée, dans la ville dont les portes étaient ouvertes. Il laissait mener son cheval par un brave chevalier, qui était sourd, et qui criait à tue-tête: Sus! sus! à l'ennemi[151]! Les templiers n'osèrent rester derrière: tous entrèrent, tous périrent. Les mameluks, revenus de leur étonnement, barrèrent les rues de pièces de bois, et des fenêtres ils écrasèrent les assaillants.

[Note 151: Joinville: «Le bon comte de Soissons se moquoit à moy, et me disoit; «Seneschal, lessons huer cette chiennaille, que, par la quoife Dieu, encore en parlerons nous de ceste journée es chambres des dames.»]

Le roi, qui ne savait rien encore, passa, rencontra les Sarrasins; (p. 151) il combattit vaillamment. «Là, où j'étois à pied avec mes chevaliers, dit Joinville, aussi blessé vint le roi avec toute sa bataille, avec grand bruit et grande noise de trompes, de nacaires, et il s'arrêta sur un chemin levé; mais oncques si bel

homme armé ne vis, car il paroissoit dessus toute sa gent des épaules en haut, un haume d'or à son chef, une épée d'Allemagne en sa main.» Le soir on lui annonça la mort du comte d'Artois, et le roi répondit: «Que Dieu en feust adoré de ce que il li donnoit; et lors li choient les larmes des yex moult grosses.» Quelqu'un vint lui demander des nouvelles de son frère: «Tout ce que je sais, dit-il, c'est qu'il est en paradis[152].»

[Note 152: Joinville.]

Les mameluks revenant de tous côtés à la charge, les Français défendirent leurs retranchements jusqu'à la fin de la journée. Le comte d'Anjou, qui se trouvait le premier sur la route du Caire, était à pied au milieu de ses chevaliers; il fut attaqué en même temps par deux troupes de Sarrasins, l'une à pied, l'autre à cheval; il était accablé par le feu grégeois, et on le tenait déjà pour déconfit. Le roi le sauva en s'élançant lui-même à travers les musulmans. La crinière de son cheval fut toute couverte de feu grégeois. Le comte de Poitiers fut un moment prisonnier des Sarrasins; mais il eut le bonheur d'être délivré par les bouchers, les vivandiers et les femmes de l'armée. Le sire de Briançon ne put conserver son terrain qu'à l'aide des machines du duc de Bourgogne, qui tiraient au travers de la rivière. Gui de Mauvoisin, couvert de feu grégeois, n'échappa (p. 152) qu'avec peine aux flammes. Les bataillons du comte de Flandre, des barons d'outremer que commandait Gui d'Ibelin, et de Gauthier de Châtillon, conservèrent presque toujours l'avantage sur les ennemis. Ceux-ci sonnèrent enfin la retraite, et Louis rendit grâce à Dieu, au milieu de toute l'armée, de l'assistance qu'il en avait reçue: c'était, en effet, un miracle d'avoir pu défendre, avec des gens à pied et

presque tous blessés, un camp attaqué par une redoutable cavalerie.

Il devait bien voir que le succès était impossible, et se hâter de retourner vers Damiette, mais il ne pouvait s'y décider. Sans doute, le grand nombre de blessés qui se trouvaient dans le camp rendait la chose difficile; mais les malades augmentaient chaque jour. Cette armée, campant sur les vases de l'Égypte, nourrie principalement des barbots du Nil, qui mangeaient tant de cadavres, avaient contracté d'étranges et hideuses maladies. Leur chair gonflait, pourrissait autour de leurs gencives, et pour qu'ils avalassent, on était obligé de la leur couper; ce n'était par tout le camp que des cris douloureux comme de femmes en mal d'enfant; chaque jour augmentait le nombre des morts. Un jour, pendant l'épidémie, Joinville malade, et entendant la messe de son lit, fut obligé de se lever et de soutenir son aumônier prêt à s'évanouir. «Ainsi soutenu, il acheva son sacrement, parchanta la messe tout entièrement: ne oncques plus ne chanta.»

Ces morts faisaient horreur, chacun craignait de les toucher et de leur donner la sépulture; en vain le roi, plein de respect pour (p. 153) ces martyrs, donnait l'exemple et aidait à les enterrer de ses propres mains. Tant de corps abandonnés augmentaient le mal chaque jour; il fallut songer à la retraite pour sauver au moins ce qui restait. Triste et incertaine retraite d'une armée amoindrie, affaiblie, découragée. Le roi, qui avait fini par être malade comme les autres, eût pu se mettre en sûreté, mais il ne voulut jamais abandonner son peuple[153]. Tout mourant qu'il était, il entreprit d'exécuter sa retraite par terre, tandis que les malades étaient embarqués sur le Nil. Sa faiblesse était telle, qu'on fut bientôt obligé de le faire entrer dans une petite maison,

et de le déposer sur les genoux _d'une bourgeoise de Paris_, qui se trouvait là.

[Note 153: «Le roi de France eût pu échapper aux mains des Égyptiens, soit à cheval, soit dans un bateau, mais ce prince généreux ne voulut jamais abandonner ses troupes.» Aboul-Mahassen.--En revenant de l'île de Chypre, le vaisseau de saint Louis toucha sur un rocher, et trois toises de la quille furent emportées. On conseilla au roi de le quitter. «À ce respondi le roy: Seigneurs, je vois que se je descens de ceste nef, que elle sera de refus, et voy que il a céans huit cents personnes et plus; et pour ce que chascun aime autretant sa vie comme je fais la moie, n'oseroit nulz demourez en ceste nef, ainçois demourroient en Cypre; parquoy, se Dieu plaît, je ne mettrai ja tant de gent comme il a céans en péril de mort; ainçois demourrai céans pour mon peuple sauver.» Joinville.]

Cependant, les chrétiens s'étaient vus bientôt arrêtés par les Sarrasins qui les suivaient par terre et les attendaient dans le fleuve. Un immense massacre commença, ils déclarèrent en vain qu'ils voulaient se rendre; les Sarrasins ne craignaient autre chose que le grand nombre des prisonniers; ils les faisaient donc entrer dans un clos, leur (p. 154) demandaient s'ils voulaient renier le Christ. Un grand nombre obéit, entre autres tous les mariniers de Joinville.

Cependant le roi et les prisonniers de marque avaient été réservés. Le sultan ne voulait pas les délivrer, à moins qu'ils ne rendissent Jérusalem; ils objectèrent que cette ville était à l'empereur d'Allemagne, et offrirent Damiette avec quatre cent mille besants d'or. Le sultan avait consenti lorsque les mameluks, auxquels il devait sa victoire, se révoltent et l'égorgent au pied des

galères où les Français étaient détenus. Le danger était grand pour ceux-ci; les meurtriers pénétrèrent en effet jusqu'auprès du roi. Celui même qui avait arraché le coeur au soudan vint au roi, sa main tout ensanglantée, et lui dit: «Que me donneras-tu, que je t'aie occi ton ennemi, qui t'eût fait mourir s'il eût vécu?» Et le roi ne lui répondit oncques rien. Il en vint bien trente, les épées toutes nues et les haches danoises aux mains dans notre galère, continue Joinville: Je demandai à monseigneur Baudoin d'Ibelin, qui savait bien le sarrasinois, ce que ces gens disoient; et il me répondit qu'ils disoient qu'ils nous venoient les têtes trancher. Il y avoir tout plein de gens qui se confessoient à un frère de la Trinité, qui étoit au comte Guillaume de Flandre; mais, quant à moi, je ne me souvins oncques de péché que j'eusse fait. Ainçois me pensai que plus je me défendrois ou plus je me gauchirois, pis me vaudroit. Et lors me signai et m'agenouillai aux pieds de l'un d'eux qui tenoit une hache danoise à charpentier, et dis: «Ainsi mourut sainte Agnès.» Messire Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, (p. 155) s'agenouilla à côté de moi, et je lui dis: «Je vous absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. Mais quand je me levai d'illec, il ne me souvint oncques de choses qu'il m'eût dite ni racontée[154].»

[Note 154: Joinville. On dit au roi que les amiraux avaient délibéré de le faire soudan de Babylone... «Et il me dit qu'il ne l'eust mie refusé. Et sachiez que il ne demoura (que ce dessein n'échoua) pour autre chose que pour ce que ils disoient que le Roy estoit le plus ferme crestien que en peust trouver; et cest exemple en monstroient, à ce que quant ils se partoient de la héberge, il prenoit sa croiz à terre et seignoit tout son cors; et disoient que se celle gent fesoient soudane de li, il les occiroit tous, où ils devendroient crestiens.» Joinville, p. 78.

Suivant M. Rifaut, la chanson qui fut composée à cette occasion, se chante encore aujourd'hui. Reinaud, extraits d'historiens arabes (Biblioth. des croisades, IV, 475).--Suivant Villani, Florence, où dominaient les Gibelins, célébra par des fêtes le revers des croisés. Michaud, IV, 373.

Joinville, p. 126: «À Sayette vindrent les nouvelles au Roy que sa mère estoit morte. Si grand deuil en mena, que de deux jours on ne pot onques parler à li. Après ce m'envoia querre par un vallet de sa chambre. Quant je ving devant li en sa chambre, là où il estoit tout seul, et il me vit et estandi ses bras, et me dit: A! Seneschal! j'ai perdu ma mère.»--Lorsque saint Louis traitait avec le soudan pour sa rançon, il lui dit que s'il voulait désigner une somme raisonnable, il manderait à sa mère qu'elle la payât. «Et ils distrent: Comment est-ce que vous ne nous voulez dire que vous ferez ces choses? et le roy respondi que il ne savoit se la reine le vourroit faire, pour ce que elle estoit sa dame.» Ibid., 73.]

Il y avait trois jours que Marguerite avait appris la captivité de son mari, lorsqu'elle accoucha d'un fils nommé Jean, et qu'elle surnomma Tristan. Elle faisait coucher au pied de son lit, pour se rassurer, un vieux chevalier âgé de quatre-vingts ans. Peu de temps avant (p. 156) d'accoucher, elle s'agenouilla devant lui et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par son serment, et elle lui dit: «Je vous demande, par la foi que vous m'avez baillée, que si les Sarrasins prennent cette ville, que vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent;» et le chevalier répondit: «Soyez certaine que je le ferai volontiers, car je l'avois bien pensé que je vous occirois avant qu'ils vous eussent pris[155].»

[Note 155: Joinville.]

Rien ne manquait au malheur et à l'humiliation de saint Louis. Les Arabes chantèrent sa défaite, et plus d'un peuple chrétien en fit des feux de joie. Il resta pourtant un an à la Terre sainte pour aider à la défendre, au cas que les mameluks poursuivissent leur victoire hors de l'Égypte. Il releva les murs des villes, fortifia Césarée, Jaffa, Sidon, Saint-Jean-d'Acre et ne se sépara de ce triste pays que lorsque les barons de la Terre sainte lui eurent eux-mêmes assuré que son séjour ne pouvait plus leur être utile. Il venait d'ailleurs de recevoir une nouvelle qui lui faisait un devoir de retourner au plus tôt en France. Sa mère était morte; malheur immense pour un tel fils qui, pendant si longtemps, n'avait pensé que par elle, qui l'avait quittée malgré elle pour cette désastreuse expédition, où il devait laisser sur la terre infidèle un de ses frères, tant de loyaux serviteurs, les os de tant de martyrs. La vue de la France elle-même ne put le consoler. «Si j'endurais seul la honte et le malheur, disait-il à un évêque, si mes péchés n'avaient pas tourné au préjudice de l'Église universelle, je me résignerais. Mais, hélas! toute la chrétienté (p. 157) est tombée par moi dans l'opprobre et la confusion[156].»

[Note 156: Matth. Pâris.]

L'état où il retrouvait l'Europe n'était pas propre à le consoler. Le revers qu'il déplorait était encore le moindre des maux de l'Église; c'en était un bien autre que cette inquiétude extraordinaire qu'on remarquait dans tous les esprits. Le mysticisme, répandu dans le peuple par l'esprit des croisades, avait déjà porté son fruit, l'enthousiasme sauvage de la liberté politique et religieuse. Ce caractère révolutionnaire du mysticisme, qui devait se produire nettement dans les jacqueries des siècles suivants, particulièrement dans la révolte des paysans de Souabe, en 1525, et

des anabaptistes, en 1538, il apparut déjà dans l'insurrection des _Pastoureaux_[157], qui éclata pendant l'absence de saint Louis. C'étaient les plus misérables habitants des campagnes, des bergers surtout, qui, entendant dire que le roi était prisonnier, s'armèrent, s'attroupèrent, formèrent une grande armée, déclarèrent qu'ils voulaient aller le délivrer. (p. 158) Peut-être fut-ce un simple prétexte, peut-être l'opinion que le pauvre peuple s'était déjà formée de Louis, lui avait-elle donné un immense et vague espoir de soulagement et de délivrance. Ce qui est certain, c'est que ces bergers se montraient partout ennemis des prêtres et les massacraient; ils conféraient eux-mêmes les sacrements. Ils reconnaissaient pour chef un homme inconnu, qu'ils appelaient le grand maître de Hongrie[158]. Ils traversèrent impunément Paris, Orléans, une grande partie de la France. On parvint cependant à dissiper et détruire ces bandes[159].

[Note 157: Matth. Pâris, p. 550, sqq.--«Aux premiers soulèvements du peuple de Sens, les rebelles se créèrent un clergé, des évêques, un pape avec ses cardinaux.» Continuateur de Nangis, 1315.--Les pastoureaux avaient aussi une espèce de tribunal ecclésiastique. Ibid., 1320.--Les Flamands s'étaient soumis à une hiérarchie, à laquelle ils durent de pouvoir prolonger longtemps leur opiniâtre résistance. Grande Chron. de Flandres, XIVe siècle.--Les plus fameux routiers avaient pris le titre d'archiprêtres. Froissart, vol. I, ch. CLXXVII.--Les Jacques eux-mêmes avaient formé une monarchie. Ibid., ch. CLXXXIV.--Les Maillotins s'étaient de même classés en dizaines, cinquantaines et centaines. Ibid., ch. CLXXXII-III-IV. Juvén. des Ursins, ann. 1382, et Anon. de Saint-Denis. hist. de Ch. VI. Monteil, t. I, p. 286.]

[Note 158: Il prétendait avoir à la main une lettre de la Vierge Marie, qui appelait les bergers à la Terre sainte, et pour accréditer cette fable il tenait cette main constamment fermée.]

[Note 159: «Quasi canes rabidi passim detruncati.» Matthieu Pâris.]

Saint Louis de retour sembla repousser longtemps toute pensée, toute ambition étrangère; il s'enferma avec un scrupule inquiet dans son devoir de chrétien, comprenant toutes les vertus de la royauté dans les pratiques de la dévotion, et s'imputant à lui-même comme péché tout désordre public. Les sacrifices ne lui coûtèrent rien pour satisfaire cette conscience timorée et inquiète. Malgré ses frères, ses enfants, ses barons, ses sujets, il restitua au roi d'Angleterre le Périgord, le Limousin, l'Agénois, et ce qu'il avait en Quercy et en Saintonge, à condition que Henri renonçât à ses droits sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou (1258). Les provinces cédées ne lui pardonnèrent jamais, et quand il fut canonisé, elles refusèrent de célébrer sa fête.

Cette préoccupation excessive des choses de la conscience aurait (p. 159) ôté à la France toute action extérieure. Mais la France n'était pas encore dans la main du roi. Le roi se resserrait, se retirait en soi. La France débordait au dehors.

D'une part, l'Angleterre, gouvernée par des Poitevins, par des Français du Midi, s'affranchit d'eux par le secours d'un Français du Nord, Simon de Monfort, comte de Leicester, second fils du fameux Montfort, chef de la croisade des Albigeois. De l'autre côté, les Provençaux, sous Charles d'Anjou, frère de saint Louis,

conquirent le royaume des Deux-Siciles, et consommèrent en Italie la ruine de la maison de Souabe.

Le roi d'Angleterre, Henri III, avait porté la peine des fautes de Jean. Son père lui avait légué l'humiliation et la ruine. Il n'avait pu se relever qu'en se mettant sans réserve entre les mains de l'Église; autrement les Français lui prenaient l'Angleterre, comme ils avaient pris la Normandie. Le pape usa et abusa de son avantage; il donna à des Italiens tous les bénéfices d'Angleterre, ceux même que les barons normands avaient fondés pour les ecclésiastiques de leur famille. Les barons ne souffraient pas patiemment cette tyrannie de l'Église, et s'en prenaient au roi, qu'ils accusaient de faiblesse. Serré entre ces deux partis, et recevant tous les coups qu'ils portaient, à qui le roi pouvait-il se fier? à nul autre qu'à nos Français du Midi, aux Poitevins surtout, compatriotes de sa mère.

Ces méridionaux, élevés dans les maximes du droit romain, étaient favorables au pouvoir monarchique, et naturellement ennemis des (p. 160) barons. C'était l'époque où saint Louis accueillait les traditions du droit impérial, et introduisait, bon gré, mal gré, l'esprit de Justinien dans la loi féodale. En Allemagne, Frédéric II s'efforçait de faire prévaloir les mêmes doctrines. Ces tentatives eurent un sort différent; elles contribuèrent à l'élévation de la royauté en France, et la ruinèrent en Angleterre et en Allemagne.

Pour imposer à l'Angleterre l'esprit du Midi, il eût fallu des armées permanentes, des troupes mercenaires, et beaucoup d'argent. Henri III ne savait où en prendre; le peu qu'il obtenait, les intrigants qui l'environnaient mettaient la main dessus. Il ne faut pas oublier d'ailleurs une chose importante, c'est la disproportion

qui se trouvait nécessairement alors entre les besoins et les ressources. Les besoins étaient déjà grands; l'ordre administratif commençait à se constituer; on essayait des armées permanentes. Les ressources étaient faibles ou nulles; la production industrielle, qui alimente la prodigieuse consommation du fisc dans les temps modernes, avait à peine commencé. C'était encore l'âge du privilége; les barons, le clergé, tout le monde, avaient à alléguer tel ou tel droit pour ne rien payer. Depuis la Grande Charte surtout, une foule d'abus lucratifs ayant été supprimés, le gouvernement anglais semblait n'être plus qu'une méthode pour faire mourir le roi de faim.

La Grande Charte ayant posé l'insurrection en principe et constitué l'anarchie, une seconde crise était nécessaire pour asseoir un ordre régulier, pour introduire entre le roi, le pape et le baronnage un élément nouveau, le peuple, qui peu à peu les mit d'accord. À une (p. 161) révolution, il faut un homme; ce fut Simon de Montfort; ce fils du conquérant du Languedoc était destiné à poursuivre sur les ministres poitevins d'Henri III la guerre héréditaire de sa famille contre les hommes du Midi. Marguerite de Provence, femme de saint Louis, haïssait ces Montfort, qui avaient fait tant de mal à son pays. Simon pensa qu'il ne gagnerait rien à rester à la cour de France, et passa en Angleterre. Les Monfort, comtes de Leicester, appartenaient aux deux pays. Le roi Henri combla Simon; il lui donna sa soeur, et l'envoya en Guienne réprimer les troubles de ce pays. Simon s'y conduisit avec tant de dureté qu'il fallut le rappeler. Alors il tourna contre le roi. Ce roi n'avait jamais été plus puissant en apparence, ni plus faible en réalité. Il s'imaginait qu'il pourrait acheter pièce à pièce les dépouilles de la maison de Souabe. Son frère, Richard de Cornouailles, venait d'acquérir, argent comptant, le titre

d'Empereur, et le pape avait concédé à son fils celui de roi de Naples. Cependant toute l'Angleterre était pleine de troubles. On n'avait su d'autre remède à la tyrannie pontificale que d'assassiner les courriers, les agents du pape; une association s'était formée dans ce but[160]. En 1258, un _Parlement_ fut assemblé à Oxford; c'est la première fois (p. 162) que les assemblées prennent ce titre. Le roi y avait de nouveau juré la Grande Charte, et s'était mis en tutelle entre les mains de vingt-quatre barons. Au bout de six ans de guerres, les deux partis invoquèrent l'arbitrage de saint Louis. Le pieux roi, également inspiré de la Bible et du droit romain, décida qu'_il fallait obéir aux puissances_, et annula les statuts d'Oxford, déjà cassés par le pape. Le roi Henri devait rentrer en possession de toute sa puissance, sauf les chartes et louables coutumes du royaume d'Angleterre antérieures aux statuts d'Oxford (1264).

[Note 160: À la tête se trouvait Robert Thwinge, chevalier de Yorkshire, qu'une provision papale avait privé du droit d'élire à un bénéfice provenant de sa famille. Ces associés, bien qu'ils ne fussent que quatre-vingts, parvinrent, par la célérité et le mystère de leurs mouvements, à persuader au peuple qu'ils étaient en bien plus grand nombre. Ils assassinèrent les courriers du pape, écrivirent des lettres menaçantes aux ecclésiastiques étrangers, etc. Au bout de huit mois, le roi interposa son autorité; Thwinge se rendit à Rome, où il gagna son procès, et conféra le bénéfice, etc. Lingard, II, 161.]

Aussi les confédérés ne prirent cette sentence arbitrale que comme un signal de guerre. Simon de Montfort eut recours à un moyen extrême. Il intéressa les villes à la guerre, en introduisant leurs représentants dans le Parlement. Étrange destinée de cette

famille! Au XIIe siècle, un des ancêtres de Montfort avait conseillé à Louis le Gros, après la bataille de Brenneville, d'armer les milices communales. Son père, l'exterminateur des Albigeois, avait détruit les municipes du midi de la France. Lui, il appela les communes d'Angleterre à la participation des droits politiques, essayant toutefois d'associer la religion à ses projets, et de faire de cette guerre une croisade[161].

[Note 161: La veille de la bataille de Lewes, il ordonna à chaque soldat de s'attacher une croix blanche sur la poitrine et sur l'épaule, et d'employer le soir suivant à des actes de religion.]

Quelque consciencieuse et impartiale que fût la décision de saint (p. 163) Louis, elle était téméraire, ce semble; l'avenir devait juger ce jugement. C'était la première fois qu'il sortait de cette réserve qu'il s'était jusqu'alors imposée. Sans doute, à cette époque, l'influence du clergé d'une part, de l'autre celle des légistes, le préoccupaient de l'idée du droit absolu de la royauté. Cette grande et subite puissance de la France, pendant les discordes et l'abaissement de l'Angleterre et de l'Empire, était une tentation. Elle portait Louis à quitter peu à peu le rôle de médiateur pacifique qu'il s'était contenté autrefois de jouer entre le pape et l'Empereur. L'illustre et infortunée maison de Souabe était abattue; le pape mettait à l'encan ses dépouilles. Il les offrait à qui en voudrait, au roi d'Angleterre, au roi de France. Louis refusa d'abord pour lui-même, mais il permit à son frère Charles d'accepter. C'était mettre un royaume de plus dans sa maison, mais aussi sur sa conscience le poids d'un royaume. L'Église, il est vrai, répondait de tout. Le fils du grand Frédéric II, Conrad et le bâtard Manfred, étaient, disait-on, des impies, des ennemis du pape, des princes plus mahométans que chrétiens. Cependant,

tout cela suffisait-il pour qu'on leur prît leur héritage? et si Manfred était coupable, qu'avait-il fait le fils de Conrad, le pauvre petit Corradino, le dernier rejeton de tant d'Empereurs? Il avait à peine trois ans.

Ce frère de saint Louis, ce Charles d'Anjou, dont son admirateur Villani a laissé un portrait si terrible, cet _homme noir, qui dormait peu_[162], fut un démon tentateur pour saint Louis. Il avait (p. 164) épousé Béatrix, la dernière des quatre filles du comte de Provence. Les trois aînées étaient reines[163] et faisaient asseoir Béatrix sur un escabeau à leurs pieds. Celle-ci irritait encore l'âme violente et avide de son mari; il lui fallait aussi un trône à elle, et n'importe à quel prix. La Provence, comme l'héritière de Provence, devait souhaiter une consolation pour l'hymen odieux qui la soumettait aux Français; si les vaisseaux de Marseille assujettie portaient le pavillon de la France, il fallait qu'au moins ce pavillon triomphât sur les mers, et humiliât ceux des Italiens.

[Note 162: «Ce Charles fut sage et prudent dans les conseils, preux dans les armes, sévère, et fort redouté de tous les rois du monde, magnanime, et de hautes pensées qui l'égalaient aux plus grandes entreprises; inébranlable dans l'adversité, ferme et fidèle dans toutes ses promesses, parlant peu et agissant beaucoup, ne riant presque jamais, décent comme un religieux, zélé catholique, âpre à rendre justice, féroce dans ses regards. Sa taille était grande et nerveuse, sa couleur olivâtre, son nez fort grand. Il paraissait plus fait qu'aucun autre seigneur pour la majesté royale. Il ne dormait presque point. Il fut prodigue d'armes envers ses chevaliers; mais avide d'acquérir, de quelque part que ce fut, des terres, des seigneuries et de l'argent pour fournir à ses entre-

prises. Jamais il ne prit de plaisir aux mimes, aux troubadours et aux gens de cour.» Villani.]

[Note 163: Femmes des rois de France et d'Angleterre, et de l'empereur Richard de Cornouailles.]

Je ne puis raconter la ruine de cette grande et malheureuse maison de Souabe, sans revenir sur ses destinées, qui ne sont autres que la lutte du sacerdoce et de l'Empire. Qu'on m'excuse de cette digression. Cette famille périt; c'est la dernière fois que nous devons en parler.

La maison de Franconie et de Souabe, d'Henri IV à Frédéric (p. 165) Barberousse, de celui-ci à Frédéric II, et jusqu'à Corradino, en qui elle devait s'éteindre, présenta, au milieu d'une foule d'actes violents et tyranniques, un caractère qui ne permet pas de rester indifférent à son sort: ce caractère est l'héroïsme des affections privées. C'était le trait commun de tout le parti gibelin: le dévouement de l'homme à l'homme. Jamais, dans leurs plus grands malheurs, ils ne manquèrent d'amis prêts à combattre et mourir volontiers pour eux. Et ils le méritaient par leur magnanimité. C'est à Godefroi de Bouillon, au fils des ennemis héréditaires de sa famille qu'Henri IV remit le drapeau de l'Empire; on sait comment Godefroi reconnut cette confiance admirable. Le jeune Corradino eut son Pylade dans le jeune Frédéric d'Autriche, enfants héroïques que le vainqueur ne sépara pas dans la mort. La patrie elle-même, que les Gibelins d'Italie troublèrent tant de fois, elle leur était chère, alors même qu'ils l'immolaient. Dante a placé dans l'enfer le chef des Gibelins de Florence, Farinata degli Uberti. Mais, de la façon dont il en parle, il n'est point de noble coeur qui ne voudrait place à côté d'un tel homme sur la couche de feu. «Hélas! dit l'ombre héroïque, je n'étais pas seul à

la bataille où nous vainquîmes Florence, mais au conseil où les vainqueurs proposaient de la détruire, je parlai seul et la sauvai.»

Un tout autre esprit semble avoir dominé chez les Guelfes. Ceux-ci, vrais Italiens, amis de l'Église tant qu'elle le fut de la liberté, sombres niveleurs, voués au raisonnement sévère, et prêts à immoler le genre humain à une idée. Pour juger ce parti, il faut l'observer, (p. 166) soit dans l'éternelle tempête qui fut la vie de Gênes, soit dans l'épuration successive, par où Florence descendit comme dans les cercles d'un autre enfer de Dante, des Gibelins aux Guelfes, des Guelfes blancs aux Guelfes noirs, puis de ceux-ci sous la terreur de la _Société guelfe_. Là, elle demanda, comme remède, le mal même qui lui avait fait horreur dans les Gibelins, la tyrannie; tyrannie violente, et puis tyrannie douce, quand le sentiment s'émoussa.

Ce dur esprit guelfe, qui n'épargna pas même Dante, qui fit sa route et par l'alliance de l'Église, et par celle de la France, crut atteindre son but dans la proscription des nobles. On rasa leurs châteaux hors des villes; dans les villes, on prit leurs maisons fortes; on les mit si bas, ces Uberti de Florence, ces Doria de Gênes, que, dans cette dernière ville, on anoblissait pour dégrader, et que pour récompenser un noble, on l'élevait à la dignité de plébéien. Alors les marchands furent contents et se crurent forts. Ils dominèrent les campagnes à leur tour, comme avaient fait les citoyens des villes antiques. Toutefois, que substituèrent-ils à la noblesse, au principe militaire qu'ils avaient détruit? des soldats de louage qui les trompèrent, les rançonnèrent et devinrent leurs maîtres, jusqu'à ce que les uns et les autres furent accablés par l'invasion des étrangers.

Telle fut, en deux mots, l'histoire du vrai parti italien, du parti guelfe. Quant au parti gibelin ou allemand, il périt ou changea de forme dès qu'il ne fut plus allemand et féodal. Il subit une métamorphose hideuse, devint tyrannie pure, et renouvela, par Eccelino et (p. 167) Galeas Visconti, tout ce que l'antiquité avait raconté ou inventé des Phalaris et des Agathocle.

L'acquisition du royaume de Naples qui, en apparence, élevait si haut la maison de Souabe, fut justement ce qui la perdit. Elle entreprit de former le plus bizarre mélange d'éléments ennemis, d'unir et de mêler les Allemands, les Italiens et les Sarrasins. Elle amena ceux-ci à la porte de l'Église; et par ses colonies mahométanes de Luceria et de Nocera[164], elle constitua la papauté en état de siége. Alors devait commencer un duel à mort. D'autre part, l'Allemagne ne s'accommoda pas mieux d'un prince tout Sicilien, qui voulait faire prévaloir chez elle le droit romain, c'est-à-dire le nivellement de l'ancien Empire; la seule loi de succession, en rendant les partages égaux entre les frères, eût divisé et abaissé toutes les grandes maisons. La dynastie de Souabe fut haïe en Allemagne comme italienne, en Italie comme allemande ou comme arabe; tout se retira d'elle. Frédéric II vit son beau-père, Jean de Brienne, saisir le temps où il était à la Terre sainte, pour lui enlever Naples. Son propre fils, Henri, qu'il avait désigné son héritier, renouvela contre lui la révolte d'Henri V contre son père, tandis que son autre fils, le bel Enzio, était enseveli pour toujours dans les prisons de Bologne[165]. Enfin, son chancelier, (p. 168) son ami le plus cher, Pierre des Vignes, tenta de l'empoisonner. Après ce dernier coup, il ne restait plus qu'à se voiler la tête, comme César aux Ides de Mars. Frédéric abjura toute ambition, demanda à résigner tout pour se retirer à la terre sainte; il voulait, du moins, mourir en paix. Le pape ne le permit pas.

[Note 164: 1223, 1247. Nocéra fut surnommée _Nocera de Pagani_.]

[Note 165: À la mort de Corradino il voulut s'échapper, enfermé dans un tonneau; mais une boucle de ses cheveux le trahit. «Ah! il n'y a que le roi Enzio qui puisse avoir de si beaux cheveux blonds!...]

Alors le vieux lion s'enfonça dans la cruauté; au siége de Parme, il faisait chaque jour décapiter quatre de ses prisonniers. Il protégea l'horrible Eccelino, lui donna le vicariat de l'Empire, et l'on vit par toute l'Italie mendier leur pain des hommes, des femmes, mutilés, qui racontaient les vengeances du vicaire impérial.

Frédéric mourut à la peine[166], et le pape en poussa des cris de (p. 169) joie. Son fils Conrad n'apparut dans l'Italie que pour mourir aussi[167]. Alors l'Empire échappa à cette maison; le frère du roi d'Angleterre et le roi de Castille se crurent tous deux Empereurs. Le fils de Conrad, le petit Corradino, n'était pas en âge de disputer rien à personne; mais le royaume de Naples resta au bâtard Manfred, au vrai fils de Frédéric II, brillant, spirituel, débauché, impie comme son père, homme à part, que personne n'aima ni ne haït à demi. Il se faisait gloire d'être bâtard, comme tant de héros et de dieux païens[168]. Tout son appui était dans les Sarrasins, qui lui gardaient les (p. 170) places et les trésors de son père. Il ne se fiait guère qu'à eux; il en avait appelé neuf mille encore de Sicile, et dans sa dernière bataille, c'est à leur tête qu'il chargeait l'ennemi[169].

[Note 166: «Frédéric, dit Villani (I. VI, c. I), fut un homme doué d'une grande valeur et de rares talents; il dut sa sagesse au-

tant aux études qu'à sa prudence naturelle. Versé en toute chose, il parlait la langue latine, notre langue vulgaire (l'italien), l'allemand, le français, le grec et l'arabe. Abondant en vertus, il était généreux, et à ses dons il joignait encore la courtoisie; guerrier vaillant et sage, il fut aussi fort redouté. Mais il fut dissolu dans la recherche des plaisirs; il avait un grand nombre de concubines, selon l'usage des Sarrasins; comme eux, il était servi par des mamelucs; il s'abandonnait à tous les plaisirs des sens et menait une vie épicurienne, n'estimant pas qu'aucune autre vie dut venir après celle-ci... Aussi ce fut la raison principale pour laquelle il devint l'ennemi de la sainte Église...»

«Frédéric, dit Nicolas de Jamsila (Hist. Conradi et Manfredi, t. VIII, p. 495) fut un homme d'un grand coeur, mais la sagesse, qui ne fut pas moins grande en lui, tempérait sa magnanimité, en sorte qu'une passion impétueuse ne déterminait jamais ses actions, mais qu'il procédait toujours avec la maturité de la raison... Il était zélé pour la philosophie; il la cultiva pour lui-même, il la répandit dans ses États. Avant les temps heureux de son règne, on n'aurait trouvé en Sicile que peu ou point de gens de lettres; mais l'Empereur ouvrit dans son royaume des écoles pour les arts libéraux et pour toutes les sciences: il appela des professeurs de différentes parties du monde, et leur offrit des récompenses libérales. Il ne se contenta pas de leur accorder un salaire; il prit sur son propre trésor de quoi payer une pension aux écoliers les plus pauvres afin que dans toutes les conditions les hommes ne fussent point écartés par l'indigence de l'étude de la philosophie. Il donna lui-même une preuve de ses talents littéraires, qu'il avait surtout dirigés vers l'histoire naturelle, en écrivant un livre sur la nature et le soin des oiseaux, où l'on peut voir combien l'Empereur avait fait de progrès dans la philosophie. Il chérissait la jus-

tice, et la respectait si fort, qu'il était permis à tout homme de plaider contre l'empereur, sans que le rang du monarque lui donnât aucune faveur auprès des tribunaux, ou qu'aucun avocat hésitât à se charger contre lui de la cause du dernier de ses sujets. Mais, malgré cet amour pour la justice, il en tempérait quelquefois la rigueur par sa clémence.» (Traduction de Sismondi. Remarquez que Villani est guelfe, et Jamsila gibelin.)]

[Note 167: Au printemps de l'an 1254. Il n'avait que vingt-six ans.]

[Note 168: Voici le portrait qu'en font les contemporains, Math. Spinelli, Ricordon, Summonte, Collonucio, etc. Il était doué d'un grand courage, aimait les arts, était généreux et avait beaucoup d'urbanité. Il était bien fait, et beau de visage; mais il menait une vie dissolue; il déshonora sa soeur, mariée au comte de Caserte; il ne craignait ni Dieu ni les saints; il se lia avec les Sarrasins, dont il se servit pour tyranniser les ecclésiastiques, et s'adonna à l'astrologie superstitieuse des Arabes.--Il se vantait de sa naissance illégitime, et disait que les grands naissaient d'ordinaire d'unions défendues. Michaud,

V. 43.]

[Note 169: Dans sa fuite, en 1254, il ne trouva de refuge qu'à Luceria. Les Sarrasins l'y accueillirent avec des transports de joie. Avant la bataille, Manfred envoya des ambassadeurs pour négocier. Charles répondit: «Va dire au sultan de Nocéra que je ne veux que bataille, et qu'aujourd'hui même je le mettrai en enfer, ou il me mettra en paradis.»]

On prétend que Charles d'Anjou dut sa victoire à l'ordre déloyal qu'il donna aux siens, _de frapper aux chevaux_. C'était agir contre toute chevalerie. Au reste, ce moyen était peu nécessaire; la gendarmerie française avait trop d'avantage sur une armée composée principalement de troupes légères. Quand Manfred vit les siens en fuite, il voulut mourir et attacha son casque, mais il tomba par deux fois. _Hoc est signum Dei_, dit-il; il se jeta à travers les Français et y trouva la mort. Charles d'Anjou voulait refuser la sépulture au pauvre excommunié; mais les Français eux-mêmes apportèrent chacun une pierre, et lui dressèrent un tombeau[170].

[Note 170: Le légat du pape le fit déterrer, et jeter sur les confins du royaume de Naples et de la campagne de Rome.]

Cette victoire facile n'adoucit pas davantage le farouche (p. 171) conquérant de Naples. Il lança par tout le pays une nuée d'agents avides, qui, fondant comme des sauterelles, mangèrent le fruit, l'arbre et presque la terre[171]. Les choses allèrent si loin que le pape lui-même, qui avait appelé le fléau, se repentit, et fit des remontrances à Charles d'Anjou. Les plaintes retentissaient dans toute l'Italie, et au delà des Alpes. Tout le parti gibelin de Naples, de Toscane, Pise surtout, implorait le secours du jeune Corradino. La mère de l'héroïque enfant le retint longtemps, inquiète de le voir si jeune encore entrer dans cette funèbre Italie, où toute sa famille avait trouvé son tombeau. Mais dès qu'il eut quinze ans, il n'y eut plus moyen de le retenir. Son jeune ami, Frédéric d'Autriche, dépouillé comme lui de son héritage, s'associa à sa fortune. Ils passèrent les Alpes avec une nombreuse chevalerie. Parvenus à peine dans la Lombardie, le duc de Bavière s'alarma, et laissa le jeune fils des Empereurs poursuivre son pé-

rilleux voyage, avec trois ou quatre mille hommes d'armes seulement. Quand ils passèrent devant Rome, le pape qu'on en avertit dit seulement: «Laissons aller ces victimes.»

[Note 171: À tous les emplois qui existaient dans l'ancienne administration, Charles avait joint tous les emplois correspondants qu'il connaissait en France, en sorte que le nombre des fonctionnaires était plus que doublé.]

Cependant la petite troupe avait grossi: outre les Gibelins d'Italie, des nobles espagnols réfugiés à Rome avaient pris parti pour lui, comme dans un duel ils auraient tiré l'épée pour le plus faible. Il y avait une grande ardeur dans cette armée. Lorsqu'ils rencontrèrent, (p. 172) derrière le Tagliacozzo, l'armée de Charles d'Anjou, ils passèrent hardiment le fleuve et dispersèrent tout ce qu'ils trouvèrent devant eux. Ils croyaient la victoire gagnée, lorsque Charles, qui, sur l'avis d'un vieux et rusé chevalier, s'était retiré derrière une colline avec ses meilleurs gendarmes, vint tomber sur les vainqueurs fatigués et dispersés. Les Espagnols seuls se rallièrent et furent écrasés.

Corradino était pris, l'héritier légitime, le dernier rejeton de cette race formidable; grande tentation pour le féroce vainqueur. Il se persuada, sans doute par une interprétation forcée du droit romain, qu'un ennemi vaincu pouvait être traité comme criminel de lèse-majesté; et d'ailleurs l'ennemi de l'Église n'était-il pas hors de tout droit? On prétend que le pape le confirma dans ce sentiment et lui écrivit: _Vita Corradini mors Caroli_[172]. Charles nomma parmi ses créatures des juges pour faire le procès à son prisonnier. Mais la chose était si inouïe qu'entre ses juges mêmes il s'en trouva pour défendre Corradino; les autres se turent. Un seul condamna, et il se chargea de lire la sentence sur

l'échafaud. Ce ne fut pas impunément. Le propre gendre de Charles d'Anjou, Robert de Flandre, sauta sur l'échafaud, et tua le juge d'un coup d'épée, en disant: «Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à mort si noble et si gentil seigneur!»

[Note 172: Giannone.]

Le malheureux enfant n'en fut pas moins décapité avec son inséparable ami, Frédéric d'Autriche. Il ne laissa échapper aucune plainte: (p. 173) «Ô ma mère, quelle dure nouvelle on va vous rapporter de moi!» Puis il jeta son gant dans la foule; ce gant, dit-on, fidèlement ramassé, fut porté à la soeur de Corradino à son beau-frère le roi d'Aragon. On sait les Vêpres siciliennes.

Un mot encore, un dernier mot sur la maison de Souabe. Une fille en restait, qui avait été mariée au duc de Saxe, quand toute l'Europe était aux pieds de Frédéric II. Lorsque cette famille tomba, lorsque les papes poursuivirent par tout le monde ce qui restait _de cette race de vipères_[173], le Saxon se repentit d'avoir pris pour femme la fille de l'Empereur. Il la frappa brutalement; il fit plus, il la blessa au coeur en plaçant à côté d'elle dans son propre château et à sa table une odieuse concubine, à laquelle il voulait la forcer de rendre hommage. L'infortunée, jugeant bien que bientôt il voudrait son sang, résolut de fuir. Un fidèle serviteur de sa maison lui amena un bateau sur l'Elbe, au pied de la roche qui dominait le château. Elle devait descendre par une corde, au péril de sa vie. Ce n'était pas le péril qui l'arrêtait; mais elle laissait un petit enfant. Au moment de partir, elle voulut le voir encore et l'embrasser, endormi dans son berceau. Ce fut là un déchirement!... Dans le transport de la douleur maternelle, elle ne l'embrassa pas, elle le mordit. Cet enfant vécut; il est

connu dans l'histoire sous le nom de Frédéric-_le-Mordu_; ce fut le plus implacable ennemi de son père.

[Note 173: «De Vipereo semine Frederici secundi.»]

Jusqu'à quel point saint Louis eut-il part à cette barbare (p. 174) conquête de Charles d'Anjou, il est difficile de le déterminer. C'est à lui que le pape s'était adressé pour avoir vengeance de la maison de Souabe, «comme à son défenseur, comme à son bras droit[174].» Nul doute qu'il n'ait du moins autorisé l'entreprise de son frère. Le dernier et le plus sincère représentant du moyen âge devait en épouser aveuglément la violence religieuse. Cette guerre de Sicile était encore une croisade. Faire la guerre aux Hohenstaufen, alliés des Arabes, c'était encore combattre les infidèles; c'était une oeuvre pieuse d'enlever à la maison de Souabe cette Italie du Midi qu'elle livrait aux Arabes de Sicile, de fermer l'Europe à l'Afrique, la chrétienté au mahométisme. Ajoutez que le principe du moyen âge, déjà attaqué de tout côté, devenait plus âpre et plus violent dans les âmes qui lui restaient fidèles. Personne ne veut mourir, pas plus les systèmes que les individus. Ce vieux monde, qui sentait la vie lui échapper tout à l'heure, se contractait et devenait plus farouche. Commençant lui-même à douter de soi, il n'en était que plus cruel pour ceux qui doutaient. Les âmes les plus douces éprouvaient sans se l'expliquer le besoin de se confirmer dans la foi par l'intolérance.

[Note 174: Nangis.]

Croire et frapper, se donner bien de garde de raisonner et de discourir, fermer les yeux pour anéantir la lumière, combattre à tâtons, telle était la pensée enfantine du moyen âge. C'est le principe commun des persécutions religieuses et des croisades. Cette

idée s'affaiblissait singulièrement dans les âmes au XIIIe siècle. L'horreur pour les (p. 175) Sarrasins avait diminué[175]; le découragement était venu et la lassitude. L'Europe sentait confusément qu'elle avait peu de prise sur cette massive Asie. On avait eu le temps, en deux siècles, d'apprendre à fond ce que c'était que ces effroyables guerres. Les croisés qui, sur la foi de nos poëmes chevaleresques, avaient été chercher des empires de Trébisonde, des paradis de Jéricho, de Jérusalem, d'émeraude et de saphir, n'avaient trouvé qu'âpres vallées, cavalerie de vautours, tranchant acier de Damas, désert aride, et la soif sous le maigre ombrage du palmier. La croisade avait été ce fruit perfide des bords de la mer Morte, qui aux yeux offrait une orange, et qui dans la bouche n'était plus que cendre. L'Europe regarda de moins en moins vers l'Orient. On crut avoir assez fait, on négligea la Terre sainte, et quand elle fut perdue, c'est à Dieu qu'on s'en prit de sa perte: «Dieu a donc juré, dit un troubadour, de ne laisser vivre aucun (p. 176) chrétien, et de faire une mosquée de Sainte-Marie de Jérusalem? Et puisque son fils, qui devrait s'y opposer, le trouve bon, il y aurait de la folie à s'y opposer. Dieu dort, tandis que Mahomet fait éclater son pouvoir. Je voudrais qu'il ne fut plus question de croisade contre les Sarrasins, puisque Dieu les protége contre les chrétiens[176].»

[Note 175: Saint Louis montra pour les Sarrasins une grande douceur. «Il fesait riches mout de Sarrasins que il avait fét baptizer, et les assembloit par mariages avecque crestiennes... Quand il estoit outre mer, il commanda et fist commander à sa gent que ils n'occissent pas les femmes ne les enfans des Sarrasins; ainçois les preissent vis et les amenassent pour fère les baptisier. Ausinc il commandoit en tant comme il pooit, que les Sarrasins ne fussent pas ocis, mès fussent pris et tenuz en prison. Et aucune

foiz forfesait l'en en sa court d'escueles d'argent ou d'autres choses de telle manière; et donques li benoiez rois le soufroit débonnèrement, et donnoit as larrons aucune somme d'argent, et les envéoit outre mer; et ce fist-il de plusieurs. Il fut tosjors à autrui mout plein de miséricorde et piteus.» «Le Confesseur», p. 302, 388.]

[Note 176: Le Chevalier du Temple, ap. Raynouard. Choix des poésies des Troubadours.]

Cependant la Syrie nageait dans le sang. Après les Mongols, et contre eux, arrivèrent les mameluks d'Égypte; cette féroce milice, recrutée d'esclaves et nourrie de meurtres, enleva aux chrétiens les dernières places qu'ils eussent alors en Syrie: Césarée, Arzuf, Saphet, Japha, Belfort, enfin la grande Antioche tombèrent successivement. Il y eut je ne sais combien d'hommes égorgés pour n'avoir pas voulu renier leur foi; plusieurs furent écorchés vifs. Dans la seule Antioche, dix-sept mille furent passés au fil de l'épée, cent mille vendus en esclavage.

À ces terribles nouvelles, il y eut en Europe tristesse et douleur, mais aucun élan. Saint Louis seul reçut la plaie dans son coeur. Il ne dit rien, mais il écrivit au pape qu'il allait prendre la croix. Clément IV, qui était un habile homme et plus légiste que prêtre essaya de l'en détourner; il semblait qu'il jugeât la croisade de notre point de vue moderne, qu'il comprît que cette dernière entreprise ne produirait rien encore. Mais il était impossible que l'homme du moyen âge, son vrai fils, son dernier enfant abandonnât le service de Dieu, qu'il reniât ses pères, les héros des croisades, (p. 177) qu'il laissât au vent les os des martyrs, sans entreprendre de les inhumer. Il ne pouvait rester assis dans son palais de Vincennes, pendant que le mameluk égorgeait les chré-

tiens, ou tuait leurs âmes en leur arrachant leur foi. Saint Louis entendait de la Sainte-Chapelle les gémissements des mourants de la Palestine, et les cris des vierges chrétiennes. Dieu renié en Asie, maudit en Europe, pour les triomphes de l'infidèle, tout cela pesait sur l'âme du pieux roi. Il n'était d'ailleurs revenu qu'à regret de la Terre sainte. Il en avait emporté un trop poignant souvenir; la désolation d'Égypte, les merveilleuses tristesses du désert, l'occasion perdue du martyre, c'étaient là des regrets pour l'âme chrétienne.

Le 25 mai 1267, ayant convoqué ses barons dans la grande salle du Louvre, il entra au milieu d'eux tenant dans ses mains la sainte couronne d'épines. Tout faible qu'il était et maladif par suite de ses austérités, il prit la croix, il la fit prendre à ses trois fils, et personne n'osa faire autrement. Ses frères, Alphonse de Poitiers, Charles d'Anjou l'imitèrent bientôt, ainsi que le roi de Navarre, comte de Champagne, ainsi que les comtes d'Artois, de Flandre, le fils du comte de Bretagne, une foule de seigneurs; puis les rois de Castille, d'Aragon, de Portugal et les deux fils du roi d'Angleterre. Saint Louis s'efforçait d'entraîner tous ses voisins à la croisade, il se portait pour arbitre de leur différends, il les aidait à s'équiper. Il donna soixante-dix mille livres tournois aux fils du roi d'Angleterre. En même temps pour s'attacher le Midi, il appelait (p. 178) pour la première fois les représentants des bourgeois aux assemblées de sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire; c'est le commencement des états de Languedoc.

La croisade était si peu populaire que le sénéchal de Champagne, Joinville, malgré son attachement pour le saint roi, se dispensa de le suivre. Ses paroles, à ce sujet, peuvent être données comme l'expression de la pensée du temps:

«Avint ainsi comme Dieu voult que je me dormis à Matines, et me fu avis en dormant que je véoie le roy devant un autel à genoillons, et m'estoit avis que pluseurs prélas revestus le vestoient d'une chesuble vermeille de sarge de Reins.» Le chapelain de Joinville lui expliqua que ce rêve signifiait que le roi se croiserait, et que la serge de Reims voulait dire que la croisade «serait de petit esploit.»--«Je entendi que touz ceulz firent péché mortel, qui li loèrent l'allée.»--«De la voie que il fist à Thunes ne weil-je riens conter ne dire, pource que je n'i fu pas, la merci Dieu[177].»

[Note 177: Joinville.]

Cette grande armée, lentement rassemblée, découragée d'avance et partant à regret, traîna deux mois dans les environs malsains d'Aigues-Mortes. Personne ne savait encore de quel côté elle allait se diriger. L'effroi était grand en Égypte. On ferma la bouche pélusiaque du Nil, et depuis elle est restée comblée. L'empereur grec, qui craignait l'ambition de Charles d'Anjou, envoya offrir la réunion des deux Églises.

Cependant l'armée s'embarqua sur des vaisseaux génois. Les (p. 179) Pisans, Gibelins et ennemis de Gênes, craignirent pour la Sardaigne, et fermèrent leurs ports. Saint Louis obtint à grand'peine que ses malades, déjà fort nombreux, fussent reçus à terre. Il y avait plus de vingt jours qu'on était en mer. Il était impossible, avec cette lenteur, d'atteindre l'Égypte ou la Terre sainte. On persuada au roi de cingler vers Tunis. C'était l'intérêt de Charles d'Anjou, souverain de la Sicile. Il fit croire à son frère que l'Égypte tirait de grands secours de Tunis[178]; peut-être s'imagina-t-il, dans son ignorance, que de l'une il était facile de passer dans l'autre. Il croyait d'abord que l'apparition d'une armée chrétienne déciderait le soudan de Tunis à se convertir. Ce pays était

en relation amicale avec la Castille et la France. Naguère saint Louis faisant baptiser à Saint-Denis un juif converti, il voulut que les ambassadeurs de Tunis assistassent à la cérémonie, et il leur dit ensuite: «Rapportez à votre maître que je désire si fort le salut de son âme, que je voudrais être dans les prisons des Sarrasins pour le reste de ma vie et ne jamais revoir la lumière du jour si je pouvais, à ce prix, rendre votre roi et son peuple chrétiens comme cet homme.»

[Note 178: De plus, les pirates de Tunis nuisaient beaucoup aux navires chrétiens.]

Une expédition pacifique qui eût seulement intimidé le roi de Tunis et l'eût décidé à se convertir, n'était pas ce qu'il fallait aux Génois, sur les vaisseaux desquels saint Louis avait passé; la plupart des croisés aimaient mieux la violence. On disait que Tunis était une (p. 180) riche ville, dont le pillage pouvait les dédommager de cette dangereuse expédition. Les Génois, sans égard aux vues de saint Louis, commencèrent les hostilités en s'emparant des vaisseaux qu'ils rencontrèrent devant Carthage. Le débarquement eut lieu sans obstacle; les Maures ne paraissaient que pour provoquer, se faire poursuivre et fatiguer les chrétiens. Après avoir langui quelques jours sur la plage brûlante, les chrétiens s'avancèrent vers le château de Carthage. Ce qui restait de la grande rivale de Rome se réduisait à un fort gardé par deux cents soldats. Les Génois s'en emparèrent; les Sarrasins, réfugiés dans les voûtes ou les souterrains, furent égorgés ou suffoqués par la fumée ou la flamme. Le roi trouva ces ruines pleines de cadavres, qu'il fit ôter pour y loger avec les siens[179]. Il devait attendre à Carthage son frère, Charles d'Anjou, avant de marcher sur Tunis. La plus grande partie de l'armée resta sous le soleil

d'Afrique, dans la profonde poussière du sable soulevé par les vents, au milieu des cadavres et de la puanteur des morts. Tout autour rôdaient les Maures qui enlevaient toujours quelqu'un. Point d'arbres, point de nourriture végétale; pour eau, des mares infectes, des citernes pleines d'insectes rebutants. En huit jours, la peste avait éclaté; les comtes de Vendôme, de la Marche, de Viane, Gaultier de Nemours, maréchal de France, les sires de Montmorency, de Piennes, de Brissac, de Saint-Briçon, d'Apremont, étaient déjà morts. Le légat les suivit bientôt. N'ayant plus la force de les ensevelir, on (p. 181) les jetait dans le canal, et les eaux en étaient couvertes. Cependant le roi et ses fils étaient eux-mêmes malades: le plus jeune mourut sur son vaisseau, et ce ne fut que huit jours après que le confesseur de saint Louis prit sur lui de le lui apprendre. C'était le plus chéri de ses enfants; sa mort, annoncée à un père mourant, était pour celui-ci une attache de moins à la terre, un appel de Dieu, une tentation de mourir. Aussi, sans trouble et sans regret, accomplit-il cette dernière oeuvre de la vie chrétienne, répondant les litanies et les psaumes, dictant pour son fils une belle et touchante instruction, accueillant même les ambassadeurs des Grecs, qui venaient le prier d'intervenir en leur faveur auprès de son frère Charles d'Anjou, dont l'ambition les menaçait. Il leur parla avec bonté, il leur promit de s'employer avec zèle, s'il vivait pour leur conserver la paix; mais, dès le lendemain, il entra lui-même dans la paix de Dieu.

[Note 179: Joinville.]

Dans cette dernière nuit, il voulut être tiré de son lit et étendu sur la cendre. Il y mourut, tenant toujours les bras en croix. «Et el jour le lundi, li benoiez rois tendi ses mains jointes au ciel, et

dist: Biau sire Diex, aies merci de ce pueple qui ici demeure, et le condui en son pais, que il ne chiée en la main de ses anemis, et que il ne soit contreint renier ton saint non.»

«En la nuit devant le jour que il trépassast, endementières (tandis) que il se reposoit il soupira et dit bassement: «Ô Jérusalem! ô Jérusalem[180]!»

[Note 180: Petri de Condeto epist.]

La croisade de saint Louis fut la dernière croisade. Le moyen âge (p. 182) avait donné son idéal, sa fleur et son fruit: il devait mourir. En Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, commencent les temps modernes; le moyen âge est souffleté en Boniface VIII, la croisade brûlée dans la personne des templiers.

L'on parlera longtemps encore de croisade, ce mot sera souvent répété: c'est un mot sonore, efficace pour lever des décimes et des impôts. Mais les grands et les papes savent très-bien entre eux ce qu'ils doivent en penser[181]. Quelque temps après (1327), nous voyons le Vénitien Sanuto proposer au pape une croisade commerciale: «Il ne suffisait pas, disait-il, d'envahir l'Égypte, il fallait la ruiner.» Le moyen qu'il proposait, c'était de rouvrir au commerce de l'Inde la route de la Perse, de sorte que les marchandises ne passassent plus par Alexandrie et Damiette. Ainsi s'annonce de loin l'esprit moderne; le commerce, et non la religion, va devenir le mobile des expéditions lointaines.

[Note 181: Pétrarque raconte qu'une fois on délibérait à Rome sur le chef que l'on donnerait à une croisade. Don Sanche, fils d'Alphonse, roi de Castille, fut choisi. Il vint à Rome, et fut admis au consistoire, où l'élection devait se faire. Comme il ignorait le latin, il fit entrer avec lui un de ses courtisans pour lui servir d'in-

terprète. Don Sanche ayant été proclamé roi d'Égypte, tout le monde applaudit à ce choix. Le prince, au bruit des applaudissements, demanda à son interprète de quoi il était question. «Le pape, lui dit l'interprète, vient de vous créer roi d'Égypte.--Il ne faut pas être ingrat, répondit don Sanche, lève-toi et proclame le saint-père calife de Bagdad.»]

Que l'âge chrétien du monde ait eu sa dernière expression en un (p. 183) roi de France, ce fut une grande chose pour la monarchie et la dynastie. C'est là ce qui rendit les successeurs de saint Louis si hardis contre le clergé. La royauté avait acquis, aux yeux des peuples, l'autorité religieuse et l'idée de la sainteté. Le vrai roi, juste et pieux, équitable juge du peuple, s'était rencontré. Quelle put être sur les consciencieuses déterminations de cette âme pure et candide, l'influence des légistes, des modestes et rusés conseillers qui, plus tard, se firent si bien connaître? c'est ce que personne ne pouvait apprécier encore.

L'intérêt de la royauté n'étant alors que celui de l'ordre, le pieux roi se voyait sans cesse conduit à lui sacrifier les droits féodaux, que par conscience et désintéressement il eût voulu respecter. Tout ce que ses habiles conseillers lui dictaient pour l'agrandissement du pouvoir royal, il le prononçait pour le bien de la justice. Les subtiles pensées des légistes étaient acceptées, promulguées par la simplicité d'un saint. Leurs décisions, en passant par une bouche si pure, prenaient l'autorité d'un jugement de Dieu.

«Maintes foiz avint que en esté, il aloit seoir au bois de Vinciennes après sa messe, et se acostoioit à un chesne et nous fesoit seoir entour li; et tout ceulz qui avoient à faire venoient parler à li: sans destourbier de huissier ne d'autre. Et lors il leur deman-

doit de sa bouche: A yl ci nullui qui ait partie? Et cil se levoient qui partie avoient; et lors il disoit: Taisiez vous touz, et en vous déliverra l'un après l'autre. Et lors il appeloit monseigneur Pierre des Fontaines et monseigneur Geffroy de Villette, et disoit à l'un d'eulx: Délivrez-moi ceste partie. Et quant il véoit aucune chose (p. 184) à amender en la parole de ceulz qui parloient pour autrui, il meisme l'amendoit de sa bouche. Je le vi aucune fois en esté, que pour délivrer sa gent, il venoit ou jardin de Paris, une cote de chamelot vestue, un seurcot de tyreteinne sanz manches, un mentel de cendal noir entour son col, moult bien pigné et sanz coife, et un chapel de paon blanc sur sa teste, et fesoit estendre tapis pour seoir entour li. Et tout le peuple qui avoit à faire par devant li, estoit entour lui en estant (debout), et lors il les faisoit délivrer, en la manière que je vous ai dit devant du bois de Vinciennes[182].»

[Note 182: Joinville.]

En 1256 ou 1257, il rendit un arrêt contre le seigneur de Vesnon, par lequel il le condamna à dédommager un marchand, qui en plein jour avait été volé dans un chemin de sa seigneurie. Les seigneurs étaient obligés de faire garder les chemins depuis le soleil levant jusqu'au soleil couché.

Enguerrand de Coucy, ayant fait pendre trois jeunes gens qui chassaient dans ses bois, le roi le fit prendre et juger; tous les grands vassaux réclamèrent et appuyèrent la demande qu'il faisait du combat. Le roi dit: «Que aux fèz des povres, des églises, ne des personnes dont on doit avoir pitié, l'on ne devoit pas ainsi aler avant par gage de bataille, car l'on ne trouveroit pas de legier (facilement) aucun qui se vousissent combatre pour teles manières de persones contre barons du royaume...»

«Quant les barons (dit-il à Jean de Bretagne), qui de vous (p. 185) tenoient tout nu à nu sanz autre moien, aportèrent devant nos lor compleinte de vos méesmes, et ils offroient à prouver lor entencion en certains cas par bataille contre vos; ainçois respondistes devant nos, que vos ne deviez pas aler avant par bataille, mès par enquestes en tele besoigne; et disiez encore _que bataille n'est pas voie de droit_[183].» Jean Thourot, qui avait pris vivement la défense d'Enguerrand de Coucy, s'écria ironiquement: «Si j'avais été le roi, j'aurais fait pendre tous les barons; car un premier pas fait, le second ne coûte plus rien.» Le roi qui entendit ce propos le rappela: «Comment, Jean, vous dites que je devrais faire pendre mes barons? Certainement je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont.»

[Note 183: Le Confesseur.--Entre autres peines que saint Louis infligea à Enguerrand, il lui ôta toute haute justice de bois et de viviers, et le droit de faire emprisonner ou mettre à mort.]

Quelques gentilshommes qui avaient pour cousin _un mal homme et qui ne se vouloit chastier_, demandèrent à Simon de Nielle, leur seigneur, et qui avait haute justice en sa terre, la permission de le tuer, de peur qu'il ne fût pris de justice et pendu à la honte de la famille, Simon refusa, mais en référa au roi; le roi ne le voulut pas permettre; «car il voloit que toute justice fust fète des malféteurs par tout son royaume en apert et devant le pueple, et que nule justice ne fust fète en report (secret)[184].»

[Note 184: Le Confesseur.]

Un homme étant venu se plaindre à saint Louis de son frère Charles (p. 186) d'Anjou, qui voulait le forcer à lui vendre une propriété qu'il possédait dans son comté, le roi fit appeler

Charles devant son conseil: «et li benoiez rois commanda que sa possession lui fust rendue, et que il ne li feist d'ore en avant nul ennui de la possession puisque il ne la voloit vendre ne eschangier[185].»

[Note 185: Le Confesseur.]

Ajoutons encore deux faits remarquables qui prouvent également que, pour se soumettre volontiers aux avis des prêtres ou des légistes cette âme admirable conservait un sens élevé de l'équité qui, dans les circonstances douteuses, lui faisait immoler la lettre à l'esprit.

Regnault de Trie apporta une fois à saint Louis une lettre par laquelle le roi avait donné aux héritiers de la comtesse de Boulogne le comté de Dammartin. Le sceau était brisé, et il ne restait que les jambes de l'image du roi. Tous les conseillers de saint Louis lui dirent qu'il n'était pas tenu à l'exécution de sa promesse. Mais il répondit: «Seigneurs, veez ci séel, de quoi je usoy avant que je alasse outremer, et voit-on cler par ce séel que l'empreinte du séel brisé est semblable au séel entier; par quoy je n'oseroie en bonne conscience ladite contée retenir[186].»

[Note 186: Joinville.]

Un vendredi saint, tandis que saint Louis lisait le psautier, les parents d'un gentilhomme détenu au Châtelet vinrent lui demander sa grâce, lui représentant que ce jour était un jour de pardon.

Le roi posa le doigt sur le verset où il en était: «_Beati qui (p. 187) custodiunt judicium, et justitiam faciunt in omni tempore_.» Puis il ordonna de faire venir le prévôt de Paris, et continua sa lecture. Le prévôt lui apprit que les crimes du détenu

étaient énormes. Sur cela saint Louis ordonna de conduire sur-le-champ le coupable au gibet.

Saint Louis s'entourait de Franciscains et de Dominicains. Dans les questions épineuses il consultait saint Thomas. Il envoyait des mendiants pour surveiller les provinces, à l'imitation des _missi dominici_ de Charlemagne[187]. Cette Église mystique le rendait fort contre l'Église épiscopale et pontificale; elle lui donna le courage de résister au pape en faveur des évêques, et aux évêques eux-mêmes.

[Note 187: Matth. Pâris, ad ann. 1247, p. 493.--Par son testament (1269), il leur légua ses livres et de fortes sommes d'argent, et institua pour nommer aux bénéfices vacants un conseil composé de l'évêque de Paris, du chancelier, du prieur des Dominicains, et du gardien des Franciscains. Bulæus, III, 1269.--Après la première croisade, il eut toujours deux confesseurs, l'un dominicain, l'autre franciscain. Gaufr., de Bell, loc, ap. Duchesne, V. 451.--Le confesseur de la reine Marguerite rapporte qu'il eut la pensée de se faire dominicain, et que ce ne fut qu'avec peine que sa femme l'en empêcha.--Il eut soin de faire transmettre au pape le livre de Guillaume de Saint-Amour. Le pape l'en remercia, en le priant de continuer aux moines sa protection. Bulæus, III, 313.]

Les prélats du royaume s'assemblèrent un jour, et l'évêque d'Auxerre dit en leur nom à saint Louis: «Sire, ces seigneurs qui ci sont, arcevesques, evesques, m'ont dit que je vous deisse que la crestienté se périt entre vos mains.» Le roi se seigna et dist: «Or me dites (p. 188) comment ce est?» «Sire, fist-il, c'est pour ce que on prise si peu les excommeniemens hui et le jour, que avant se lessent les gens mourir excommenies, que il se facent absodre, et

ne veulent faire satisfaction à l'Esglise. Si vous requièrent, sire, pour Dieu et pour ce que faire le devez, que vous commandez à vos prévoz et à vos baillifs, que touz ceulz qui se soufferront escommeniez an et jour, que on les contreingne par la prise de leurs biens à ce que il se facent absoudre.» «À ce respondi le roys que il leur commanderoit volentiers de touz ceulz dont on le feroit certein que il eussent tort... Et le roy dist que il ne le feroit autrement; car ce seroit contre Dieu et contre raison, se il contreignoit la gent à eulz absoudre, quant les clercs leur feroient tort[188].»

[Note 188: Joinville.]

La France, si longtemps dévouée au pouvoir ecclésiastique, prenait au XIIIe siècle un esprit plus libre. Ce royaume, allié du pape et guelfe contre les Empereurs, devenait d'esprit gibelin. Il y eut toujours néanmoins une grande différence. Ce fut par les formes légales qu'elle poussa, cette opposition, qui n'en fut que plus redoutable. Dès le commencement du XIIIe siècle, les seigneurs avaient vivement soutenu Philippe-Auguste contre le pape et les évêques. En 1225, ils déclarent qu'ils laisseront leurs terres, ou prendront les armes si le roi ne remédie aux empiétements du pouvoir ecclésiastique; l'Église, acquérant toujours et ne lâchant rien, eût en effet tout absorbé à la longue. En 1246, le fameux Pierre Mauclerc forme, avec le duc de Bourgogne, et les comtes d'Angoulême et de (p. 189) Saint-Pol, une ligue à laquelle accède une grande partie de la noblesse. Les termes de cet acte sont d'une extraordinaire énergie. La main des légistes est visible; on croirait lire déjà les paroles de Guillaume de Nogaret[189].

[Note 189: «Attendu que la superstition des clercs (oubliant que c'est par la guerre et le sang répandu, sous Charlemagne et d'autres, que le royaume de France a été converti de l'erreur des gentils à la foi catholique), absorbe tellement la juridiction des princes séculiers, que ces fils de serfs jugent selon leur loi les libres et fils de libres, bien que, suivant la loi des premiers conquérants, ce soient eux plutôt que nous devrions juger... Nous tous grands du royaume, considérant attentivement que ce n'est pas par le droit écrit, ni par l'arrogance cléricale, mais par les sueurs guerrières qu'a été conquis le royaume... nous statuons que personne, clerc ou laïc, ne traîne à l'avenir qui que ce soit devant le juge ordinaire ou délégué, sinon pour hérésie, pour mariage et pour usure, à peine pour l'infracteur de la perte de tous ses biens, et de la mutilation d'un membre; nous avons envoyé à cet effet nos mandataires, afin que notre juridiction revive et respire enfin, et que ces hommes enrichis de nos dépouilles soient réduits à l'état de l'Église primitive, qu'ils vivent dans la contemplation, tandis que nous mènerons, comme nous le devons, la vie active, et qu'ils nous fassent voir des miracles que depuis si longtemps notre siècle ne connaît plus.» _Trésor des chartes, Champagne_, VI, n° 84; et ap. Preuves des libertés de l'Église gallicane, I, 29.

1247. Ligue de Pierre de Dreux Mauclerc, avec son fils le duc Jean, le comte d'Angoulême et le comte de St-Pol, et beaucoup d'autres seigneurs, contre le clergé.--«À tous ceux qui ces lettres verront, nous tuit, de qui le seel pendent en cet présent escript, faisons à sçavoir que nous, par la foy de nos corps, avons fiancez sommes tenu, nous et notre hoir, à tous siours à aider li uns à l'autre, et à tous ceux de nos terres et d'autres terres qui voudront estre de cette compagnie, à pourchacier, à requerre et à défendre

nos droits et les leurs en bonne foy envers le clergié. Et pour ce que friesfve chose seroit, nous tous assembler pour ceste besogne, nous avons eleu, par le commun assent et octroy de nous tous, le duc de Bourgogne, le comte Perron de Bretaigne, le comte d'Angolesme et le comte de Sainct-Pol;... et si aucuns de cette compagnie estoient excommuniez, par tort conneu par ces quatre, que le clergié li feist, il ne laissera pas aller son droict ne sa querele pour l'excommuniement, ne pour autre chose que on li face, etc.» Preuv. des lib. de l'Égl. gallic, I, 99. Voyez aussi p. 95, 97, 98.]

Saint Louis s'associa, dans la simplicité de son coeur, à cette (p. 190) lutte des légistes et des seigneurs contre les prêtres, qui devait tourner à son profit[190]; il s'associait avec la même bonne foi à celle des juristes contre les seigneurs. Il reconnut au suzerain le droit de retirer une terre donnée à l'Église.

[Note 190: En 1240, le pape ayant manifesté le projet de rompre les trêves conclues entre lui et Frédéric II, saint Louis, pour l'en empêcher, fait arrêter les subsides qu'il avait fait lever sur le clergé de France par son légat.]

Plongé à cette époque dans le mysticisme, il lui en coûtait moins, sans doute, d'exprimer une opposition si solennelle à l'autorité ecclésiastique. Les revers de la croisade, les scandales dont le siècle abondait, les doutes qui s'élevaient de toutes parts, l'enfonçaient d'autant plus dans la vie intérieure. Cette âme tendre et pieuse, blessée au dehors dans tous ses amours[191], se (p. 191) retirait au dedans et cherchait en soi. La lecture et la contemplation devinrent toute sa vie. Il se mit à lire l'Écriture et les Pères, surtout saint Augustin. Il fit copier des manuscrits[192], se forma une bibliothèque: c'est de ce faible commencement que la Biblio-

thèque Royale devait sortir. Il se faisait faire des lectures pieuses pendant le repas, et le soir au moment de s'endormir. Il ne pouvait rassasier son coeur d'oraisons et de prières. Il restait souvent si longtemps prosterné, qu'en se relevant, dit l'historien, il était saisi de vertige et disait tout bas aux chambellans: «Où suis-je?» Il craignait d'être entendu de ses chevaliers[193].

[Note 191: Lorsque saint Louis eut résolu de retourner en France! «Lors me dit robe entre ly et moy sanz plus, et me mist mes deux mains entre les seues, et le légat que je le convoiasse jusques à son hostel. Lors s'enclost en sa garde, commensa à plorer moult durement; et quand il pot parler, si me dit: Seneschal, je sui moult li, si en rent graces à Dieu, de ce que le Roy et les autres pèlerins eschapent du grand péril là où vous avez esté en celle terre; et moult sui à mésaise de crier de ce que il me convendra lessier vos saintes compaingnies, et aler à la court de Rome, entre cel desloial gent qui y sont.»]

[Note 192: «Il aimait mieux faire copier les manuscrits que de se les faire donner par les couvents, afin de multiplier les livres.». Gaufred. de Bello loco.--Les manuscrits palimpsestes (c'est-à-dire grattés et regrattés par les moines copistes) furent comme une Saint-Barthélémy des chefs-d'oeuvre de l'antiquité. Voir Renaiss. Introd.]

[Note 193: Le Confesseur.]

Mais la prière ne pouvait suffire au besoin de son coeur.

«Li beneoiz rois désirroit merveilleusement grâce de lermes, et se compleignoit à son confesseur de ce que lermes li défailloient, et li disoit débonnèrement, humblement et privéement, que quant l'en disoit en la létanie ces moz: Biau sire Diex,

nous te prions que tu nous doignes fontaine de lermes, li sainz rois disoit dévotement: Ô sire Diex, je n'ose requerre fontaines de lermes ainçois me souffisissent petites goustes de lermes à arouser la secherèce de mon cuer... Et aucune foiz reconnut-il à son confesseur privéement, que aucune foiz li donna à notre sires lermes en oroison: lesquels, quand li les (p. 192) sentoit courre par sa face souef (doucement), et entrer dans sa bouche, eles li sembloient si savoureuses et très-douces, non pas seulement au cuer, mès à la bouche[194].»

[Note 194: Le Confesseur.]

Ces pieuses larmes, ces mystiques extases, ces mystères de l'amour divin, tout cela est dans la merveilleuse petite église de saint Louis, dans la Sainte-Chapelle. Église toute mystique, tout arabe d'architecture, qu'il fit bâtir au retour de la croisade par Eudes de Montreuil, qu'il y avait mené avec lui. Un monde de religion et de poésie, tout un Orient chrétien est en ces vitraux, dans cette fragile et précieuse peinture. Mais la Sainte-Chapelle n'était pas encore assez retirée, et pas même Vincennes, dans ses bois alors si profonds. Il lui fallait la Thébaïde de Fontainebleau, ses déserts de grès et de silex, cette dure et pénitente nature, ces rocs retentissants, pleins d'apparitions et de légendes. Il y bâtit un ermitage dont les murs ont servi de base à ce bizarre labyrinthe, à ce sombre palais de volupté, de crime et de caprice, où triomphe encore la fantaisie italienne des Valois.

Saint Louis avait élevé la Sainte-Chapelle pour recevoir la sainte couronne d'épines venue de Constantinople. Aux jours solennels, il la tirait lui-même de la châsse et la montrait au peuple. À son insu, il habituait le peuple à voir le roi se passer des prêtres. Ainsi David prenait lui-même sur la table les pains de

proposition. On montre encore, au midi de la petite église, une étroite cellule qu'on (p. 193) croit avoir été l'oratoire de saint Louis.

Dès le vivant de saint Louis, ses contemporains, dans leur simplicité, s'étaient doutés qu'_il était déjà saint_, et plus saint que les prêtres. «Tant com il vivoit, une parole pooit estre dite de li, qui est escrite de sainte Hylaire: «Ô quant très parfèt homme lai, duquel les prestres méesmes désirrent à s'ensivre la vie!» Car mout de prestres et de prélaz désirroient estre semblables au beneoit roi en ses vertuz et en ses moeurs; car l'on croit méesmement que il fust saint dès que il vivoit[195].»

[Note 195: Le Confesseur.--«Il fesoit fère le service de Dieu si solempnellement et si par loisir, que il ennuioit ausi comme à touz les autres pour la longueur de l'ofice.»]

Tandis que saint Louis enterrait les morts, «iluecques estoient présens tous revestu, li arcevesques de Sur et li évesque de Damiète, et leur clergié, qui disoient le service des mors; mès ils estoupoient leur nez pour la puour; mais oncques ne fu veu au bon roy Loys estouper le sien, tant le faisoit fermement et dévotement[196].»

[Note 196: Guill. de Nangis.]

Joinville raconte qu'un grand nombre d'Arméniens qui allaient en pèlerinage à Jérusalem, vinrent lui demander de leur faire voir le _saint roy_:--«Je alai au roy là où il se séoit en un paveillon, apuié à l'estache (colonne) du paveillon, et séoit ou sablon sanz tapiz et sanz nulle autre chose dezouz li. Je li dis: «Sire, il à là hors un grant peuple de la grant Herménie qui vont en Jérusalem, et me (p. 194) proient, sire, que je leur face monstrer le

saint roy; mès je ne bée jà à baisier vos os (cependant je ne désire pas encore avoir à baiser vos reliques).» Et il rist moult clèrement, et me dit que je les alasse querre; et si fis-je. Et quant ils orent veu le roy, ils le commandèrent à Dieu et le roy eulz[197].»

[Note 197: Joinville.]

Cette sainteté apparaît d'une manière bien touchante dans les dernières paroles qu'il écrivit pour sa fille. «Chière fille, la mesure par laquele nous devons Dieu amer, est amer le sanz mesure[198].»

[Note 198: Le Confesseur.]

Et dans l'instruction à son fils Philippe:

«Se il avient que aucune querele qui soit meué entre riche et povre vieigne devant toi, sostien la querele de l'estrange devant ton conseil, ne montre pas que tu aimmes mout ta querele, jusques à tant que tu connoisses la vérité, car cil de ton conseil pourroient estre cremeteus (craintifs) de parler contre toi, et ce ne dois tu pas vouloir. Et se tu entens que tu tiegnes nule chose à tort, ou de ton tens, ou du tens à tes ancesseurs, fai le tantost rendre, combien que la chose soit grant, ou en terre, ou en deniers, ou en autre chose[199].»--L'amour qu'il avoit à son peuple parut à ce qu'il dit à son aisné filz en une moult grant maladie que il ot à Fontene Bliaut. «Biau fils, fit-il, je te pri que tu te faces amer au peuple de ton royaume; car vraiement je aimeraie miex que un Escot venist d'Escosse et gouvernast le (p. 195) peuple du royaume bien et loïalement, que tu le gouvernasses mal apertement[200].»

[Note 199: Le Confesseur.]

[Note 200: Joinville.]

Belles et touchantes paroles! il est difficile de les lire sans être ému.

ÉCLAIRCISSEMENTS (p. 196)

LUTTE DES MENDIANTS DE L'UNIVERSITÉ--SAINT THOMAS--DOUTES DE SAINT LOUIS--LA PASSION, COMME PRINCIPE D'ART AU MOYEN ÂGE.

L'éternel combat de la grâce et de la loi fut encore combattu au temps de saint Louis, entre l'Université et les ordres Mendiants. Voici l'histoire de l'Université: au XIIe siècle, elle se détache de son berceau de l'école du parvis Notre-Dame, elle lutte contre l'évêque de Paris; au XIIIe, elle guerroie contre les Mendiants agents du pape; au XVe contre le pape lui-même. Ce corps formait une rude et forte démagogie, où quinze ou vingt mille jeunes gens de toute nation se formaient aux exercices dialectiques, cité sauvage dans la cité qu'ils troublaient de leurs violences et scandalisaient de leurs moeurs[201]. C'était là toutefois depuis quelque temps la grande gymnastique intellectuelle du monde. Dans le XIIIe siècle seulement, il en sortit sept papes[202] et une foule de cardinaux et d'évêques. Les plus illustres étrangers, l'espagnol Raymond Lulle et l'italien Dante, venaient à trente et quarante ans s'asseoir au pied de la chaire de Duns Scot. Ils tenaient à honneur d'avoir disputé à Paris. Pétrarque fut aussi fier de la couronne que lui décerna notre Université que de celle du Capitole. Au XVIe siècle encore, lorsque Ramus rendait quelque vie à l'Université en attendant la Saint-Barthélémy, nos écoles de la rue du Fouarre furent visitées de Torquato Tasso. (p. 197) Par raisonnement toutefois, vaine lo-

gique, subtile et stérile chicane[203], nos _artistes_ (les dialecticiens de l'Université se donnaient ce nom) devaient être bientôt primés.

[Note 201: Jacques de Vitri: Meretrices publicæ ubique cleros transeuntes quasi per violentiam pertrahebant. In una autem et eadem domo scholæ erant superius, prostibula inferius.»]

[Note 202: L'antipape Anaclet, Innocent II, Célestin II (disciple d'Abailard), Adrien IV, Alexandre III, Urbain III et Innocent III.]

[Note 203: Pierre le Chantre et d'autres écrivains contemporains rapportent le trait suivant: «En 1171, maître Silo, professeur de philosophie, pria un de ses disciples mourant de revenir lui faire part de l'état où il se trouverait dans l'autre monde. Quelques jours après sa mort, l'écolier lui apparut revêtu d'une chape toute couverte de thèses, «de sophismatibus descripta et flamma ignis tota confecta.» Il lui dit qu'il venait du purgatoire, et que cette chape lui pesait plus qu'une tour: «Et est mihi data ut eam portem pro gloria quam in sophismatibus habui.» En même temps il laissa tomber une goutte de sa sueur sur la main du maître; elle la perça d'outre en outre. Le lendemain Silo dit à ses écoliers:

Linquo conx rania, eras corvis, vanaque vanis; Ad logicem pergo, quæ mortis non timet ergo.

et il alla s'enfermer dans un monastère de Cîteaux.» Bulæus.]

Les vrais artistes du XIIIe siècle, orateurs, comédiens, mimes, bateleurs enthousiastes, c'étaient les Mendiants. Ceux-ci parlaient d'amour et au nom de l'amour. Ils avaient repris le texte de

saint Augustin: «Aimez et faites ce que vous voudrez.» La logique, qui avait eu de si grands effets au temps d'Abailard, ne suffisait plus. Le monde, fatigué dans ce rude sentier, eût mieux aimé se reposer avec saint François et saint Bonaventure sous les mystiques ombrages du Cantique des Cantiques, ou rêver avec un autre saint Jean une foi nouvelle et un nouvel Évangile.

Ce titre formidable, _Introduction à l'Évangile éternel_, fut mis en effet en tête d'un livre par Jean de Parme[204], général des Franciscains. Déjà l'abbé Joachim de Flores, le maître des mystiques, avait annoncé que la fin des temps était venue. Jean professa que, de même que l'ancien Testament avait cédé la place au nouveau, celui-ci avait aussi fait son temps; que l'Évangile ne suffisait pas à la perfection, qu'il avait encore six ans à vivre mais qu'alors un (p. 198) Évangile plus durable allait commencer, un Évangile d'intelligence et d'esprit; jusque-là l'Église n'avait que la lettre[205].

[Note 204: Le pape avait écrit à l'évêque de Paris de faire détruire ce livre sans bruit. Mais l'Université, déjà en querelle avec les ordres Mendiants, le fit brûler publiquement au parvis Notre-Dame. Jean de Parme se démit du généralat; saint Bonaventure, qui lui succéda, commença une enquête contre lui, et fit jeter en prison deux de ses adhérents. L'un y passa dix-huit ans; l'autre y mourut.]

[Note 205: Hermann Cornerus.]

Ces doctrines, communes à un grand nombre de Franciscains, furent acceptées aussi par plusieurs religieux de l'ordre de Saint-Dominique. C'est alors que l'Université éclata. Le plus distingué de ses docteurs était un esprit fin et dur, un Franc-Comtois, un

homme du Jura, Guillaume de Saint-Amour. Le portrait de cet intrépide champion de l'Université s'est vu longtemps sur une vitre de la Sorbonne[206]. Il publia contre les Mendiants une suite de pamphlets éloquents et spirituels, où il s'efforçait de les confondre avec les Béghards et autres hérétiques, dont les prédicateurs étaient de même vagabonds et mendiants: _Discours sur le publicain et le pharisien; Question sur la mesure de l'aumône et sur le mendiant valide; Traité sur les périls prédits à l'Église pour les derniers temps_, etc. Sa force est dans l'Écriture, qu'il possède et dont il fait un usage admirable; ajoutez le piquant d'une satire, qui s'exprime à demi-mot. Il est trop visible que l'auteur a un autre motif que l'intérêt de l'Église. Il y avait entre les Universitaires et les Mendiants concurrence littéraire et jalousie de métier. Les Mendiants avaient obtenu une chaire à Paris, en 1230, époque où l'Université, blessée de la dureté de la régente, se retira à Orléans et à Angers. Ils l'avaient gardée cette chaire, et l'Université se trouvait en lutte avec deux ordres, dont le savant était Albert le Grand, et le logicien saint Thomas[207].

[Note 206: Ce portrait a été gravé en tête de ses oeuvres. (Constance, 1632, in-4°.)]

[Note 207: MM. Jourdain et Haureau ont démontré sur quel terrain peu solide nos deux grands scolastiques ont cheminé (1860). Voir Renaissance, Introduction.]

Ce grand procès fut débattu à Anagni par-devant le pape. Guillaume de Saint-Amour eut pour adversaire le dominicain Albert le Grand, archevêque de Mayence, et saint Bonaventure général des Franciscains[208]. Saint Thomas recueillit de mémoire toute la discussion, et en fit un (p. 199) livre. Le pape condamna Guillaume de Saint-Amour, mais en même temps il censura le

livre de Jean de Parme, frappant également les raisonneurs et les mystiques, les partisans de la lettre et ceux de l'esprit[209].

[Note 208: Les ordres Mendiants étaient fort effrayés. «Cum prædicto volumini respondere fuisset prædicto doctori (Thomæ), non sine singultu et lacrymis, assignatum, qui de statu ordinis de pugna adversariorum tam gravium dubitabant, Fr. Thomas ipsum volumen accipiens et se fratrum orationibus recommendans...» Guill. de Thoco, vit S. Thomæ, ap. Acta SS. Martis, I.]

[Note 209: Il condamna publiquement Guillaume de Saint-Amour, et Jean de Parme avec moins d'éclat. (Bulæus.)]

Ce milieu si difficile à tenir, où l'Église essaya de s'établir et de s'arrêter sans glisser à droite ni à gauche, il fut cherché par saint Thomas. Venu à la fin du moyen âge, comme Aristote à la fin du monde grec, il fut l'Aristote du christianisme, en dressa la législation, essayant d'accorder la logique et la foi pour la suppression de toute hérésie. Le colossal monument qu'il a élevé ravit le siècle en admiration. Albert le Grand déclara que saint Thomas avait fixé la règle qui durerait jusqu'à la consommation des temps[210]. Cet homme extraordinaire fut absorbé par cette tâche terrible, rien autre ne s'est placé dans sa vie; vie tout abstraite, dont les seuls événements sont des idées. Dès l'âge de cinq ans, il prit en main l'Écriture, et ne cessa plus de méditer. Il était du pays de l'idéalisme, du pays où fleurirent l'école de Pythagore et l'école d'Élée, du pays de Bruno et de Vico. Aux écoles, ses camarades l'appelaient le grand boeuf muet de Sicile[211]. Il ne sortait de ce silence que pour dicter, et quand le sommeil fermait les yeux du corps, ceux de l'âme restaient ouverts, et il continuait de dicter encore. Un jour, étant sur mer, il ne s'aperçut pas d'une

horrible tempête; une autre fois, sa préoccupation était si forte qu'il ne lâcha point une chandelle allumée qui brûlait dans ses doigts. Saisi du danger de l'Église, il y rêvait toujours et même à la table de saint Louis. Il lui arriva un jour de frapper un grand coup sur la table, et de s'écrier: «Voici un argument invincible contre les Manichéens.» Le roi ordonna qu'à l'instant cet argument fût écrit. Dans sa lutte avec le manichéisme, saint Thomas était soutenu par saint Augustin; mais dans la grâce, il s'écarte visiblement de (p. 200) ce docteur; il fait part au libre arbitre. Théologien de l'Église, il fallait qu'il soutînt l'édifice de la hiérarchie et du gouvernement ecclésiastique. Or, si l'on n'admet le libre arbitre, l'homme est incapable d'obéissance, il n'y a plus de gouvernement possible. Et pourtant, s'écarter de saint Augustin, c'était ouvrir une large porte à celui qui voudrait entrer en ennemi dans l'Église.

[Note 210: Processus de S. Thom. Aquin., ap. SS. Martis, I, p. 714: «Concludit quod Fr. Thomas in scripturis suis imposuit finem omnibus laborantibus usque ad finem sæculi, et quod omnes deinceps frustra laborarent.»--«Fuit (S. Thomas) magnus in corpore et rectæ staturæ... coloris triticei... magnum habens caput... aliquantulum calvus, Fuit tenerrimæ complexionis in carne.» Acta SS., p. 672.--«Fuit grossus.» Processus de S. Thom., ibid.]

[Note 211: Ce mot est significatif pour qui a présente la figure rêveuse et monumentale des grands boeufs de l'Italie du sud.]

Tel est donc l'aspect du monde au XIIIe siècle. Au sommet, _le grand boeuf muet de Sicile_ ruminant la question. Ici, l'homme et la liberté; là, Dieu, la grâce, la prescience divine, la fatalité; à droite l'observation qui proteste de la liberté humaine, à

gauche la logique qui pousse invinciblement au fatalisme. L'observation distingue, la logique identifie, si on laisse faire celle-ci, elle résoudra l'homme en Dieu, Dieu en la nature; elle immobilisera l'univers en une indivisible unité, où se perdent la liberté, la moralité, la vie pratique elle-même. Aussi le législateur ecclésiastique se roidit sur la pente, combattant par le bon sens sa propre logique, qui l'eût emporté. Il s'arrêta, ce ferme génie, sur le tranchant du rasoir entre les deux abîmes, dont il mesurait la profondeur. Solennelle figure de l'Église, il tint la balance, chercha l'équilibre, et mourut à la peine. Le monde qui le vit d'en bas, distinguant, raisonnant, calculant dans une région supérieure, n'a pas su tous les combats qui purent avoir lieu au fond de cette abstraite existence.

Au-dessous de cette région sublime battaient le vent et l'orage. Au-dessous de l'ange il y avait l'homme, la morale sous la métaphysique, sous saint Thomas saint Louis. En celui-ci, le XIIIe siècle a sa Passion: Passion de nature exquise, intime, profonde, que les siècles antérieurs avaient à peine soupçonnée. Je parle du premier déchirement que le doute naissant fit dans les âmes; quand toute l'harmonie du moyen âge se troubla, quand le grand édifice dans lequel on s'était établi commença à branler, quand les saints criant contre les saints, le droit se dressant contre le droit, les âmes les plus dociles se virent condamnées à juger, à examiner elles-mêmes. Le pieux roi de France, qui ne demandait qu'à se soumettre et croire, fut de bonne heure forcé de lutter, de douter, de choisir. Il lui fallut, humble qu'il était et défiant de soi, résister d'abord à sa mère; puis se porter pour arbitre entre le pape et l'Empereur, juger le juge spirituel de la chrétienté, rappeler à la modération celui qu'il eût voulu pouvoir prendre pour règle de sainteté. Les Mendiants (p. 201) l'avaient ensuite attiré

par leur mysticisme; il entra dans le tiers-ordre de Saint-François, il prit parti contre l'Université. Toutefois le livre de Jean de Parme, accepté d'un grand nombre de Franciscains, dut lui donner d'étranges défiances. On aperçoit dans les questions naïves qu'il adressait à Joinville toute l'inquiétude qui l'agitait. L'homme auquel le saint roi se confiait peut être pris pour le type de l'_honnête homme_ au XIIIe siècle. C'est un curieux dialogue entre le mondain loyal et sincère, et l'âme pieuse et candide, qui s'avance d'un pas dans le doute, puis recule, et s'obstine dans la foi.

Le roi faisait manger à sa table Robert de Sorbonne et Joinville: «Quant le roi estoit en joie, si me disoit: Seneschal, or me dites les raisons pourquoy preudomme vaut mieux que beguin (dévot). Lors si encommençoit la noise de moy et de maistre Robert. Quant nous avions grant pièce desputé, si rendoit sa sentence et disoit ainsi: Maistre Robert, je vourroie avoir le nom de preudomme, mès que je le feusse, et tout le remenant vous demourast; car _preudhomme_ est si grant chose et si bonne chose, que ucis au nommer emplist-il la bouche.[212]»

[Note 212: Joinville.]

«Il m'appela une foiz et me dit: Je n'ose parler a vous pour le soutil sens dont vous estes, de chose qui touche à Dieu; et pour ce ai-je appelé ces frères qui ci sont, que je vous weil faire une demande; la demande fut tele: Seneschal, fit-il, quel chose est Dieu, etc...[213]»

[Note 213: Joinville. Il demanda ensuite à Joinville lequel il aimerait mieux d'avoir commis un péché mortel ou d'être lépreux. Joinville répond qu'il aimerait mieux avoir fait trente péchés

mortels.--«Et quand les frères s'en furent partis, il m'appela tout seul, et me fit seoir à ses piez, et me dit: «Comment me déistes vous hier ce?» Et je lis dis que encore li disoie-je, et il me dit: «Vous deistes comme hastiz musarz; car nulle si laide mezelerie n'est comme d'estre en péché mortel, etc.»]

Saint Louis raconte à Joinville qu'un chevalier assistant à une discussion entre des moines et des juifs, posa une question à un des docteurs juifs, et sur sa réponse lui donna sur la tête un coup de son bâton qui le renversa.--«Aussi vous dis-je, fist li roys, que nul, se il n'est très bon cler, ne doit desputer à eulz; mès l'omme lay, quant il ot mesdire de la loy crestienne ne doit pas défendre la loy crestienne, sinon de l'épée, de quoi il doit donner parmi le ventre dedens, (p. 202) tant comme elle y peut entrer[214].»

[Note 214: Joinville. «En la doctrine que il lessa au roi Phelipe, son fiuz... il y avoit une clause contenue, qui est tele: «Fai à ton pooir les bougres et les autres mal genz chacier de ton royaume, si que la terre soit de ce bien purgée.» Le Confesseur.]

Saint Louis disait à Joinville qu'au moment de la mort, le diable s'efforce d'ébranler la foi de l'agonisant: «Et pour ce se doit en garder et en tele manière deffendre de cest agait (piége), que en dire à l'ennemie quand il envoie tele temptacion, va t'en, doit on dire à l'ennemi: Tu ne me tempteras jà à ce que je ne croie fermement touz les articles de la foy, etc...[215]»

[Note 215: Joinville.]

«Il disoit que foy et créance estoit une chose où nous devions bien croire fermement, encore n'en feussions nous certeins mez que par oir dire[216].»

[Note 216: Id.--Villani. «On vint un jour lui dire que la figure du Christ avait apparu dans une hostie: «Que ceux qui doutent aillent le voir, dit-il; pour moi, je le vois dans mon coeur.»]

Il raconta à Joinville qu'un docteur en théologie vint trouver un jour l'évêque Guillaume de Paris, et lui exposa en pleurant qu'il ne pouvait «son coeur ahurter à croire au sacrement de l'autel.» L'évêque lui demanda si lorsque le diable lui envoyait cette tentation, il s'y complaisait: le théologien répondit qu'elle le chagrinait fort, et qu'il se ferait hacher plutôt que de rejeter l'Eucharistie. L'évêque alors le consola en lui assurant qu'il avait plus de mérite que celui qui n'a point de doutes[217].

[Note 217: Joinville.]

* * * * *

Quelque légers que paraissent ces signes, ils sont graves, ils méritent attention. Lorsque saint Louis lui-même était troublé, combien d'âmes devaient douter et souffrir en silence! Ce qu'il y avait de cruel, de poignant dans cette première défaillance de la foi, c'est qu'on hésitait à se l'avouer. Aujourd'hui nous sommes habitués, endurcis aux tourments du doute, les pointes en sont émoussées. Mais il faut se reporter au premier moment où l'âme, tiède de foi et d'amour, sentit glisser en soi le froid acier. Il y eut déchirement, mais il y eut surtout horreur et surprise. Voulez-vous savoir ce qu'elle éprouva, cette (p. 203) âme candide et croyante? Rappelez-vous vous-même le moment où la foi vous manqua dans l'amour, où s'éleva en vous le premier doute sur l'objet aimé.

Placer sa vie sur une idée, la suspendre à un amour infini, et voir que cela vous échappe! Aimer, douter, se sentir haï pour ce

doute, sentir que le sol fuit, qu'on s'abîme dans son impiété, dans cet enfer de glace où l'amour divin ne luit jamais... et cependant se raccrocher aux branches qui flottent sur le gouffre, s'efforcer de croire qu'on croit encore, craindre d'avoir peur, et douter de son doute... Mais si le doute est incertain, si la pensée n'est pas sûre de la pensée, cela n'ouvre-t-il pas au doute une région nouvelle, un enfer sous l'enfer!... Voilà la tentation des tentations; les autres ne sont rien à côté. Celle-ci resta obscure, elle eut honte d'elle-même, jusqu'au XVe et au XVIe siècles. Luther est là-dessus un grand maître; personne n'a eu une plus horrible expérience de ces tortures de l'âme: «Ah! si saint Paul vivait aujourd'hui, que je voudrais savoir de lui-même quel genre de tentation il a éprouvé. Ce n'était pas l'aiguillon de la chair, ce n'était point la bonne Thécla, comme le rêvent les papistes... Jérôme et les autres Pères n'ont pas connu les plus hautes tentations; ils n'en ont senti que de puériles, celles de la chair, qui pourtant ont bien aussi leurs ennuis. Augustin et Ambroise ont eu la leur; _ils ont tremblé devant le glaive_... Celle-là, c'est quelque chose de plus haut que le désespoir causé par les péchés... lorsqu'il est dit: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu délaissé; c'est comme s'il disait: Tu m'es ennemi sans cause. Ou le mot de Job: Je suis juste et innocent.»

Le Christ lui-même a connu cette angoisse du doute, cette nuit de l'âme, où pas une étoile n'apparaît plus sur l'horizon. C'est le dernier terme de la Passion, le sommet de la croix.

Dans cet abîme est la pensée du moyen âge. Cet âge est contenu tout entier dans le christianisme, le christianisme dans la Passion. La littérature, l'art, les divers développements de l'esprit humain, du IIIe siècle au XVe, tout est suspendu à ce mystère.

Éternel mystère, qui pour avoir eu au moyen âge son idéal au Calvaire, n'en continue pas moins encore. Oui, le Christ est encore sur la croix, et il n'en descendra point. La Passion dure et durera. Le monde a la sienne, et l'humanité dans sa longue vie historique, et (p. 204) chaque coeur d'homme dans ce peu d'instants qu'il bat. À chacun sa croix et ses stigmates.

Toutes les âmes héroïques, qui osèrent de grandes choses pour le genre humain, ont connu ces épreuves; toutes ont approché plus ou moins de cet idéal de douleur. C'est dans un tel moment que Brutus s'écriait: «Vertu, tu n'es qu'un nom.» C'est alors que Grégoire VII disait: «J'ai suivi la justice et fui l'iniquité. Voilà pourquoi je meurs dans l'exil.»

Mais d'être délaissé de Dieu, d'être abandonné à soi, à sa force, à l'idée du devoir contre le choc du monde, c'était là une redoutable grandeur. C'était là apprendre le vrai mot de l'homme, c'était goûter cette divine amertume du fruit de la science, dont il était dit au commencement du monde: «Vous saurez que vous êtes des dieux, vous deviendrez des dieux.»

Voilà tout le mystère du moyen âge, le secret de ses larmes intarissables, et son génie profond. Larmes précieuses, elles ont coulé en limpides légendes, en merveilleux poëmes, et s'amoncelant vers le ciel, elles se sont cristallisées en gigantesques cathédrales qui voulaient monter au Seigneur!

Assis au bord de ce grand fleuve poétique du moyen âge, j'y distingue deux sources diverses à la couleur de leurs eaux. Le torrent épique, échappé jadis des profondeurs de la nature païenne, pour traverser l'héroïsme grec et romain, roule mêlé et trouble

des eaux du monde confondues. À côté coule plus pur le flot chrétien qui jaillit du pied de la croix.

Deux poésies, deux littératures: l'une chevaleresque, guerrière, amoureuse; celle-ci est de bonne heure aristocratique, l'autre religieuse et populaire.

La première aussi est populaire à sa naissance. Elle s'ouvre par la guerre contre les infidèles, par Charlemagne et Roland. Qu'il ait existé chez nous, dès lors et même avant, des poëmes d'origine celtique où les dernières luttes de l'Occident contre les Romains et les Allemands aient été célébrées par les noms de Fingal ou d'Arthur, je le crois volontiers. Mais il ne faudrait pas s'exagérer l'importance du principe indigène, de l'élément celtique. Ce qui est propre à la France, c'est d'avoir peu en propre, d'accueillir tout, de s'approprier tout, d'être la France, et d'être le monde. Notre nationalité est bien puissamment attractive, tout y vient bon gré mal gré; c'est la nationalité la moins exclusivement nationale, la plus humaine. Le fonds indigène a été plusieurs fois submergé, fécondé par les (p. 205) alluvions étrangères. Toutes les poésies du monde ont coulé chez nous en ruisseaux, en torrents. Tandis que des collines de Galles et de Bretagne distillaient les traditions celtiques, comme la pluie murmurante dans les chênes verts de mes Ardennes, la cataracte des romans carlovingiens tombait des Pyrénées. Il n'est pas jusqu'aux monts de la Souabe et de l'Alsace qui ne nous aient versé par l'Ostrasie un flot des Niebelungen. La poésie érudite d'Alexandre et de Troie débordait, malgré les Alpes, du vieux monde classique. Et cependant du lointain Orient, ouvert par la croisade, coulaient vers nous, en fables, en contes, en paraboles, les fleuves retrouvés du paradis.

L'Europe se sut Europe en combattant l'Afrique et l'Asie: de là Homère et Hérodote; de là nos poëmes carlovingiens, avec les guerres saintes d'Espagne, la victoire de Charles Martel et la mort de Roland[218]. La littérature est d'abord la conscience d'une nationalité. Le peuple est unifié en un monde. Roland meurt aux passages solennels des montagnes qui séparent l'Europe de l'africaine Espagne. Comme les Philènes divinisés à Carthage, il consacre de son tombeau la limite de la patrie. Grande comme la lutte, haute comme l'héroïsme, est la tombe du héros, son gigantesque _tumulus_; ce sont les Pyrénées elles-mêmes. Mais le héros qui meurt pour la chrétienté est un héros chrétien, un Christ guerrier, barbare; comme Christ, il est vendu avec ses douze compagnons; comme Christ, il se voit abandonné, délaissé. De son calvaire pyrénéen, il crie, il sonne de ce cor qu'on entend de Toulouse à Saragosse. Il sonne, et le traître Ganelon de Mayence, et l'insouciant Charlemagne, ne veulent point entendre. Il sonne, et la chrétienté pour laquelle il meurt s'obstine à ne pas répondre. Alors il brise son épée, il veut mourir. Mais il ne mourra ni du fer sarrasin, ni de ses propres armes. Il enfle le son accusateur, les veines de son col se gonflent, elles crèvent, son noble sang s'écoule: il meurt de son indignation, de l'injuste abandon du monde.

[Note 218: Voyez sur la Chanson de Roland, par Génin, Renaissance, Introd.]

Le retentissement de cette grande poésie devait aller s'affaiblissant de bonne heure, comme le son du cor de Roland, à mesure que la croisade, s'éloignant des Pyrénées, fut transférée des montagnes au centre de la Péninsule, à mesure que le démembrement féodal fit oublier l'unité chrétienne et impériale qui do-

mine encore les poëmes carlovingiens. La poésie chevaleresque, éprise de la force (p. 206) individuelle, de l'orgueil héroïque, qui fut l'âme du monde féodal, prit en haine la royauté, la loi, l'unité. La dissolution de l'Empire, la résistance des seigneurs au pouvoir central sous Charles le Chauve et les derniers Carlovingiens, fut célébrée dans Gérard de Roussillon, dans les Quatre fils Aymon, galopant à quatre sur un même coursier; pluralité significative. Mais l'idéal ne se pluralise pas; il est placé dans un seul, dans Renaud; Renaud de _Montauban_[219], le héros sur sa montagne, sur sa tour; dans la plaine, les assiégeants, roi et peuple, innombrables contre un seul, et à peine rassurés. Le roi, cet homme-peuple, fort par le nombre, et représentant l'idée du nombre, ne peut être compris de cette poésie féodale; il lui apparaît comme un lâche[220]. Déjà Charlemagne a fait une triste figure dans l'autre cycle; il a laissé périr Roland. Ici, il poursuit lâchement Renaud, Gérard de Roussillon, il prévaut sur eux par la ruse. Il joue le rôle du légitime et indigne Eurysthée, persécutant Hercule et le soumettant à de rudes travaux.

[Note 219: _Alban_, _Alp_., mont.]

[Note 220: Passage de Guill. au court nez (Paris, introd. de Berte aux grands pieds), cité dans _Gérard de Nevers_.

Grant fut la cort en la sale à Loon, Moult ot as tables oiseax et venoison. Qui que manjast la char et le poisson. Oncques Guillaume n'en passa le menton: Ains menja tourte, et but aigue à foison. Quant mengier orent li chevalier baron, Les napes otent escuier et garçon. Li quens Guillaume mist le roi à raison: --«Qu'as en pensé,» dit-il, li fiés Charlon? «Secores-moi vers la geste Mahon.» Dist Loéis: «Nous en consillerons, Et le matin savoir le vous ferons Ma volonté, si je irai o non.» Guillaume l'ot, si

taint come charbon; Il s'abaissa, si a pris un baston. Puis dit au roi: «Vostre fiez vos rendon, N'en tenrai mès vaillant une esperon, Ne vostre ami ne serai ne voste hom, Et si venrez, o vous voillez o non.»

Ms. de GÉRARD de NEVERS, n° 7498, XIIIe siècle, corrigé sur le texte le plus ancien du ms. de GUILLAUME AU CORNÈS, n° 6995.]

Cette contradiction apparente entre l'autorité et l'équité, qui n'est ici, après tout, que la haine de la loi, la révolte de l'individuel contre le général, elle est mal soutenue par Renaud, par Gérard, par l'épée féodale. Le roi, quoi qu'ils en disent, est plus légitime; il représente une idée plus générale, plus divine. Il ne peut être dépossédé que par une idée plus générale encore. Le roi prévaudra (p. 207) sur le baron, et sur le roi le peuple. Cette dernière idée est déjà implicitement dans un drame satirique, qui, de l'Asie à la France, a été accueilli, traduit de toute nation: je parle du dialogue de Salomon et de Morolf. Morolf est un Ésope, un bouffon grossier, un rustre, un _vilain_; mais tout vilain qu'il est, il embarrasse par ses subtilités, il humilie sur son trône le bon roi Salomon. Celui-ci, doté à plaisir de tous les dons, beau, riche, tout-puissant, surtout savant et sage, se voit vaincu par ce rustre malin[221]. Contre l'autorité, contre le roi et la loi écrite, l'arme du féodal Renaud, c'est l'épée, c'est la force; celle du bouffon populaire, tout autrement perçante, c'est le raisonnement et l'ironie.

[Note 221: Le Dit Marcoul et Salomon, n° 7218, et _fonds de Notre-Dame_ N. n° 2.]

Le roi doit vaincre le baron, non-seulement en puissance, mais en popularité. L'épopée des résistances féodales doit perdre de bonne heure tout caractère populaire, et se confiner dans la sphère bornée de l'aristocratie. Elle doit pâlir surtout dans le Midi, où la féodalité ne fut jamais qu'une importation odieuse, où domina toujours dans les cités l'existence municipale, reste vivace de l'antiquité.

La pensée commune des deux cycles de Roland et de Renaud, c'est la guerre, l'héroïsme: la guerre extérieure, la guerre intérieure. Mais l'idée de l'héroïsme veut se compléter, elle tend à l'infini. Elle étend son horizon; l'inconnu poétique qui flottait d'abord aux deux frontières, aux Ardennes, aux Pyrénées, recule vers l'Orient, comme celui des anciens poussa vers l'Occident avec leur Hespérie, de l'Italie à l'Espagne, et de l'Espagne à l'Atlantide. Après les Iliades viennent les Odyssées. La poésie s'en va cherchant aux terres lointaines.--Que cherche-t-elle? L'infini, la beauté infinie, la conquête infinie. On se souvient alors qu'un Grec, un Romain, ont conquis le monde. Mais l'Occident n'adopte Alexandre et César qu'à condition qu'ils deviennent Occidentaux. On leur confère l'ordre de chevalerie. Alexandre devient un paladin; les Macédoniens, les Troyens sont aïeux des Français; les Saxons descendent des soldats de César, les Bretons de Brutus. La parenté des peuples indo-germaniques que la science devait démontrer de nos jours, la poésie l'entrevoit dans sa divine prescience.

Cependant, le héros n'est pas complet encore. En vain, pour y atteindre, le moyen âge s'est exhaussé sur l'antiquité. En vain, pour (p. 208) compléter la conquête du monde, Aristote devenu magicien a conduit par l'air et l'Océan l'Alexandre

chevaleresque[222]. L'élément étranger ne suffisant pas, on remonte au vieil élément indigène, jusqu'au dolmen celtique, jusqu'au tombeau d'Arthur[223]. Arthur revient, non plus ce petit chef de clan, aussi barbare que les Saxons ses vainqueurs; non un Arthur épuré par la chevalerie. Il est bien pâle, il est vrai, ce roi des preux, avec sa reine Geneviève et ses douze paladins autour de la Table-Ronde. Ceux-ci, qu'apportent-ils au monde, après ce long sommeil où la femme assoupit Merlin? Ils rapportent l'amour de la femme, ce symbole de la nature, qui promet la joie infinie, et qui tient le deuil et les pleurs. Qu'ils aillent donc, tristes amants, dans les forêts à l'aventure, faibles et agités, tournant dans leur interminable épopée, comme dans ce cercle de Dante où flottent les victimes de l'amour au gré d'un vent éternel.

[Note 222: Voyez le poëme d'Alexandre, par Lambert le Court et Alexandre de Paris, né à Bernay.]

[Note 223: Le principal dépôt des traditions bretonnes du moyen âge est l'ouvrage du fameux Geoffroy de Monmouth. Sur la véracité de cet auteur et les sources où il a puisé, voyez Ellis, Intr. metrical romances; Turner, Quarterly review, janvier 1820; Delarue, Bardes armoricains; et surtout la dernière édition de Warton (1834), avec notes de Douce et de Park: voyez aussi les critiques de Riston, quelques passages de Marie de France, publiés par M. de Roquefort, 1820, etc.]

Que servaient ces formes religieuses, ces initiations, cette table des douze, ces agapes chevaleresques à l'image de la Cène? Un effort est tenté pour transfigurer tout cela, pour corriger cette poésie mondaine, et l'amener à la pénitence. À côté de la chevalerie profane qui cherchait la femme et la gloire, une autre est érigée. On lui permet à celle-ci les guerres et les courses aventu-

reuses. Mais l'objet est changé. On lui laisse Arthur et ses preux, mais pourvu qu'ils s'amendent. La nouvelle poésie les achemine, dévots pèlerins, au mystérieux Temple où se garde le trésor sacré. Ce trésor, ce n'est point la femme; ce n'est point la coupe profane de Dschemschid, d'Hyperion, d'Hercule. Celle-ci est la chaste coupe de Joseph et de Salomon, la coupe où Notre-Seigneur fit la Cène, où Joseph d'Arimathie recueillit son précieux sang. La simple vue de cette coupe, ou Graal, prolonge la vie de Titurel pendant cinq cents années. Les gardiens de la coupe et du temple, les Templistes, doivent rester purs. Ni (p. 209) Arthur, ni Parceval, ne sont dignes de la toucher. Pour en avoir approché, l'amoureux Lancelot reste comme sans vie pendant trente-quatre jours. La nouvelle chevalerie du Graal est conférée par des prêtres; c'est un évêque qui fait Titurel chevalier. Cette poésie sacerdotale place si haut son idéal, qu'il en est stérile et impuissant. Elle a beau exalter les vertus du Graal, il reste solitaire; les enfants de Parceval, de Lancelot et de Gauvain, peuvent seuls en approcher. Et quand on veut enfin réaliser le vrai chevalier, le digne gardien du Graal, on est obligé de prendre un sir Galahad, parfait de tout point, saint dès son vivant, mais fort ignoré. Ce héros obscur, mis au monde tout exprès, n'a pas grande influence.

Telle fut l'impuissance de la poésie chevaleresque. Chaque jour plus sophistique et plus subtile, elle devint la soeur de la scolastique, une scolastique d'amour comme de dévotion. Dans le Midi, où les jongleurs la colportaient en petits poëmes par les cours et les châteaux, elle s'éteignit dans les raffinements de la forme, dans les entraves de la versification la plus artificielle et la plus laborieuse qui fut jamais. Au Nord, elle tomba de l'épopée au roman, du symbole à l'allégorie, c'est-à-dire au vide. Décré-

pite, elle grimaça encore pendant le XIVe siècle dans les tristes imitations du triste roman de la Rose, tandis que par-dessus s'élevait peu à peu la voix de la dérision populaire dans les contes et les fabliaux.

La poésie chevaleresque devait se résigner à mourir. Qu'avait-elle fait de l'humanité pendant tant de siècles? L'homme qu'elle s'était plu dans sa confiance à prendre simple, ignorant encore, muet comme Parceval, brutal comme Roland et Renaud, elle avait promis de l'amener par les degrés de l'initiation chevaleresque à la dignité de héros chrétien, et elle le laissait faible, découragé, misérable. Du cycle de Roland à celui de Graal, sa tristesse a toujours augmenté. Elle l'a mené errant par les forêts, à la poursuite des géants et des monstres, à la recherche de la femme. Ce sont les courses de l'Hercule antique, et aussi ses faiblesses.

La poésie chevaleresque a peu développé son héros; elle l'a retenu à l'état d'enfant, comme la mère imprévoyante de Parceval qui prolonge pour son fils l'imbécillité du premier âge. Aussi la laisse-t-il là, cette mère. De même que Gérard de Roussillon a quitté la chevalerie, et s'est fait charbonnier, Renaud de Montauban se fait maçon, et (p. 210) porte des pierres sur son dos pour aider à la construction de la cathédrale de Cologne.

L'épopée chevaleresque, aristocratique, était la poésie de l'amour, de la Passion humaine, des prétendus heureux du monde. Le drame ecclésiastique, autrement dit le culte, est la poésie du peuple, la poésie de ceux qui pâtissent, des patients, la Passion divine.

L'Église était alors le domicile du peuple. La maison de l'homme, cette misérable masure où il revenait le soir, n'était

qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison, à vrai dire, la maison de Dieu. Ce n'est pas en vain que l'Église avait droit d'asile[224]; c'était alors l'asile universel, la vie sociale s'y était réfugiée tout entière. L'homme y priait, la commune y délibérait, la cloche était la voix de la cité. Elle appelait aux travaux des champs[225], aux affaires civiles, quelquefois aux batailles de la liberté. En Italie, c'est dans les églises que le peuple souverain s'assemblait. C'est à Saint-Marc que les députés de l'Europe vinrent demander une flotte pour la quatrième croisade. Le commerce se faisait autour des églises: les pèlerinages étaient des foires. Les marchandises étaient bénies. Les animaux, comme aujourd'hui encore à Naples, étaient amenés à la bénédiction; l'Église ne la refusait point; elle laissait _approcher ces petits_. Naguère à Paris, les jambons de Pâques étaient vendus au parvis Notre-Dame, et chacun, en les emportant, les faisait bénir. Autrefois, on faisait mieux; on mangeait dans l'église même, et après le repas venait la danse. L'Église se prêtait à ses joies enfantines.

... Pandentemque sinus et tota veste vocantem Cæruleum in gremium.

[Note 224: Ainsi à Paris, Saint-Jacques-la-Boucherie et Sainte-Geneviève, etc. L'abbé Leboeuf a remarqué sur la façade de cette dernière église un énorme anneau de fer où passaient leur bras ceux qui venaient demander asile.--C'était encore dans l'église qu'on venait déposer les malades, en particulier ceux qui étaient atteints du _mal des ardents_.]

[Note 225: La cloche d'_argent_, à Reims, sonnait le 1er mars, pour annoncer la reprise des travaux agricoles.]

Le culte était un dialogue tendre entre Dieu, l'Église et le peuple, exprimant la même pensée. Elle et lui, sur un ton grave et passionné tour à tour, mêlaient la vieille langue sacrée et la langue du (p. 211) peuple. La solennité des prières était rompue, dramatisée de chants pathétiques, comme ce dialogue des vierges folles et des vierges sages qui nous a été conservé. Le peuple élevait la voix, non pas le peuple fictif qui parle dans le choeur, mais le vrai peuple venu du dehors, lorsqu'il entrait, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Christophe de la légende, brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'Église le hideux dragon du péché; il le traînait, soûlé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup de la prière qui doit l'immoler[226]. Quelquefois aussi, reconnaissant que la bestialité était en lui-même, il exposait dans des extravagances symboliques sa misère, son infirmité. C'est ce qu'on appelait la fête des Fous, _fatuorum_[227]. Cette imitation de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité qu'il abjurait, se reproduisait aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circoncision, aux Rois, aux Saints-Innocents, et aussi aux jours où l'humanité, sauvée du démon, tombait dans l'ivresse de la joie, à Noël et à Pâques. Le clergé lui-même y prenait part. Ici les chanoines jouaient à la balle dans l'église, là on traînait outrageusement l'odieux hareng du carême[228]. La bête comme l'homme était réhabilitée. L'humble témoin de la naissance du Sauveur, le fidèle animal qui de son haleine le réchauffa tout petit dans la crèche, qui le porta avec sa mère en Égypte, qui l'amena triomphant dans Jérusalem, il avait sa part de la joie[229]. Sobriété, patience, ferme résigna-

tion, le moyen âge distinguait en l'âne je ne sais combien de vertus chrétiennes. Pourquoi eût-on rougi de lui? le Sauveur n'en avait pas (p. 212) rougi[230]. Quel mal en tout cela? Tout n'est-il pas permis à l'enfant? Plus tard, l'Église imposa silence au peuple, l'éloigna, le tint à distance. Mais aux premiers siècles du moyen âge, l'Église s'effarouchait si peu de ces drames populaires qu'elle en reproduisait sur ses murailles les traits les plus hardis. À Rouen[231], un cochon joue du violon, à Chartres, c'est un âne[232]; à Essone, un évêque tient une marotte[233]. Ailleurs, ce sont les images des vices et des péchés sculptées dans la licence d'un pieux cynisme[234]. L'artiste n'a (p. 213) pas reculé devant l'inceste de Loth, ni les infamies de Sodome[235].

[Note 226: Voyez vol. II, note pag. 157.]

[Note 227: Le légat, Pierre de Capoue, défendit en 1198 la célébration de cette fête dans le diocèse de Paris. Mais elle ne cessa guère en France que vers 1444. On la trouve en Angleterre en 1530.--En 1671, les enfants de choeur de la Sainte-Chapelle prétendaient encore commander le jour des Saints-Innocents, et occupaient les premières stalles, avec la chape et le bâton cantoral.--À Bayeux, le jour des Innocents, les enfants de choeur, ayant à leur tête un petit évêque qui faisait l'office, occupaient les stalles hautes et les chanoines les basses.]

[Note 228: Voyez vol. II, note pag. 165.]

[Note 229: À Beauvais, à Autun, etc., on célébrait la fête de l'Âne.--Ducange: «In fine missæ sacerdos versus ad populum vice: Ite, missa est, ter hinhannabit; populos vero vice: Deo gratias, ter respondebit: _Hinham_, _hinham_, _hinham_.» On chantait la prose suivante:

Orientis partibus Adventavit asinus Pulcher et fortissimus Sarcinis aptissimus. Hez, sire asnes, car chantez Belle bouche rechignez, Vous aurez du foin assez Et de l'avoine à plantez.

Lentus erat pedibus Nisi foret baculus Et eum in clunibus Pungeret acculeus Hez, sire asnes, etc.

Hic in collibus Sichem Jam nutritus sub Ruben, Transiit per Jordanem, Salliit in Bethleem. Hez, sire asnes, etc.

Ecce magnis auribus Subjugalis filius Asinus egregius Asinorum dominus. Hez, sire asnes, etc.

Saltu vincit hinnulos Damas et capreolos, Super dromedarios Velox Madianeos. Hez, sire asnes, etc.

Aurum de Arabia Thus et myrrham de Saba. Tulit in ecclesia Virtus asinaria, Hez, sire asnes, etc.

Dum trahit vehicula Multa cum sarcinula, Illius mandibula Dura terit pabula Hez, sire asnes, etc.

Cum aristis hordeum Comedit et carduum; Triticum e palea Segregat in aera. Hez, sire asnes, etc.

Amen dicas Asine (hic genuflectebatur.) Jam satur de gramine: Amen, amen itera Aspernare vetera. Hez va! hez va! hez va hez Biax sire asnes car allez Belle bouche car chantez.

Ms. du XIIIe siècle, ap. Ducange, Glossar.]

[Note 230:

Nostri nec poenitet illas, Nec te poeniteat pecoris, divina poeta.

(Virg.)]

[Note 231: Au portail septentrional de la cathédrale (portail des Libraires).]

[Note 232: Sur un contrefort du clocher vieux.]

[Note 233: À l'église de Saint-Guenault, des rats rongent le globe du monde.--Aristote n'échappe pas à ce rire universel. À Rouen, il est représenté courbé, les mains à terre, et portant une femme sur son dos.]

[Note 234: Voyez les stalles de Notre-Dame de Rouen, de Notre-Dame d'Amiens, de Saint-Guenault d'Essone, etc, Dans l'église de l'Épine, petit village près Châlons, il se trouve des sculptures très-remarquables, mais aussi très-obscènes. Saint Bernard écrit vers 1123 à Guillaume de Saint-Thierry: «À quoi bon tous ces monstres grotesques en peinture ou en bosse qu'on met dans les cloîtres à la vue des gens qui pleurent leurs péchés? À quoi sert cette belle difformité, ou cette beauté difforme? Que signifient ces singes immondes, ces lions furieux, ces centaures monstrueux?»]

[Note 235: C'était le sujet d'un bas-relief extérieur de la cathédrale de Reims, que l'on a fait effacer.]

Il y avait alors un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie, souvent empreint d'une puérilité touchante. Personne ne riait en Allemagne quand le nouveau curé, au milieu de sa messe d'installation, allait prendre sa mère par la main et dansait avec elle. Si elle était morte, elle était sauvée sans difficulté, il mettait _sous le chandelier l'âme de sa mère_. L'amour de la mère et du fils, de Marie et de Jésus, était pour

l'Église une riche source de pathétique. Aujourd'hui encore à Messine, le jour de l'Assomption, la vierge portée par toute la ville, cherche son fils comme la Cérès de la Sicile antique cherchait Proserpine; enfin, quand elle est au moment d'entrer dans la grande place, on lui présente tout à coup l'image du Sauveur; elle tressaille et recule de surprise, et douze oiseaux, qui s'envolent de son sein, portent à Dieu l'effusion de la joie maternelle.

À la Pentecôte, des pigeons blancs étaient lâchés dans l'église parmi les langues de feu, les fleurs pleuvaient, les galeries intérieures étaient illuminées[236]. À d'autres fêtes, l'illumination était au dehors[237]. Qu'on se représente l'effet des lumières sur ces prodigieux monuments, lorsque le clergé, circulant par les rampes aériennes, animait de ses processions fantastiques les masses (p. 214) ténébreuses, passant et repassant le long des balustrades, ces ponts dentelés, avec les riches costumes, les cierges et les chants; lorsque la lumière et la voix tournaient de cercle en cercle, et qu'en bas, dans l'ombre, répondait l'océan du peuple. C'était là pour ce temps le vrai drame, le vrai mystère, la représentation du voyage de l'humanité à travers les trois mondes, cette intuition sublime que Dante reçut de la réalité passagère pour la fixer et l'éterniser dans la _Divina Commedia_.

[Note 236: À la Sainte-Chapelle, on voyait descendre de la voûte la figure d'un ange tenant un biberon d'argent, avec lequel il envoyait de l'eau sur les mains du célébrant.--À Reims, le jour de la Dédicace on plaçait un cierge allumé entre chaque arcade.]

[Note 237: «Sur la galerie de la Vierge, à Notre-Dame de Paris, était une vierge et deux anges portant des chandeliers; après Laudes de la Sexagésime, le chevecier y mettait deux cierges.» Gilbert.--Dans certaines églises, le prêtre représentait au portail

l'Ascension de Notre-Seigneur.--Quelquefois même le clergé devait être obligé d'accomplir la cérémonie dans les parties les plus élevées de l'église; par exemple, lorsqu'on scellait des reliques sous la flèche, comme on l'avait fait à celle de Notre-Dame de Paris.]

Ce colossal théâtre du drame sacré est rentré, après sa longue fête du moyen âge, dans le silence et dans l'ombre. La faible voix qu'on y entend, celle du prêtre, est impuissante à remplir des voûtes dont l'ampleur était faite pour embrasser et contenir le tonnerre de la voix du peuple. Elle est veuve, elle est vide, l'église. Son profond symbolisme, qui parlait alors si haut, il est devenu muet. C'est maintenant un objet de curiosité scientifique, d'explications philosophiques, d'interprétations alexandrines. L'Église est un musée gothique que visitent les habiles; ils tournent autour, regardent irrévérencieusement, et louent au lieu de prier. Encore savent-ils bien ce qu'ils louent? Ce qui trouve grâce devant eux, ce qui leur plaît dans l'église, ce n'est pas l'église elle-même, ce sera le travail délicat de ses ornements, la frange de son manteau, sa dentelle de pierre, quelque ouvrage laborieux et subtil du gothique en décadence.

Il y a ici quelque chose de grand, quel que soit le sort de telle ou telle religion. L'avenir du christianisme n'y fait rien. Touchons ces pierres avec précaution, marchons légèrement sur ces dalles. Un grand mystère s'est passé ici. Je n'y vois plus que la mort, et je suis tenté de pleurer. Le moyen âge, la France du moyen âge, ont exprimé dans l'architecture leur plus intime pensée. Les cathédrales de Paris, de Saint-Denis, de Reims, en disent plus que de longs récits. La pierre s'anime et se spiritualise sous l'ardente et sévère main de l'artiste. L'artiste en fait jaillir la vie. Il est fort

bien nommé au moyen âge «Le maître des pierres vives,» _Magister de vivis lapidibus_[238].

[Note 238: Surnom d'un des architectes que Ludovic Sforza fit venir d'Allemagne pour fermer les voûtes de la cathédrale de Milan. (Gaet. Franchetti.)]

On sait que l'Église chrétienne n'est primitivement que la basilique du tribunal romain. L'Église s'empare du prétoire même où Rome (p. 215) l'a condamnée. Le tribunal s'élargit, s'arrondit et forme le choeur. Cette église, comme la cité romaine, est encore restreinte, exclusive, elle ne s'ouvre pas à tous. Elle prétend au mystère, elle veut une initiation. Elle aime encore les ténèbres des catacombes où elle naquit; elle se creuse de vastes cryptes qui lui rappellent son berceau. Les catéchumènes ne sont pas admis dans l'enceinte sacrée, ils attendent encore à la porte. Le baptistère est au dehors, au dehors le cimetière; la tour elle-même, l'organe et la voix de l'église, s'élève à côté. La pesante arcade romane scelle de son poids l'église souterraine, ensevelie dans ses mystères. Il en va ainsi, tant que le christianisme est en lutte, tant que dure la tempête des invasions, tant que le monde ne croit pas à sa durée. Mais lorsque l'ère fatale de l'an 1000 a passé, lorsque la hiérarchie ecclésiastique se trouve avoir conquis le monde, qu'elle s'est complétée, couronnée, fermée dans le pape, lorsque la chrétienté, enrôlée dans l'armée de la croisade, s'est aperçue de son unité, alors l'Église secoue son étroit vêtement, elle se dilate pour embrasser le monde, elle sort des cryptes ténébreuses. Elle monte, elle soulève ses voûtes, elle les dresse en crêtes hardies, et dans l'arcade romaine reparaît l'ogive orientale.

Voilà un prodigieux entassement, une oeuvre d'Encelade. Pour soulever ces rocs à quatre, à cinq cents pieds dans les

airs[239], les géants, ce semble, ont sué... Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa... Mais non, ce n'est pas là une oeuvre de géants, ce n'est pas un confus amas de choses énormes, une agrégation inorganique... Il y a eu là quelque chose de plus fort que le bras des Titans... Quoi donc? le souffle de l'esprit. Ce léger souffle qui passa devant la face de Daniel, emportant les royaumes et brisant les empires, c'est lui encore qui a gonflé les voûtes, qui a soufflé les tours au ciel. Il a pénétré d'une vie puissante et harmonieuse toutes les parties de ce grand corps, il a suscité d'un grain de sénevé la végétation du prodigieux arbre. L'esprit est l'ouvrier de sa demeure. Voyez comme il travaille la figure humaine dans laquelle il est enfermé, comme (p. 216) il imprime la physionomie, comme il en forme et déforme les traits; il creuse l'oeil de méditations, d'expérience et de douleurs, il laboure le front de rides et de pensées, les os mêmes, la puissante charpente du corps, il la plie et la courbe au mouvement de la vie intérieure. De même, il fut l'artisan de son enveloppe de pierre, il la façonna à son usage, il la marqua au dehors, au dedans de la diversité de ses pensées; il y dit son histoire, il prit bien garde que rien n'y manquât de la longue vie qu'il avait vécue, il y grava tous ses souvenirs, toutes ses espérances, tous ses regrets, tous ses amours. Il y mit, sur cette froide pierre, son rêve, sa pensée intime. Dès qu'une fois il eut échappé des catacombes, de la crypte mystérieuse où le monde païen l'avait tenu[240], il la lança au ciel cette crypte; d'autant plus profondément elle descendit, d'autant plus haut elle monta; la flèche flamboyante échappa comme le profond soupir d'une poitrine oppressée depuis mille ans. Et si puissante était la respiration, si fortement battait ce coeur du genre humain, qu'il fit jour de toutes parts dans son enveloppe; elle éclata d'amour pour recevoir le regard de Dieu. Regardez l'orbite

amaigri et profond de la croisée gothique, de cet _oeil ogival_[241], quand il fait effort pour s'ouvrir, au XIIe siècle. Cet oeil de la croisée gothique est le signe par lequel se classe la nouvelle architecture. L'art ancien, adorateur de la matière, se classait par l'appui matériel du temple, par la colonne, colonne toscane, dorique, ionique. L'art moderne, fils de l'âme et de l'esprit, a pour principe, non la forme, mais la physionomie, mais l'oeil; non la colonne, mais la croisée; non le plein, mais le vide.

[Note 239: Cette hauteur de cinq cents pieds semblerait avoir été l'idéal auquel aspirait l'architecture allemande. Ainsi les tours de la cathédrale de Cologne devaient, d'après les plans qui subsistent encore, s'élever à cinq cents pieds allemands (quatre cent quarante-trois pieds de Paris); la flèche de Strasbourg est haute de cinq cents pieds de Strasbourg (quatre cent quarante-cinq pieds de Paris.)]

[Note 240: À peine pourrait-on citer quelques exemples de cryptes postérieures au XIIe siècle. (Caumont.) C'est au XIIe et au XIIIe siècles qu'a lieu le grand élan de l'architecture ogivale.]

[Note 241: On donne pour racine au mot _ogive_ le mot allemand _aug_, oeil; les angles curvilignes ressemblent au coin de l'oeil. (Gilbert.)]

Au XIIe et au XIIIe siècles, la croisée enfoncée dans la profondeur des murs, comme le solitaire de la Thébaïde dans une grotte de granit, est toute retirée en soi: elle médite et rêve. Peu à peu elle avance du dedans au dehors, elle arrive à la superficie extérieure du mur. Elle rayonne en belles roses mystiques, triomphantes de la gloire céleste. Mais le XIVe siècle est à peine passé que ces roses s'altèrent; elles se changent en figures flam-

boyantes; sont-ce des flammes, (p. 217) des coeurs ou des larmes? Tout cela peut-être à la fois.

Même progrès dans l'agrandissement successif de l'Église. L'esprit, quoi qu'il fasse, est toujours mal à l'aise dans sa demeure; il a beau l'étendre[242], la varier, la parer, il n'y peut tenir, il étouffe. Non, tant belle soyez-vous, merveilleuse cathédrale, avec vos tours, vos saints, vos fleurs de pierres, vos forêts de marbre, vos grands christs dans leurs auréoles d'or, vous ne pouvez me contenir. Il faut qu'autour de l'église nous bâtissions de petites églises, qu'elle rayonne de chapelles[243]. Au delà de l'autel, dressons un autel, un sanctuaire derrière le sanctuaire; cachons derrière le choeur la chapelle de la Vierge, il me semble que là nous respirerons mieux; là il y aura des genoux de femme pour que l'homme y pose sa tête qu'il ne peut plus soutenir, un voluptueux repos par delà la croix, l'amour par delà la mort... Mais que cette chapelle est petite encore, comme ces murs font obstacle!... Faudra-t-il donc que le sanctuaire échappe du sanctuaire, que l'arche se replace sous les tentes, sous le pavillon du ciel?

[Note 242: Au XIIIe siècle, le choeur devint plus long qu'il n'était comparativement à la nef. On prolongea les collatéraux autour du sanctuaire, et ils furent toujours bordés de chapelles.]

[Note 243: Ce fut surtout au XIe siècle qu'on employa généralement cette disposition.]

Le miracle, c'est que cette végétation passionnée de l'esprit, qui semblait devoir lancer au hasard le caprice de ses jets luxurieux, elle se développa dans une loi régulière. Elle dompta son exubérante fécondité au nombre, au rhythme d'une géométrie sa-

vante. La géométrie de l'art, le vrai et le beau se rencontrèrent. C'est ainsi qu'on a calculé dans les premiers temps que la courbe la plus propre à faire une voûte solide était justement celle que Michel-Ange avait choisie comme la plus belle, pour le dôme de Saint-Pierre.

Cette géométrie de la beauté éclate dans le type de l'architecture gothique, dans la cathédrale de Cologne[244]; c'est un corps régulier qui a crû dans la proportion qui lui était propre, avec la (p. 218) régularité des cristaux.

[Note 244: Les maîtres de cette ville ont bâti beaucoup d'autres églises. Jean Hultz, de Cologne, continue le clocher de Strasbourg.--Jean de Cologne, en 1369, bâtit les deux églises de Campen, au bord du Zuyderzee, sur le plan de la cathédrale de Cologne.--Celle de Prague s'élève sur le même plan.--Celle de Metz y ressemble beaucoup.--L'évêque de Burgos, en 1442, emmène deux tailleurs de pierres de Cologne pour terminer les tours de sa cathédrale. Ils font les flèches sur le plan de celle de Cologne.--Des artistes de Cologne bâtissent Notre-Dame de l'Épine, à Châlons-sur-Marne. Boisserée, p. 15.]

La croix de l'église normale est strictement déduite de la figure par laquelle Euclide construit le triangle équilatéral[245]. Ce triangle, principe de l'ogive normale, peut s'inscrire à l'arc des voûtes; il tient ainsi l'ogive également éloignée et de la disgracieuse maigreur des fenêtres aiguës du Nord, et du lourd aplatissement des arcades byzantines.

[Note 245: Nous empruntons cette observation, et généralement tous les détails qui suivent, à la description de la cathédrale de Cologne, par Boisserée (franç. et allem.) 1823.]

Le nombre dix et le nombre douze, avec leurs subdiviseurs et leurs multiples, dominent tout l'édifice. Dix est le nombre humain, celui des doigts; douze le nombre divin, le nombre astronomique; ajoutez-y sept, en l'honneur des sept planètes. Dans les tours[246], et dans tout l'édifice, les parties inférieures dérivent du carré et se subdivisent en octogone; les supérieures, dominées par le triangle, s'exfolient en hexagone, en dodécagone[247]. La colonne a dans le rapport de son diamètre les proportions de l'ordre dorique[248]. La hauteur égale à la largeur de l'arcade, conformément au principe de Vitruve et de Pline.

[Note 246: Les églises métropolitaines avaient des tours, les églises inférieures seulement des clochers. Ainsi la hiérarchie se conservait jusque dans la forme extérieure de l'église.]

[Note 247: De plus, le choeur est terminé par cinq côtés d'un dodécagone, et chaque chapelle par trois côtés d'un octogone.]

[Note 248: Ce rapport est celui de 1 à 6, et de 1 à 7.]

Ainsi dans ce pays de l'architecture gothique, subsistent les traditions de l'antiquité.

L'arcade jetée d'un pilier à l'autre est large de cinquante pieds. Ce nombre se répète dans tout l'édifice. C'est la mesure de la hauteur des colonnes. Les bas côtés ont la moitié de la largeur de l'arcade, la façade en a le triple. La longueur totale de l'édifice a trois fois la largeur totale, autrement dit neuf fois la largeur de l'arcade. La largeur du tout est égale à la longueur du choeur et de la (p. 219) nef[249], égale à la hauteur du milieu de la voûte[250]. La longueur est à la hauteur, comme deux est à cinq. Enfin l'arcade, les bas côtés, se reproduisent au dehors dans les contre-forts et les arcs-boutants qui soutiennent l'édifice. Le

nombre sept, le nombre des sept dons du Saint-Esprit, des sept sacrements, est aussi celui des chapelles du choeur; deux fois sept celui des colonnes qui le soutiennent.

[Note 249: Le porche, le carré et la transversale, les chapelles avec le bas-côté qui les sépare du choeur, sont chacun égaux à la largeur de l'arcade principale, et en somme égaux à la largeur totale. La largeur de la transversale, ou croisée, est, avec sa longueur totale, dans le rapport de 2 à 5, et avec la largeur du choeur et de la nef, dans le rapport de 2 à 3.]

[Note 250: La hauteur des voûtes latérales égale 2/5 de la largeur totale, c'est-à-dire 2 fois 150/5 ou 60 pieds. Pour la voûte du milieu, la largeur dans oeuvre est à la hauteur dans le rapport de 2 à 7, et pour les voûtes latérales, dans le rapport de 1 à 3.--À l'extérieur, la largeur principale de l'église égale la hauteur totale. La longueur est à la hauteur dans le rapport de 2 à 5. Même rapport entre la hauteur de chaque étage et celle de l'ensemble.]

Cette prédilection pour les nombres mystiques se retrouve dans toutes les églises. Celle de Reims a sept entrées; celles de Reims et de Chartres sept chapelles autour du choeur. Le choeur de Notre-Dame de Paris a sept arcades. La croisée est longue de 144 pieds (16 fois 9), large de 42 (6 fois 7); c'est aussi la largeur d'une des tours et le diamètre d'une des grandes roses; les tours de la même église ont 216 pieds (17 fois 12). On y compte 297 colonnes (297 ÷ 3 = 99, qui, divisé par 3 = 33, qui, divisé par 3 = 11), et 45 chapelles (5 × 9). Le clocher qui en surmontait la croisée avait 104 pieds comme la voûte principale. Notre-Dame de Reims a dans son oeuvre 408 pieds (÷ 2 donne 204, hauteur des tours de Notre-Dame de Paris; 204 ÷ 17 = 12)[251]. Chartres 396 pieds (÷ 6 = 66, qui, divisé par 2 = 33 = 3 × 11). Les nefs de Saint-

Ouen de Rouen, et des cathédrales de Strasbourg et de Chartres, sont toutes les trois de longueur égale (244 pieds). La Sainte-Chapelle de Paris est haute de 110 pieds (110 ÷ 10 = 11), (p. 220) longue de 110, large de 27 (3e puissance de 3)[252].

[Note 251: La longueur extérieure est de 438 p. 8 p.; 438 est divisible par 3, par 2, par 4, par 12; divisé par 12, il donne 365,5, le nombre des jours de l'année plus une fraction, ce qui est un degré encore d'exactitude.--Il y a 36 piliers-butants extérieurs, 34 intérieurs.--L'arcade du milieu est large de 35 pieds; 35 statues, 21 arcades latérales.]

[Note 252: Nous sommes revenus sur ce point de vue dans l'Introduction du volume sur la Renaissance.]

* * * * *

À qui appartenait cette science des nombres, cette mathématique sacrée? Au clergé seul? On l'a cru d'abord. Mais des travaux récents (Visit. église de Noyon, etc.) ont établi ce fait très-important, que l'_architecture ogivale_, celle qu'on dit improprement gothique, est due tout entière aux laïques, au génie mystique des maçons. L'_architecture romane_, celle des prêtres, finit au XIIe siècle.

Les maçons, cette vaste et obscure association partout répandue, eurent leurs loges principales à Cologne et à Strasbourg. Leur signe, aussi ancien que la Germanie, c'était le marteau de Thor. Du marteau païen, sanctifié dans leurs mains chrétiennes, ils continuaient par le monde le grand ouvrage du Temple nouveau, renouvelé du Temple de Salomon. Avec quel soin ils ont travaillé, obscurs qu'ils étaient et perdus dans l'association, avec quelle abnégation d'eux-mêmes; il faut, pour le savoir, parcourir

les parties les plus reculées, les plus inaccessibles des cathédrales. Élevez-vous dans ces déserts aériens, aux dernières pointes de ces flèches où le couvreur ne se hasarde qu'en tremblant, vous rencontrerez souvent, solitaires sous l'oeil de Dieu, aux coups du vent éternel, quelque ouvrage délicat, quelque chef-d'oeuvre d'art et de sculpture, où le pieux ouvrier a usé sa vie. Pas un nom, pas un signe, une lettre: il eût cru voler sa gloire à Dieu. Il a travaillé pour Dieu seul, _pour le remède de son âme_. Un nom qu'ils ont pourtant conservé par une gracieuse préférence, c'est celui d'une vierge qui travailla pour Notre-Dame de Strasbourg; une partie des sculptures qui couronnent la prodigieuse flèche y fut placée par sa faible main[253]. Ainsi, dans la légende, le roc que tous les efforts des hommes n'avaient pu ébranler, roule sous le pied d'un enfant[254]. C'est aussi une vierge que la patronne des _maçons_, sainte Catherine, qu'on voit avec sa roue géométrique, sa rose mystérieuse, sur le plan de la cathédrale de Cologne. Une autre vierge, sainte Barbe, s'y appuie sur sa tour, percée d'une (p. 221) trinité de fenêtres.

[Note 253: Sabine de Steinbach, fille d'Erwin de Steinbach qui commença les tours en 1277. (1833.) Il est établi maintenant que la flèche est de 1439. (1860.)]

[Note 254: C'est la légende du mont Saint-Michel.]

Sorti du libre élan mystique, le gothique, comme on l'a dit sans le comprendre, est le genre libre. Je dis libre, et non arbitraire. S'il s'en fût tenu au même type[255], s'il fût resté assujetti par l'harmonie géométrique, il eût péri de langueur. En diverses parties de l'Allemagne, en France, en Angleterre, moins dominé par le calcul et l'idéalisme religieux, il a reçu davantage l'empreinte variée de l'histoire. Nos artistes ont marqué nos églises

de leur ardente personnalité[256]; on lit leur nom sur les murs de Notre-Dame de Paris, sur les tombeaux de Rouen[257], sur les pierres tumulaires et les méandres de l'église de Reims[258]. L'inquiétude du nom et de la gloire, la rivalité des efforts, poussa ces artistes à des actes désespérés. À Caen, à Rouen, on retrouve l'histoire de Dédale tuant son neveu par envie. Vous voyez dans une église de cette dernière ville, sur la même pierre, les figures hostiles et menaçantes d'Alexandre de Berneval et de son disciple poignardé par lui. Leurs chiens, couchés à leurs pieds, se menacent encore. L'infortuné jeune homme, dans la tristesse d'un destin inaccompli, porte sur sa poitrine l'incomparable rose où il eut le malheur de surpasser son maître[259].

[Note 255: La voûte du choeur est seule achevée; elle a deux cents pieds de hauteur. M. Boisserée a ajouté à sa Description un projet de restauration et d'achèvement, d'après les plans primitifs des architectes, qui ont été retrouvés il y a peu d'années.]

[Note 256: On voit Ingelramme diriger les travaux de Notre-Dame de Rouen, et construire le Bec en 1214: Robert de Lusarche bâtir, en 1220, la cathédrale d'Amiens; Pierre de Montereau, l'abbaye de Long-Pont, en 1227; Hugues Lebergier, Saint-Nicaise de Reims, en 1229; Jean Chelle, le portail latéral sud de Notre-Dame, en 1257, etc.]

[Note 257: Le tombeau de Marcdargent à Saint-Ouen.]

[Note 258: On voyait dans plusieurs églises, entre autres à Chartres et à Reims, une spirale de mosaïque, ou labyrinthe, _dædalus_, placé au centre de la croisée. On y venait en pèlerinage; c'était l'emblème de l'intérieur du temple de Jérusalem. Le labyrinthe de Reims portait le nom des quatre architectes de

l'église. Povillon-Pierard, Description de Notre-Dame de Reims.--Celui de Chartres est surnommé _la lieue_; il a sept cent soixante-huit pieds de développement. Gilbert, Description de Notre-Dame de Chartres, p. 44.]

[Note 259: Berneval acheva, vers le commencement du XVe siècle, la croisée de Saint-Ouen, et fit en 1439 la rose du midi. Son élève fit celle du nord, et surpassa son maître. Berneval le tua, et fut pendu.]

Comment compter nos belles églises au XIIIe siècle? Je voulais du (p. 222) moins parler de Notre-Dame de Paris[260]. Mais quelqu'un a marqué ce monument d'une telle griffe de lion, que personne désormais ne se hasardera d'y toucher. C'est sa chose désormais, c'est son fief, c'est le majorat de Quasimodo. Il a bâti, à côté de la vieille cathédrale de poésie, aussi ferme que les fondements de l'autre, aussi haute que ses tours. Si je regardais cette église ce serait comme livre d'histoire, comme le grand registre des destinées de la monarchie. On sait que son portail, autrefois chargé des images de tous les rois de France, est l'oeuvre de Philippe-Auguste; le portail sud-est de saint Louis[261]; le septentrional de Philippe le Bel[262]; celui-ci fut fondé de la dépouille des Templiers, pour détourner sans doute la malédiction de Jacques Molay[263]. Ce portail funèbre a dans sa porte rouge le monument de Jean sans Peur[264], l'assassin du duc d'Orléans. La grande et lourde église, toute fleurdelisée, appartient à l'histoire plus qu'à la religion. Elle a peu d'élan, peu de ce mouvement d'ascension si frappant dans les églises de Strasbourg et de Cologne. Les bandes longitudinales qui coupent Notre-Dame de Paris arrêtent l'élan; ce sont plutôt les lignes d'un livre. Cela raconte au lieu de prier.

[Note 260: Alexandre III posa la première pierre de Notre-Dame de Paris, en 1163. La façade principale fut achevée au plus tard en 1223. La nef est également du commencement du XIIIe siècle.]

[Note 261: Il fut commencé en 1257.]

[Note 262: Il fut commencé en 1312 ou 1313.]

[Note 263: C'est au Parvis Notre-Dame qu'on le brûla.]

[Note 264: 1404-19.]

Notre-Dame de Paris est l'église de la monarchie; Notre-Dame de Reims, celle du sacre. Celle-ci est achevée, contre l'ordinaire des cathédrales. Riche, transparente, pimpante dans sa coquetterie colossale, elle semble attendre une fête; elle n'en est que plus triste, la fête ne revient plus. Chargée et surchargée de sculptures, couverte plus qu'aucune autre des emblèmes du sacerdoce, elle symbolise l'alliance du roi et du prêtre. Sur les rampes extérieures de la croisée batifolent les diables, ils se laissent glisser aux pentes rapides, ils font la moue à la ville, tandis qu'au pied du Clocher-à-l'Ange le peuple est pilorié.

Saint-Denis est l'église des tombeaux; non pas une sombre et (p. 223) triste nécropole païenne, mais glorieuse et triomphante, toute brillante de foi et d'espoir, large et sans ombre, comme l'âme de saint Louis qui l'a bâtie; simple au dehors, belle au dedans; élancée et légère, comme pour moins peser sur les morts. La nef s'élève au choeur par un escalier qui semble attendre le cortége des générations qui doivent monter, descendre, avec la dépouille des rois.

À l'époque où nous sommes parvenus, l'architecture gothique avait atteint sa plénitude, elle était dans la beauté sévère de la virginité, moment court, moment adorable, où rien ne peut rester ici-bas. Au moment de la beauté pure, il en succède un autre que nous connaissons bien aussi. Vous savez, cette seconde jeunesse, quand la vie a déjà pesé, quand la science du bien et du mal perce dans un triste sourire, qu'un pénétrant regard s'échappe des longues paupières; alors ce n'est pas trop de toutes les fêtes pour donner le change aux troubles du coeur. C'est le temps de la parure et des riches ornements. Telle fut l'église gothique à ce second âge; elle porta dans sa parure une délicieuse coquetterie. Riches croisées coiffées de triangles imposants[265], charmants tabernacles appendus aux portes, aux tours, comme des chatons de diamants, fine et transparente dentelle de pierre filée au fuseau des fées; elle alla ainsi de plus en plus ornée et triomphante, à mesure qu'au dedans le mal augmentait. Vous avez beau faire, souffrante beauté, le bracelet flotte autour d'un bras amaigri; vous savez trop, la pensée vous brûle, vous languissez d'amour impuissant.

[Note 265: Ces triangles sont l'ornement de prédilection du XIVe siècle. On les ajouta alors à beaucoup de portes et de croisées du XIIIe. Voyez celles de Notre-Dame de Paris.]

L'art s'enfonça chaque jour davantage dans cet amaigrissement. Il s'acharna sur la pierre, s'en prit à elle de la vie qui tarissait, il la creusa, la fouilla, l'amincit, la subtilisa. L'architecture devint la soeur de la scolastique. Elle divisa et subdivisa. Son procédé fut aristotélique, sa méthode celle de saint Thomas. Ce fut comme une série de syllogismes de pierre qui n'atteignaient pas leur conclusion. On trouve de la froideur dans ces raffinements

du gothique, dans les subtilités de la scolastique, dans la scolastique d'amour des troubadours et de Pétrarque. C'est ne pas savoir ce que c'est que la passion, (p. 224) combien elle est ingénieuse, opiniâtre, acharnée, subtile et aiguë dans ses poursuites ardentes. Altérée de l'infini dont elle a entrevu la fugitive lueur, elle donne aux sens une vivacité extraordinaire, elle devient un verre grossissant, qui distingue et exagère les moindres détails. Elle le poursuit, cet infini, dans l'imperceptible bulle d'air où flotte un rayon du ciel, elle le cherche dans l'épaisseur d'un beau cheveu blond, dans la dernière fibre d'un coeur palpitant. Divise, divise, scalpel acéré, tu peux percer, déchirer, tu peux fendre le cheveu et trancher l'atome, tu n'y trouveras pas ton Dieu.

En poussant chaque jour plus avant cette ardente poursuite, ce que l'homme rencontra, ce fut l'homme même. La partie humaine et naturelle du christianisme se développa de plus en plus et envahit l'Église. La végétation gothique, lassée de monter en vain, s'étendit sur la terre et donna ses fleurs. Quelles fleurs? des images de l'homme, des représentations peintes et sculptées du christianisme, des saints, des apôtres. La peinture et la sculpture, les arts matérialistes qui reproduisent le fini, étouffèrent peu à peu l'architecture[266]; celle-ci, l'art abstrait, infini, silencieux, ne put tenir contre ses soeurs plus vives et plus parlantes. La figure humaine varia, (p. 225) peupla la sainte nudité des murs. Sous prétexte de piété, l'homme mit partout son image; elle y entra comme Christ, comme apôtre ou prophète; puis en son propre nom, humblement couchée sur les tombeaux; qui eût refusé l'asile du temple à ces pauvres morts? Ils se contentèrent d'abord d'une simple dalle, où l'image était gravée; puis la dalle se souleva; la tombe s'enfla, l'image devint une statue; puis la tombe fut un mausolée, un catafalque de pierres qui emplit

l'église, que dis-je? ce fut une église elle-même. Dieu, resserré dans sa maison, fut heureux de garder lui-même une chapelle[267].

[Note 266: La peinture sur vitres commence au XIe siècle. Les Romains se servaient depuis Néron des vitres coloriées, surtout en bleu. Le beau rouge est plus fréquent dans les anciens vitraux; on disait proverbialement: _Vin couleur des vitraux de la Sainte-Chapelle_. Ceux de cette église sont du premier âge: ceux de Saint-Gervais, du deuxième et du troisième, et de la main de Vinaigrier et de Jean Cousin. Au deuxième âge, les figures devenant gigantesques, sont coupées par les vitres carrées. À cette époque appartiennent encore les beaux vitraux des grandes fenêtres de Cologne, qui portent la date de 1509, apogée de l'école allemande; ils sont traités dans une manière monumentale et symétrique.--Angelico de Fiesole est le patron des peintres sur verre. On cite encore Guillaume de Cologne et Jacques Allemand. Jean de Bruges inventa les émaux ou verres à deux couches.--La réforme réduisit cet art en Allemagne à un usage purement héraldique. Il fleurit en Suisse jusqu'en 1700. La France avait acquis tant de réputation en ce genre, que Guillaume de Marseille fut appelé à Rome, par Jules II, pour décorer les fenêtres du Vatican. À l'époque de l'influence italienne, le besoin d'harmonie et de clair-obscur fait employer la grisaille pour les fenêtres d'Anet et d'Ecouen; c'est le protestantisme entrant dans la peinture. En Flandre, l'époque des grands coloristes (Rubens, etc.) amène le dégoût de la peinture sur verre. Voyez dans la Revue française un extrait du rapport de M. Brougniart à l'Académie des sciences sur la peinture sur verre; voyez aussi la notice de M. Langlois sur les vitraux de Rouen.]

[Note 267: Le croirait-on, Dieu n'a pas eu un seul temple, un seul autel, une seule image du Ier au XIIe siècle? Il s'agit, bien entendu, de Dieu le Père, du Créateur. Le moindre moine qui passait saint avait son culte, sa fête, son église. Dieu apparaît pour la première fois à côté du fils au commencement du XIIIe siècle et ne siége à la première place qu'en 1360. Voir _Renaissance_. Introd. (1860.)]

La puissante colonne grecque, également groupée, porte à son aise un léger fronton; le faible porte sur le fort; cela est logique et humain. L'art gothique est surhumain. Il est né de la croyance au miraculeux, au poétique, à l'absurde. Ceci n'est pas une dérision; j'emprunte le mot de saint Augustin: _Credo quia absurdum_. La maison divine, par cela qu'elle est divine, n'a pas besoin de fortes colonnes; si elle accepte un appui matériel, c'est pure condescendance; il lui suffisait du souffle de Dieu. Ces appuis, elle les réduira à rien, s'il est possible. Elle aimera à placer des masses énormes sur de fines colonnettes. Le miracle est évident. Là est pour l'architecture gothique le principe de vie: c'est l'architecture du miracle. Mais c'est aussi son principe de mort. Le jour où l'amour manquera, l'étrangeté, la bizarrerie des formes, ressortiront à loisir, et le sentiment du beau sera choqué, tout aussi bien que la logique[268].

[Note 268: L'architecture tomba de la poésie au roman, du merveilleux à l'absurde, lorsqu'elle adopta les culs-de-lampe au XVe siècle, lorsque les formes pyramidales dirigèrent leurs pointes de haut en bas. Voyez ceux de Saint-Pierre de Caen, qui semblent prêts à vous écraser.]

L'art au service d'une religion de la mort, d'une morale qui prescrit l'annihilation de la chair, doit rencontrer et chérir le laid.

La (p. 226) laideur volontaire est un sacrifice, la laideur naturelle une occasion d'humilité. La pénitence est laide, le vice plus laid. Le dieu du péché, le hideux dragon, le diable, est dans l'église, vaincu, humilié, mais il y est. Le genre grec divinise souvent la bête; les lions de Rome, les coursiers du Parthénon sont restés des dieux. Le gothique bestialise l'homme, pour le faire rougir de lui-même, avant de le diviniser. Voilà la laideur chrétienne. Où est la beauté chrétienne? Elle est dans cette tragique image de macérations et de douleur, dans ce pathétique regard, dans ces bras ouverts pour embrasser le monde. Beauté effrayante, laideur adorable que nos vieux peintres n'ont pas craint d'offrir à l'âme sanctifiée.

Dans tout le gothique, sculpture, architecture, il y avait, avouons-le, quelque chose de complexe, de vieux, de pénible. La masse énorme de l'église s'appuie sur d'innombrables contre-forts[269], laborieusement dressée et soutenue, comme le Christ sur la croix. On fatigue à la voir entourée d'étais innombrables qui donnent l'idée d'une vieille maison qui menace, ou d'un bâtiment inachevé.

[Note 269: Ces béquilles architecturales exigent un continuel raccommodage. Ces cathédrales sont d'immenses décorations qu'on ne soutient debout que par des efforts constamment renouvelés. Elles durent parce qu'elles changent pièce à pièce. C'est le vaisseau de Thésée. Voir _Renaissance_, Introduction. (1860.)]

Oui, la maison menaçait, elle ne pouvait s'achever. Cet art, attaquable dans sa forme, défaillait aussi dans son principe social. La société d'où il est sorti était trop inégale et trop injuste. Le régime de castes, si peu atténué qu'il était par le

christianisme[270], subsistait encore. L'Église sortie du peuple eut, de bonne heure, peur du peuple; elle s'en éloigna, elle fit alliance avec la féodalité, sa vieille ennemie, puis avec la royauté victorieuse de la féodalité. Elle s'associa aux tristes victoires de la royauté sur les communes qu'elle-même avait aidées à leur naissance. La cathédrale de Reims porte au (p. 227) pied d'un de ses clochers l'image des bourgeois du XVe siècle, punis d'avoir résisté à l'établissement d'un impôt[271]. Cette figure du peuple pilorié est un stigmate pour l'Église elle-même. La voix des suppliciés s'élevait avec les chants. Dieu acceptait-il volontiers un tel hommage? Je ne sais; mais il semble que des églises bâties par corvées, élevées des dîmes d'un peuple affamé, toutes blasonnées de l'orgueil des évêques et des seigneurs, toutes remplies de leurs insolents tombeaux, devaient chaque jour moins lui plaire. Sous ces pierres il y avait trop de pleurs.

[Note 270: Qui a supprimé l'esclavage? Personne, car il dure encore. Le christianisme a-t-il transformé l'esclave en serf à la chute de l'empire romain? Non, puisque le servage existait dans l'empire même sous le nom de colonat. Les chrétiens eurent des esclaves tant que cette forme de travail resta la plus productive. Ils en ont encore dans les colonies. Le christianisme prêche la résignation à l'esclave et est l'allié du maître. Voir la _Renaissance_, Introduction. (1860.)]

[Note 271: Ce sont huit figures de taille gigantesque servant de cariatides. L'un des bourgeois tient une bourse d'où il tire de l'argent, un autre porte des marques de flétrissure; d'autres, percés de coups, présentent des rôles d'impôts lacérés.]

Le moyen âge ne pouvait suffire au genre humain. Il ne pouvait soutenir sa prétention orgueilleuse d'être le dernier mot du

monde, la _Consommation_. Le temple devait s'élargir. L'humanité devait reconnaître le Christ en soi-même. Cette intuition mystique d'un Christ éternel, renouvelé sans cesse dans l'humanité, elle se représente partout au moyen âge, confuse, il est vrai, et obscure, mais chaque jour acquérant un nouveau degré de clarté. Elle y est spontanée et populaire, étrangère, souvent contraire à l'influence ecclésiastique. Le peuple, tout en obéissant au prêtre, distingue fort bien du prêtre, le saint, le Christ de Dieu. Il cultive d'âge en âge, il élève, il épure cet idéal dans la réalité historique. Ce Christ de douceur et de patience, il apparaît dans Louis le Débonnaire conspué par les évêques; dans le bon roi Robert, excommunié par le pape; dans Godefroi de Bouillon, homme de guerre et gibelin, mais qui meurt vierge à Jérusalem, simple _baron_ du Saint-Sépulcre. L'idéal grandit encore dans Thomas de Kenterbury, délaissé de l'Église et mourant pour elle. Il atteint un nouveau degré de pureté en saint Louis, roi prêtre et roi homme. Tout à l'heure l'idéal généralisé va s'étendre dans le peuple; il va se réaliser au XVe siècle, non-seulement dans l'homme du peuple, mais dans la femme, dans Jeanne la Pucelle. Celle-ci, en qui le peuple meurt pour le peuple, sera la dernière figure du Christ au moyen âge.

Cette transfiguration du genre humain qui reconnut l'image de son Dieu en soi, qui généralisa ce qui avait été individuel, qui fixa dans un présent éternel ce qu'on avait cru temporaire et passé, qui mit (p. 228) sur la terre un ciel; elle fut la rédemption du monde moderne, mais elle parut la mort du christianisme et de l'art chrétien. Satan poussa sur l'Église inachevée un rire d'immense dérision; ce rire est dans les grotesques du XVe et du XVIe siècles. Il crut avoir vaincu; il n'a jamais pu apprendre, l'insensé, que son triomphe apparent n'est jamais qu'un moyen. Il ne vit

point que Dieu n'est pas moins Dieu, pour s'être fait humanité; que le temple n'est pas détruit, pour être devenu grand comme le monde.

En attendant, il faut que le vieux monde passe, que la trace du moyen âge achève de s'effacer, que nous voyions mourir tout ce que nous aimions, ce qui nous allaita tout petit, ce qui fut notre père et notre mère, ce qui nous chantait si doucement dans le berceau. C'est en vain que la vieille église gothique élève toujours au ciel ses tours suppliantes, en vain que ses vitraux pleurent, en vain que ses saints font pénitence dans leurs niches de pierre... «Quand le torrent des grandes eaux déborderait, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur.» Ce monde condamné s'en ira avec le monde romain, le monde grec, le monde oriental. Il mettra sa dépouille à côté de leur dépouille. Dieu lui accorde tout au plus, comme à Ézéchias, un tour de cadran. 1833.

J'ai tiré ce volume, en grande partie, des Archives nationales. (p. 229) Un mot seulement sur ces Archives, sur les fonctions qui ont fait à l'auteur un devoir d'approfondir l'histoire de nos antiquités, sur le paisible théâtre de ses travaux, sur le lieu qui les a inspirés. Son livre, c'est sa vie.

Le noyau des archives est le Trésor des chartes et la collection des registres du Parlement. Le Trésor des chartes, et la partie de beaucoup la plus considérable des Archives (sections historiques, domaniale et topographique, législative et administrative), occupent au Marais le triple hôtel de Clisson, Guise et Soubise; antiquité dans l'antiquité, l'histoire dans l'histoire. Une tour du XIVe siècle garde l'entrée de la royale colonnade du palais des Soubise. On s'explique en entrant la fière devise des Rohan, leurs aïeux: «Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis.»

Le _Trésor des chartes_ contient dans ses registres la suite des actes du gouvernement depuis le XIIIe siècle, dans ses chartes les actes diplomatiques du moyen âge, entre autres ceux qui ont amené la réunion des diverses provinces, les titres d'acquisition de la monarchie, ce qui constituait, comme on le disait, _les droits du roi_. C'était le vieil arsenal dans lequel nos rois prenaient des armes pour battre en brèche la féodalité. Fixé à Paris par Philippe-Auguste, ce dépôt fut confié tantôt au garde des sceaux, tantôt à un simple clerc du roi, à un chanoine de la Sainte-Chapelle, en dernier lieu au procureur général. Parmi ces _trésoriers des chartes_, il faut citer un Budé, deux de Thou[272]. Les destinées de ce précieux dépôt ne furent (p. 230) autres que celles de la monarchie. Chaque fois que l'autorité royale prit plus de nerf et de ressort, on s'inquiéta du Trésor des chartes; véritable trésor en effet où l'on trouvait des titres à exploiter, où l'on pêchait des terres, des châteaux, maintes fois des provinces. Les fils de Philippe le Bel, cette génération avide, firent faire le premier inventaire. Charles V, bon clerc et vrai prud'homme, quand la France, après les guerres des Anglais, se cherchait elle-même, visita le trésor, et s'affligea de la confusion qui s'y était mise (1371); le trésor était comme la France. Sous Louis XI, nouvel inventaire, autre sous Charles VIII. Sous Henri III, le désordre est au comble. De savants hommes y aident: Brisson et du Tillet, _qui travaillent pour le roi_, emportent et dissipent les pièces. Du Tillet écrivait alors son grand ouvrage de la _France ancienne_, dont il a imprimé diverses parties. Mais cet inventaire des droits de la monarchie ne fut fait que sous Richelieu. Personne ne sut comme lui enrichir et exploiter les archives: par toute la France il rasait les châteaux et il rassemblait les titres; ce fut un grand et admirable collecteur d'antiquités en ce

genre. Les limiers qu'il employa à cette chasse de diplomatique, les Du Puy, les Godefroi, les Galand, les Marca, poursuivirent infatigablement son oeuvre, réunissant, cataloguant, interprétant. Un des principaux fruits de ce travail est le livre des _Droits du roy_, de Pierre Du Puy. C'est un savant et curieux livre, étonnant d'érudition et de servilisme intrépide. Vous verrez là que nos rois sont légitimes souverains de l'Angleterre, qu'ils ont toujours possédé la Bretagne, que la Lorraine, dépendance originaire du royaume _français_ d'Austrasie et de Lotharingie, n'a passé aux empereurs que par usurpation, etc. Une telle érudition était précieuse pour le ministre déterminé à compléter la centralisation de la France. Du Puy allait, fouillant les archives, trouvant des titres inconnus, colorant les acquisitions plus ou moins légitimes; l'archiviste conquérant marchait devant les armées. Ainsi, quand on voulut mettre la main sur la Lorraine, Du Puy fut envoyé aux archives des Trois-Évêchés; puis le duc fut sommé de montrer ses titres. Le Languedoc fut de même défié par Galand de prouver par écrit son droit de franc-alleu, de propriété libre. On alléguait en vain les droits des anciens, la tradition, la possession immémoriale; nos archivistes voulaient des écrits.

[Note 272: Voir la notice de Du Puy, sur l'histoire du Trésor des chartes, manuscrit in-4° de la bibliothèque du Roi; imprimé à la fin de son livre sur les Droits du Roy (1655). Voyez aussi Bonamy, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions.]

Ce magasin de procès politiques, ce dépôt de tant de droits douteux, notre Trésor des chartes était environné d'un formidable mystère. (p. 231) Il fallait une lettre de cachet au trésorier des chartes pour avoir droit de le consulter, et cette charge de trésorier finit par être réunie à celle de procureur général au Par-

lement de Paris. M. d'Aguesseau provoqua le bannissement à trente lieues de Paris contre un homme qui était parvenu à se procurer quelques copies de pièces déposées au Trésor des chartes, et qui en faisait trafic[273].

[Note 273: Voir les lettres originales de d'Aguesseau, en tête d'une copie de l'inventaire du Trésor des chartes, à la bibliothèque du Roi, fonds de Clairambault.]

La confiscation monarchique avait fait le Trésor des chartes; la confiscation révolutionnaire a fait nos archives telles que nous les avons aujourd'hui. Au vieux Trésor des chartes, prescrit désormais, sont venus se joindre ses frères, les trésors de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés et de tant d'autres monastères. Les vénérables et fragiles papyri, qui portent encore les noms de Childebert, de Clotaire, sont sortis de leur asile ecclésiastique, et sont venus comparaître à cette grande revue des morts.

Si la Révolution servit peu la science par l'examen et la critique des monuments, elle la servit beaucoup par l'immense concentration qu'elle opéra. Elle secoua vivement toute cette poussière: monastères, châteaux, dépôts de tout genre, elle vida tout, versa tout sur le plancher, réunit tout. Le dépôt du Louvre, par exemple, était comble de papiers, les fenêtres même étaient obstruées, tandis que l'archiviste louait plusieurs pièces à l'Académie. Si l'on voulait faire des recherches, il fallait de la chandelle en plein midi. La Révolution, une fois pour toutes, y porta le jour.

Les Du Puy, les Marca de cette seconde époque (je parle seulement de la science), furent deux députés de la Convention, MM. Camus et Daunou. M. Camus, gallican comme son prédécesseur

Du Puy, servit la république avec la même passion que Du Puy la monarchie. M. Daunou, successeur de M. Camus, fut, à proprement parler, le fondateur des Archives, et à cette époque les Archives de France devenaient celles du monde. Cette prodigieuse classification lui appartient. C'était alors un glorieux temps pour les Archives. Pendant que M. Daru ouvrait, pour la première fois, les mystérieux dépôts de Venise, M. Daunou recevait les dépouilles du Vatican. D'autre part, du Nord et du (p. 232) Midi arrivaient à l'hôtel de Soubise les archives d'Allemagne, d'Espagne et de Belgique. Deux de nos collègues étaient allés chercher celles de Hollande.

Aujourd'hui les Archives de la France ne sont plus celles de l'Europe. On distingue encore sur les portes de nos salles la trace des inscriptions qui nous rappellent nos pertes: Bulles, Daterie, etc. Toutefois il nous reste encore environ cent cinquante mille cartons. Quoique les provinces refusent de laisser réunir leurs archives, quoique même plusieurs ministères continuent de garder les leurs, l'encombrement finira par les décider à se dessaisir. Nous vaincrons, car nous sommes la mort, nous en avons l'attraction puissante: toute révolution se fait à notre profit. Il nous suffit d'attendre: «Patiens, quia æternus.»

Nous recevons tôt ou tard les vaincus et les vainqueurs. Nous avons la monarchie bel et bien enclose de l'alpha à l'oméga, la charte de Childebert à côté du testament de Louis XVI; nous avons la République dans notre armoire de fer, clefs de la Bastille[274], minute des droits de l'homme, urne des députés, et la grande machine républicaine, le coin des assignats. Il n'y a pas jusqu'au pontificat qui ne nous ait laissé quelque chose; le pape nous a repris ses archives, mais nous avons gardé par représailles

les brancards sur lesquels il fut porté au sacre de l'empereur. À côté de ces jouets sanglants de la Providence, est placé l'immuable étalon des mesures que chaque année l'on vient consulter. La température est invariable aux Archives.

[Note 274: Ces divers objets ont été déposés aux archives en vertu des décrets de nos Assemblées républicaines.]

Pour moi, lorsque j'entrai la première fois dans ces catacombes manuscrites, dans cette nécropole des monuments nationaux, j'aurais dit volontiers, comme cet Allemand entrant au monastère de Saint-Vannes: Voici l'habitation que j'ai choisie et mon repos aux siècles des siècles!

Toutefois je ne tardai pas à m'apercevoir dans le silence apparent de ces galeries, qu'il y avait un mouvement, un murmure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers, mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples. (p. 233) D'abord, les familles et les fiefs, blasonnés dans leur poussière, réclamaient contre l'oubli. Les provinces se soulevaient, alléguant qu'à tort la centralisation avait cru les anéantir. Les ordonnances de nos rois prétendaient n'avoir pas été effacées par la multitude des lois modernes. Si on eût voulu les écouter tous, comme disait ce fossoyeur au champ de bataille, il n'y en aurait pas eu un de mort. Tous vivaient et parlaient, ils entouraient l'auteur d'une armée à cent langues que faisait taire rudement la grande voix de la République et de l'Empire.

Doucement, messieurs les morts, procédons par ordre, s'il vous plaît. Tous vous avez droit sur l'histoire. L'individuel est

beau comme individuel, le général comme général. Le Fief a raison, la Monarchie davantage, encore plus la République!... La province doit revivre; l'ancienne diversité de la France sera caractérisée par une forte géographie. Elle doit reparaître, mais à condition de permettre que, la diversité s'effaçant peu à peu, l'identification du pays succède à son tour. Revive la monarchie, revive la France! Qu'un grand essai de classification serve une fois de fil en ce chaos. Une telle systématisation servira, quoique imparfaite. Dût la tête s'emboîter mal aux épaules, la jambe s'agencer mal à la cuisse, c'est quelque chose de revivre.

Et à mesure que je soufflais sur leur poussière, je les voyais se soulever. Ils tiraient du sépulcre qui la main, qui la tête, comme dans le Jugement dernier de Michel-Ange, ou dans la Danse des morts. Cette danse galvanique qu'ils menaient autour de moi, j'ai essayé de la reproduire en ce livre. Quelques-uns peut-être ne trouveront cela ni beau ni vrai; ils seront choqués surtout de la dureté des oppositions provinciales que j'ai signalées. Il me suffit de faire observer aux critiques qu'il peut fort bien se faire qu'ils ne reconnaissent point leurs aïeux, que nous avons entre tous les peuples, nous autres Français, ce don que souhaitait un ancien, le don d'oublier. Les chants de Roland et de Renaud, etc., ont certainement été populaires; les fabliaux leur ont succédé; et tout cela était déjà si loin au XVIe siècle, que Joachim Du Bellay dit en propres termes: «Il n'y a, dans notre vieille littérature, que le roman de la Rose.» Du temps de Du Bellay, la France a été Rabelais, plus tard Voltaire. Rabelais est maintenant dans le domaine de l'érudition, Voltaire est déjà moins lu. Ainsi va ce peuple se transformant et s'oubliant lui-même.

La France une et identifiée aujourd'hui peut fort bien renier cette vieille France hétérogène que j'ai décrite. Le Gascon ne voudra (p. 234) pas reconnaître la Gascogne, ni le Provençal la Provence. À quoi je répondrai qu'il n'y a plus ni Provence, ni Gascogne, mais une France. Je la donne aujourd'hui, cette France, dans la diversité de ses vieilles originalités de provinces. Les derniers volumes de cette histoire la présenteront dans son unité. (1833.)

LIVRE V (p. 235)

CHAPITRE PREMIER

VÊPRES SICILIENNES

1270-1299

Le fils de saint Louis, Philippe le Hardi, revenant de cette triste croisade de Tunis, déposa cinq cercueils aux caveaux de Saint-Denis. Faible et mourant lui-même, il se trouvait héritier de presque toute sa famille. Sans parler du Valois qui lui revenait par la mort de son frère Jean Tristan, son oncle Alphonse lui laissait tout un royaume dans le midi de la France (Poitou, Auvergne, Toulouse, Rouergue, Albigeois, Quercy, Agénois, Comtat). Enfin, la mort du comte de (p. 236) Champagne, roi de Navarre, qui n'avait qu'une fille, mit cette riche héritière entre les mains de Philippe, qui lui fit épouser son fils.

Par Toulouse et la Navarre, par le Comtat, cette grande puissance regardait vers le midi, vers l'Italie et l'Espagne. Mais, tout puissant qu'il était, le fils de saint Louis n'était pas le chef véri-

table de la maison de France. La tête de cette maison, c'était le frère de saint Louis, Charles d'Anjou. L'histoire de France, à cette époque, est celle du roi de Naples et de Sicile. Celle de son neveu, Philippe III, n'en est qu'une dépendance.

Charles avait usé, abusé d'une fortune inouïe. Cadet de France, il s'était fait comte de Provence, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, plus que roi, maître et dominateur des papes. On pouvait lui adresser le mot qui fut dit au fameux Ugolin. «Que me manque-t-il? demandait le tyran de Pise.--Rien que la colère de Dieu.»

On a vu comment il avait trompé la pieuse simplicité de son frère, pour détourner la croisade de son but, pour mettre un pied en Afrique et rendre Tunis tributaire. Il revint le premier de cette expédition faite par ses conseils et pour lui; il se trouva à temps pour profiter de la tempête qui brisa les vaisseaux des croisés, pour saisir leurs dépouilles sur les rochers de la Calabre, les armes, les habits, les provisions. Il attesta froidement contre ses compagnons, ses frères de la croisade, le droit de _bris_, qui donnait au seigneur de l'écueil tout ce que la mer lui jetait.

C'est ainsi qu'il avait recueilli le grand naufrage de l'Empire (p. 237) et de l'Église. Pendant près de trois ans, il fut comme pape en Italie, ne souffrant pas que l'on nommât un pape après Clément IV. Clément, pour vingt mille pièces d'or que le Français lui promettait de revenus, se trouvait avoir livré, non-seulement les Deux-Siciles, mais l'Italie entière. Charles s'était fait nommer par lui sénateur de Rome et vicaire impérial en Toscane. Plaisance, Crémone, Parme, Modène, Ferrare et Reggio, plus tard même Milan, l'avaient accepté pour seigneur, ainsi que plusieurs villes du Piémont et de la Romagne. Toute la Toscane l'avait choi-

si pour pacificateur. «Tuez-les tous,» disait ce pacificateur aux Guelfes de Florence qui lui demandaient ce qu'il fallait faire des Gibelins prisonniers[275].

[Note 275: On n'épargna qu'un enfant qu'on envoya au roi de Naples, et qui mourut en prison dans la tour de Capoue.]

Mais l'Italie était trop petite. Il ne s'y trouvait pas à l'aise. De Syracuse, il regardait l'Afrique, d'Otrante l'empire grec. Déjà il avait donné sa fille au prétendant latin de Constantinople, au jeune Philippe, empereur sans empire.

Les papes avaient lieu de se repentir de leur triste victoire sur la maison de Souabe. Leur vengeur, leur cher fils, était établi chez eux et sur eux. Il s'agissait désormais de savoir comment ils pourraient échapper à cette terrible amitié. Ils sentaient avec effroi l'irrésistible force, l'attraction maligne que la France exerçait sur eux. Ils voulaient, un peu tard, s'attacher l'Italie. Grégoire X essayait d'assoupir les factions que ses prédécesseurs avaient (p. 238) nourries si soigneusement; il demandait qu'on supprimât les noms de Guelfes et de Gibelins. Les papes avaient toujours combattu les empereurs d'Allemagne et de Constantinople; Grégoire se déclara l'ami des deux empires. Il proclama la réconciliation de l'Église grecque. Il vint à bout de terminer le grand interrègne d'Allemagne, faisant du moins nommer un empereur tel quel, un simple chevalier dont la maigre et chauve figure, dont les coudes percés, rassuraient les princes électeurs contre ce nom d'Empereur naguère si formidable. Ce pauvre empereur fut pourtant Rodolphe de Habsbourg; sa maison fut la maison d'Autriche, fondée ainsi par les papes contre celle de France[276].

[Note 276: Schmidt.]

Le plan de Grégoire X était de mener lui-même l'Europe à la croisade avec son nouvel Empereur, de relever ainsi l'Empire et la Papauté. Nicolas III, romain, et de la maison Orsini, eut un autre projet: il voulait fonder en faveur des siens un royaume central d'Italie. Il saisit le moment où Rodolphe venait de remporter sa grande victoire sur le roi de Bohême. Il intimida Charles par Rodolphe. Le roi de Naples, qui ne rêvait que Constantinople, sacrifia le titre de sénateur de Rome et de vicaire impérial. Et cependant Nicolas signait secrètement avec l'Aragon et les Grecs une ligue pour le renverser.

Conjuration au dehors, conjuration au dedans. Les Italiens se croient maîtres en ce genre. Ils ont toujours conspiré, rarement réussi; mais, pour ce peuple artiste, une telle entreprise était une oeuvre (p. 239) d'art où il se complaisait, un drame sans fiction, une tragédie réelle. Ils y cherchaient l'effet du drame. Il y fallait de nombreux spectateurs, une occasion solennelle, une grande fête, par exemple; le théâtre était souvent un temple, le moment celui de l'élévation[277].

[Note 277: Ce fut en effet ce moment que prirent les Pazzi pour assassiner les Médicis, et Olgiati pour tuer Jean Galeas Sforza.]

La conjuration dont nous allons parler était bien autre chose que celle des Pazzi, des Olgiati. Il ne s'agissait pas de donner un coup de poignard, et de se faire tuer en tuant un homme, ce qui d'ailleurs ne sert jamais à rien. Il fallait remuer le monde et la Sicile, conspirer et négocier, encourager l'une par l'autre la ligue et l'insurrection; il fallait soulever un peuple et le contenir, organiser toute une guerre, sans qu'il y parût. Cette entreprise, si diffi-

cile, était aussi de toutes la plus juste; il s'agissait de chasser l'étranger.

La forte tête qui conçut cette grande chose et la mena à bout, une tête froidement ardente, durement opiniâtre et astucieuse, comme on en trouve dans le Midi, ce fut un Calabrois, un médecin[278]. Ce médecin était un seigneur de la cour de Frédéric II. Il était seigneur de l'île de Prochyta, et, comme médecin, il avait été l'ami, le confident de Frédéric et de Manfred. Pour plaire à ces _libres penseurs_ du XIIIe siècle, il fallait être médecin, arabe ou juif. On entrait chez eux par l'école de Salerne plutôt que par l'Église. Vraisemblablement, (p. 240) cette école apprenait à ses adeptes quelque chose de plus que les innocentes prescriptions qu'elle nous a laissées dans ses vers léonins.

[Note 278: Procida était tellement distingué comme médecin, qu'un noble napolitain demanda à Charles II d'aller trouver Procida en Sicile, pour se faire guérir d'une maladie.]

Après la ruine de Manfred, Procida se réfugia en Espagne. Examinons quelle était la situation des divers royaumes espagnols, ce qu'on pouvait attendre d'eux contre la maison de France.

D'abord, la Navarre, le petit et vénérable berceau de l'Espagne chrétienne, était sous la main de Philippe III. Le dernier roi national avait appelé contre les Castillans les Maures, puis les Français. Son neveu, Henri, comte de Champagne, n'ayant qu'une fille, remit en mourant cette enfant au roi de France, qui, comme nous l'avons dit, la donna à son fils. Philippe III, qui venait d'hériter de Toulouse, se trouvait bien près de l'Espagne. Il n'avait, ce

semble, qu'à descendre des pors des Pyrénées dans sa ville de Pampelune, et prendre le chemin de Burgos.

Mais l'expérience a prouvé qu'on ne prend pas l'Espagne ainsi. Elle garde mal sa porte; mais tant pis pour qui entre. Le vieux roi de Castille, Alphonse X, beau-père et beau-frère du roi de France, voulut en vain laisser son royaume aux fils de son aîné, qui, par leur mère, étaient fils de saint Louis. Alphonse n'avait pas bonne réputation chez son peuple, ni comme Espagnol, ni comme chrétien. Grand clerc, livré aux mauvaises sciences de l'alchimie et de l'astrologie, il s'enfermait toujours avec ses juifs[279], pour faire de la fausse monnaie[280] ou de fausses lois, pour altérer d'un mélange romain (p. 241) le droit gothique[281]. Il n'aimait pas l'Espagne; sa manie était de se faire Empereur. Et l'Espagne le lui rendait bien. Les Castillans se donnèrent eux-mêmes pour roi, conformément au droit des Goths, le second fils d'Alphonse, Sanche le Brave, le Cid de ce temps-là[282]. Déshérité par son père, menacé à la fois par les Français et par les Maures, de plus excommunié par le pape pour avoir épousé sa parente, Sanche fit tête à tout, et garda sa femme et son royaume. Le roi de France fit de grandes menaces, rassembla une grande armée, prit l'oriflamme, entra en Espagne jusqu'à Salvatierra. Là, il s'aperçut qu'il n'avait ni vivres ni munitions, et ne put avancer.

[Note 279: Les rois d'Espagne les employaient de préférence aux XIIIe et XIVe siècles. Les Aragonais se plaignaient aussi à la même époque des trésoriers et receveurs «que eran judios.» Curita.]

[Note 280: Ferreras.]

[Note 281: Je ne prétends pas déprécier ici le code des _Siete Partidas_, j'espère que mon ami M. Rossew Saint-Hilaire nous le fera bientôt connaître dans le second volume de son Histoire d'Espagne, que nous attendons impatiemment. Je n'ai prétendu exprimer sur les lois d'Alphonse, que le jugement plus patriotique qu'éclairé de l'Espagne d'alors. Il est juste de reconnaître d'ailleurs que ce prince, tout clerc et savant qu'il était, aima la langue espagnole. «Il fut le premier des rois d'Espagne qui ordonna que les contrats et tous les autres actes publics se fissent désormais en espagnol. Il fit faire une traduction des livres sacrés en castillan... Il ouvrit la porte à une ignorance profonde des lettres humaines et des autres sciences, que les ecclésiastiques aussi bien que les séculiers ne cultivèrent plus, par l'oubli de la langue latine.» Mariana, III, p. 188 de la traduction (note de 1837).]

[Note 282: C'est ce Sanche qui répondait aux menaces de Miramolin: «Je tiens le gâteau d'une main et le bâton de l'autre; tu peux choisir.» Ferreras.--Il se sentit assez populaire pour ôter toute exemption d'impôt aux nobles et aux ordres militaires.]

C'était une glorieuse époque pour l'Espagne. Le roi d'Aragon, (p. 242) D. Jayme, fils du roi troubadour qui périt à Muret en défendant le comte de Toulouse, venait de conquérir sur les Maures les royaumes de Majorque et de Valence. D. Jayme avait, telle est l'emphase espagnole, gagné trente-trois batailles, fondé ou repris deux mille églises. Mais il avait, dit-on, encore plus de maîtresses que d'églises. Il refusait au pape le tribut promis par ses prédécesseurs. Il avait osé faire épouser à son fils D. Pedro la propre fille de Manfred, le dernier rejeton de la maison de Souabe.

Les rois d'Aragon, toujours guerroyant contre Maures ou chrétiens, avaient besoin d'être aimés de leurs hommes, et l'étaient. Lisez le portrait qu'en a tracé le brave et naïf Ramon Muntaner, l'historien soldat, comme ils rendaient bonne justice, comme ils acceptaient les invitations de leurs sujets, comme ils mangeaient en public devant tout le monde, acceptant, dit-il, ce qu'on leur offrait, fruit, vin ou autre chose, et ne faisant pas difficulté d'en goûter[283]. Muntaner oublie une chose, c'est que ces rois si populaires n'étaient pas (p. 243) renommés par leur loyauté. C'étaient de rusés montagnards d'Aragon, de vrais Almogavares, demi-Maures, pillant amis et ennemis.

[Note 283: «Si les sujets de nos rois savaient combien les autres rois sont durs et cruels envers leurs peuples, ils baiseraient la terre foulée par leurs seigneurs. Si l'on me demande: «Muntaner, quelles faveurs font les rois d'Aragon à leurs sujets, plus que les autres rois?» Je répondrai, premièrement; qu'ils font observer aux nobles, prélats, chevaliers, citoyens, bourgeois et gens des campagnes, la justice et la bonne foi, mieux qu'aucun autre seigneur de la terre; chacun peut devenir riche sans qu'il ait à craindre qu'il lui soit rien demandé au delà de la raison et de la justice, ce qui n'est pas ainsi chez les autres seigneurs; aussi les Catalans et les Aragonais ont des sentiments plus élevés, parce qu'ils ne sont point contraints dans leurs actions, et nul ne peut être bon homme de guerre, s'il n'a des sentiments élevés. Leurs sujets ont de plus cet avantage, que chacun d'eux peut parler à son seigneur autant qu'il le désire, étant bien sûr d'être toujours écouté avec bienveillance, et d'en recevoir des réponses satisfaisantes. D'un autre côté, si un homme riche, un chevalier, un citoyen honnête, veut marier sa fille, et les prie d'honorer la cérémonie de leur présence, ces seigneurs se rendront, soit à l'église,

soit ailleurs; ils se rendraient de même au convoi ou à l'anniversaire de tout homme, comme s'il était de leurs parents, ce que ne font pas assurément les autres seigneurs, quels qu'ils soient. De plus, dans les grandes fêtes, ils invitent nombre de braves gens, et ne font pas difficulté de prendre leur repas en public; et tous les invités y mangent, ce qui n'arrive nulle part ailleurs. Ensuite, si des hommes riches, des chevaliers, prélats, citoyens, bourgeois, laboureurs ou autres, leur offrent en présent des fruits, du vin ou autres objets, ils ne feront pas difficulté d'en manger; et dans les châteaux, villes, hameaux et métairies, ils acceptent les invitations qui leur sont faites, mangent ce qu'on leur présente, et couchent dans les chambres qu'on leur a destinées; ils vont aussi à cheval dans les villes, lieux et cités, et se montrent à leurs peuples; et si de pauvres gens, hommes ou femmes, les invoquent, ils s'arrêtent, ils les écoutent, et les aident dans leurs besoins. Que vous dirai-je enfin? ils sont si bons et si affectueux envers leurs sujets, qu'on ne saurait le raconter, tant il y aurait à faire; aussi leurs sujets sont pleins d'amour pour eux, et ne craignent point de mourir pour élever leur honneur et leur puissance, et rien ne peut les arrêter quand il faut supporter le froid et le chaud, et courir tous les dangers.» Ramon Muntaner, I, ch. XX, p, 60, trad. de M. Buchon.]

Ce fut près du jeune roi D. Pedro que se retira d'abord le fidèle serviteur de la maison de Souabe, près de la fille de ses maîtres, la reine Constance. L'Aragonais le reçut bien, lui donna des terres (p. 244) et des seigneuries. Mais il accueillit froidement ses conseils belliqueux contre la maison de France; les forces étaient trop disproportionnées. La haine de la chrétienté contre cette maison avait besoin d'augmenter encore. Il aima mieux refuser et attendre. Il laissa l'aventurier agir, sans se compromettre. Pour

éviter tout soupçon de connivence, Procida vendit ses biens d'Espagne et disparut. On ne sut ce qu'il était devenu.

Il était parti secrètement en habit de franciscain. Cet humble déguisement était aussi le plus sûr. Ces moines allaient partout: ils demandaient, mais vivaient de peu, et partout, étaient bien reçus. Gens d'esprit, de ruse et de faconde, ils s'acquittaient discrètement de maintes commissions mondaines. L'Europe était remplie de leur activité. Messagers et prédicateurs, diplomates parfois, ils étaient alors ce que sont aujourd'hui la poste et la presse. Procida prit donc la sale robe des Mendiants, et s'en alla, humblement et pieds nus, chercher par le monde des ennemis à Charles d'Anjou.

Les ennemis ne manquaient pas. Le difficile était de les accorder et de les faire agir de concert et à temps. D'abord il se rend en Sicile, au volcan même de la révolution, voit, écoute et observe. Les signes de l'éruption prochaine étaient visibles, rage concentrée, sourd bouillonnement, et le murmure et le silence. Charles épuisait ce malheureux peuple pour en soumettre un autre. Tout était plein de préparatifs et de menaces contre les Grecs. Procida passe à Constantinople, il avertit Paléologue, lui donne des renseignements précis. Le roi de Naples avait déjà fait passer trois mille hommes (p. 245) à Durazzo. Il allait suivre avec cent galères et cinq cents bâtiments de transport. Le succès de l'affaire était sûr, puisque Venise ne craignait pas de s'y engager. Elle donnait quarante galères avec son doge, qui était encore un Dandolo. La quatrième croisade allait se renouveler. Paléologue éperdu ne savait que faire. «Que faire? Donnez-moi de l'argent. Je vous trouverai un défenseur qui n'a pas d'argent mais qui a des armes.»

Procida emmena avec lui un secrétaire de Paléologue, le conduisit en Sicile, le montra aux barons siciliens, puis au pape, qu'il vit secrètement au château de Soriano. L'empereur grec voulait avant tout la signature du pape, avec lequel il était nouvellement réconcilié. Mais Nicolas hésitait à s'embarquer dans une si grande affaire. Procida lui donna de l'argent. Selon d'autres, il lui suffit de rappeler à ce pontife, Romain et Orsini de naissance, une parole de Charles d'Anjou. Quand le pape voulait donner sa nièce Orsini au fils de Charles d'Anjou, Charles avait dit: «Croit-il, parce qu'il a des bas rouges, que le sang de ses Orsini peut se mêler au sang de France?»

Nicolas signa, mais mourut bientôt. Tout l'ouvrage semblait rompu et détruit. Charles se trouvait plus puissant que jamais. Il réussit à avoir un pape à lui. Il chassa du conclave les cardinaux gibelins et fit nommer un Français, un ancien chanoine de Tours, servile et tremblante créature de sa maison. C'était se faire pape soi-même. Il redevint sénateur de Rome; il mit garnison dans tous les États de l'Église. Cette fois le pape ne pouvait lui échapper. Il le (p. 246) gardait avec lui à Viterbe, et ne le perdait pas de vue. Lorsque les malheureux Siciliens vinrent implorer l'intervention du pape auprès de leur roi, ils virent leur ennemi auprès de leur juge, le roi siégeant à côté du pape. Les députés, qui étaient pourtant un évêque et un moine, furent, pour toute réponse, jetés dans un cul de basse-fosse.

La Sicile n'avait pas de pitié à attendre de Charles d'Anjou. Cette île, à moitié arabe, avait tenu opiniâtrement pour les amis des Arabes, pour Manfred et sa maison. Toute insulte que les vainqueurs pouvaient faire au peuple sicilien ne leur semblait que représailles. On connaît la pétulance des Provençaux, leur

brutale jovialité. S'il n'y eût eu encore que l'antipathie nationale, et l'insolence de la conquête, le mal eût pu diminuer. Mais ce qui menaçait d'augmenter, de peser chaque jour davantage, c'était un premier, un inhabile essai d'administration, l'invasion de la fiscalité, l'apparition de la finance dans le monde de l'Odyssée et de l'Énéide. Ce peuple de laboureurs et de pasteurs avait gardé sous toute domination quelque chose de l'indépendance antique. Il y avait eu jusque-là des solitudes dans la montagne, des libertés dans le désert. Mais voilà que le fisc explore toute l'île. Curieux voyageur, il mesure la vallée, escalade le roc, estime le pic inaccessible. Le percepteur dresse son bureau sous le châtaignier de la montagne, ou poursuit, enregistre le chevrier errant aux corniches des rocs entre les laves et les neiges.

Tâchons de démêler la plainte de la Sicile à travers cette forêt (p. 247) de barbarismes et de solécismes, par laquelle écume et se précipite la torrentueuse éloquence de Barthélemi de Nécocastro: «Que dire de leurs inventions inouïes? de leurs décrets sur les forêts? de l'absurde interdiction du rivage? de l'exagération inconcevable du produit des troupeaux? Lorsque tout périssait de langueur sous les lourdes chaleurs de l'automne, n'importe, l'année était toujours bonne, la moisson abondante..... Il frappait tout à coup une monnaie d'argent pur, et pour un denier sicilien s'en faisait ainsi payer trente..... Nous avions cru recevoir un roi du Père des Pères, nous avions reçu l'Anti-Christ[284].»

[Note 284: «Regni Siculi Antichristum.» Bart à Neocastro, ap. Muratori, XIII, 1026. Bartolomeo et Ramon Muntaner ne font nulle mention de Procida. L'un veut donner toute la gloire aux Siciliens, l'autre au roi d'Aragon, D. Pedro.]

«Il fallait, dit un autre, représenter chaque troupeau au bout de l'an; et, en outre, plus de petits que le troupeau n'en pouvait produire. Les pauvres laboureurs pleuraient. C'était une terreur universelle chez les bouviers, les chevriers, chez tous les pasteurs. On les rendait responsables de leurs abeilles, même de l'essaim que le vent emporte. On leur défendait la chasse, et puis on allait en cachette porter dans leurs huttes des peaux de cerfs ou de daims, pour avoir droit de confisquer. Toutes les fois qu'il plaisait au roi de frapper monnaie neuve, on sonnait de la trompette dans toutes les rues; et de porte en porte, il fallait livrer l'argent[285]...»

[Note 285: Nic. Specialis.]

Voilà le sort de la Sicile depuis tant de siècles. C'est toujours (p. 248) la vache nourrice, épuisée de lait et de sang par un maître étranger. Elle n'a eu d'indépendance, de vie forte que sous ses tyrans, les Denys, les Gélon. Eux seuls la rendirent formidable au dehors. Depuis toujours esclave. Et d'abord, c'est chez elle que se sont décidées toutes les grandes querelles du monde antique: Athènes et Syracuse, la Grèce et Carthage, Carthage et Rome; enfin, les guerres serviles. Toutes ces batailles solennelles du genre humain ont été combattues en vue de l'Etna, comme un jugement de Dieu par-devant l'autel. Puis viennent les Barbares, Arabes, Normands, Allemands. Chaque fois la Sicile espère et désire, chaque fois elle souffre; elle se tourne, se retourne, comme Encelade sous le volcan. Faiblesse, désharmonie incurable d'un peuple de vingt races, sur qui pèse si lourdement une double fatalité d'histoire et de climat.

Tout cela ne paraît que trop bien dans la belle et molle lamentation par laquelle Falcando commence son histoire[286]: «Je

voulais, mon ami, maintenant que l'âpre hiver a cédé sous un souffle plus doux, je voulais t'écrire et t'adresser quelque chose d'aimable, comme prémices du printemps. Mais la lugubre nouvelle me fait prévoir de nouveaux orages; mes chants se changent en pleurs. En vain le ciel sourit, en vain les jardins et les bocages m'inspirent une joie importune, et le concert renouvelé des oiseaux m'engage à reprendre le mien. (p. 249) Je ne puis voir sans larmes la prochaine désolation de ma bonne nourrice, la Sicile.--Lequel embrasseront-ils du joug ou de l'honneur! Je cherche en silence, et ne sais que choisir...--Je vois que dans le désordre d'un tel moment, nos Sarrasins sont opprimés. Ne vont-ils pas seconder l'ennemi?... Oh! si tous, Chrétiens et Sarrasins, s'accordaient pour élire un roi!...--Qu'à l'orient de l'île, nos brigands siciliens combattent les barbares, parmi les feux de l'Etna et les laves, à la bonne heure. Aussi bien c'est une race de feu et de silex. Mais l'intérieur de la Sicile, mais la contrée qu'honore notre belle Palerme, ce serait chose impie, monstrueuse, qu'elle fût souillée de l'aspect des barbares... Je n'espère rien des Apuliens, qui n'aiment que nouveauté. Mais toi, Messine, cité puissante et noble, songes-tu donc à te défendre, à repousser l'étranger du détroit? Malheur à toi, Catane! Jamais, à force de calamités, tu n'as pu satisfaire et fléchir la fortune. Guerre, peste, torrents enflammés de l'Etna, tremblement de terre et ruines; il ne te manque plus que la servitude. Allons, Syracuse, secoue la paix, si tu peux; cette éloquence dont tu te pares, emploie-la à relever le courage des tiens. Que te sert de t'être affranchie des Denys!... Ah! qui nous rendra nos tyrans!... J'en viens maintenant à toi, ô Palerme, tête de la Sicile! Comment te passer sous silence, et comment te louer dignement!...» Mais dès que Falcando a nommé la belle Palerme, il ne pense plus à autre chose, il oublie les barbares et

toutes ses craintes. Le voilà qui décrit insatiablement la voluptueuse cité, ses palais fantastiques, son (p. 250) port, ses merveilleux jardins, soyeux mûriers, orangers, citronniers, cannes à sucre. Le voilà perdu dans les fruits et les fleurs. La nature l'absorbe, il rêve, il a tout oublié. Je crois entendre dans sa prose l'écho de la poésie paresseuse, sensuelle et mélancolique de l'idylle grecque: «Je chanterai sous l'antre, en te tenant dans mes bras, et regardant les troupeaux qui s'en vont paissant vers les bords de la mer de Sicile[287].»

[Note 286: Hugo Falcandus, ap. Muratori, VII, 252. La latinité de ce grand historien du XIIe siècle est singulièrement pure, si on la compare à celle de Bartolomeo, qui écrit pourtant cent ans plus tard.]

[Note 287: Théocrite.]

C'était le lundi, 30 mars 1282, le lundi de Pâques. En Sicile, c'est déjà l'été, comme on dirait chez nous la Saint-Jean, quand la chaleur est déjà lourde, la terre moite et chaude, qu'elle disparaît sous l'herbe, l'herbe sous les fleurs. Pâques est un voluptueux moment dans ces contrées. Le carême finit; l'abstinence aussi; la sensualité s'éveille ardente et âpre, aiguisée de dévotion. Dieu a eu sa part, les sens prennent la leur. Le changement est brusque; toute fleur perce la terre, toute beauté brille. C'est une triomphante éruption de vie, une revanche de la sensualité, une insurrection de la nature.

Ce jour donc, ce lundi de Pâques, tous et toutes montaient, selon la coutume, de Palerme à Monréale, pour entendre vêpres, par la belle colline. Les étrangers étaient là pour gâter la fête. Un si grand rassemblement d'hommes ne laissait pas de les inquié-

ter. Le vice-roi avait défendu de porter les armes et de s'y exercer, comme c'était l'usage dans ces jours-là. Peut-être avait-il remarqué l'affluence (p. 251) des nobles; en effet, Procida avait eu l'adresse de les réunir à Palerme; mais il fallait l'occasion. Un Français la donna mieux que Procida n'eût souhaité. Cet homme, nommé Drouet, arrête une belle fille de la noblesse que son fiancé et toute sa famille menaient à l'église. Il fouille le fiancé et ne trouve pas d'armes; puis il prétend que la fille en a sous ses habits, et il porte la main sous sa robe. Elle s'évanouit. Le Français est à l'instant désarmé, tué de son épée. Un cri s'élève: «À mort, à mort les Français[288]!» Partout on les égorge. Les maisons françaises étaient, dit-on, marquées d'avance[289]. Quiconque ne pouvait prononcer le _c_ ou _ch_ italien (_ceci, ciceri_) était tué à l'instant[290]. On éventra des femmes siciliennes pour chercher dans leur sein un enfant français.

[Note 288: «Moriantur Galli.» Bartolomeo.]

[Note 289: «Ceulx de Palerme et de Meschines, et des autres bonnes villes, signèrent les huys de Francoys de nuyt; et quant ce vint au point du jour qu'ils purent voir entour eux, si occirent tous ceulx qu'ils peurent trouver, et ne furent épargnés ne vieulx ne jeunes que tous ne fussent occis.» Chroniques de S. Denis. Anno 1282.]

[Note 290: Simple tradition.]

Il fallut tout un mois pour que les autres villes, rassurées par l'impunité de Palerme, imitassent son exemple. L'oppression avait pesé inégalement. Inégale aussi fut la vengeance, et quelquefois il y eut dans le peuple une capricieuse magnanimité[291]. À Palerme même, (p. 252) le vice-roi, surpris dans sa maison,

avait été outragé, mais non tué; on voulait le renvoyer à Aigues-Mortes. À Calatafimi, les habitants épargnèrent leur gouverneur, l'honnête Porcelet, et le laissèrent aller avec sa famille. Peut-être était-ce crainte des vengeances de Charles d'Anjou. Le peuple était déjà refroidi et découragé, telle est la mobilité méridionale. Les habitants de Palerme envoyèrent au pape deux religieux pour demander grâce. Ces députés n'osèrent dire autre chose que ces paroles des litanies: «Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.» Et ils répétèrent ces mots trois fois. Le pape répondit en prononçant, par trois fois aussi, ce verset de la Passion: «Ave, rex Judæorum, et dabant ei alapam.» Messine ne réussit pas mieux auprès de Charles d'Anjou. Il répondit à ses envoyés qu'ils étaient tous des traîtres à l'Église et à la couronne, et leur conseilla de se bien défendre, comme ils pourraient[292].

[Note 291: Fazello assure que Sperlinga fut la seule ville qui ne massacrât pas les Francs. De là le dicton sicilien: «Quod Siculis placuit, sola Sperlinga negavit.»]

[Note 292: Villani ajoute avec une prudence toute machiavélique: «Onde fue, et sera sempre grande esempio a quelli, che sono et che saranno, di prendere i patti, che si possono havere de nimici, potendo havere la terra assediata.» Vill., l. VII, c. LXV, p. 281-282.--Le légat engageait Charles à accepter les conditions des habitants: «Pero che, poi che fossino indurati, ognidi peggiorerebbono i patti; ma riavendo egli la terra, con volontà de' cittadini medesimi ogni di li potrebbe alargare; il quale era sano et buono consiglio.» Id., l. VII, c. LXV, p. 281.]

Les gens de Messine se hâtèrent de profiter de l'avis. Tout fut préparé pour faire une résistance désespérée. Hommes, femmes et enfants, tous portaient des pierres. Ils élevèrent un mur en

trois jours, et repoussèrent bravement les premières attaques. Il en resta une petite chanson: «Ah! n'est-ce pas grand'pitié des femmes de Messine, de (p. 253) les voir échevelées et portant pierre et chaux?... Qui veut gâter Messine, Dieu lui donne trouble et travail.»

Il était temps toutefois que l'Aragonais arrivât. Le prince rusé s'était tenu d'abord en observation, laissant les risques aux Siciliens. Ceux-ci s'étaient irrévocablement compromis par le massacre; mais comment allaient-ils soutenir cet acte irréfléchi, c'est ce que D. Pedro voulut voir. Il se tenait toutefois en Afrique avec une armée, et faisait mollement la guerre aux infidèles. Cet armement avait inquiété le roi de France et le pape. Il rassura le premier en prétextant la guerre des Maures, et pour le mieux tromper il lui emprunta de l'argent; il en emprunta même à Charles d'Anjou[293]. Ses barons ne purent ouvrir qu'en mer les ordres cachetés qu'il leur avait donnés, et ils n'y lurent rien que la guerre d'Afrique[294]. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois, et lorsqu'il eut reçu deux députations des Siciliens, qu'il se décida, et passa dans l'île[295].

[Note 293: Villani.]

[Note 294: Muntaner.]

[Note 295: Rien de plus romanesque et toutefois de plus vraisemblable que le tableau du chroniqueur sicilien, lorsque le froid Aragonais se hasarda à descendre sur cette terre ardente, où tout était passion et péril. Il allait entrer sur le territoire de Messine, et déjà il était parvenu à une église de Notre-Dame, ancien temple situé sur un promontoire d'où l'on voit la mer et la fumée lointaine des îles de Lipari. Il ne put s'empêcher d'admirer cette

vue, et alla camper dans la vallée voisine. C'était le soir, et déjà tout le monde reposait. Un vieux mendiant s'approche et demande humblement à parler au roi des choses qui touchent l'honneur du royaume: «Excellent prince, dit-il, ne dédaignez pas d'écouter cet homme couvert de la cape des chevriers de l'Etna. J'aimais votre beau-frère, le roi Manfred, d'éternelle mémoire. Proscrit et dépouillé pour lui, j'ai visité les royaumes chrétiens et barbares. Mais je voulais revoir la Sicile, je me suis hasardé à y revenir; j'y ai vécu avec les bergers, changeant de retraite dans les gorges et les bois. Vous ne connaissez pas les Siciliens sur lesquels vous allez régner, vous ignorez leur duplicité. Comment vous fier, par exemple, au léontin Alayme, et à sa femme Machalda, qui le gouverne? Ne savez-vous pas qu'il a été proscrit par Manfred? ramené, enrichi par Charles d'Anjou? Sa femme saura bien encore le tourner contre vous-même.--Qui es-tu, mon ami, toi qui veux nous mettre en défiance de nos nouveaux sujets?--Je suis Vitalis de Vitali. Je suis de Messine...»--À l'instant même arrive Machalda, vêtue en amazone; elle venait hardiment prendre possession du jeune roi: «Seigneur, dit-elle avec la vivacité sicilienne, j'arrive la dernière. Tous les logis sont pris, je viens vous demander l'hospitalité d'une nuit.» Le roi lui céda le logis où il devait reposer. Mais ce n'était pas son affaire, elle ne partait pas. Vainement dit-il à son majordome: «Il est temps de prendre du repos.» Elle resta immobile. Alors le roi prend son parti: «Eh bien, dit-il, causons jusqu'au jour. Madame, que craignez-vous le plus?--La mort de mon mari.--Qu'aimez-vous le plus?--Ce que j'aime n'est point à moi.»--Le roi, prenant alors un ton plus grave, raconte les phénomènes étranges qui ont, dit-il, accompagné sa naissance: il est venu au monde pendant un tremblement de terre; désigné ainsi par la Providence, il n'a pris les armes que

pour accomplir le saint devoir de venger Manfred. Machalda, ainsi éconduite, devint l'ennemie implacable du roi. «Plût au ciel, dit naïvement l'historien patriote, qu'elle eût séduit le roi! Elle n'eût pas troublé le royaume.» Barthol. à Neoc, apud Muratori, XIII, 1060-63.]

L'Aragonais envoya son défi devant Messine à Charles d'Anjou, mais (p. 254) il ne se pressa pas d'aller se mettre en face de son terrible ennemi. En bon toreador, il piqua, mais éluda le taureau. Seulement il expédia au secours de la ville quelques-uns de ses brigands almogavares, (p. 255) lestes et sobres piétons qui firent en trois jours les six journées qu'il y a de Palerme à Messine[296]. La flotte catalane, sous le Calabrois Roger de Loria, était un secours plus efficace encore. Elle devait occuper le détroit, affamer Charles d'Anjou, lui fermer le retour. Le roi de Naples se défiait avec raison de ses forces de mer. Il repassa le détroit pendant la nuit, sans pouvoir enlever ni ses tentes, ni ses provisions. Au matin, les Messinois émerveillés ne virent plus d'ennemis. Ils n'eurent plus qu'à piller le camp.

[Note 296: «Ce que les autres ne pouvaient supporter était pour eux comme régal et passe-temps... Leur extérieur était étrange et sauvage, et comme ils étaient très-noirs, maigres et mal peignés, les Siciliens étaient en grande admiration et souci, ne voyant venir qu'eux pour défenseurs...» Curita.]

Si l'on en croit Muntaner, les Catalans n'avaient que vingt-deux galères contre les quatre-vingt-dix de Charles d'Anjou. Sur celles-ci, il y en avait dix de Pise, qui s'enfuirent les premières, quinze de Gênes qui les suivirent. Les Provençaux, sujets de Charles, en avaient vingt, et ne tinrent pas davantage. Les quarante-cinq qui restèrent étaient de Naples et de Calabre; elles se

crurent perdues, et se jetèrent à la côte. Mais les Catalans les poursuivirent, les prirent, y tuèrent six mille hommes. Les vainqueurs, écartés par la tempête, se trouvèrent à la pointe du jour devant le phare de Messine.

«Quand le jour fut arrivé, ils se présentèrent à la tourelle. Les gens de la ville, voyant un si grand nombre de voiles, s'écrièrent: (p. 256) «Ah! Seigneur! ah! mon Dieu, qu'est-ce cela? Voilà la flotte du roi Charles qui, après s'être emparée des galères du roi d'Aragon, revient sur nous.»

«Le roi était levé, car il se levait constamment à l'aube du jour, soit l'été, soit l'hiver; il entendit le bruit, et en demanda la cause. «Pourquoi ces cris dans toute la cité?--Seigneur, c'est la flotte du roi Charles qui revient bien plus considérable, et qui s'est emparée de nos galères.»

«Le roi demanda un cheval, et sortit du palais suivi à peine de dix personnes. Il courut le long de la côte, où il rencontra un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants au désespoir. Il les encouragea, en leur disant: «Bonnes gens, ne craignez rien, ce sont nos galères qui amènent la flotte du roi Charles.» Il répétait ces mots en courant sur le rivage de la mer; et tous ces gens s'écriaient: «Dieu veuille que cela soit ainsi!» Que vous dirai-je, enfin? Tous les hommes, les femmes et enfants de Messine couraient après lui, et l'armée de Messine le suivait aussi. Arrivé à la Fontaine d'Or, le roi, voyant approcher une si grande quantité de voiles poussées par le vent des montagnes, réfléchit un moment, et dit à part soi: «Dieu, qui m'a conduit ici, ne m'abandonnera point, non plus que ce malheureux peuple; grâces lui en soient rendues!»

«Tandis qu'il était dans ces pensées, un vaisseau armé, pavoisé des armes du seigneur roi d'Aragon, et monté par En Cortada, vint devers le roi, que l'on voyait au-dessus de la Fontaine d'Or, enseignes déployées, à la tête de la cavalerie. Si tous ceux qui étaient (p. 257) là avec le roi furent transportés de joie, en apercevant ce vaisseau avec sa bannière, c'est ce qu'il ne faut pas demander. Le vaisseau prit terre. En Cortada, débarqua et dit au roi: «Seigneur, voilà vos galères; elles vous amènent celles de vos ennemis. Nicotera est prise, brûlée et détruite, et il a péri plus de deux cents chevaliers français.» À ces mots, le roi descendit de cheval et s'agenouilla. Tout le monde suivit son exemple. Ils commencèrent à entonner tous ensemble le _Salve regina_. Ils louèrent Dieu, et lui rendirent grâces de cette victoire, car ils ne la rapportaient point à eux, mais à Dieu seul. Enfin, le roi répondit à En Cortada: «Soyez le bien venu.» Il lui dit ensuite de retourner sur ses pas, et de dire à tous ceux qui se trouvaient devant la douane de s'approcher en louant Dieu; il obéit, et les vingt-deux galères entrèrent les premières, traînant après elles chacune plus de quinze galères, barques ou bâtiments; ainsi elles firent leur entrée à Messine, pavoisées, l'étendard déployé, et traînant sur la mer les enseignes ennemies. Jamais on ne fut témoin d'une telle allégresse. On eût dit que le ciel et la terre étaient confondus; et au milieu de tous ces cris, on entendait les louanges de Dieu, de madame Sainte Marie et de toute la cour céleste... Quand on fut à la douane, devant le palais du roi, on poussa des cris de joie; et les gens de mer et les gens de terre y répondirent, mais d'une telle force, vous pouvez m'en croire, qu'on les entendait de la Calabre[297].»

[Note 297: Muntaner.]

Charles d'Anjou vit du rivage le désastre de sa flotte. Il vit (p. 258) incendier sans pouvoir les défendre ces vaisseaux, construits naguère pour la conquête de Constantinople. On dit qu'il mordait de rage le sceptre qu'il tenait à la main, et qu'il répétait le mot qu'il avait déjà dit en apprenant le massacre: «Ah, sire Dieu, moult m'avez offert à surmonter! Puisqu'il vous plaît de me faire fortune mauvaise, qu'il vous plaise aussi que la descente se fasse à petits pas et doucement[298].»

[Note 298: «...Piacciati, che'l mio calare sia _a petit passi_.» Villani.]

Mais l'orgueil l'emporta bientôt sur cette résignation. Charles d'Anjou, déjà vieux et pesant, proposa au jeune roi d'Aragon de décider leur querelle par un combat singulier, auquel auraient pris part cent chevaliers des deux royaumes. L'Aragonais accepta une proposition si favorable au plus faible, et qui lui donnait du temps[299]. Les deux rois s'engagèrent à se trouver à Bordeaux le 15 mai 1283, et à combattre dans cette ville sous la protection du roi d'Angleterre. À l'époque indiquée, D. Pedro bien monté, voyageant de nuit, et guidé par un marchand de chevaux qui connaissait toutes les routes, tous les pors des Pyrénées, se rendit, lui troisième, à Bordeaux. Il y arriva le jour même de la bataille, protesta devant un notaire que le roi de France étant près de Bordeaux avec ses troupes, il n'y avait pas de sûreté pour lui. Pendant que le notaire écrivait, le roi fit le (p. 259) tour de la lice, puis il piqua son cheval, et fit sans s'arrêter près de cent milles sur la route d'Aragon.

[Note 299: «Cio fece per grande sagacità di guerra et per suo gran senno, conciosia cosa ch'egli era molto povero di moneta et da non potere respondere al soccorso et riparo de' Ciciliani...

Onde timea che... non si arrendessono... per che non li sentiva constanti ne fermi... et cosi el savio suo provedimento venne bene adoperato.» Villani, c. LXXXV, p. 296.]

Charles d'Anjou, ainsi joué, prépara une nouvelle armée en Provence. Mais avant qu'il fût de retour à Naples, l'amiral Roger de Loria lui avait porté le coup le plus sensible. Il vint avec quarante-cinq galères parader devant le port de Naples, et braver Charles le Boiteux, le fils de Charles d'Anjou. Le jeune prince et ses chevaliers ne tinrent pas à un tel outrage. Ils sortirent avec trente-cinq galères qu'ils avaient dans le port.

Au premier choc, ils furent défaits et pris. Charles d'Anjou arriva le lendemain. «Que n'est-il mort!» s'écria-t-il, quand on lui apprit la captivité de son fils[300]. Il se donna la consolation de faire pendre cent cinquante Napolitains.

[Note 300: «Lo re Carlo... disse con irato animo: _Or fost il mort, porse qu'il a fali nostre mandement._» Villani.]

Le roi de Naples avait été rudement frappé de ce dernier coup. Son activité l'abandonnait. Il perdit l'été à négocier par l'entremise du pape un arrangement avec les Siciliens. L'hiver, il fit de nouveaux préparatifs; mais ils ne devaient pas lui servir. La vie lui échappait, ainsi que l'espoir de la vengeance. Il mourut avec la piété et la sécurité d'un saint, se rendant ce témoignage, qu'il n'avait fait la conquête du royaume de Sicile que pour le service de l'Église. (7 janvier 1285).

Cependant le pape, tout Français de naissance et de coeur, avait (p. 260) déclaré D. Pedro déchu de son royaume d'Aragon (1283), assurant les indulgences de la croisade à quiconque lui courrait sus. L'année suivante il adjugea ce royaume au jeune

Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi, et frère de Philippe le Bel.

Ce fut en effet une vraie croisade. La France n'avait point guerroyé depuis longtemps. Tout le monde voulut en être, la reine elle-même et beaucoup de nobles dames. L'armée se trouva la plus forte qui fût jamais sortie de France depuis Godefroi de Bouillon. Les Italiens la portent à vingt mille chevaliers, quatre mille fantassins. Les flottes de Gênes, de Marseille, d'Aigues-Mortes et de Narbonne, devaient suivre les rivages de Catalogne, et seconder les troupes de terre. Tout promettait un succès facile. D. Pedro se trouvait abandonné de son allié, le roi de Castille, et de son frère même, le roi de Majorque[301]. Ses sujets venaient de former une hermandad contre lui. Il se trouva réduit à quelques Almogavares, avec lesquels il occupait les positions inattaquables, observant et inquiétant l'ennemi.

[Note 301: Don Jayme. (_Note de l'Éditeur._)]

Elna fit quelque résistance, et tout y fut cruellement massacré. Gironne résista davantage. Le roi de France, qui avait fait voeu de la prendre, s'y obstina, et y perdit un temps précieux. Peu à peu le climat commença à faire sentir son influence malfaisante. Des fièvres se mirent dans l'armée. Le découragement augmenta par la défaite (p. 261) de l'armée navale; l'amiral vainqueur, Roger de Loria, exerça sur les prisonniers d'effroyables cruautés. Il fallut songer à la retraite, mais tout le monde était malade; les soldats se croyaient poursuivis par les saints dont ils avaient violé les tombeaux. Tous les passages étaient occupés.

Les Almogavares, attirés par le butin, croissaient en nombre à vue d'oeil. Le roi revenait mourant sur un brancard au milieu de

ses chevaliers languissants. La pluie tombait à torrents sur cette armée de malades. La plupart restèrent en route. Le roi atteignit Perpignan, mais pour y mourir. Il ne lui restait pas un pouce de terre en Espagne.

Le nouveau roi, Philippe le Bel, trouva moyen d'armer le roi de Castille contre son allié d'Aragon. Le fils de Charles d'Anjou obtint sa liberté avec un parjure. La Sicile et ses nouveaux rois, cadets de la maison d'Aragon, se virent abandonnés de la branche aînée, qui prit même les armes contre eux. Cependant le petit-fils de Charles d'Anjou, fils de Charles le Boiteux, fut pris par les Siciliens, comme son père l'avait été. Un traité suivit (1299), d'après lequel le roi Frédéric[302] devait garder l'île sa vie durant. Mais ses descendants l'ont gardée pendant plus d'un siècle.

[Note 302: Il est question ici de Frédéric d'Aragon, frère de don Pedro d'Aragon, et qui pendant quelque temps avait été vicaire de son frère en Sicile. (_Note de l'Éditeur._)]

Cette royauté de Naples, si mal acquise, ne fut pas renversée entièrement, mais du moins mutilée et humiliée. Il y eut quelque réparation (p. 262) pour les morts. «Le pieux Charles, aujourd'hui régnant (le fils de Charles d'Anjou), dit un chroniqueur, qui mourut vers l'an 1300, a construit une église de Carmes sur les tombeaux de Conradin et de ceux qui périrent avec lui[303].»

[Note 303: Ricobald. Ferrar.]

CHAPITRE II (p. 263)

PHILIPPE LE BEL--BONIFACE VIII

1285-1304

«Je fus la racine de la mauvaise plante qui couvre toute la chrétienté de son ombre. De mauvaise plante, mauvais fruit...

«J'eus nom Hugues Capet. De moi sont nés ces Louis, ces Philippe, qui depuis peu règnent en France.

«J'étais fils d'un boucher de Paris[304], mais quand les anciens (p. 264) rois manquèrent, hors un qui prit la robe grise, je me trouvai tenir les rênes, et j'avais tels amis, telles forces que la couronne veuve retomba à mon fils[305]. De lui sort cette race où les morts font reliques[306].

[Note 304: Cette tradition populaire n'est confirmée par aucun texte bien ancien, non plus qu'une bonne partie des traits satiriques qui suivent.]

[Note 305: On sait que Hugues Capet ne voulut jamais porter la couronne. Robert est le premier des Capétiens qui la porta.]

[Note 306: Allusion à la canonisation récente de saint Louis.]

«Tant que la grande dot provençale ne leur ôta toute vergogne, peu valaient-ils; du moins faisaient-ils peu de mal. Mais dès lors ils poussèrent par force et par mensonge, et puis par pénitence ils prirent Normandie et Gascogne.

«Charles passe en Italie, et puis, par pénitence, égorge Conradin.--Par pénitence encore, il renvoie saint Thomas au ciel.

«Un autre Charles sortira tantôt de France. Sans armes, il sort, sauf la lance du parjure, la lance de Judas. Il en frappe Florence au ventre[307].

[Note 307: Il s'agit de Charles de Valois.]

«L'autre, captif en mer, fait traite et marché de sa fille: le corsaire du moins ne vend que l'étranger.

«Mais voici qui efface le mal fait et à faire... Je le vois entrer dans Anagni, le fleurdelisé!... Je vois le Christ captif en son vicaire; je le vois moqué une seconde fois; il est de nouveau abreuvé de fiel et de vinaigre. Il est mis à mort entre les brigands[308].»

[Note 308: Dante, Purgat.]

Cette furieuse invective gibeline, toute pleine de vérités et de calomnies, c'est la plainte du vieux monde mourant, contre ce laid jeune monde qui lui succède. Celui-ci commence vers 1300; il (p. 265) s'ouvre par la France, par l'odieuse figure de Philippe le Bel.

Au moins quand la monarchie française, fondée par Philippe-Auguste et Philippe le Bel, finit en Louis XVI, elle eut dans sa mort une consolation. Elle périt dans la gloire immense d'une jeune république qui, pour son coup d'essai, vainquit l'Europe et la renouvela. Mais ce pauvre moyen âge, papauté, chevalerie, féodalité, sous quelle main périssent-ils? Sous la main du procureur, du banqueroutier, du faux-monnayeur. La plainte est excusable; ce nouveau monde est laid. S'il est plus légitime que celui qu'il remplace, quel oeil, fût-ce celui de Dante, pourrait le découvrir à cette époque? Il naît sous les rides du vieux droit romain, de la vieille fiscalité impériale. Il naît avocat, usurier; il naît gascon, lombard et juif.

Ce qui irrite le plus contre ce système moderne, contre la France, son premier représentant, c'est sa contradiction perpétuelle, sa duplicité d'instinct, l'hypocrisie naïve, si je puis dire,

avec laquelle il va attestant tour à tour et alternant ses deux principes, romain et féodal. La France est alors un légiste en cuirasse, un procureur bardé de fer; elle emploie la force féodale à exécuter les sentences du droit romain et canonique.

Fille obéissante de l'Église, elle s'empare de l'Italie et de l'Église même; si elle bat l'Église, c'est comme sa fille, comme obligée en conscience de corriger sa mère.

Le premier acte du petit-fils de saint-Louis avait été d'exclure les prêtres de l'administration de la justice, de leur interdire tout (p. 266) tribunal, non-seulement au parlement du roi et dans ses domaines, mais dans ceux des seigneurs (1287). «Il a été ordonné par le conseil du seigneur roi, que les ducs, comtes, barons, archevêques et évêques, abbés, chapitres, colléges, gentilshommes (milites), et en général, tous ceux qui ont en France juridiction temporelle, instituent des laïques pour baillis, prévôts et officiers de justice; qu'ils n'instituent nullement des clercs en ces fonctions, afin que, s'ils manquent (délinquant) en quelque chose, leurs supérieurs puissent sévir contre eux. S'il y a des clercs dans les susdits offices, qu'ils en soient éloignés.--Item, il a été ordonné que tous ceux qui, après le présent parlement, ont ou auront cause en la cour du seigneur roi, et devant les juges séculiers du royaume, constituent des procureurs laïques. Enregistré ce jour, au parlement, de la Toussaint, l'an du Seigneur 1287.»

Philippe le Bel rendit le parlement tout laïque. C'est la première séparation expresse de l'ordre civil et ecclésiastique; disons mieux, c'est la fondation de l'ordre civil.

Les prêtres ne se résignèrent pas. Il semble qu'ils aient essayé de forcer le parlement et d'y reprendre leur siége. En 1289, le roi

défend «à Philippe et Jean, portiers du parlement, de laisser entrer nully des prélats en la chambre sans le consentement des maistres (présidents)[309].»

[Note 309: D. Vaissette.]

Constitué par l'exclusion de l'élément étranger, ce corps (p. 267) s'organisa (1291), par la division du travail, par la répartition des fonctions diverses. Les uns durent recevoir les requêtes et les expédier, les autres eurent la charge des enquêtes. Les jours de séance furent fixés, les récusations déterminées, ainsi que les fonctions des officiers du roi. Un grand pas se fit vers la centralisation judiciaire. Le parlement de Toulouse fut supprimé, les appels du Languedoc furent désormais portés à Paris[310]; les grandes affaires devaient se décider avec plus de calme loin de cette terre passionnée, qui portait la trace de tant de révolutions.

[Note 310: Ordonnances.]

Le parlement a rejeté les prêtres. Il ne tarde pas à agir contre eux. En 1288, le roi défend qu'aucun juif ne soit arrêté à la réquisition d'un prêtre ou moine, sans qu'on ait informé le sénéchal ou bailli du motif de l'arrestation, et sans qu'on lui ait présenté copie du mandat qui l'ordonne. Il modère la tyrannie religieuse sous laquelle gémissait le Midi: il défend au sénéchal de Carcassonne d'emprisonner qui que ce soit sur la seule demande des inquisiteurs[311]. Sans doute, ces concessions étaient intéressées. Le juif était chose du roi; l'hérétique, son sujet, son _taillable_, n'eût pu être rançonné par lui, s'il l'eût été par l'inquisition. Ne nous informons pas trop du motif. L'ordonnance paraît honorable à celui qui la signa. On y (p. 268) entrevoit la première lueur de la tolérance et de l'équité religieuse.

[Note 311: «Dictum fuit (in parliamento) quod prælati aut eorum officialis non possunt poenas pecuniarias Judæis infligere nec exigere per ecclesiasticam censuram, sed solum modo poenam a canone statutam, scilicet communionem fidelium sibi substrahere.» (Libertés de l'Église gallicane, II, 148.)--On serait tenté de voir ici une ironie amère de l'excommunication.]

La même année 1291, le roi frappa sur l'Église un coup plus hardi. Il limita, ralentit cette terrible puissance d'absorption qui, peu à peu, eût fait passer toutes les terres du royaume aux gens de _mainmorte_. Morte en effet pour vendre ou donner, la main du prêtre, du moine, était ouverte et vivante pour recevoir et prendre. Il porte à trois, quatre ou six fois la rente, ce que devait payer l'acquéreur ecclésiastique, en compensation des droits sur mutations que l'État perdait. Ainsi toute donation d'immeubles faite aux églises profita désormais au roi. Le roi, ce nouveau Dieu du monde civil, entra en partage dans les dons de la piété avec Jésus-Christ, avec Notre-Dame et les saints.

Voilà pour l'Église. La féodalité, tout armée et guerrière qu'elle est, n'est pas moins attaquée. D'elle-même se dégage le principe qui doit la ruiner. Ce principe est la royauté comme suzeraineté féodale. Saint Louis dit expressément dans ses Établissements (liv. II, c. XXVII): «Se aucun se plaint en la cour le roy de son saignieur de dete que son saignieur li doie, ou de promesses, ou de convenances que il li ait fetes, li sires n'aura mie la cour: car nus sires ne doit estre juges, ne dire droit en sa propre querelle, selonc droit escrit en Code. Ne quis in sua causa judicet, en la loi unique qui commence _Generali_, el rouge, et el noir, etc.» Les Établissements de saint Louis étaient faits pour les domaines du roi. Beaumanoir, dans la Coutume de Beauvoisis, dans un livre

fait pour les domaines d'un fils (p. 269) de saint Louis, de Robert de Clermont, ancêtre de la maison de Bourbon, écrit sous Philippe le Bel que le roi a droit de faire des établissements, non pour ses domaines seulement, mais pour tout le royaume. Il faut voir dans le texte même avec quelle adresse il présente cette opinion scandaleuse et paradoxale[312].

[Note 312: Beaumanoir.]

Philippe le Hardi avait facilité aux roturiers l'acquisition des biens féodaux. Il enjoignit aux gens de justice «de ne pas molester les non-nobles qui acquerront des choses féodales.» Le non-noble, ne pouvant s'acquitter des services nobles qui étaient attachés au fief, il fallait le consentement de tous les seigneurs médiats, de degré en degré jusqu'au roi. Philippe III réduisit à trois le nombre des seigneurs médiats dont le consentement était requis.

* * * * *

La tendance de cette législation s'explique aisément quand on sait quels furent les conseillers des rois aux XIIIe et XIVe siècles, quand on connaît la classe à laquelle ils appartenaient.

Le chambellan, le conseiller de Philippe le Hardi, fut le barbier ou chirurgien de saint Louis, le tourangeau Pierre La Brosse. Son frère, évêque de Bayeux, partagea sa puissance et aussi sa ruine. La Brosse avait accusé la seconde femme de Philippe III d'avoir empoisonné un fils du premier lit. Le parti des seigneurs, à la tête duquel était le comte d'Artois, soutint que le favori calomniait la reine, et que de plus il vendait aux Castillans les secrets du roi. La Brosse décida le roi à interroger une _béguine_, ou mystique de Flandre. Le (p. 270) parti des seigneurs opposa à la _béguine_

les dominicains, généralement ennemis des mystiques. Un dominicain apporta au roi une cassette où l'on vit ou crut voir des preuves de la trahison de La Brosse. Son procès fut instruit secrètement. On ne manqua pas de le trouver coupable. Les chefs du parti de la noblesse, le comte d'Artois, une foule de seigneurs, voulurent assister à son exécution.

En tête des conseillers de saint Louis, plaçons Pierre de Fontaines, l'auteur du Conseil à mon ami, livre en grande partie traduit des lois romaines. De Fontaines, natif du Vermandois, en était bailli l'an 1253. Nous le voyons ensuite parmi les Maistres du parlement de Paris. En cette qualité, il prononce un jugement en faveur du roi contre l'abbé de Saint-Benoît sur Loire, puis un autre, et toujours favorable au roi contre les religieux du bois de Vincennes. Dans ces jugements, nous le trouvons nommé après le chancelier de France[313]. Il s'intitule chevalier. Ce qui, dès cette époque, ne prouve pas grand'chose. Ces gens de robe longue prirent de bonne heure le titre de chevaliers ès lois.

[Note 313: Dupuy, Différend de Boniface VIII.]

Rien n'indique non plus que Philippe de Beaumanoir, bailli de Senlis, l'auteur de ce grand livre des Coutumes de Vermandois, ait été de bien grande noblesse. La maison du même nom est une famille bretonne, et non picarde, qui apparaît dans les guerres des Anglais au XIVe siècle, mais qui ne fait pas remonter régulièrement sa filiation plus haut que le XVe.

Les deux frères Marigni, si puissants sous Philippe le Bel, (p. 271) s'appelaient de leur vrai nom de famille Le Portier[314]. Ils étaient Normands, et achetèrent dans leur pays la terre de Marigni. Le plus célèbre des deux, chambellan et trésorier du roi, ca-

pitaine de la Tour du Louvre, est appelé _Coadjuteur et gouverneur de tout le royaume de France_. «C'était, dit un contemporain, comme un second roi, et tout se faisait à sa volonté[315].» On n'est pas tenté de soupçonner ce témoignage d'exagération lorsqu'on sait que Marigni mit sa statue au Palais de Justice à côté de celle du roi[316].

[Note 314: Dupuy, Templiers.]

[Note 315: «Ita ut secundus regulus videretur, ad cujus nutum regni negotia gerebantur.» Bern. Guidonis, Vita Clem. V.]

[Note 316: Félibien.]

Au nombre des ministres de Philippe le Bel, il faut placer deux banquiers florentins, auxquels sans doute on doit rapporter en grande partie les violences fiscales de ce règne. Ceux qui dirigèrent les grands et cruels procès de Philippe le Bel furent le chancelier Pierre Flotte, qui eut l'honneur d'être tué, tout comme un chevalier, à la bataille de Courtrai. Il eut pour collègues ou successeurs Plasian et Nogaret. Celui-ci, qui acquit une célébrité si tragique, était né à Caraman en Lauraguais. Son aïeul, si l'on en croit les invectives de ses ennemis, avait été brûlé comme hérétique. Nogaret fut d'abord professeur de droit à Montpellier, puis juge-mage de Nîmes. La famille Nogaret, si fière au XVIe siècle, sous le nom d'Épernon, n'était pas encore noble en 1372, ni de l'une, ni de l'autre ligne. Peu après (p. 272) cette expédition hardie où Guillaume Nogaret alla mettre la main sur le pape, il devint chancelier et garde des sceaux. Philippe le Long révoqua les dons qui lui avaient été faits par Philippe le Bel; mais il ne fut pas enveloppé dans la proscription de Marigni. On eût craint

sans doute de porter atteinte à ses actes judiciaires, qui avaient une si grande importance pour la royauté.

Ces légistes, qui avaient gouverné les rois anglais dès le XIIe siècle, au XIIIe saint Louis, Alphonse X et Frédéric II, furent, sous le petit-fils de saint Louis, les tyrans de la France. Ces _chevaliers en droit_, ces âmes de plomb et de fer, les Plasian, les Nogaret, les Marigni procédèrent avec une horrible froideur dans leur imitation servile du droit romain et de la fiscalité impériale. Les Pandectes étaient leur Bible, leur Évangile. Rien ne les troublait dès qu'ils pouvaient répondre à tort ou à droit: _Scriptum est..._ Avec des textes, des citations, ils démolirent le moyen âge, pontificat, féodalité, chevalerie. Ils allèrent hardiment _appréhender au corps_ le pape Boniface VIII; ils brûlèrent la croisade elle-même dans la personne des Templiers.

Ces cruels démolisseurs du moyen âge sont, il coûte de l'avouer, les fondateurs de l'ordre civil aux temps modernes. Ils organisent la centralisation monarchique. Ils jettent dans les provinces des baillis, des sénéchaux, des prévôts, des procureurs du roi, des maîtres et peseurs de monnaie. Les forêts sont envahies par les _verdiers_, les _gruiers_ royaux. Tous ces gens vont chicaner, décourager, détruire les juridictions féodales. Au centre de cette vaste toile d'araignée, siége le conseil des légistes sous le nom de Parlement (fixé à (p. 273) Paris en 1302). Là, tout viendra peu à peu se perdre, s'amortir sous l'autorité royale. Au besoin, les légistes appelleront à eux les bourgeois. Eux-mêmes ne sont pas autre chose, quoiqu'ils mendient l'anoblissement, tout en persécutant la noblesse.

Cette création du gouvernement coûtait certainement fort cher. Nous n'avons pas ici de détails suffisants; mais nous savons

que les sergents des prévôts, c'est-à-dire les exécuteurs, les agents de cette administration si tyrannique à sa naissance, avaient d'abord, le sergent à cheval trois sols parisis, et plus tard six sols; le sergent à pied dix-huit deniers, etc. Voilà une armée judiciaire et administrative. Tout à l'heure vont venir des troupes mercenaires. Philippe de Valois aura à la fois plusieurs milliers d'arbalétriers génois. D'où tirer les sommes énormes que tout cela doit coûter? L'industrie n'est pas née encore. Cette société nouvelle se trouve déjà atteinte du mal dont mourut la société antique. Elle consomme sans produire. L'industrie et la richesse doivent sortir à la longue de l'ordre et de la sécurité. Mais cet ordre est si coûteux à établir, qu'on peut douter pendant long-temps s'il n'augmente pas les misères qu'il devait guérir.

Une circonstance aggrave infiniment ces maux. Le seigneur du moyen âge payait ses serviteurs en terres, en produits de la terre; grands et petits, ils avaient place à sa table. La solde, c'était le repas du jour. L'immense machine du gouvernement royal qui substitue son mouvement compliqué aux mille mouvements naturels et simples du (p. 274) gouvernement féodal, cette machine, l'argent seul peut lui donner l'impulsion. Si cet élément vital manque à la nouvelle royauté, elle va périr, la monarchie se dissoudra, et toutes les parties retomberont dans l'isolement, dans la barbarie du gouvernement féodal.

Ce n'est donc pas la faute de ce gouvernement s'il est avide et affamé. La faim est sa nature, sa nécessité, le fond même de son tempérament. Pour y satisfaire, il faut qu'il emploie tour à tour la ruse et la force. Il y a ici en un seul prince, comme dans le vieux roman, maître Renard et maître Isengrin.

Ce roi, de sa nature, n'aime pas la guerre, il est juste de le reconnaître; il préfère tout autre moyen de prendre, l'achat, l'usure. D'abord, il trafique, il échange, il achète; le fort peut dépouiller ainsi honnêtement des amis faibles. Par exemple, dès qu'il désespère de prendre l'Espagne avec des bulles du pape, il achète du moins le patrimoine de la branche cadette d'Aragon, la bonne ville de Montpellier, la seule qui restât au roi Jacques. Le prince, avisé et bien instruit en lois, ne se fit pas scrupule d'acquérir ainsi le dernier vêtement de son prodigue ami, pauvre fils de famille qui vendait son bien pièce à pièce, et auquel sans doute il crut devoir en ôter le maniement en vertu de la loi romaine: _Prodigus et furiosus_[317].....

[Note 317: Montpellier était en même temps un fief de l'évêché de Maguelone. L'évêque, fatigué de la résistance des bourgeois et de l'appui qu'ils trouvaient dans le roi de France, vendit tous ses droits à ce dernier. Ces droits, jusque-là jugés invalides, parurent assez bons pour servir à dépouiller le vieux Jacques.]

Au nord, il acquit Valenciennes, qui se donna à lui (1293). Et (p. 275) sans doute il y eut encore de l'argent en cela. Valenciennes l'approchait de la riche Flandre, si bonne à prendre, et comme riche, et comme alliée des Anglais. Du côté de la France anglaise, il avait acheté au nécessiteux Édouard Ier le Quercy, terre médiocre, sèche et montagneuse, mais d'où l'on descend en Guyenne. Édouard était alors empêtré dans les guerres de Galles et d'Écosse, où il ne gagnait que de la gloire. C'eût été beaucoup, il est vrai, de fonder l'unité britannique, de se fermer dans l'île. Édouard y fit d'héroïques efforts, et commit aussi d'incroyables barbaries. Mais il eut beau briser les harpes de Galles, tuer les bardes, il eut beau faire périr le roi David du supplice des traîtres,

et transporter à Westminster le palladium de l'Écosse, la fameuse pierre de Scone, il ne put rien finir ni dans l'île ni sur le continent. Chaque fois qu'il regardait vers la France et voulait y passer, il apprenait quelque mauvaise nouvelle du Border écossais ou des Marches de Galles, quelque nouveau tour de Leolyn ou de Wallace. Wallace était encouragé par Philippe le Bel, le chef héroïque des clans par le roi-procureur. Celui-ci n'avait que faire de bouger. Il lui suffisait de relancer Édouard par ses limiers d'Écosse. Il le laissait volontiers s'immortaliser dans les déserts de Galles et de Northumberland, procédait contre lui à son aise, et le condamnait par défaut.

Ainsi, quand il le vit occupé à contenir l'Écosse sous Baillol, il le somma de répondre des pirateries de ses Gascons sur nos Normands. Il ajourna ce roi, ce conquérant à venir s'expliquer pardevant ce qu'il appelait le tribunal des pairs. Il le menaça, puis il l'amusa, (p. 276) lui offrit une princesse de France, pour prix d'une soumission fictive, d'une simple saisie, qui arrangerait tout. L'arrangement fut que l'Anglais ouvrit ses places, que Philippe les garda, et retira ses offres. Cette grande province, ce royaume de Guyenne, fut escamoté.

Édouard cria en vain. Il demanda et obtint contre Philippe l'alliance du roi des Romains, Adolphe de Nassau, celle des ducs de Bretagne et de Brabant, des comtes de Flandre, de Bar et de Gueldres. Il écrivit humblement à ses sujets de Guienne, leur demandant pardon d'avoir consenti à la saisie[318]. Mais, trop occupé en Écosse, il ne vint pas lui-même en Guienne, et son parti n'éprouva que des revers. Philippe eut pour lui le pape (Boniface VIII), qui lui devait la tiare, et qui, pour lui donner un allié, délia le roi d'Écosse des serments qu'il avait prêtés au roi d'Angleterre.

Enfin, il fit si bien, que les Flamands, mécontents de leur comte, l'appelèrent à leur secours. (p. 277) Pour soutenir la guerre, les deux rois comptaient sur la Flandre. La grasse Flandre était la tentation naturelle de ces gouvernements voraces. Tout ce monde de barons, de chevaliers, que les rois de France sevraient de croisades et de guerres privées, la Flandre était leur rêve, leur poésie, leur Jérusalem. Tous étaient prêts à faire un joyeux pèlerinage aux magasins de Flandre, aux épices de Bruges, aux fines toiles d'Ypres, aux tapisseries d'Arras.

[Note 318: «Nous avions un traité avec le roi de France, d'après lequel nous avons fait de vous et de notre duché certaines obéissances à ce Roi, que nous avons cru être pour le bien de la paix et l'avantage de la chrétienté. Mais, par là, nous nous sommes rendus coupables envers vous, puisque nous l'avons fait sans votre consentement; d'autant plus que vous étiez bien préparés à garder et à défendre votre terre. Toutefois, nous vous demandons de vouloir bien nous tenir pour excusés; car nous avons été circonvenus et séduits dans cette conjoncture. Nous en souffrons plus que personne, comme pourront vous l'assurer Hugues de Vères, Raymond de Ferrers, qui conduisaient en notre nom ce traité à la cour de France. Mais, avec l'aide de Dieu, nous ne ferons plus rien d'important désormais relativement à ce duché sans votre conseil et votre assentiment.» Ap. Rymer, t. II, p. 644. Sismondi, VIII, 480.]

Il semble que Dieu ait fait cette bonne Flandre, qu'il l'ait placée entre tous pour être mangée des uns et des autres. Avant que l'Angleterre fût cette chose colossale que nous voyons, la Flandre était une Angleterre, mais de combien déjà inférieure et plus incomplète! Drapiers sans laine, soldats sans cavalerie, commer-

çants sans marine. Et aujourd'hui, ces trois choses, bestiaux, chevaux, marine, c'est justement le nerf de l'Angleterre; c'est la matière, le véhicule, la défense de son industrie.

Ce n'est pas tout. Ce nom, les Flandres, n'exprime pas un peuple, mais une réunion de plusieurs pays fort divers, une collection de tribus et de villes. Rien n'est moins homogène. Sans parler de la différence de race et de langue, il y a toujours eu haine de ville à ville, haine entre les villes et les campagnes, haine de classes, haine de métiers, haine entre le souverain et le peuple[319]. Dans un pays où la femme héritait et transférait la souveraineté, le souverain était (p. 278) souvent un mari étranger. La sensualité flamande, la matérialité de ce peuple de chair, apparaît dans la précoce indulgence de la Coutume de Flandre pour la femme et pour le bâtard[320]. La femme flamande amena ainsi par mariage des maîtres de toute nation, un Danois, un Alsacien; puis un voisin du Hainaut, puis un prince de Portugal, puis des Français de diverses branches: Dampierre (Bourbon), Louis de Mâle (Capet), Philippe le Hardi (Valois); enfin Autriche, Espagne, Autriche encore. Voici maintenant la Flandre sous un Saxon (Cobourg).

[Note 319: «Quis Flandriæ posset nocere, si duæ illæ civitates (Bruges et Gand) concordes inter se forent.» Meyer.]

[Note 320: «In Flandria jam inde ab initio observatum constat, neminem ibi nothum esse ex matre.» Meyer, folio 75. Le privilége fut étendu aux hommes de Bruges par Louis de Nevers: «Il les affranchit de bastardise, sy avant que le bastard soit bourgeois ou fils de bourgeois, sans fraude.» (1331) Oudegherst. Chron. de Flandres.--Origines du droit, page 67, l. Ier, chap. III. Les bâtards héritaient des biens de leurs mères. «Car on n'est pas

l'enfant illégitime de sa mère.» Miroir de Saxe.--Diverses lois anciennes donnent même aux enfants naturels des droits sur les biens de leur père. Grimm. 476.--J'ai parlé ailleurs du droit des bâtards en France. Selon Olivier de la Marche, «il n'y avait en Europe que les Allemands chez qui les bâtards fussent généralement méprisés.» Guillaume le Conquérant s'intitule dans une lettre: «Moi, Guillaume, surnommé le Bâtard.»]

La Flandre se plaignait du comte français, Gui Dampierre, Philippe s'offrit comme protecteur aux Flamands. Gui s'adressa aux Anglais, et voulut donner sa fille Philippa au fils d'Édouard. Ce mariage contre le roi de France ne pouvait, selon la loi féodale, se faire sans l'assentiment du roi de France, suzerain de Gui Dampierre. Philippe cependant ne réclama pas; il déclara hypocritement qu'étant (p. 279) parrain de la jeune fille il ne pouvait lui laisser passer le détroit sans l'embrasser[321]. Refuser, c'était déclarer la guerre, et trop tôt. Venir, c'était risquer de rester à Paris. Gui vint en effet et resta. Le père et la fille furent retenus à la tour du Louvre. Philippe enleva à Édouard son allié et sa femme, comme il avait fait de la Guienne. Le comte s'échappa, il est vrai, dans la suite. La jeune fille mourut, au grand dommage de Philippe, qui avait intérêt à garder un tel otage et qu'on accusa de sa mort.

[Note 321: Oudegherst.]

Édouard croyait avoir ameuté tout le monde contre son déloyal ennemi. L'empereur Adolphe de Nassau, pauvre petit prince, malgré son titre, eût volontiers guerroyé aux gages d'Édouard, comme autrefois Othon de Brunswick pour Jean, comme plus tard Maximilien pour Henri VIII à cent écus par jour. Les comtes de Savoie, d'Auxerre, Montbéliard, Neufchâtel,

ceux du Hainaut et de Gueldres, le duc de Brabant, les évêques de Liége et d'Utrecht, l'archevêque de Cologne, tous promettaient d'attaquer Philippe, tous recevaient l'argent anglais, et tous restèrent tranquilles, excepté le comte de Bar. Édouard les payait pour agir, Philippe pour se reposer.

La guerre se faisait ainsi sans bruit ni bataille. C'était une lutte de corruption, une bataille d'argent, à qui serait le premier ruiné. Il fallait donner aux amis, donner aux ennemis. Faibles et misérables étaient les ressources des rois d'alors pour suffire à de telles dépenses. Édouard et Philippe chassèrent, il est vrai, les juifs, en gardant (p. 280) leurs biens[322]. Mais le juif est glissant, il ne se laisse pas prendre. Il écoulait de France, et trouvait moyen d'emporter. Le roi de France, qui avait des banquiers italiens pour ministres, s'avisa, sans doute par leur conseil, de rançonner les Italiens, les Lombards, qui exploitaient la France, et qui étaient comme une variété de l'espèce juive. Puis, pour atteindre plus sûrement encore tout ce qui achetait et vendait, le roi essaya pour la première fois de ce triste moyen si employé dans le XIVe siècle, l'altération de la monnaie. C'était un impôt facile et tacite, une banqueroute secrète au moins dans les premiers moments. Mais bientôt tous en profitaient; chacun payait ses dettes en monnaie faible. Le roi y gagnait moins que la foule des débiteurs sans foi. Enfin, l'on eut recours à un moyen plus direct, l'impôt universel de la maltôte[323].

[Note 322: Édouard, en 1289, Philippe, en 1290.]

[Note 323: Guillaume de Nangis.]

Ce vilain nom, trouvé par le peuple, fut accepté hardiment du roi même. C'était un dernier moyen, une invention par laquelle,

s'il restait encore quelque substance, quelque peu à sucer dans la moelle du peuple, on y pouvait atteindre. Mais on eut beau presser et tordre. Le patient était si sec, que la nouvelle machine n'en put exprimer presque rien. Le roi d'Angleterre ne tirait rien des siens non plus. Sa détresse le désespérait; dans l'un de ses parlements, on le vit pleurer.

Entre ce roi affamé et ce peuple étique, il y avait pourtant (p. 281) quelqu'un de riche. Ce quelqu'un, c'était l'Église. Archevêques et évêques, chanoines et moines, moines anciens de Saint-Benoît, moines nouveaux, dits Mendiants, tous étaient riches et luttaient d'opulence. Tout ce monde tonsuré croissait des bénédictions du ciel et de la graisse de la terre. C'était un petit peuple heureux, obèse et reluisant, au milieu du grand peuple affamé qui commençait à le regarder de travers.

Les évêques allemands étaient des princes, et levaient des armées. L'Église d'Angleterre possédait, dit-on, la moitié des terres de l'île. Elle avait, en 1337, sept cent trente mille marcs de revenus. Aujourd'hui, il est vrai, l'archevêque de Cantorbery ne reçoit par an que douze cent mille francs, et celui d'York huit cent mille. Lorsque la Restauration préparait l'expédition d'Espagne, en 1822, l'on apprit que l'archevêque de Tolède faisait distribuer chaque jour à la porte de ses fermes et de ses palais dix mille soupes, et celui de Séville six mille[324].

[Note 324: J'aurais peine à croire ce chiffre, s'il n'avait été affirmé en ma présence par le ministre même qui avait fait prendre ces informations.--Ajoutons que l'un des couvents récemment supprimés à Madrid (San Salvador), avait deux millions de biens et un seul religieux.]

La confiscation de l'Église fut la pensée des rois depuis le XIIIe siècle, la cause principale de leurs luttes contre les papes; toute la différence, c'est que les protestants prirent, et que les catholiques se firent donner. Henri VIII employa le schisme, François Ier le Concordat.

Qui donc, au XIVe siècle, du roi ou de l'Église, devait désormais (p. 282) exploiter la France? telle était la question. Déjà, lorsque Philippe mit sur le peuple le terrible impôt de la maltôte, lorsqu'il altéra les monnaies, lorsqu'il dépouilla les Lombards, sujets ou banquiers du saint-siége, il frappait Rome directement ou indirectement, il la ruinait, il lui coupait les vivres[325].

[Note 325: Édouard Ier s'y était pris plus rudement encore; sur le refus du clergé de payer un impôt, il le mit en quelque sorte hors la loi, lâchant les soldats contre les prêtres, et défendant aux juges de recevoir les plaintes de ceux-ci (Knygthon).--Philippe le Bel, au moins, y mettait des formes: «Comme ce qui est donné vaut mieux et est plus agréable à Dieu et aux hommes que ce qui est exigé, nous exhortons votre charité à nous donner cet aide de la double dîme ou cinquième.»]

Boniface usa enfin de représailles. En 1296, dans sa bulle _Clericis laicos_, il déclare excommuniés de fait tout prêtre qui payera, tout laïque qui exigera subvention, prêt ou don, sans l'autorisation du saint-siége; et cela, sans qu'aucun rang, aucun privilége puisse les excepter. Il annulait ainsi un privilége important de nos rois, qui, tout excommuniés qu'ils étaient comme rois, pouvaient toujours, dans leur chapelle et portes closes, entendre la messe et communier.

Au même moment, sous prétexte de la guerre d'Angleterre, Philippe défendait d'exporter du royaume or, argent, armes, etc. C'était frapper Rome bien plus que l'Angleterre.

Rien de plus mystiquement hautain, de plus paternellement hostile que la bulle en réponse: «Dans la douceur d'un ineffable amour (p. 283) (Ineffabilis amoris dulcedine sponso suo), l'Église, unie au Christ, son époux, en a reçu les dons, les grâces les plus amples, spécialement le don de liberté. Il a voulu que l'adorable épouse régnât, comme mère, sur les peuples fidèles. Qui donc ne redoutera de l'offenser, de la provoquer? Qui ne sentira qu'il offense l'époux dans l'épouse? Qui osera porter atteinte aux libertés ecclésiastiques, contre son Dieu et son Seigneur? Sous quel bouclier se cachera-t-il, pour que le marteau de la puissance d'en haut ne le réduise en poudre et en cendre?... Ô mon fils, ne détourne point l'oreille de la voix paternelle, etc.»

Il engage ensuite le roi à bien examiner sa situation: «Tu n'as point considéré avec prudence les régions et les royaumes qui entourent le tien, les volontés de ceux qui les gouvernent, ni peut-être les sentiments de tes sujets dans les diverses parties de tes États. Lève les yeux autour de toi, et regarde, et réfléchis. Songe que les royaumes des Romains, des Anglais, de l'Espagne, t'entourent de toutes parts; songe à leur puissance, à la bravoure, à la multitude de leurs habitants, et tu reconnaîtras aisément que ce n'était pas le temps, que ce n'était pas le jour d'attaquer, d'offenser et nous et l'Église par de telles piqûres... Juge toi-même quelles ont dû être les pensées du siége apostolique, lorsque dans ces jours même où nous étions occupés de l'examen et de la discussion des miracles qu'on attribue à l'invocation de ton aïeul de glorieuse mémoire, tu nous as envoyé de tels dons qui pro-

voquent la colère de Dieu, et méritent, je ne dis (p. 284) pas seulement notre indignation, mais celle de l'Église elle-même...

«Dans quel temps tes ancêtres et toi-même avez-vous eu recours à ce siége, sans que votre pétition fût écoutée? Et si une grave nécessité menaçait de nouveau ton royaume, non-seulement le saint-siége t'accorderait les subventions des prélats et des personnes ecclésiastiques; mais, si le cas l'exigeait, il étendrait ses mains jusqu'aux calices, aux croix et aux vases sacrés, plutôt que de ne pas défendre efficacement un tel royaume, qui est si cher au saint-siége, et qui lui a été si longtemps dévoué... Nous exhortons donc ta Sérénité royale, la prions et l'engageons à recevoir avec respect les médicaments que t'offre une main paternelle, à acquiescer à des avis salutaires pour toi et pour ton royaume, à corriger tes erreurs, et à ne point laisser séduire ton âme par une fausse contagion. Conserve notre bienveillance et celle du Saint-Siége, conserve notre bonne renommée parmi les hommes, et ne nous force point à recourir à d'autres remèdes, à des remèdes inusités, lors même que la justice nous y forcerait, nous en ferait un devoir, nous ne les emploierions qu'à regret et malgré nous[326].»

[Note 326: Dupuy, Différ.]

Ces graves paroles, mêlées de douceur et de menaces, devaient faire impression. Aucun pontife n'avait été jusque-là plus partial pour nos rois que Boniface. La maison de France l'avait fait pape, il est vrai; mais, en retour, il la faisait reine, autant qu'il était en lui. Il avait appelé en Italie Charles de Valois, et, en attendant (p. 285) l'empire latin de Constantinople, il l'avait créé comte de Romagne, capitaine du patrimoine de saint Pierre, seigneur de la Marche d'Ancône. Il obtint aux princes français le trône de Hon-

grie; il fit ce qu'il put pour leur procurer le trône impérial et celui de Castille. En 1298, pris pour arbitre entre les rois de France et d'Angleterre, il essaya de les rapprocher par des mariages, et, par une sentence provisoire, il ajourna les restitutions que Philippe devait à l'Anglais.

La papauté, toute vieillie qu'elle était déjà apparaissait encore comme l'arbitre du monde. Boniface VIII avait été appelé à juger entre la France et l'Angleterre, entre l'Angleterre et l'Écosse, entre Naples et l'Aragon, entre les empereurs Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche. N'y avait-il pas lieu pour le pape de se faire illusion sur ses forces réelles?

L'infatuation fut au comble, lorsqu'en l'an 1300, Boniface promit rémission des péchés à tous ceux qui viendraient visiter pendant trente jours les Églises des Saints-Apôtres. Ce Jubilé rappelait tout à la fois celui des Juifs et les fêtes séculaires de Rome païenne. On sait que le Jubilé mosaïque, revenant tous les cinquante ans, devait rendre la liberté aux esclaves, les terres aliénées à leur premier possesseur; il devait annuler l'histoire, défaire le temps, pour ainsi dire, au nom du seul Éternel. La vieille Rome, dans un tout autre point de vue, emprunta des Étrusques la doctrine des Âges[327]; mais ce ne fut point pour y reconnaître la mobilité de ce monde, la mortalité des empires. Rome se croyait Dieu, elle se jugeait immortelle comme (p. 286) invincible, et, au retour de chaque siècle, solennisait son éternité.

[Note 327: Voy. mon _Histoire romaine_.]

En l'an 1300, la foi était grande encore. La foule fut prodigieuse à Rome[328]. On compta les pèlerins par cent mille, et bientôt il n'y eut plus moyen de compter. Ni les maisons, ni les

églises ne suffirent à les recevoir; ils campèrent par les rues et les places, sous des abris construits à la hâte, sous des toiles, sous des tentes et sous la voûte du ciel. On eût dit que, les temps étant accomplis, la chrétienté venait par-devant son juge dans la vallée de Josaphat.

[Note 328: Au point qu'il y eut famine. Voyez le livre du cardinal de Saint-George, neveu de Boniface: _De Jubilæo_.]

Pour se représenter l'effet de ce prodigieux spectacle, il faut encore voir Rome, toute déchue qu'elle est, il faut la voir pendant les fêtes de Pâques. On oublierait presque que c'est bien là la triste Rome, la veuve de deux antiquités.

Quel qu'ait été le motif de Boniface VIII, fiscal ou politique, je ne lui en veux pas pour cet invention du Jubilé. Des milliers d'hommes l'en ont, j'en suis sûr, remercié du coeur. C'était mettre une pierre sur la route du temps, placer un point d'arrêt dans sa vie, entre les regrets du passé et les espérances d'un meilleur, d'un moins regrettable avenir; c'était s'arrêter en montant cette rude pente, souffler un peu à midi. _Nel mezzo cammin di nostra vita._

Ces âges candides croyaient qu'on pouvait fuir le mal en changeant de lieu, voyager du péché à la sainteté, laisser le diable avec (p. 287) l'habit qu'on dépose pour prendre celui du pèlerin. N'est-ce donc pas quelque chose d'échapper à l'influence des lieux, des habitudes, de se dépayser, de s'orienter à une vie nouvelle? N'y a-t-il pas une mauvaise puissance d'infatuation et d'aveuglement dans ces lieux où le coeur se prend, que ce soit les Charmettes de Jean-Jacques, ou la pinada de Byron, ou ce lac

d'Aix-la-Chapelle dont, selon la tradition, Charlemagne fut ensorcelé?

Ne nous étonnons pas si nos aïeux aimèrent tant les pèlerinages, s'ils attribuèrent à la visite des lointains sanctuaires une vertu de régénération. «Le vieillard, tout blanc, et chenu, se sépare des lieux où il a fourni sa carrière, et de sa famille alarmée qui se voit privée d'un père chéri.--Vieux, faible, et sans haleine, il se traîne comme il peut, s'aidant de bon vouloir, tout rompu qu'il est par les ans, par la fatigue du chemin.--Il vient à Rome pour y voir la semblance de Celui que, là-haut encore, il espère bien revoir au ciel[329]...»

[Note 329: Pétrarque.]

Mais il en est qui n'arrivent pas, qui restent en chemin... La plupart de nos lecteurs se rappellent ici ce petit tableau de Robert, la pèlerine romaine assise dans la campagne aride; elle ne voit ni ses pieds ensanglantés, ni son nourrisson sur ces genoux, altéré et haletant, pourvu qu'elle atteigne la colline bénie qui plane au loin à l'horizon: _Monte di gioja!_...

Et quand le but du voyage, c'était Rome! quand au renouvellement du siècle, au moment solennel où sonnait une heure de la vie du monde, on atteignait la grande ville, et que ces monuments, ces vieux (p. 288) tombeaux, jusque-là seulement ouïs et célébrés, on les voyait, on les touchait; alors, se retrouvant contemporain de tous les siècles, et des consuls et des martyrs, ayant de station en station, du Colisée au Capitole et du Panthéon à Saint-Pierre, revécu toute l'histoire, ayant vu toute mort et ruine, on s'en allait, on se remettait en marche vers la patrie,

vers le tombeau natal, mais avec moins de regret, et d'avance tout consolé de mourir.

L'Église, comme ces milliers d'hommes qui venaient la visiter, trouva dans ce Jubilé de l'an 1300 le point culminant de sa vie historique. La descente commença dès-lors. Dans cette foule même se trouvaient les hommes redoutables qui allaient ouvrir un monde nouveau. Les uns, froids et impitoyables politiques, comme l'historien Jean Villani; les autres chagrins et superbes, comme Dante, qui, lui aussi, allait se faire son Jubilé. Le pape avait appelé à Rome tous les vivants; le poëte convoqua dans sa comédie tous les morts; il fit la revue du monde fini, le classa, le jugea. Le moyen âge, comme l'antiquité, comparut devant lui. Rien ne lui fut caché. Le mot du sanctuaire fut dit et profané. Le sceau fut enlevé, brisé: on ne l'a pas retrouvé depuis. Le moyen âge avait vécu; la vie est un mystère, qui périt lorsqu'il achève de se révéler. La révélation, ce fut la Divina Commedia, la cathédrale de Cologne, les peintures du Campo-Santo de Pise. L'art vient ainsi terminer, fermer une civilisation, la couronner, la mettre glorieusement au tombeau.

N'accusons pas le pape, si cet octogénaire, vieil avocat, et (p. 289) nourri dans les ruses et les plus prosaïques intrigues[330], se laissa gagner lui-même à la grandeur, à la poésie de ce moment, où il vit le genre humain réuni à Rome et à genoux devant lui... Il est d'ailleurs une sombre puissance de vertige dans cette ville tragique. Les souverains de Rome, ses Empereurs, ont paru souvent comme fous. Et même au XIVe siècle, Cola Rienzi, le fils d'une blanchisseuse, devenu tribun de Rome, ne tournait-il pas son épée vers les trois parties du globe, en disant: «Ceci et ceci, cela encore, est à moi.»

[Note 330: «Hic longo tempore experientiam habuit curiæ, quia primo advocatus ibidem, inde factus postea notarius papæ, postea cardinalis, et inde in cardinalatu expeditor ad casus Collegii declarandos, seu ad exteros respondendos.» Muratori, XI, 1103.]

À plus forte raison, le pape se croyait-il le maître du monde. Lorsque Albert d'Autriche se fit Empereur par la mort d'Adolphe de Nassau, Boniface, indigné, mit la couronne sur sa tête, saisit une épée, et s'écria: «C'est moi qui suis César, c'est moi qui suis l'Empereur, c'est moi qui défendrai les droits de l'Empire.» Au Jubilé de 1300, il parut, au milieu de cette multitude de toute nation, avec les insignes impériaux; il fit porter devant lui l'épée et le sceptre sur la boule du monde, et un héraut allait criant: «Il y a ici deux épées; Pierre, tu vois ici ton successeur; et vous, ô Christ! regardez votre vicaire.» Il expliquait ainsi les deux épées qui se trouvèrent dans le lieu où Jésus-Christ fit la Cène avec ses apôtres.

Cette outrecuidance pontificale devait perpétuer la guerre des (p. 290) deux puissances ecclésiastique et civile. La lutte, qui semblait finie avec la maison de Souabe, est reprise par celle de France. Guerre d'idées, non de personnes, de nécessité, non de volonté. Le pieux Louis IX la commence, le sacrilége Philippe IV la continue.

«Reconnaître deux puissances et deux principes, dit Boniface dans sa bulle _Unam sanctam_, c'est être hérétique et manichéen...» Mais le monde du moyen âge est manichéen, il mourra tel; toujours il sentira en lui la lutte des deux principes.--_Que cherches-tu?--la paix_. C'est le mot du monde. L'homme est double; il y a en lui le Pape et l'Empereur[331].

[Note 331: «Cum omnis natura ad ultimum quemdam finem ordinetur, consequitur ut hominis duplex finis existat: ut sicut inter omnia entia solus incorruptibilitatem et corruptibilitatem participat, sic... Propter quod opus fuit homini duplici directivo, secundum duplicem finem: scilicet summo pontifice, qui secundum revelata humanum genus produceret ad vitam æternam; et imperatore, qui secundum philosophica documenta genus humanum ad temporalem felicitatem dirigeret.» Dante, De Monarchiâ, p. 78, édit. Zatta.]

La paix! Elle est dans l'harmonie, sans doute; mais, d'âge en âge, on l'a cherchée dans l'unité. Dès le IIe siècle, saint Irénée écrit contre les Gnostiques son livre: De l'unité du principe du monde: _De Monarchiâ_. C'est encore le titre du Dante: _De Monarchiâ_, De l'unité du monde social[332].

[Note 332: Dante (De Monarchia, t. IV, p. 2. a). L'éditeur a mis au frontispice l'aigle de l'Empire avec cette épigraphe:

E sotto l'ombra delle sacrepenne, Governo l'mondo li di mano in mano.

Paradis, c. VI, v, 7.]

Le livre de Dante est bizarre. Sa formule, c'est la paix, comme (p. 291) condition du développement, la paix sous un monarque unique. Ce monarque, possédant tout, ne peut rien désirer, et partant, il est impeccable. Ce qui fait le mal, c'est la concupiscence; où il n'y a plus de limite, que désirer? quelle concupiscence peut naître[333]? tel est le raisonnement de Dante. Reste à prouver que cet idéal peut être réel, que ce réel est le peuple romain[334]; qu'enfin le peuple romain a transmis sa souveraineté à l'empereur d'Allemagne.

[Note 333: «Notandum quod justitiæ maxime contrariatur cupiditas... Ubi non est quod possit optari, impossibile est ibi cupiditatem esse... Sed monarchia non habet quod possit optare. Sua namque juridictio terminatur Oceano solum,» p. 17.--Il prouve ensuite que la charité, la liberté universelle, sont à la condition de cette monarchie.--«O genus humanum, quantis procellis et jacturis quantisque naufragiis agitari te necesse est, dum bellua multorum capitum factum in diversa conaris, intellectu ægrotas utroque similiter et affectu... cum per tubam sancti spiritus tibi effletur: Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum!» Dante, De monarchia, p. 27.]

[Note 334: Il le prouve: 1° par l'origine de Romulus, descendant tout à la fois d'Europe et d'Atlas (l'Afrique); 2° par les miracles que Dieu a faits pour Rome: ainsi les ancilia de Numa, les oies du Capitole, etc.; 3° par la bonté que Rome a montrée au monde, en voulant bien le conquérir, etc.]

Ce livre est une belle épitaphe gibeline pour l'Empire allemand: l'Empire en 1300, ce n'est plus exclusivement l'Allemagne; c'est désormais tout empire, toute royauté; c'est le pouvoir civil en tout pays, surtout en France. Les deux adversaires sont maintenant l'Église et le fils aîné de l'Église. Des deux côtés, prétentions sans bornes; deux infinis en face. Le roi, s'il n'est pas le roi seul, est du (p. 292) moins le plus grand roi du monde; le plus révéré encore, depuis saint Louis. Fils aîné de l'Église, il veut être plus âgé que sa mère: «Avant qu'il n'y eût des clercs, dit-il, le roi avait en garde le royaume de France[335].»

[Note 335: «Antequam essent clerici, rex Franciæ habebat custodiam regni sui, et poterat statuta facere.»]

La querelle s'était déjà émue à l'occasion des biens d'église; mais il y avait d'autres motifs d'irritation. Boniface avait décidé entre Philippe et Édouard, non comme ami et personne privée, mais comme pape. Le comte d'Artois, indigné de la partialité du pontife pour les Flamands, arracha la bulle au légat et la jeta au feu. En représailles, Boniface favorisa Albert d'Autriche contre Charles de Valois, qui prétendait à la couronne impériale. De son côté, Philippe mit la main sur les régates de Laon, de Poitiers et de Reims. Il accueillait les ennemis de Boniface, les Colonna, ces rudes Gibelins, ces chefs de brigands romains contre les papes.

L'explosion eut lieu au sujet d'un bien mal acquis, que depuis un siècle se disputaient le pape et le roi. Je parle de cette sanglante dépouille du Languedoc. Boniface VIII paya pour Innocent III. L'hommage de Narbonne, rendu directement au roi par le vicomte, était vivement réclamé par l'archevêque (1300). L'archevêque eût voulut s'arranger. Le pape le menaça d'excommunication, s'il traitait sans la permission du saint-siége. Il cita à Rome l'homme du roi, et, de plus, menaça Philippe, s'il ne se désistait du comté de Melgueil, dont ses (p. 293) officiers dépouillaient l'église de Maguelone.

Ce n'est pas tout: le pape avait, malgré Philippe, créé dans ce dangereux Languedoc, à la porte du comte de Foix et du roi d'Aragon, un nouvel évêché pris sur le diocèse de Toulouse, l'évêché de Pamiers. Il avait fait évêque un homme à lui, Bernard de Saisset. Ce fut justement ce Saisset qu'il envoya au roi pour lui rappeler sa promesse d'aller à la croisade, et le sommer de mettre en liberté le comte de Flandre et sa fille. De telles paroles ne se disaient pas impunément à Philippe le Bel.

Ce Saisset, qui parlait si hardiment, était déjà désigné au roi, par l'évêque de Toulouse, comme l'auteur d'un vaste complot qui eût enlevé tout le Midi aux Français. Saisset appartenait à la famille des anciens vicomtes de Toulouse. Il était l'ami de tous les hommes distingués, de toute la noblesse municipale de cette grande cité. Il rêvait la fondation d'un royaume de Languedoc au profit du comte de Foix, ou du comte de Comminges, qui descendait des Raimond de Toulouse, tant regrettés de leurs anciens sujets[336].

[Note 336: Quod antiquitus erat Comes et Vicecomes Tholosæ et quia ipse erat de genere Vicecomitis, qui dictus Vicecomes dominabatur in certa parte civitatis Tholosæ.» Dupuy. Diff., p. 640.

«Quia omnes meliores homines de Tholosa sunt de parentela nostra, et facient quidquid nos voluerimus.» Ibid., p. 643.

«Audivit dictum Episcopum Appam Comiti Fuxi dicentem: Faciatis Pacem mecum, et vos habebitis civitatem Appam, et eritis rex, quia antiquitus solebat ibi esse Regnum adeo nobile sicut Regnum Franciæ, et postea ego faciam quod vos eritis Comes Tholosæ, quia in civitate Tholosæ, et in terra habeo multos amicos, valde nobiles et valde potentes...» Ibid., 645, V. encore le Ier témoin, p. 633, et le XIVe témoin, p. 640.

«Ipse episcopus semper dilexerat comitem Convenarum et totum genus suum, et specialiter quia erat ex parte una de recta linea comitis Tholosani, et quod gentes totius terræ diligebant dictum comitem ex causa prædicta.» Ibid., XVIIe témoin, p. 642.]

Ces grands seigneurs de Midi n'avaient ni les forces, ni l'amour (p. 294) du pays, ni la hauteur du courage, qu'une telle entreprise eût demandés. Le comte de Comminges se signa, en

entendant des propositions si hardies: «Ce Saisset est un diable, dit-il, plutôt qu'un homme[337].» Le comte de Foix joua un rôle plus odieux. Il reçut les confidences de Saisset, pour les transmettre au roi par l'évêque de Toulouse[338].

[Note 337: «Iste non est homo, sed diabolus,» témoignage du comte lui-même.]

[Note 338: Cet évêque de Toulouse était détesté dans son diocèse comme Français, comme étranger à la langue du pays.]

On sut par lui que Saisset se chargeait de demander pour le fils du comte de Foix la fille du roi d'Aragon, qui, disait-il, était son ami. Il avait dit encore: «Les Français ne feront jamais de bien, mais plutôt du mal au pays.» Il ne voulait pas terminer avec le comte de Foix les démêlés de son évêché, à moins que ce seigneur ne s'arrangeât avec les comtes d'Armagnac et de Comminges, et ne réunît ainsi tout le pays sous son influence.

On attribuait à Saisset des mots piquants contre le roi: «Votre roi de France, disait-il, est un faux-monnayeur. Son argent n'est que de l'ordure... Ce Philippe _le Bel_ n'est ni un homme, ni même une bête; c'est une image, et rien de plus... Les oiseaux, dit la fable, se (p. 295) donnèrent pour roi le _duc_ grand et bel oiseau, il est vrai, mais le plus vil de tous. La pie vint un jour se plaindre au roi de l'épervier, et le roi ne répondit rien (_nisi quod flevit_). Voilà votre roi de France; c'est le plus bel homme qu'on puisse voir, mais il ne sait que regarder les gens... Le monde est aujourd'hui comme mort et détruit, à cause de la malice de cette cour... Mais saint Louis m'a dit plus d'une fois que la royauté de France périrait en celui qui est le dixième roi, à partir d'Hugues Capet.»

Deux commissaires de Philippe, un laïque et un prêtre, étant venus en Languedoc pour instrumenter contre Saisset, il comprit son danger et voulut se sauver à Rome. Les hommes du roi ne lui en laissèrent pas le temps. Ils le prirent de nuit, dans son lit, et l'enlevèrent à Paris, avec ses serviteurs, qui furent mis à la torture.

Cependant le roi envoyait au pape, non pour se justifier d'avoir violé les priviléges de l'Église, mais pour demander la dégradation de l'évêque, avant de le mettre à mort. La lettre du roi respire une étrange soif de sang: «Le roi requiert le souverain pontife d'appliquer tel remède, d'exercer le dû de son office, de telle sorte que cet homme de mort (dictus vir mortis), dont la vie souille même le lieu qu'il habite, il le prive de tout ordre, le dépouille de tout privilége clérical, et que le seigneur roi puisse, de ce traître à Dieu et aux hommes, de cet homme enfoncé dans la profondeur du mal, endurci et sans espoir de correction, que le roi en puisse par voie de justice faire à Dieu un excellent sacrifice. Il est si pervers, que tous les éléments (p. 296) doivent lui manquer dans la mort, puisqu'il offense Dieu et toute créature[339].»

[Note 339: Imitation pédantesque d'un passage du discours de Cicéron _Pro Roscio Amerino_, sur le supplice du parricide.]

Le pape réclama l'évêque, déclara suspendre le privilége qu'avaient les rois de France de ne pouvoir être excommuniés, et convoqua le clergé de France à Rome pour le 1er novembre de l'année suivante. Enfin il adressa au roi la bulle _Ausculta, fili_: Écoute, mon fils, les conseils d'un père tendre. Le pape commençait par ces paroles irritantes, dont ses adversaires surent bien profiter: «Dieu nous a constitué, quoique indigne, au-dessus des rois et des royaumes, nous imposant le joug de la servitude apos-

tolique, pour arracher, détruire, disperser, dissiper, et pour édifier et planter sous son nom et par sa doctrine...» Du reste, la bulle était, sous forme paternelle, une récapitulation de tous les griefs du pape et de l'Église.

Le chancelier Pierre Flotte se chargea de porter la réponse au pape. La réponse, c'était que le roi ne lâchait pas son prisonnier, qu'il le remettait seulement à garder à l'archevêque de Narbonne, que l'or et l'argent ne sortiraient plus de France, que les prélats n'iraient point à Rome. Ce fut une rude insulte pour le pape encore triomphant de son Jubilé, quand ce petit avocat borgne[340] vint lui parler si librement. L'altercation fut violente. Le pape le prit de haut: «Mon pouvoir, dit-il, renferme les deux.» Pierre Flotte répondit par (p. 297) un aigre distinguo: «Oui, mais votre pouvoir est verbal, celui du roi réel.» Le gascon Nogaret, qui était venu avec Pierre Flotte, ne put se contenir; il parla avec la violence et l'emportement méridional sur les abus de la cour pontificale, sur la conduite même du pape. Ils sortirent ainsi de Rome enragés dans leur haine d'avocats contre les prêtres, ayant outragé le pape, et sûrs de périr s'ils ne le prévenaient.

[Note 340: «Belial ille, Petrus Flote, semivivens corpore, menteque totaliter excæcatus.» Bulle de Boniface aux prélats de France.]

Pour soulever tout le monde contre Boniface, il fallait tirer quelques propositions bien claires et bien choquantes du doucereux bavardage où la cour de Rome aimait à noyer sa pensée. Ils arrangèrent donc entre eux une brutale petite bulle où le pape exprimait crûment toutes ses prétentions. En même temps, ils faisaient courir une fausse réponse à la fausse bulle, où le roi parlait

au pape avec une violence et une grossièreté populacière. Cette réponse, bien entendu, n'était pas destinée à être envoyée, mais elle devait avoir deux effets. D'abord elle avilissait le pouvoir sacro-saint, auquel on jetait impunément cette boue. Ensuite, elle indiquait que le roi se sentait fort, ce qui est le moyen de l'être en effet.

«Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe, roi des Francs, crains Dieu et observe ses commandements. Nous voulons que tu saches que tu nous es soumis dans le temporel comme dans le spirituel; que la collation des bénéfices et des prébendes ne t'appartient point; que si tu as la garde des bénéfices vacants, c'est pour en réserver les fruits aux successeurs. Que si tu en as conféré quelqu'un, nous déclarons cette collation invalide, et nous la révoquons si elle (p. 298) a été exécutée, déclarant hérétiques tous ceux qui pensent autrement. Donné au Latran, aux nones de décembre, l'an 7 de notre pontificat.» C'est la date de la bulle _Ausculta, fili_.

«Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à Boniface qui se donne pour pape, peu ou point de salut. Que ta très-grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel; que la collation des églises et des prébendes vacantes nous appartient par le droit royal; que les fruits en sont à nous; que les collations faites et à faire par nous sont valides au passé et à l'avenir; que nous maintiendrons leurs possesseurs de tout notre pouvoir, et que nous tenons pour fous et insensés ceux qui croiront autrement.»

Ces étranges paroles qui eussent, un siècle plus tôt, armé tout le royaume contre le roi, furent bien reçues de la noblesse et du peuple des villes. On fit alors un pas de plus; on compromit di-

rectement la noblesse avec le pape. Le 11 février 1302, en présence du roi et d'une foule de seigneurs et de chevaliers, au milieu du peuple de Paris, la petite bulle fut brûlée, et cette exécution fut ensuite criée à son de trompe par toute la ville[341]. Encore deux cents ans, un moine allemand fera de son autorité privée ce que Pierre Flotte et (p. 299) Nogaret font maintenant au nom du roi de France.

[Note 341: Dupuy, Preuves du Diff., p. 59.--«Fuerunt litteræ ejus (papæ) in regno Franciæ coram pluribus concrematæ, et sine honore remissi nuntii.» Chron. Rothomagense, ann. 1302; et Appendix annalium H. Steronis Althahensis.--Le ms. cité par Dupuy (Preuv. du Diff., 59), et que lui seul a vu, n'est donc pas, comme le dit M. de Sismondi, la seule autorité pour ce fait. (V. Sism., IX, 88.)]

Mais il fallait engager tout le royaume dans la querelle. Le pape avait convoqué les prélats à Rome pour le 1er novembre; le roi convoqua les États pour le 10 avril; non plus les États du clergé et de la noblesse, non plus les États du Midi, comme saint Louis les avait rassemblés; mais les États du Midi et du Nord, les États des trois ordres, clergé, noblesse et bourgeoisie des villes. Ces États généraux de Philippe le Bel sont l'ère nationale de la France, son acte de naissance. Elle a été ainsi baptisée dans la basilique de Notre-Dame, où s'assemblèrent ces premiers États[342]. De même que le Saint-Siége, au temps de Grégoire VII et d'Alexandre III, s'était appuyé sur le peuple, l'ennemi du Saint-Siége appelle maintenant le peuple à lui. Ces bourgeois, maires, échevins, consuls des villes, sous quelque forme humble et servile qu'ils viennent d'abord répéter les paroles du roi et des nobles, ils n'en sont pas moins la première apparition du peuple.

[Note 342: Ont-ils été les premiers? M. de Stadier signale des assemblées partielles en 1294, et une assemblée générale à Paris en 1295. Philippe le Bel avait déjà plus d'une fois demandé des subsides à des assemblées de députés des trois ordres, soit sous la forme d'États provinciaux, soit sous la forme d'États généraux.]

Pierre Flotte ouvrit les États (10 avril 1302) d'une manière habile et hardie. Il attaqua les premières paroles de la bulle _Ausculta, fili_: «Dieu nous a constitué au-dessus des rois et des royaumes...» Puis il demanda si les Français pouvaient sans lâcheté se soumettre à ce que leur royaume, toujours libre et indépendant, fût ainsi placé (p. 300) dans le vasselage du pape. C'était confondre adroitement la dépendance morale et religieuse avec la dépendance politique, toucher la fibre féodale, réveiller le mépris de l'homme d'armes contre le prêtre. Le bouillant comte d'Artois, qui déjà avait arraché au légat et déchiré la bulle _Ausculta_, prit la parole, et dit que, s'il convenait au roi d'endurer ou de dissimuler les entreprises du pape, les seigneurs ne les souffriraient pas. Cette flatterie brutale, sous forme de liberté et de hardiesse, fut applaudie des nobles. En même temps, on leur fit signer et sceller une lettre en langue vulgaire, non au pape, mais aux cardinaux. La lettre était probablement tout écrite d'avance par les soins du chancelier, car elle est datée du 10 avril, du jour même où les États furent assemblés. Dans cette longue épître, les seigneurs, après avoir souhaité aux cardinaux «continuel accroissement de charité, d'amour et de toutes bonnes aventures à leur désir,» déclarent que, quant aux dommages «celuy qui en présent siet ou siége du gouvernement de l'Église,» dit être faits par le roi, ils ne veulent, «ne eux, ne les universités, ne li peuple du royaume, avoir ne correction ne amende, par autre fors que par

ledit nostre Sire le Roi.» Ils accusent «Cil qui à présent siet ou siége du gouvernement de l'Église» de tirer beaucoup d'argent de la conférence et collation des archevêques, évêques et autres bénéficiers. «Si que li mêmes peuples, qui leur est soubgez, soient grevez et rançonnez. Ne li prélas ne poent donner leur bénéfices _aux nobles_ clercs et autres bien nez et bien lettrez de leurs diocèses, _de qui antecessours les églises sont fondées._» (p. 301) Les seigneurs signèrent certainement de grand coeur ce dernier mot où l'habile rédacteur insinuait que les bénéfices, fondés pour la plupart par leurs ancêtres, devaient être donnés à leurs cadets, ou à leurs créatures, ainsi que cela se fait en Angleterre, surtout depuis la Réforme. C'était attacher à la défaite du pape le retour des biens immenses dont les seigneurs s'étaient dépouillés pour l'Église dans les âges de faveur religieuse[343].

[Note 343: La lettre ajoutait au nom des nobles: Et se ainsi estoit que nous, ou aucuns de nous le vousissions souffrir, ne les souferroit mie lidicts nostre sire li roys, ne li commun peuples dudit royaume: et à grand douleur, et à grand meschief, nous vous faisons à sçavoir par la teneur de ces lettres, que ce ne sont choses qui plaisent à Dieu, ne doivent plaire à nul homme de bonne voulenté, ne oncques mes telles choses ne descendirent en cuer d'homme, ne ores ne furent, ne attenduës advenir, fors avecques Antechrist... Pourquoi nous vous prions et requerons tant affectueusement comme nous pouvons... que li malices qui est esmeus, soit arrière mis et anientis, et que de ces excès qu'il a accoustumé à faire, il soit chastiez en telle manière, que li estat de la Chrestienté soit et demeure en son bon point et en son bon estat, et de ces choses nous faites à sçavoir par le porteur de ses lettres vostre volenté et vostre entention: car pour ce nous l'envoyons espéciaument à vous, et bien voulons que vous soyez cer-

tain que ne pour vie, ne pour mort, nous ne départirons, ne veons à départir de ce procez, et feust ores, ainsi que li Roys nostre Sire le voulust bien... Et pource que trop longue chose, et chargeans seroit, se chacun de nous metteroit seel en ces présentes lettres, faites de nostre commun assentement, nos Loys fils le roi de France, cuens de Évreux; Robert cuens d'Artois; Robert Dux de Bourgoigne; Jean Dux de Bretaine; Ferry Dux de Lorraine; Jean cuens de Hainaut et de Hollande; Henry cuens de Luxembourg; Guis cuens de S. Pol; Jean cuens de Dreux; Huges cuens de la Marche; Robert cuens de Bouloigne; Loys cuens de Nivers et de Retel; Jean cuens d'Eu; Bernard cuens de Comminges; Jean cuens d'Aubmarle; Jean cuens de Fores; Valeran cuens de Périgors; Jean cuens de Joigny; J. cuens d'Auxerre; Aymars de Poitiers, cuens de Valentinois; Estennes cuens de Sancerre; Renault cuens de Montbeliart; Enjorrant sire de Coucy; Godefroy de Breban; Raoul de Clermont connestable de France; Jean sire de Chastiauvilain; Jourdain sire de Lille; Jean de Chalon sire Darlay; Guillaume de Chaveigny sire de Chastiau Raoul; Richars sire de Beaujeu, et Amaurry vicuens de Narbonne, avons mis à la requeste, et en nom de nous, et pour tous les autres, nos seaus en ces présentes lettres. Donné à Paris, le 10e jour d'avril, l'an de grâce 1302.»]

La lettre des bourgeois fut calquée sur celle des nobles, si nous (p. 302) en jugeons par la réponse des cardinaux. Mais elle n'a pas été conservée, soit qu'on n'ait daigné en tenir compte, soit qu'on ait craint que le dernier des trois ordres ne tirât plus tard avantage du langage hardi qu'on lui avait permis de prendre dans cette occasion.

La lettre des membres du clergé est tout autrement modérée et douce. D'abord elle est adressée au pape: «Sanctissimo patri ac domino suo carissimo...» Ils exposent les griefs du roi et réclament son indépendance quant au temporel. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour l'adoucir; ils l'ont supplié de permettre qu'ils allassent aux pieds de la béatitude apostolique. Mais la réponse est venue du roi et des barons qu'on ne leur permettrait aucunement de sortir du royaume. Ils sont tenus au roi par leur serment de fidélité, à la conservation de sa personne, de ses honneurs et libertés, à celle des droits du royaume, _d'autant plus que nombre d'entre eux tiennent des duchés, comtés, baronnies et autres fiefs_. Enfin, dans cette nécessité extrême, ils ont recours à la providence de sa sainteté, «avec des paroles (p. 303) pleines de larmes et des sanglots mêlés de pleurs, implorant sa clémence paternelle, etc.»

Cette lettre, si différente de l'autre, contient pourtant également le grand grief de la noblesse: «Les prélats n'ont plus de quoi donner, pas même de quoi rendre, aux nobles _dont les ancêtres ont fondé les églises_[344].»

[Note 344: «... Prout quidam nostrum qui ducatus, comitatus, baronias, feoda et alia membra dicti Regni tenemus... adessemus eidem debitis consiliis et auxiliis opportunis... Cognoscentes quod excrescunt angustiæ cum jam abhorreant laïci et prorsus effugiant consortia clericorum,» Dupuy, Preuves, p. 70.--La lettre est datée de mars, c'est-à-dire probablement antidatée: «Datum Parisiis die Martis prædîcta. Le susdit jour de mars.» Et ils n'ont indiqué auparavant aucun jour. Mais ils ne voulaient point dater de l'assemblée du roi, ne s'étant pas rendus à celle du pape.

«Et prælati dum non habent quid pro meritis tribuant, imo retribuant nobilibus, quorum progeniteres ecclesias fundaverunt, et aliis litteratis personis, non inveniunt servitores.» Dup., Preuves, p. 69.]

Pendant que la lutte s'engageait ainsi contre le pape, une grande et terrible nouvelle avait compliqué l'embarras. Les États s'étaient assemblés le 10 avril. Mais le 21 mars, le massacre des Vêpres siciliennes s'était renouvelé à Bruges. Quatre mille Français avaient été égorgés dans cette ville.

La noblesse était réunie aux États. Il ne s'agissait que de la faire chevaucher vers la Flandre, tout animée de colère qu'elle était déjà, toute gonflée d'orgueil féodal, et de lui faire gagner une belle bataille sur les Flamands, qui eût été une victoire sur le pape. Pierre Flotte, si engagé dans cette cause, ne pouvait perdre le (p. 304) roi de vue. Tout chancelier qu'il était et homme de robe longue, il monta à cheval avec les hommes d'armes.

Les Flamands, qui avaient appelé les Français, en étaient cruellement punis. La malveillance mutuelle avait éclaté dès le premier jour. Édouard ayant laissé le comte à ses propres forces pour faire tête à Wallace, les Français le poussèrent de place en place et lui persuadèrent de se livrer à Philippe, qui le traiterait bien. Le bon traitement fut de rentrer dans la prison du Louvre, où déjà sa fille était morte.

Le roi des Français n'avait eu qu'à prendre paisiblement possession des Flandres. Il ne soupçonnait pas lui-même l'importance de sa conquête. Quand il mena la reine avec lui voir ces riches et fameuses villes de Gand et de Bruges, ils en furent éblouis, effrayés. Les Flamands allèrent au-devant en nombre in-

nombrable, curieux de voir un roi. Ils vinrent bien vêtus[345], gros et gras, chargés de lourdes chaînes d'or. Ils croyaient faire honneur et plaisir à leur nouveau seigneur. Ce fut tout le contraire. La reine ne leur pardonna pas d'être si braves, aux femmes encore moins: «Ici, dit-elle avec dépit, je n'aperçois que des reines.»

[Note 345: «Tricolori vestitu... Primates inter se dissidentes duos habebant colores, multitudo addidit tertium.» Meyer.]

Le royal gouverneur Châtillon s'attacha à les guérir de cet orgueil, de cette richesse insolente. Il leur ôta leurs élections municipales et le maniement de leurs affaires; c'était mettre les riches contre soi. Puis il frappa les pauvres: il mit l'impôt d'un quart sur le (p. 305) salaire quotidien de l'ouvrier. Le Français, habitué à vexer nos petites communes, ne savait pas quel risque il y avait à mettre en mouvement ces prodigieuses fourmilières, ces formidables guêpiers de Flandre. Le lion couronné de Gand, qui dort aux genoux de la Vierge[346], dormait mal et s'éveillait souvent. La cloche de Roland sonnait pour l'émeute plus fréquemment que pour le feu.--_Roland! Roland! tintement, c'est incendie! volée, c'est soulèvement[347]!_

[Note 346: «Hodie quoque pro symbolo urbis. Virgo sepimento ligneo clausa, cujus in sinu Leo cum Flandriæ lababo cubat...» Sanderus, Gandav. Rer., l. I, p. 51.]

[Note 347: C'était l'inscription de la cloche:

Roelandt, Roelandt, als ick kleppe, dan ist brandt, Als ick luve, dan ist storn in Vlaenderlandt.

(Sanderus, t. II, p. 115.)]

Il n'était pas difficile de prévoir. Le peuple commençait à parler bas, à s'assembler à la tombée du jour[348]. Il n'y avait pas vingt ans qu'avaient eu lieu les Vêpres siciliennes.

[Note 348: «Convenire, conferre, colloqui inter se sub crepusculum noctis multitudo.» Meyer.]

D'abord trente chefs de métiers vinrent se plaindre à Châtillon de ce qu'on ne payait pas les ouvrages commandés pour le roi. Le grand seigneur, habitué aux droits de corvée et de pourvoirie, trouva la réclamation insolente et les fit arrêter. Le peuple en armes les délivra et tua quelques hommes, au grand effroi des riches, qui se déclarèrent pour les gens du roi. L'affaire fut portée au Parlement. Voilà le Parlement de Paris qui juge la Flandre, comme tout à l'heure il jugeait le (p. 306) roi d'Angleterre.

Le Parlement décida que les chefs de métiers devaient rentrer en prison. Parmi les chefs se trouvaient deux hommes aimés du peuple, le doyen des bouchers, et celui des tisserands. Celui-ci, Peter Koenig (Pierre le Roi), était un homme pauvre et de mauvaise mine, petit et borgne, mais un homme de tête, un rude harangueur de carrefour[349]. Il entraîna les gens de métiers hors de Bruges, leur fit massacrer tous les Français dans les villes et châteaux voisins. Puis ils rentrèrent de nuit. Des chaînes étaient tendues pour empêcher les Français de _courir la ville_; chaque bourgeois s'était chargé de dérober au cavalier logé chez lui sa selle et sa bride. Le 21 mars 1302, tous les gens du peuple se mettent à battre leurs chaudrons; un boucher frappe le premier, les Français sont partout attaqués, massacrés. Les femmes étaient les plus furieuses à les jeter par les fenêtres; ou bien on les menait aux halles, où ils étaient égorgés. Le massacre dura

trois jours; douze cents cavaliers, deux mille sergents à pieds y périrent.

[Note 349: «Primus ausus est Gallorum obsistere tyrannidi Petrus cognomento Rex, homo plebeius, unoculus, ætate sexagenarius, opificio textor pannorum, brevi vir statura nec facie admodum liberali, animo tamen magno et feroci, consilio bonus, manu promptus, flandrica quidem lingua comprimis facundus, gallico ignarus.» Meyer, p. 91.

«Cumque ad campanam civitatis, non auderent accedere, pelves suas pulsantes... omnem multitudinem concitarunt.» Ibid., p. 90.]

Après cela, il fallait vaincre. Les gens de Bruges marchèrent (p. 307) d'abord sur Gand, dans l'espoir que cette grande ville se joindrait à eux. Mais les Gantais furent retenus par leurs gros fabricants[350], peut-être aussi par la jalousie de Gand contre Bruges. Les Brugeois n'eurent pour eux, outre le Franc de Bruges, qu'Ypres, l'Écluse, Newport, Berghes, Furnes, et Gravelines, qui les suivirent de gré ou de force. Ils avaient mis à la tête de leurs milices un fils du comte de Flandre, et un de ses petits-fils, qui était clerc, et qui se défroqua pour se battre avec eux.

[Note 350: «Primores civitatis, quique dignate aliqua aut opibus valebant. Liliatorum sequebantur partes, formidantes Regis potentiam, suisque timentes facultatibus.» Ibid., p. 91.]

Ils étaient dans Courtrai, lorsque l'armée française vint camper en face. Ces artisans, qui n'avaient guère combattu en rase campagne, auraient peut-être reculé volontiers. Mais la retraite était trop dangereuse dans une grande plaine et devant toute cette cavalerie. Ils attendirent donc bravement. Chaque homme

avait mis devant lui à terre son _guttentag_ ou pieu ferré. Leur devise était belle: _Scilt und vriendt_, Mon ami et mon bouclier. Ils voulurent communier ensemble, et se firent dire la messe. Mais comme ils ne pouvaient tous recevoir l'eucharistie, chaque homme se baissa, prit de la terre et en mit dans sa bouche[351]. Les chevaliers qu'ils avaient avec eux, pour les (p. 308) encourager, renvoyèrent leurs chevaux; et en même temps qu'ils se faisaient ainsi fantassins, ils firent chevaliers les chefs des métiers. Ils savaient tous qu'ils n'avaient pas de grâce à attendre. On répétait que Châtillon arrivait avec des tonneaux pleins de cordes pour les étrangler. La reine avait, disait-on, recommandé aux Français que quand ils tueraient les porcs flamands, ils n'épargnassent pas les truies flamandes[352].

[Note 351: «À la bataille de Courtrai, les Flamands firent venir un prêtre sur le champ de bataille avec le corps de Christ, de sorte qu'ils pouvaient tous le voir. En guise de communion, chacun d'eux prit de la terre à ses pieds et se la mit dans la bouche.» G. Villani, t. VIII, c. LV, p. 335.--V. d'autres exemples de cette communion par la terre dans mes Origines du droit, livre III, ch.

IV.]

[Note 352: «Vasa vinaria portasse restibus plena, ut plebeios strangularet.» Meyer.

«Ut apros quidem, hoc est viros, hastis, sed sues verutis confoderent, infesta admodum mulieribus, quas sues vocabat, ob fastum illum femineum visum a se Brugis.» Ibid., p. 93.--V. cidessus page 68: La reine avait dit en voyant les Flamandes: «Ego

rata sum me esse Reginam; at hic sexcentas conspicio.» Ibid., p. 89.]

Le connétable Raoul de Nesle proposait de tourner les Flamands et de les isoler de Courtrai. Mais le cousin du roi, Robert d'Artois, qui commandait l'armée, lui dit brutalement: «Est-ce que vous avez peur de ces lapins, ou bien avez-vous de leur poil?» Le connétable, qui avait épousé une fille du comte de Flandre, sentit l'outrage, et répondit fièrement: «Sire, si vous venez où j'irai, vous irez bien avant!» En même temps il se lança en aveugle à la tête des cavaliers dans une poussière de juillet (11 juillet 1302). Chacun s'efforçant de le suivre et craignant de rester à la queue, les derniers poussaient les premiers; ceux-ci, approchant des Flamands trouvèrent, ce qu'on trouve partout dans ce pays coupé de fossés et de canaux, un fossé de cinq brasses de large[353], ils y tombèrent, s'y entassèrent; le fossé (p. 309) étant en demi-lune, il n'y avait pas moyen de s'écouler par les côtés. Toute la chevalerie de France vint s'enterrer là, Artois, Châtillon, Nesle, Brabant, Eu, Aumale, Dammartin, Dreux, Soissons, Tancarville, Vienne, Melun, une foule d'autres, le chancelier aussi, qui sans doute ne comptait pas périr en si glorieuse compagnie.

[Note 353: Oudegherst ne parle pas du fossé, sans doute pour rehausser la gloire des Flamands.]

Les Flamands tuaient à leur aise ces cavaliers désarçonnés; ils les choisissaient dans le fossé. Quand les cuirasses résistaient, ils les assommaient avec des maillets de plomb ou de fer[354]. Ils avaient parmi eux bon nombre de moines ouvriers[355], qui s'acquittaient en conscience de cette sanglante besogne. Un seul de ces moines prétendit avoir assommé quarante chevaliers et quatorze cents fantassins; évidemment le moine se vantait. Quatre

mille éperons dorés (un autre dit sept cents) furent pendus dans la cathédrale de Courtrai. Triste dépouille qui porta malheur à la ville. Quatre-vingts ans après, Charles VI vit les éperons, et fit massacrer tous les habitants.

[Note 354: «Incredibile narratu est quanto robore, quantaque ferocia, colluctantem secum in fossis hostem nostri exceperint, malleis ferreis plumbeisque mactaverint.» Meyer, 94.--«Guillelmus cognomento _ab Saltinga_... tantis viribus dimicavit, ut equites 40 prostravisse, hostesque alios 1400 se jugulâsse gloriatus sit.» Ibid., 93.]

[Note 355: Meyer.]

Cette terrible défaite, qui avait exterminé toute l'avant-garde de l'armée de France, c'est-à-dire la plupart des grands seigneurs, (p. 310) cette bataille qui ouvrait tant de successions, qui faisait tomber tant de fiefs à des mineurs sous la tutelle du roi, affaiblit pour un moment sa puissance militaire sans doute, mais elle ne lui ôta rien de sa vigueur contre le pape. En un sens, la royauté en était plutôt fortifiée. Qui sait si le pape n'eût trouvé moyen de tourner contre le roi quelques-uns de ces grands feudataires qui avaient signé, il est vrai, la fameuse lettre; mais qui, revenant tous de la guerre de Flandre, revenant riches et vainqueurs, eussent moins craint la royauté?

Il renonçait à confondre les deux puissances, comme il avait paru vouloir le faire jusque-là. Mais lorsqu'on eut appris à Rome la défaite de Philippe à Courtrai, la cour pontificale changea de langage; un cardinal écrivit au duc de Bourgogne que le roi était excommunié pour avoir défendu aux prélats de venir à Rome, que le pape ne pouvait écrire à un excommunié, qu'il fallait avant

tout qu'il fît pénitence. Cependant les prélats, ralliés au pape par la défaite du roi, partirent pour Rome au nombre de quarante-cinq. C'était comme une désertion en masse de l'église gallicane. Le roi perdait d'un coup tous ses évêques, de même qu'il venait de perdre presque tous ses barons à Courtrai[356].

[Note 356: Quinze jours avant la bataille de Courtrai, le pape tint dans l'assemblée des cardinaux un discours dont la conciliation semblait le but. Il y dit, entre autres choses, que sous Philippe-Auguste, le roi de France avait dix-huit mille livres de revenus, et que maintenant, grâce à la munificence de l'Église, il en avait plus de quarante mille. Pierre Flotte, dit-il encore, est aveugle de corps et d'esprit, Dieu l'a ainsi puni en son corps; cet homme de fiel, cet homme du diable, cet Architophel, a pour appui les comtes d'Artois et de Saint-Pol; il a falsifié ou supposé une lettre du pape; il lui fait dire au roi qu'il ait à reconnaître qu'il tient son royaume de lui. Le pape ajoute: «Voilà quarante ans que nous sommes docteur en droit, et que nous savons que les deux puissances sont ordonnées de Dieu. Qui peut donc croire qu'une telle folie nous soit tombée dans l'esprit?... Mais on ne peut nier que le roi ou tout autre fidèle ne nous soit soumis sous _le rapport du péché_... Ce que le roi a fait illicitement, nous voulons désormais qu'il le fasse licitement. Nous ne lui refuserons aucune grâce. Qu'il nous envoie des gens de bien, comme le duc de Bourgogne et le comte de Bretagne; qu'ils disent en quoi nous avons manqué, nous nous amenderons. Tant que j'ai été cardinal, j'ai été Français; depuis, nous avons beaucoup aimé le roi. Sans nous, il ne tiendrait pas d'un pied dans son siége royal; les Anglais et les Allemands s'élèveraient contre lui. Nous connaissons tous les secrets du royaume; nous savons comme les Allemands, les Bourguignons et ceux du Languedoc aiment les

Français. Amantes neminem amat vos nemo, comme dit Bernard. Nos prédécesseurs ont déposé trois rois de France; après tout ce que celui-ci a fait, nous le déposerions _comme un pauvre gars_ (sicut unum garcionem), avec douleur toutefois, avec grande tristesse, s'il fallait en venir à cette nécessité.» Dupuy, Pr., p. 77-8.--Malgré l'insolence de la finale, ce discours était une concession du pape, un pas en arrière.]

Ce gouvernement de gens de loi montra une vigueur et une activité (p. 311) extraordinaires. Le 23 mars, une grande ordonnance très-populaire fut proclamée pour la réformation du royaume. Le roi y promit bonne administration, justice égale, répression de la vénalité, protection aux ecclésiastiques, égards aux priviléges des barons, garanties des personnes, des biens, des coutumes. Il promettait la douceur, et il s'assurait la force. Il releva le Châtelet et sa police armée, ses sergents; sergents à pied, sergents à cheval, sergents à la (p. 312) douzaine, sergents du guet.

Les deux adversaires, près de se choquer, ne voulurent laisser rien derrière eux. Ils sacrifièrent tout à l'intérêt de cette grande lutte. Le pape s'accommoda avec Albert d'Autriche, et le reconnut pour Empereur. Il lui fallait quelqu'un à opposer au roi de France. Le roi acheta la paix aux Anglais par l'énorme sacrifice de la Guyenne (20 mai). Quelle dut être sa douleur, quand il lui fallut rendre à son ennemi ce riche pays, ce royaume de Bordeaux!

Mais c'est qu'il fallait vaincre ou périr[357]. Le 12 mars, l'homme même du roi, le successeur de Pierre Flotte, ce hardi Gascon, (p. 313) Nogaret lut et signa un furieux manifeste contre Boniface[358].

[Note 357: Déjà on avait mis en avant un Normand, maître Pierre Dubois, avocat au bailliage de Coutances, qui donna contre le pape une consultation triplement bizarre pour le style, l'érudition et la logique.

Voici en substance ce pamphlet du XIVe siècle.--Après avoir établi l'impossibilité d'une suprématie universelle et réfuté les prétendus exemples des Indiens, des Assyriens, des Grecs et des Romains, il cite la loi de Moïse qui défend la convoitise et le vol. «Or le pape convoite et ravit la suprême liberté du roi, qui est et a toujours été, de n'être soumis à personne, et de commander par tout son royaume sans crainte de contrôle humain. De plus, on ne peut nier que depuis la distinction des _domaines_, l'usurpation des choses possédées, de celles surtout qui sont prescrites par une possession immémoriale, ne soit péché mortel. Or le roi de France possède la suprême juridiction et la franchise de son temporel, depuis plus de mille ans. Item, le même roi, depuis le temps de Charlemagne dont il descend, comme on le voit dans le canon _Antecessores possede_, et a prescrit la collation des prébendes et les fruits de la garde des églises, non sans titre et par occupation, mais par donation du pape Adrien, qui, du consentement du concile général, a conféré à Charlemagne ces droits et bien d'autres presque incomparablement plus grands, savoir que lui et ses successeurs pourraient choisir et nommer qui ils voudraient papes, cardinaux, patriarches, prélats, etc... D'ailleurs, le pape ne peut réclamer la suprématie du royaume de France que comme souverain Pontife: mais si c'était réellement un droit de la papauté, il eût appartenu à saint Pierre et à ses successeurs qui ne l'ont point réclamé. Le roi de France a pour lui une prescription de douze cent soixante-dix ans. Or, la possession centenaire même sans titre suffit, d'après une nouvelle constitution dudit

pape, pour prescrire contre lui et contre l'Église romaine, et même contre l'Empire, selon les lois impériales. Donc, si le pape ou l'empereur avaient eu quelque servitude sur le royaume, ce qui n'est pas vrai, leur droit serait éteint... En outre, si le pape statuait que la prescription ne court pas contre lui, elle ne courra donc pas non plus contre les autres, et surtout contre les princes, qui ne reconnaissent pas de supérieurs. Donc, l'empereur de Constantinople qui lui a donné tout son patrimoine (la donation étant excessive, comme faite par un simple administrateur des biens de l'empire), peut, comme donateur (ou l'empereur d'Allemagne, comme subrogé en sa place), révoquer cette donation... Et ainsi la papauté serait réduite à sa pauvreté primitive des temps antérieurs à Constantin, puisque cette donation, nulle en droit dès le principe, pourrait être révoquée sous la prescription _longissimi temporis_,» Dupuy, p. 15-7.]

[Note 358: Dans la suscription, il se fait appeler: _Chevalier et vénérable professeur en droit_. Il s'était fait faire chevalier, en effet, par le roi, en 1297. Mais il n'a pas osé ici, dans une assemblée de la noblesse, signer lui-même cette qualité.]

«Le glorieux prince des apôtres, le bienheureux Pierre, parlant en esprit, nous a dit que, tout comme aux temps anciens, de même dans l'avenir, il viendra de faux prophètes, qui souilleront la voix de la vérité, et qui, dans leur avarice, dans leurs fallacieuses paroles, trafiqueront de nous-mêmes, à l'exemple de ce Balaam qui aime le (p. 314) salaire de l'iniquité. Balaam eut pour correction et avertissement, une bête qui, prenant la voix humaine, proclama la folie du faux prophète... Ces choses annoncées par le père et patriarche de l'Église, nous les voyons de nos yeux réalisées à la lettre. En effet, dans la chaire du bienheureux

Pierre, siége ce maître de mensonges, qui, quoique _Malfaisant_ de toute manière, se fait appeler _Boniface_[359]. Il n'est pas entré par la porte dans le bercail du Seigneur, ni comme pasteur et ouvrier, mais plutôt comme voleur et brigand... Le véritable époux vivant encore (Célestin V), il n'a pas craint de violer l'Épouse d'un criminel embrassement. Le véritable époux, Célestin, n'a pas consenti à ce divorce. En effet, comme disent les lois humaines: _rien de plus contraire au consentement que l'erreur..._ Celui-là ne peut épouser, qui, du vivant d'un premier mari non indigne, a souillé le mariage d'adultère. Or, comme ce qui se commet contre Dieu fait tort et injure à tous, et que dans un si grand crime on admet à témoigner le premier venu, _même la femme, même une personne infâme_; moi donc, ainsi que la bête qui, par la vertu du Seigneur, prit la voix d'homme parfait pour reprendre la folie (p. 315) du faux prophète prêt à maudire le peuple béni, j'adresse à vous ma supplique, très-excellent Prince, seigneur Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, pour qu'à l'exemple de l'ange qui présenta l'épée nue à ce maudisseur du peuple de Dieu, vous qui êtes oint pour l'exécution de la justice, vous opposiez l'épée à cet autre, et plus funeste Balaam, et l'empêchiez de consommer le mal qu'il prépare au peuple.»

[Note 359: «Sedet in cathedra beati Petri mendaciorum magister, faciens se, cum sit omnifario maleficus, Bonifacium nominari,» Ibid... «Nec ad ejus excusationem... quod ab aliquibus dicitur post mortem dicti Coelestini... Cardinales in eum denuo consensisse: cum _ejus esse conjux non potuerit quam, primo viro vivente, fide digno conjugii, constat per adulterium polluisse_.» Ibid., 57... «Ut sicut angelus Domini prophetæ Balaam... occurrit gladio evaginato in via, sic dicto pestifero vos evaginato

gladio occurrere velitis, ne possit malum perficere populo quod intendit.» Ibid.]

Rien ne fut décidé. Le roi louvoyait encore. Il permit à trois évêques d'excuser la défense qu'il avait faite aux prélats.

Le pape envoya un légat, sans doute pour tâter le clergé de France, et voir s'il voudrait remuer. Mais rien ne bougea. Le roi dit au légat qu'il prendrait pour arbitres les ducs de Bretagne et de Bourgogne; c'était flatter la noblesse et s'en assurer; du reste, il ne cédait rien.

Alors le pape adressa au légat un bref dans lequel il déclarait que le roi avait encouru l'excommunication, comme ayant empêché les prélats de se rendre à Rome.

Le légat laissa le bref et s'enfuit. Le roi saisit deux prêtres qui l'avaient apporté avec le légat et les ecclésiastiques qui le copiaient. Le bref était du 13 avril. Deux mois après (jour pour jour), les deux avocats qui succédaient à Pierre Flotte, agirent contre Boniface. Plasian accusa, Nogaret exécuta. Le premier, en présence des barons assemblés en États au Louvre, prononça un réquisitoire contre Boniface, et un appel au prochain concile. Aux accusations précédentes, Plasian ajoutait celle d'hérésie[360]. Le roi souscrivit à l'appel, et (p. 316) Nogaret partit pour l'Italie.

[Note 360: «Moi Guillaume de Plasian, chevalier, je dis, j'avance et j'affirme que Boniface qui occupe maintenant le siége apostolique sera trouvé parfait hérétique, en hérésies, faits énormes et dogmes pervers ci-dessus mentionnés: 1° Il ne croit pas à l'immortalité de l'âme; 2° il ne croit pas à la vie éternelle, car il dit qu'il aimerait mieux être chien, âne ou quelque autre brute que Français, ce qu'il ne dirait pas s'il croyait qu'un Fran-

çais a une âme éternelle.--Il ne croit point à la présence réelle, car il orne plus magnifiquement son trône que l'autel.--Il a dit que pour abaisser le roi et les Français, il bouleverserait tout le monde.--Il a approuvé le livre d'Arnaud de Villeneuve, condamné par l'évêque et l'université de Paris.--Il s'est fait élever des statues d'argent dans les églises.--Il a un démon familier; car il a dit que si tous les hommes étaient d'un côté et lui seul de l'autre, il ne pourrait se tromper ni en fait ni en droit: cela suppose un art diabolique.--Il a prêché publiquement que le pontife romain ne pouvait commettre de simonie: ce qui est hérétique à dire.--En parfait hérétique qui veut avoir la vraie foi à lui seul, il a appelé Patérins les Français, nation notoirement très-chrétienne.--Il est sodomite.--Il a fait tuer plusieurs clercs devant lui, disant à ses gardes s'ils ne les tuaient pas du premier coup: Frappe, frappe; Dali, Dali.--Il a forcé des prêtres à violer le secret de la confession...--Il n'observe ni vigiles ni carême.--Il déprécie le collége des cardinaux, les ordres des moines noirs et blancs, des frères prêcheurs et mineurs, répétant souvent que le monde se perdait par eux, que c'étaient de faux hypocrites, et que rien de bon n'arriverait à qui se confesserait à eux.--Voulant détruire la foi, il a conçu une vieille aversion contre le roi de France, en haine de la foi, parce qu'en la France est et fut toujours la splendeur de la foi, le grand appui et l'exemple de la chrétienté.--Il a tout soulevé contre la maison de France, l'Angleterre, l'Allemagne, confirmant au roi d'Allemagne le titre d'empereur, et publiant qu'il le faisait pour détruire la superbe des Français, qui disaient n'être soumis à personne temporellement: ajoutant qu'ils en avaient menti par la gorge (per gulam), et déclarant, que si un ange descendait du ciel et disait qu'ils ne sont soumis ni à lui ni à l'empereur, il serait anathème.--Il a laissé perdre la Terre

Sainte... détournant l'argent destiné à la défendre.--Il est publiquement reconnu simoniaque, bien plus, la source et la base de la simonie, vendant au plus offrant les bénéfices, imposant à l'Église et aux prélats le servage et la taille pour enrichir les siens du patrimoine du Crucifié, en faire marquis, comtes, barons.--Il rompt les mariages.--Il rompt les voeux des religieuses.--Il a dit que dans peu il ferait de tous les Français des martyrs ou des apostats, etc.» Dupuy, Diff... Preuves, p. 102-7, cf. 326-346, 350-362.]

Pour soutenir cette démarche définitive, le roi ne se contenta pas de l'assentiment collectif des États. Il adressa des lettres individuelles aux prélats, aux églises, aux villes, aux universités; ces (p. 317) lettres furent portées de province en province par le vicomte de Narbonne et par l'accusateur même, Plasian[361]. Le roi prie et requiert de consentir au concile: _Nos requirentes consentire_. Il n'eût pas été sûr de refuser en face de l'accusateur. Il rapporta plus de sept cents adhésions. Tout le monde avait souscrit, ceux même qui, l'année précédente, après la défaite du roi à Courtrai, s'étaient malgré lui rendus près du pape. La saisie du temporel des quarante-cinq avait suffi pour les convertir au parti du roi. Sauf Cîteaux, que le pape avait gagné par une faveur récente et qui se partagea, tous donnèrent à Plasian des lettres d'adhésion au concile.

[Note 361: Le prieur et le couvent des Frères Prêcheurs de Montpellier ayant répondu qu'ils ne pouvaient adhérer sans l'ordre exprès de leur prieur général qui était à Paris, les agents du roi dirent qu'ils voulaient savoir l'intention de chacun _en particulier et en secret_. Les religieux persistant, les agents leur

enjoignirent l'ordre de sortir sous trois jours du royaume. Ils en dressèrent acte.]

Les corps les plus favorisés des papes se déclarèrent pour le roi, (p. 318) l'université de Paris, les dominicains de la même ville, les mineurs[362] de Touraine. Quelques-uns, comme un prieur de Cluny et un templier, adhèrent, mais _sub protestationibus_[363].

[Note 362: En 1295, Boniface les avait affranchis de toute juridiction ecclésiastique, sans craindre le mécontentement du clergé de France. Bulæus, III, p. 511. Il n'avait point cessé d'ajouter à leurs priviléges. Ibid., p. 516, 543.--Quant à l'Université, Philippe le Bel l'avait gagnée par mille prévenances. Bulæus, III, p. 542, 544. Aussi elle le soutint dans toutes ses mesures fiscales contre le clergé. Dès le commencement de la lutte, elle se trouvait associée à sa cause par le pape lui-même: «Universitates quæ in his culpabiles fuerint, ecclesiastico supponimus interdicto.» (Bulle _Clericis laicos_.) Aussi l'Université se déclare hautement pour le roi: «Appellationi Regis adhæremus supponentes nos... et universitatem nostram protectioni divinæ et prædicti concilii generalis ac futuri veri et legitimi summi pontificis.» Dupuy, Pr., p. 117-118.]

[Note 363: Dupuy.]

Le pape leur faisait encore grand'peur. Il fallait en retour que le roi donnât des lettres par lesquelles lui, la reine et les jeunes princes s'engageaient à défendre tel ou tel qui avait adhéré au concile[364]. C'était comme une assurance mutuelle que le roi et les corps du royaume se donnaient dans ce péril[365].

[Note 364: Id.]

[Note 365: V. tous ces actes dans Dupuy.]

Le 15 août, Boniface déclara par une bulle qu'au pape seul il appartenait de convoquer un concile. Il répondit aux accusations de Plasian et de Nogaret, particulièrement au reproche d'hérésie. À cette occasion, il disait: «Qui a jamais ouï dire que, je ne dis pas dans notre famille, mais dans notre pays natal, dans la Campanie, il y ait jamais eu (p. 319) un hérétique?» C'était attaquer indirectement Plasian et Nogaret, qui étaient justement des pays albigeois. On disait même que le grand-père de Nogaret avait été brûlé.

Les deux accusateurs savaient bien tout ce qu'ils avaient à craindre. L'acharnement du pape contre Pierre Flotte devait les éclairer. Avant la bataille de Courtrai, Boniface avait, dans son discours aux cardinaux, tout rejeté sur celui-ci, annonçant qu'il se réservait de le punir spirituellement et temporellement[366]. C'était ouvrir au roi un moyen de finir la querelle par le sacrifice du chancelier. Il périt à Courtrai; mais combien ses deux successeurs n'avaient-ils pas plus à craindre, après leurs audacieuses accusations! Aussi dès le 7 mars, cinq jours avant la première requête, Nogaret s'était fait donner des pouvoirs illimités du roi, un véritable blanc-seing, pour traiter, et pour _faire tout ce qui serait à propos_[367]. Il partit pour l'Italie avec cette arme, personnellement intéressé à s'en servir pour la perte du pape. Il prit poste à Florence près du banquier du roi de France, qui devait lui donner tout l'argent qu'il demanderait. Il avait avec lui le gibelin des gibelins, le proscrit et la victime de Boniface, un homme voué et damné pour la mort du pape, Sciarra Colonna. C'était (p. 320) un homme précieux pour un coup. Ce roi des montagnards sabins, des _banditi_ de la campagne romaine, savait si bien ce que

le pape eût fait de lui, qu'étant tombé dans les mains des corsaires, il rama pour eux pendant plusieurs années, plutôt que de dire son nom et de risquer d'être vendu à Boniface[368].

[Note 366: «Et volumus quod hic Achitophel iste Petrus puniatur _temporaliter et spiritualiter_, sed rogamus Deum quod reservet eum nobis puniendum, sicut justum est.» Dupuy.]

[Note 367: «Philippus, Dei gratia.., Guillelmo de Nogareto... plenam et liberam tenore præsentium commitimus potestatem, ratum habituri et gratum, quidquid factum fuerit in præmissis, et _ea tangentibus, seu dependentibus ex eisdem_...» Dupuy., Pr., 175.]

[Note 368: Pétrarque.]

Après la bulle du 15 août, on devait croire que Boniface allait lancer la sentence qui avait mis tant de rois hors du trône, et déclarer les sujets de Philippe déliés de leur serment envers lui. Réconcilié avec l'empereur Albert, il savait à qui donner la France. Il allait peut-être renouveler contre la maison de Capet la tragique histoire de la maison de Souabe. La bulle était prête, en effet, dès le 5 septembre. Il fallait la prévenir, émousser cette arme dans les mains du pape en lui signifiant l'appel au concile. Il fallait lui signifier cet appel à Anagni, dans sa ville natale, où il s'était réfugié au milieu de ses parents, de ses amis, au milieu d'un peuple qui venait de traîner dans la boue les lis et le drapeau de France[369]. Nogaret n'était pas homme de guerre, mais il avait de l'argent. Il se ménagea des intelligences dans Anagni, et pour dix mille florins (nous avons la quittance[370]), il s'assura de Suppino, capitaine de Ferentino, ville ennemie d'Anagni. «Suppino s'engagea pour la vie ou la mort dudit (p. 321)

Boniface[371].» Colonna donc et Suppino, avec trois cents cavaliers et beaucoup de gens à pied, de leurs clients ou des soldats de France, introduisirent Nogaret dans Anagni aux cris de: Meure le pape, vive le roi de France[372]! La commune sonne la cloche, mais elle prend justement pour capitaine un ennemi de Boniface[373], qui donne la main aux assaillants, et se met à piller les palais des cardinaux; ils se sauvèrent par les latrines. Les gens d'Anagni, ne pouvant empêcher le pillage, se mettent à piller de compagnie. Le pape, près d'être forcé dans son palais, obtient un moment de trêve, et fait avertir la commune; la commune s'excuse. Alors cet homme si fier s'adressa à Colonna lui-même. Mais celui-ci voulait qu'il abdiquât et se rendît à discrétion. «Hélas! dit Boniface, voilà de dures paroles[374]!» Cependant ses ennemis avaient brûlé une église qui défendait le palais. Le neveu du pape abandonna son oncle, et traita pour lui-même. Ce dernier coup brisa le vieux pape. Cet homme de quatre-vingt-six ans se mit à pleurer[375]. Cependant les portes craquent, les fenêtres se brisent, la foule pénètre. On menace, on outrage le vieillard. (p. 322) Il ne répond rien. On le somme d'abdiquer. «Voilà mon cou, voilà ma tête,» dit-il.

[Note 369: «Ut proditionem fecerint eidem domino Guillelmo et sequacibus suis, ac trascinare fecissent per Anagniam vexillum ac insignia dicti domini Regis, favore et adjutorio illius Bonifacii.» Dupuy, Pr., p. 175.]

[Note 370: Dupuy.]

[Note 371: «Guillelmus prædictus asseruit dictum dominum Raynaldum (de Supino), esse benevolum, sollicitum et fidelem... tam in vita ipsius Bonifacii quam in morte... et ipsum dominum

Guillelmum receptasse tam in vita _quam in morte Bonifacii prædicti_.» Dup., Pr., p. 175.]

[Note 372: «Muoia papa Bonifacio, e viva il Re di Francia.» Villani.]

[Note 373: «Pulsata communi campana, et tractatu habito, elegerunt sibi capitaneum quemdam Arnulphum... Qui quidem... illis ignorantibus, domini papæ exstitit capitalis inimicus.» Walsingham.]

[Note 374: «Heu me! durus est hic sermo!»]

[Note 375: «Flevit amare.»]

Selon Villani, il aurait dit à l'approche de ses ennemis: «Trahi comme Jésus, je mourrai, mais je mourrai pape.» Et il aurait pris le manteau de saint Pierre, mis la couronne de Constantin sur sa tête, et pris dans sa main les clefs et la crosse.

On dit que Colonna frappa le vieillard à la joue de son gantelet de fer[376]. Nogaret lui adressa des paroles qui valaient un glaive: «Ô toi, chétif pape, confesse et regarde de monseigneur le roy de France la bonté qui tant loing est de toy son royaume, te garde par moy et défend[377].» Le pape répondit avec courage: «Tu es de famille (p. 323) hérétique, c'est de toi que j'attends le martyre[378].»

[Note 376: «Ruptis ostiis et fenestris palatii papæ, et pluribus locis igne supposito, per vim ad papam exercitus est ingressus; quem tunc permulti verbis contumeliosis sunt agressi: minæ etiam ei a pluribus sunt illatæ. Sed papa nulli respondit. Enimvero cum ad rationem positus esset, an vellet renunciare papatui, constanter respondit non, imo citius vellet perdere caput suum,

dicens in suo vulgari: «Ecco il collo, ecco il capo.» Walsingham, apud Dupuy, Pr.--«Da che per tradimento come Jesu Christo voglio essere preso, convienmi morire, almeno voglio morire come papa.» Et di presente si fece parare dell' amanto di san Piero, et con la corona di Constantino in capo, et con la chiavi et croce in mano, et posesi a sedere suso la sedia papale.» Villani, VIII, 63.--«Et eust été féru deux fois d'un des chevaliers de la Colonne, n'eust été un chevalier de France qui le contesta...» Chron. de Saint-Denis. Dup., Pr., p. 191. Nicolas Gilles (1492) y ajoute: «Par deux fois cuida le pape estre tué par un chevalier de ceulx de la Coulonne, si ne fust qu'on le détourna: toutefois il le frappa de la main armée d'un gantelet sur le visage jusques à grande effusion de sang.» Ap. Dup., Pr., p. 199.]

[Note 377: Chron. de S. Denis.]

[Note 378: Dupuy.]

Colonna aurait volontiers tué Boniface; l'homme de loi l'en empêcha[379]. Cette brusque mort l'eût trop compromis. Il ne fallait pas que le prisonnier mourût entre ses mains. Mais, d'autre part, il n'était guère possible de le mener jusqu'en France[380]. Boniface refusait de rien manger, craignant le poison. Ce refus dura trois jours, au bout desquels le peuple d'Anagni, s'apercevant du petit nombre d'étrangers, s'ameuta, chassa les Français et délivra son pape.

[Note 379: Lettres justificatives de Nogaret.--Dupuy.]

[Note 380: Nogaret l'avait menacé de le faire conduire lié et garrotté à Lyon, où il serait jugé et déposé par le concile général. (Villani.)]

On l'apporta sur la place, qui pleurait comme un enfant. Selon le récit passionné de Walsingham, «il remercia Dieu et le peuple de sa délivrance, et dit: Bonnes gens, vous avez vu comment mes ennemis ont enlevé tous mes biens et ceux de l'Église. Me voilà pauvre comme Job. Je vous dis en vérité que je n'ai rien à manger, ni à boire. S'il est quelque bonne femme qui veuille me faire aumône de pain ou de vin, ou d'un peu d'eau au défaut de vin, je lui donnerai la bénédiction de Dieu et la mienne. Quiconque m'apportera la moindre chose pour subvenir à mes besoins, je l'absoudrai de tout péché... Tout le peuple se mit à crier: Vive le saint-père! Les femmes coururent en foule au palais pour y porter du pain, du vin ou de l'eau; ne trouvant point de vases, elles versaient dans un coffre... Chacun pouvait entrer, (p. 324) et parlait avec le pape comme avec tout autre pauvre[381].

[Note 381: «Tunc populus fecit papam deportari in magnam plateam, ubi papa lacrymando populo prædicavit, inter omnia gratias agens Duo et populo Anagniæ de vita sua. Tandem in fine sermonis dixit: Boni homines et mulieres, constat vobis qualiter inimici mei venerunt et abstulerunt omnia bona mea, et non tantum mea, sed et omnia bona Ecclesiæ, et me ita pauperem sicut Job fuerat dimiserunt. Propter quod dico vobis veraciter, quod nihil habeo ad comedendum vel bibendum, et jejunus remansi usque ad præsens. Et si sit aliqua bona mulier quæ me velit de sua juvare eleemosyna, in pane vel vino; et si vinum non habuerit, de aqua permodica, dabo ei benedictionem Dei et meam... Tunc omnes hæc ex ore papæ clamabant: Vivas, Pater sancte.» Et nunc cerneres mulieres currere certatim ad palatium, ad offerendum sibi panem, vinum vel aquam... Et cum non invenirentur vasa ad capiendum allata, fundebant vinum et aquam in arca cameræ papæ, in magna quantitate. Et tunc potuit quisque ingredi

et cum papa loqui, sicut cum alio paupere.» Walsingh, apud Dupuy, Pr., 196.]

«Le pape donna au peuple l'absolution de tout péché sauf le pillage des biens de l'Église et des cardinaux. Pour ce qui était à lui, il le leur laissa. On lui en rapporta cependant quelque chose. Il protesta ensuite devant tous qu'il voulait avoir paix avec les Colonna et tous ses ennemis. Puis il partit pour Rome avec une grande foule de gens armés.» Mais lorsqu'il arriva à Saint-Pierre et qu'il ne fut plus soutenu par le sentiment du péril, la peur et la faim dont il avait souffert, la perte de son argent, l'insolente victoire de ses ennemis, cette humiliation infinie d'une puissance infinie, tout cela lui revint à la fois; sa tête octogénaire n'y tint pas: il perdit l'esprit.

Il s'était confié aux Orsini, comme ennemis des Colonna. Mais il (p. 325) fut ou crut être encore arrêté par eux. Soit qu'ils voulussent cacher au peuple le scandale d'un pape hérétique, soit qu'ils s'entendissent avec les Colonna pour le retenir prisonnier, Boniface ayant voulu sortir pour se réfugier chez d'autres barons, les deux cardinaux Orsini lui barrèrent le passage et le firent rentrer. La folie devint rage, et dès lors il repoussa tout aliment. Il écumait et grinçait des dents. Enfin, un de ses amis, Jacobo de Pise lui ayant dit: «Saint Père, recommandez-vous à Dieu, à la Vierge Marie, et recevez le corps du Christ,» Boniface lui donna un soufflet, et cria en mêlant les deux langues: _Allonta de Dio et de Sancta Maria, nolo, nolo._ Il chassa deux frères mineurs qui lui apportaient le viatique, et il expira au bout d'une heure sans communion ni confession. Ainsi se serait vérifié le mot que son prédécesseur Célestin avait dit de lui: «Tu as monté comme un

renard; tu régneras comme un lion; tu mourras comme un chien[382].»

[Note 382: Dupuy.]

On trouve d'autres détails, mais plus suspects encore, dans une pièce où respire une haine furieuse, et qui semble avoir été fabriquée par les Plasian et les Nogaret pour la faire courir dans le peuple, immédiatement après l'événement: «La vie, état et condition du pape Maléface, raconté par des gens dignes de foi.»

«Le 9 novembre, le Pharaon, sachant que son heure approchait, confessa qu'il avait eu des démons familiers, qui lui avaient fait faire tous ses crimes. Le jour et la nuit qui suivirent, on entendit tant de (p. 326) tonnerres, tant d'horribles tempêtes, on vit une telle multitude d'oiseaux noirs aux effroyables cris, que tout le peuple consterné criait: «Seigneur Jésus, ayez pitié, ayez pitié, ayez pitié de nous!» Tous affirmaient que c'étaient bien les démons d'enfer qui venaient chercher l'âme de ce Pharaon. Le 10, comme ses amis lui contaient ce qui s'était passé, et l'avertissaient de songer à son âme... lui, enveloppé du démon, furieux et grinçant des dents, il se jeta sur le prêtre comme pour le dévorer. Le prêtre s'enfuit à toutes jambes jusqu'à l'église... Puis, sans mot dire, il se tourna de l'autre côté...

«Comme on le portait à sa chaise, on le vit jeter les yeux sur la pierre de son anneau et s'écrier: «Ô vous, malins esprits enfermés dans cette pierre, vous qui m'avez séduit... pourquoi m'abandonnez-vous maintenant?» Et il jeta au loin son anneau. Son mal et sa rage croissant, endurci dans son iniquité, il confirma tous ses actes contre le roi de France et ses serviteurs, et les publia de nouveau... Ses amis, pour calmer ses douleurs, lui avaient amené

le fils de Jacques de Pise, qu'il aimait auparavant à tenir dans ses bras, comme pour se glorifier dans le péché... mais à la vue de l'enfant, il se jeta sur lui, et, si on ne l'eût enlevé, il lui aurait arraché le nez avec les dents. Finalement ledit Pharaon, ceint de tortures par la vengeance divine, mourut le 2 sans confession, sans marque de foi; et ce jour, il y eut tant de tonnerres, de tempête, de dragons dans l'air, vomissant la flamme, tant d'éclairs et de prodiges, que le peuple romain (p. 327) croyait que la ville entière allait descendre dans l'abîme[383].»

[Note 383: Dupuy, Preuves. Walsingham, qui écrit sous une influence contraire, exagère plutôt le crime des ennemis de Boniface. Selon lui, Colonna, Supino et le sénéchal du roi de France, ayant saisi le pape, le mirent sur un cheval sans frein, la face tournée vers la queue, et le firent courir presque jusqu'au dernier souffle; puis ils l'auraient fait mourir de faim sans le peuple d'Anagni.]

Dante, malgré sa violente invective contre les bourreaux du pontife, lui marque sa place en enfer. Au chant XIX de l'_Inferno_, Nicolas III, plongé la tête en bas dans les flammes, entend parler et s'écrie: «Est-ce donc déjà toi debout là-haut? est-ce donc déjà toi, Boniface? L'arrêt m'a donc menti de plusieurs années. Es-tu donc sitôt rassasié de ce pourquoi, tu n'as pas craint de ravir par mal engin la belle Épouse, pour en faire ravage et ruine?»

Le successeur de Boniface, Benoît XI, homme de bas lieu, mais d'un grand mérite, que les Orsini avaient fait pape, ne se sentait pas bien fort à son avénement. Il reçut de bonne grâce les félicitations du roi de France, apportées par Plasian, par l'accusateur même du dernier pape. Philippe sentait que son ennemi

n'était pas tellement mort, qu'il ne pût frapper quelque nouveau coup. Il poussait la guerre à outrance; il envoya au pape un mémoire contre Boniface, qui pouvait passer pour une amère satire de la cour de Rome[384]. Il s'écrivit lui-même par ses gens de loi une _Supplication du pueuble de (p. 328) France au Roy contre Boniface_. Cet acte important, rédigé en langue vulgaire, était plutôt un appel du roi au peuple, qu'une supplique du peuple au roi.

[Note 384: «La forme de cet acte est bizarre; à chaque titre d'accusation, il y a un éloge pour la cour de Rome. Ainsi: «Les saints Pères avaient coutume de ne point thésauriser; ils distribuaient aux pauvres les biens des églises. Boniface, tout au contraire, etc.» C'est la forme invariable de chaque article. On pouvait douter si c'était bien sérieusement que le roi attribuait ainsi à un seul pape tous les abus de la papauté.» Dupuy, Preuves, p. 209-210.

«À vous, très-noble prince, nostre Sire, par la grâce de Dieu Roy de France, supplie et requière le pueuble de vostre royaume, pour ce que il appartient que ce soit faict, que vous gardiez la souveraine franchise de vostre royaume, qui est telle que vous ne recognissiez de vostre temporel souverain en terre fors que Dieu, et que vous faciez déclarer que le pape Boniface erra manifestement et fit péché mortel, notoirement en vous mandant par lettres bullées que il estoit vostre souverain de vostre temporel... Item... que l'on doit tenir ledit Pape pour herège... L'on peut prouver par vive force sans ce que nul n'y pusse par raison répondre que le pape n'eut oncques seigneurie de vostre temporel... Qand Dieu le Père eut créé le ciel et les quatre éléments, eut formé Adam et Ève, il dit à eux et à leur succession: _Quod calcave-

rit pes tuus, tuum erit_... C'est-à-dire qu'il vouloit que chascun homme fust le seigneur de cen qu'il occuperoit de terre. Ainsi départirent les fils d'Adam la terre et en furent seigneurs trois mil ans et plus, avant le temps. Melchisedech qui fut le premier Prêtre qui fut Roy, si comme dit l'histoire: mais il ne fut pas Roy de tout le monde: et obéissant la gent à li comme a Roy temporel et non pas a Prestre si fut autant Roy que Prestre. Emprès sa mort fut grands temps, 600 ans ou plus, avant que nul autre fust Prestre. Et Dieu le Père qui donna la Loy à Moïse, l'establit Prince de son peuple d'Israël et li commanda que il fist Aaron son frère souverain Prestre et son fils après li. Et Moïse bailla et commist quand il deust mourir, du commandement de Dieu, la seigneurie du temporel non pas au souverain Prestre son frère, mais à Josué sans débat que Aaron et son fils après li y missent: mais gardoient le tabernacle... et se aidoient au temporel défendre... Celuy Dieu qui toutes choses présentes et avenir sçavoit, commanda à Josué leur Prince qu'il partist la terre entre ces onze lignies; et que la lignie des Prestres eussent en lieu de leur partie les diesmes et les prémisses de tout, et en resquissent sans terre, si que eux peussent plus profitablement Dieu servir et prier pour ce pueuble. Et puis quand ce peuple d'Israël demanda Roy a nostre Seigneur, ou fit demander par le prophète Samuel, il ne leur eslit pas ce souverain Prestre, mais Saül qui surmontoit de grandeur tout le pueuble de tout le col et de la teste... (_allusion à Philippe le Bel?_) Si que il not nul Roy en Hierusalem sus le pueuble de Dieu qui fust Prestre, mais avoient Roy et souverain Prestres en diverses personnes et avoit l'un assez à faire de gouverner le temporel et le autre l'espirituel du petit pueuble et si obéissoient tous les Prestres, du temporel as Rois. Emprès Notre-Seigneur Jésus-Christ fut souverain Prestre, et ne trouve l'en

point écrit qu'il eust oncques nulle possession de temporel... Après ce, sainct Père (_Pierre_)... Ce fust grande abomination à ouir que c'est Boniface, pour ce que Dieu dit à sainct Père: «Ce que tu lieras en terre sera lié au ciel,» cette parole d'espiritualité entendit mallement comme bougre, quant au temporel, il estoit greigneur besoin qu'il sceust arabic, caldei, grieux, ebrieux et tous autres langages desqueulx il est moult de chrétiens qui ne croient pas, comme l'église de Rome... Vous noble Roy... herège defendeour de la foy, destruiteur de bougres povès et devès et estes tenus requerre et procurer que ledit Boniface soit tenus et jugez pour herège et punis en la manière que l'on le pourra et devra et doit faire emprès sa mort.» Dupuy, Différ., p. 214-218.]

Benoît, au contraire, avait paru vouloir d'abord étouffer cette (p. 329) grande affaire, en pardonnant à tous ceux qui y avaient trempé; il n'exceptait que Nogaret. Mais leur pardonner, c'était les déclarer coupables. Il atteignit de cette clémence offensante le roi, les Colonna, les prélats qui ne s'étaient pas rendus à la sommation de Boniface.

Philippe, alors accablé par la guerre de Flandre, avait beaucoup à craindre. La meilleure partie des cardinaux refusait d'adhérer à son appel au concile. Le pape devenait menaçant. Le roi en était à (p. 330) désirer l'absolution, qu'il avait d'abord dédaignée. La demanda-t-il sérieusement, on serait tenté d'en douter quand on voit que la demande fut portée au pape par Plasian et Nogaret. Celui-ci s'était probablement donné cette mission, pour rompre un arrangement qui ne pouvait se faire qu'à ses dépens. Le choix seul d'un tel ambassadeur était sinistre. Le pape éclata, et lança une furieuse bulle d'excommunication: «Flagitiosum scelus et scelestum flagitium, quod quidam sceleratissimi

viri, summum audentes nefas in personam bonæ memoriæ Bonifacii P.

VIII[385]...»

[Note 385: Dupuy.]

Le roi semblait compris dans cette bulle. Elle fut rendue le 7 juin (1304). Le 4 juillet, Benoît était mort. On dit qu'une jeune femme voilée, qui se donnait pour converse de sainte Pétronille à Pérousse, vint lui présenter à table une corbeille de _figues-fleurs_[386]. Il en mangea sans défiance, se trouva mal et mourut en quelques jours. Les cardinaux, craignant de découvrir trop aisément le coupable, ne firent aucune poursuite.

[Note 386: C'est-à-dire de la première récolte.]

Cette mort vint à point pour Philippe. La guerre de Flandre l'avait mis à bout. Il n'avait pu, en 1303, empêcher les Flamands d'entrer en France, de brûler Térouanne et d'assiéger Tournai[387]. Il n'avait sauvé cette ville qu'en demandant une trêve, en mettant en liberté le vieux Guy, qui devait rentrer en prison, si la paix ne se faisait (p. 331) pas. Le vieillard remercia ses braves Flamands, bénit ses fils, et revint mourir à quatre-vingts ans dans sa prison de Compiègne.

[Note 387: Cette terrible année 1303 est caractérisée par le silence des registres du Parlement. On y lit en 1304: «Anno præcedente propter guerram Flandriæ non fuit parliamentum.» _Olim, III, folio CVII. Archives du royaume, Section judiciaire_.]

En 1304, au moment même où le pape mourait si à propos, Philippe fit un effort désespéré pour finir la guerre. Il avait extorqué quelque argent en vendant des priviléges, surtout en Languedoc, favorisant ainsi les communes du midi pour écraser celles du nord. Il loua des Génois, et avec leurs galères il gagna une bataille navale devant Ziriksée (août). Les Flamands n'en étaient pas plus abattus. Ils se croyaient soixante mille. C'était la Flandre au complet pour la première fois; toutes les milices des villes étaient réunies, celles de Gand et de Bruges, celles d'Ypres, de Lille et de Courtrai. À leur tête étaient trois fils du vieux comte, son cousin Guillaume de Juliers et plusieurs barons des Pays-Bas et d'Allemagne. Philippe ayant forcé le passage de la Lys, les trouva à Mons-en-Puelle, dans une formidable enceinte de voitures et de chariots. Il envoya contre eux, non plus sa gendarmerie comme à Courtrai, mais des piétons Gascons, qui, toute la journée, sous un soleil ardent, les tinrent en alerte, sans manger ni boire; les vivres étaient sur les chariots. Ce jeûne les outra, ils perdirent patience, et le soir par leurs trois portes se lancèrent tous ensemble sur les Français. Ceux-ci ne songeaient plus à eux; le roi était désarmé et allait se mettre à table. D'abord, ce choc de sangliers renversa tout. Mais quand les Flamands entrèrent dans les tentes, et qu'ils virent tant de choses bonnes à prendre, il n'y eût pas moyen de les retenir ensemble, (p. 332) chacun voulut faire sa main. Cependant les Français se rallièrent; la cavalerie écrasa les pillards; ils laissèrent six mille hommes sur la place.

Le roi alla mettre le siége devant Lille, ne doutant pas de la soumission des Flamands. Il fut bien étonné quand il les vit revenir soixante mille, comme s'ils n'avaient pas perdu un seul homme. Il pleut des Flamands, disait-il. Les grands de France, qui ne se souciaient pas de se battre avec ces désespérés,

conseillèrent au roi de traiter avec eux. Il fallut leur rendre leur comte, fils du vieux Guy, et promettre au petit-fils le comté de Rethel, héritage de sa femme. Philippe gardait la Flandre française et devait recevoir deux cent mille livres.

Rien n'était fini. Il n'était pas spécifié s'il gardait cette province, comme gage ou comme acquisition; quant à l'argent, il ne le tenait pas. D'autre part, l'affaire du pape était gâtée plus qu'arrangée. C'était un triste bonheur que la mort subite de Benoît

XI[388].

[Note 388: Baillet établit un rapprochement entre les démêlés de Philippe le Bel et ceux de Louis XIV avec le Saint-Siége: «L'un et l'autre différend s'est passé sous trois papes, dont le premier ayant vu naître le différend, est mort au fort de la querelle (Boniface VIII, Innocent XI). Le second (Benoît XI, successeur de Boniface, et Alexandre VIII, successeur d'Innocent), ayant été prévenu de soumissions par la France, s'est raccommodé en usant néanmoins de dissimulation pour sauver les prétentions de la cour de Rome. Le troisième (Clément V, et Innocent XII) a terminé toute affaire. De la part de la France, il n'y a eu dans chaque démêlé qu'un roi (Philippe le Bel, Louis XIV). Un évêque de Pamiers semble avoir donné occasion à la querelle dans l'un comme dans l'autre différend. Le droit de régale est entré dans tous les deux. Il y a eu dans l'un et dans l'autre, appel au futur Concile... l'attachement des membres de l'Église gallicane pour leur roi y a été presque égal. Le clergé, les universités, les moines et les mendiants se sont jetés partout dans les intérêts du roi et ont adhéré

à l'appel. Il y a eu excommunication d'ambassadeurs, et menaces pour leurs maîtres. Les juifs chassés du royaume par Philippe le Bel, et les Templiers détruits, semblent fournir aussi quelque rapport avec l'extirpation des huguenots et la destruction des religieuses de l'Enfance.» (Baillet, Hist. des démêlés, etc.)]

Une disette, un imprudent maximum, une perquisition des blés, tout (p. 333) cela animait le peuple. On commençait à parler. Un clerc de l'Université parla haut et fut pendu. Une pauvre béguine de Metz, qui avait fondé un ordre de religieuses, eut révélation des châtiments que le ciel réservait aux mauvais rois. Charles de Valois la fit prendre et, pour lui faire dire que ces prophéties étaient soufflées par le diable, il lui fit brûler les pieds. Mais chacun crut à la prédiction, quand on vit l'année suivante une comète apparaître avec un éclat horrible[389].

[Note 389: C'est la comète de Halley, qui reparaît à des intervalles de 75 à 76 ans. On présume qu'elle parut la première fois à la naissance de Mithridate, 130 ans avant l'ère chrétienne. Justin (lib. XXXVII) dit que pendant 80 jours, elle éclipsait presque le soleil. Elle reparut en 339 et en 550, époque de la prise de Rome par Totila. En 1305, elle avait un éclat extraordinaire. En 1456, elle traînait une queue qui embrassait les deux tiers de l'intervalle compris entre l'horizon et le zénith; en 1682, la queue avait encore 30 degrés; en 1750, elle semblait ne devoir attirer l'attention que des astronomes. Ces faits sembleraient établir que les comètes vont s'affaiblissant. Celle de Halley a reparu en octobre 1835. Annuaire du Bureau des longitudes pour 1835. Voyez aussi une notice sur cette comète, par M. de Pontécoulant.]

Philippe le Bel était revenu vainqueur et ruiné. Il se rendit solennellement à Notre-Dame, parmi le peuple affamé et les (p.

334) malédictions à voix basse. Il entra à cheval dans l'église, et, pour remercier Dieu d'avoir échappé quand les Flamands l'avaient surpris, il y voua dévotement son effigie équestre et armée de toutes pièces. On la voyait encore à Notre-Dame, peu de temps avant la Révolution, à côté du colossal saint Christophe.

Nogaret ne s'oublia pas; il triompha aussi à sa manière. Nous avons quittance de lui, prouvant que ses appointements furent portés de cinq cents à huit cents livres[390].

[Note 390: D. Vaissette.]

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES (p. 335)

CHAPITRE VI

INNOCENT III.--Le Pape Prévaut Par Les Armes Des Français Du Nord, Sur Le Roi D'Angleterre Et L'empereur D'Allemagne, Sur L'Empire Grec Et Sur Les Albigeois.--Grandeur Du Roi De France..... 1 Situation du monde à la fin du XIIe siècle..... 1 Révolte contre l'Église..... 3 Mysticisme sur le Rhin et aux Pays-Bas..... 5 En Flandre, mysticisme industriel..... 7 Rationalisme dans les Alpes..... 9 Vaudois..... 10 Albigeois..... 11 Liaison du Midi avec les Juifs et les musulmans..... 11 Incrédulité et corruption..... 12 Littérature. Troubadours..... 13 Situation politique du

Midi..... 15 Doctrines albigeoises, croyances manichéennes..... 16 Danger de l'Église..... 18 Innocent III..... 23 Prétentions croissantes du saint-siége..... 26 Opposition de l'empereur et du roi d'Angleterre..... 27 Philippe-Auguste..... 29 Richard Coeur-de-Lion..... 30

1187. Prise de Jérusalem..... 31 Règne des Atabeks de Syrie, Zenghi et Nuhreddin..... 32 Saladin..... 34 Troisième croisade. Frédéric Barberousse meurt en chemin 35 Les rois de France et d'Angleterre prennent la route de mer..... 36 Leurs querelles en Sicile..... 36 Siége de Saint-Jean-d'Acre..... 37 Divisions des croisés. Philippe retourne en France..... 40 L'empereur retient Richard prisonnier..... 43

1199. Retour et mort de Richard..... 44 Le divorce de Philippe-Auguste le brouille avec l'Église 45

1202-1204. Quatrième croisade..... 46 Les croisés empruntent des vaisseaux à Venise..... 47 L'empereur grec implore leur secours..... 48 Haines mutuelles des Grecs et des Latins..... 49 Siége et prise de Constantinople..... 52 Soulèvement du peuple. Murzuphle..... 54 Seconde prise de Constantinople..... 54 Partage de l'empire grec. Baudoin de Flandre, empereur.. 56

CHAPITRE VII

Ruine De Jean. Défaite De L'Empereur. Guerre Des Albigeois. Grandeur Du Roi De France. 1204-1222..... 58 L'Église frappe d'abord le roi d'Angleterre..... 59 Danger continuel des rois d'Angleterre; mercenaires et fiscalité..... 60 Désharmonie croissante de l'empire anglais..... 61 Rivalité de Jean et de son neveu Arthur de Bretagne..... 62

1204. Meurtre d'Arthur..... 63 Philippe-Auguste cite Jean devant sa cour..... 64 Jean se ligue avec l'empereur et le comte de Toulouse... 65 Situation précaire de l'Église dans le Languedoc..... 66 Antipathie du Nord pour le Midi..... 66 Ravage des routiers..... 67 Opposition des deux races dans les croisades..... 68 La croisade est prêchée par l'ordre de Cîteaux. Sa splendeur..... 69 Durando d'Huesca..... 71 Saint Dominique..... 71 Le comte de Toulouse favorise les hérétiques..... 73

1208. Assassinat du légat Pierre de Castelnau..... 76 Innocent III fait prêcher la croisade dans le nord de la France..... 77 À la tête des croisés, Simon de Montfort. Destinée de cette famille..... 80 Siége et massacre de Béziers..... 83 Prise de Carcassonne..... 84 Montfort accepte la dépouille du vicomte de Béziers..... 85 Siége des châteaux de Minerve et de Termes..... 86 Le comte de Toulouse se soumet à des conditions humiliantes..... 88 Siége de Tou-

louse..... 90 Tous les seigneurs des Pyrénées se déclarent pour Raymond..... 91 Le roi d'Aragon fait défier Montfort..... 92 Opposition des armées de Montfort et de don Pedro..... 93

1213. Bataille de Muret..... 94 Querelle de Jean et des moines de Kenterbury..... 94 Le pape se déclare contre Jean et l'excommunie..... 95 Le pape arme la France. Jean se soumet..... 97 Guerre de Philippe contre les Flamands..... 98 Jean se ligue avec l'empereur Othon..... 99

1214. Bataille de Bouvines..... 100

1215. Soulèvement des barons d'Angleterre. Grande Charte..... 102 Louis, fils de Philippe, descend en Angleterre..... 104

1216. Mort de Jean. Mort d'Innocent III..... 105 Doutes, et peut-être remords du pape..... 106

1222. Le Midi se jette dans les bras du roi de France..... 106 Situation de l'Europe. L'avenir est au roi de France... 114

CHAPITRE VIII

Première Moitié Du XIIIe Siècle. Mysticisme De Louis IX. Sainteté Du Roi De France..... 116 Décadence de la papauté..... 117 Ordres mendiants, dominicains et franciscains..... 118 Esprit austère des Dominicains..... 118 Mysticisme des Franciscains..... 119 Légende de saint

François..... 120 Drames et farces mystiques..... 122 Le mysticisme franciscain accueilli par les femmes. Clarisses. Dévotion à la Vierge..... 123 Influence des femmes au XIIIe siècle..... 124

1218. Louis VIII s'empare du Poitou et étend son influence en Flandre..... 126 Il reprend la croisade contre les Albigeois..... 127

1226. Il meurt. Régence de Blanche de Castille..... 128 Elle s'appuie sur le comte de Champagne..... 129 Ligue des barons. Pierre Mauclerc, duc de Bretagne..... 129 Nouvelle croisade en Languedoc. Soumission du comte de Toulouse..... 131 Soumission des barons..... 132

1236. Saint Louis. Situation favorable du royaume..... 133 Discrédit de l'empereur et du pape..... 135 Saint Louis hérite des dépouilles des ennemis de l'Église..... 137 Ravages des Mongols en Asie..... 138 L'empereur grec implore le secours de la France..... 140 Saint Louis retenu par la guerre contre Henri III..... 141

1241. Bataille de Taillebourg et de Saintes..... 142

1288. Prise de Jérusalem par les Mongols..... 144 Saint Louis, malade, prend la croix..... 145 Séjour des croisés en Chypre..... 147 Siége de Damiette..... 148 Défaite de Mansourah..... 150 Maladies dans le camp..... 152 Prise du roi et d'une foule de croi-

sés..... 154 Il fortifie les places de la Terre sainte et revient en France..... 156 Le mysticisme produit l'insurrection des Pastoureaux... 157 Saint Louis restitue des provinces à l'Angleterre..... 158 Situation de l'Angleterre sous Henri III..... 159 Il veut s'appuyer sur les hommes du Midi..... 159 Insurrection des barons. Montfort..... 161

1258. Statuts d'Oxford..... 162

1264. Saint Louis, pris pour arbitre, casse les Statuts..... 162 Montfort appelle les communes au Parlement..... 162 Charles d'Anjou accepte la dépouille de la maison de Souabe..... 163 Caractère héroïque de cette maison gibeline..... 165 Dur esprit des Guelfes..... 166 La maison de Souabe se rend odieuse..... 167 Conquête des Deux-Siciles par Charles d'Anjou..... 170

1270. Croisade de Tunis, et mort de Louis IX..... 178 Sainteté de Louis IX. Son équité dans les jugements.... 183

ÉCLAIRCISSEMENTS.

Lutte des Mendiants de l'Université.--Saint-Thomas.--Doutes de Saint-Louis.--La Passion comme principe d'art au moyen âge..... 196

LIVRE V - CHAPITRE PREMIER

Vêpres Siciliennes..... 235

1270-1282. Philippe le Hardi..... 235 Charles d'Anjou chef de la maison de France..... 236 Efforts des papes pour secouer le joug français..... 238 Jean de Procida..... 239 Il passe d'Espagne en Sicile et à Constantinople..... 244

1282. Massacre des Français en Sicile..... 250 D. Pedro, roi d'Aragon, secourt les Siciliens..... 253

1285. Mort de Charles d'Anjou..... 259 Philippe le Hardi meurt en Espagne..... 261

1299. La Sicile reste au roi Frédéric, Naples aux descendants de Charles d'Anjou..... 261

CHAPITRE II

Philippe Le Bel.--Boniface VIII. 1285-1304..... 263

1285. Philippe le Bel..... 265 Administration..... 266

1288-1291. Parlement..... 267 Centralisation monarchique. Légistes..... 269 Fiscalité..... 272

1293-1300. L'argent et la ruse..... 273 Philippe appelé par les Flamands..... 276 Le comte de Flandre et sa fille retenus à Paris..... 279 Expulsion des Juifs, altération des monnaies; maltôte.. 280

1295-1304. Démêlés entre Boniface VIII et Philippe le Bel.... 282

1300. Le Jubilé..... 285 Le pape favorise les ennemis de la France; représailles de Philippe..... 292 Rupture au sujet de Languedoc..... 292

1301. Philippe fait enlever l'évêque de Pamiers..... 295

1302. Bulle supposée; brûlée à Paris..... 297 Philippe appuyé par les États généraux..... 299 Révolte des Flamands..... 303 Défaite de Courtrai..... 307

1302. Suite de la lutte contre le pape..... 310 Nogaret à Anagni..... 320 Retour du pape à Rome; sa mort..... 324 Benoît XI meurt subitement..... 326

1304. Victoires de Ziriksée et de Mons-en-Puelle..... 331 Misère du peuple..... 332

PARIS.--IMPRIMERIE MODERNE (Barthier, dr.), rue J.-J. Rousseau, 61.

Sources et licence

Texte : https://www.gutenberg.org/ebooks/20415. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.